

CONSEIL MUNICIPAL

Commissions



archives  
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

# Open city, MCM style: Toronto is the model

Imagine: A mayor in a glass-fronted office where all can watch him. No armed guards. And committees by the dozen where citizens talk back

**T**ORONTO — Shortly before midnight two years ago, an irate citizen drove his pickup truck through the solid oak doors of Toronto city hall, barrelled through the lobby and plunged the vehicle halfway down the stairs.

The incident created quite a dilemma for Toronto, a city obsessed with making *all* its citizens feel welcome at city hall *all* the time.

"It was suggested that security wasn't quite up to scratch if someone could drive a truck through city hall in the middle of the night," Ald. Dale Martin says with a smile.

So, grudgingly, Toronto decided to take action.

Today, citizens can still get into city hall 24 hours a day. They can still walk freely in to committee rooms, council meetings and aldermen's offices in a way unknown to Montrealers. They can visit the library, the jogging track on the roof or the basement fitness centre.

## Small restriction

But there is one small restriction. A few months ago, the kindly attendants at the front desk were told to begin asking visitors where they were headed if they entered the building after 5 p.m.

Presumably, they were also told to check the driver's licences of visitors entering by car.

"We've made a few changes," Martin concedes. "But public access to city hall, and to the process of city hall, is sacrosanct."

Just how sacrosanct became crystal clear to me this week in Toronto.

During my more than two years covering city hall in Montreal under Jean Drapeau's administration, Toronto's civic government had been frequently cited by the Opposition Montreal Citizens' Movement as a model of democracy.

The MCM said it was dedicated to bringing Toronto-style reforms to Montreal. So after the Nov. 9 election that brought the MCM to power, I decided to visit Toronto for a glimpse into the possible future.

It didn't take long.

Like most visitors to Montreal city hall, an imposing stone fortress in Old Montreal, I have always felt a bit like an intruder.

## Doors usually locked

The front doors have usually been locked. The guards at the side entrance are armed with .38-calibre revolvers and interrogate everyone about the purpose of their visit.

Inside, a museum-like mood has prevailed. You feel obliged to whisper, though there is rarely anyone to talk to anyway. Elected officials work behind closed doors and the hallways are usually deserted — apart from another armed guard.

Even getting simple information has often required the cunning of Sherlock Holmes and the patience of Job. If you are lucky enough to find it, you leave the building immediately: There is absolutely nothing to entice you to stay.

Toronto city hall is a different world, combining the bustle of the

Stories by  
Ingrid Peritz  
of The Gazette

McGill Métro station with the festivity of Beaver Lake on a Sunday afternoon.

A visit can begin at the skating rink and snack bar on the outdoor plaza.

Inside city hall's spacious lobby, attendants at the security desk — mostly cleaning staff who have worked their way up through the ranks — are busy chatting.

They are armed with nothing more than walkie-talkies, seemingly more intent on helping you out than on keeping you out.

At the public information desk I am handed the week's shopping list of public events: 51 activities to choose from, beginning with city council Monday morning and ending Saturday night with a Toronto Pops concert — in the lounge just off the city council chambers.

"Council is on the second floor," says the pleasant young woman at the information desk. "You can take the elevator right up."

Upstairs, culture shock continues. At home, I have grown accustomed to stuffy council meetings resembling a gathering of the House of Lords.

Council is the only public meeting at Montreal's city hall all month and citizens require a pass to get in.

With journalists, they are relegated to benches on the second floor — so distant from the politicians it is often impossible to hear what is being said.

In Toronto, council takes place in a bright amphitheatre where citizens sit within spitting distance of the politicians.

Visitors actually chat with the aldermen, who sometimes put their feet up on their desks. It's easy to hear the informal debate over the sound system and the meetings are televised on cable.

Schoolchildren come to watch, part of a stream of visitors who flow through the building each day.

Reporters need patience in Toronto, too — not to dig for documents, as in Montreal, but to dig through mounds of them churned out relentlessly by Toronto city officials.

It sounds like a democrat's dream.

Yet Toronto is not satisfied.

After I left council, I noticed work crews renovating the building — replacing walls with glass panels so citizens will be able to monitor even the most mundane movements of their city officials.

"You can't make your decisions behind closed doors," Mayor Art Eggleton says.

He seems to live by his word.

In Montreal, ex-mayor Drapeau was holed up in a bunker protected by platoons of guards and employees; it would have taken guerrilla commandos to reach him.

In Toronto, Eggleton sits like an animal in a glass cage, on display for all to see.

Anyone standing on the plaza outside city hall can see in to his second-storey office through his floor-to-ceiling window. Behind the hanging plants you can see Eggleton alone at his desk, almost close enough to discern the title of the city document he's scanning.

Eggleton says he never draws the blinds and it's only natural that citizens see how things are going: "We don't have a monopoly on how best to run city hall."

The transparency of Toronto's city government is more than symbolic. Citizens have access to power through a major weapon — committees, where they meet aldermen and thrash out problems in public.

#### Lots of committees

Toronto has committees for everything — committees on bicycle paths and committees on race relations, committees on world peace and committees on the fashion industry.

There is a newspaper-box committee and a Christmas-lights committee. There is even a committee to study nominations to committees.

Montreal has a single committee: The toponymy committee, in charge of naming the city's streets. Only its members know where and when it meets, or the last street it named.

In Toronto, street-name changes are handled by the city services committee. Its debates are held regularly, in public. Committees in Toronto are serious business. How long have they been around?

I asked John Sewell, Toronto's mayor from 1978 to 1980.

"Fifty, maybe 100 years," he told

me. Perhaps the city clerk would know.

"Oh, they began in the 1920s, maybe," said acting clerk Barbara Caplan. She wasn't exactly sure.

My quest ended in the archives in the basement of city hall.

"They go back to the incorporation of the City of Toronto — 1834," said the archivist on duty.

He promptly hauled out the minutes of Toronto's 1834 city council. The first pages noted that meetings were held under the reign of King William IV. Toronto's mayor at the time was William Lyon Mackenzie, grandfather of former prime minister William Lyon Mackenzie King.

There it was in the index: standing committees — 11 of them.

Still, the committees didn't have much clout until the early 1970s, when reforms blew through Toronto city hall in a phase reminiscent of Montreal today.

Citizens' groups had been mobilized, because the city's heritage was threatened and city hall was trying to push through projects people didn't want.

People Power swept in to city hall, a preview of the MCM's 1986 victory in Montreal.

"We turned city hall upside-down," says Colin Vaughan, an architect and citizen activist who was an alderman from 1972 to 1976.

"We opened closets — skeletons fell out and moths flew away. People had taken control of city hall. It was exhilarating."

Toronto's new council pushed through numerous reforms, many of which are being studied by the MCM.

Advertising of public meetings increased. Citizens were notified about local zoning changes and invited to voice their objections.

City council brought forward tough guidelines for real-estate projects. Developers balked, arguing that too much public control of development would hurt business — a cry heard in Montreal today.

But developers stuck it out, and came to make peace with city hall's new rules. And they formed their own powerful lobby that, some say, has given them as much influence as they had before the 1970s.

"The developers used to say, 'We'll pick up our marbles and go play somewhere else,'" Vaughan recalls. "I'd tell them 'Go — go as far as you can.' But they'll stay and they'll play the game."

#### Patient developer

One developer who has played the game in both cities is Alan Saskin, known to most Montrealers as the man who tried to pilot Cadillac Fairview Corp. Ltd.'s doomed concert-hall project on McGill College Ave. through city hall.

He's now with York-Hannover Developments Ltd. in Toronto, and on this day joins citizens and reporters in the public galleries of Toronto's council room. He is waiting to hear the fate of a \$400-million project for Toronto's waterfront.

Saskin has worked his way through the systems in Montreal and Toronto and knows the difference.

In Montreal, the concert-hall project moved forward only after it got Drapeau's personal blessing.

In Toronto, the mayor is a minor player. The York-Hannover project has been scrutinized by two public land-use committee meetings, two planning advisory committee meetings and umpteen meetings with the city's planning department. The process has taken two years.

"But there has been a clear set of rules," Saskin says. "No one really gets hurt because you expect it to take two years and you build that in to your costs. You save yourself a lot of money by getting input through the process. It makes ultimately for better buildings."

Still, even supporters say Toronto's public process can be long and trying. Like democracy itself, it is far from the smoothest way of governing. Even Sewell, a firm believer in open government, admits it can be frustrating.

"The problem is usually ending the process so you can get on with the decisions," Sewell says.

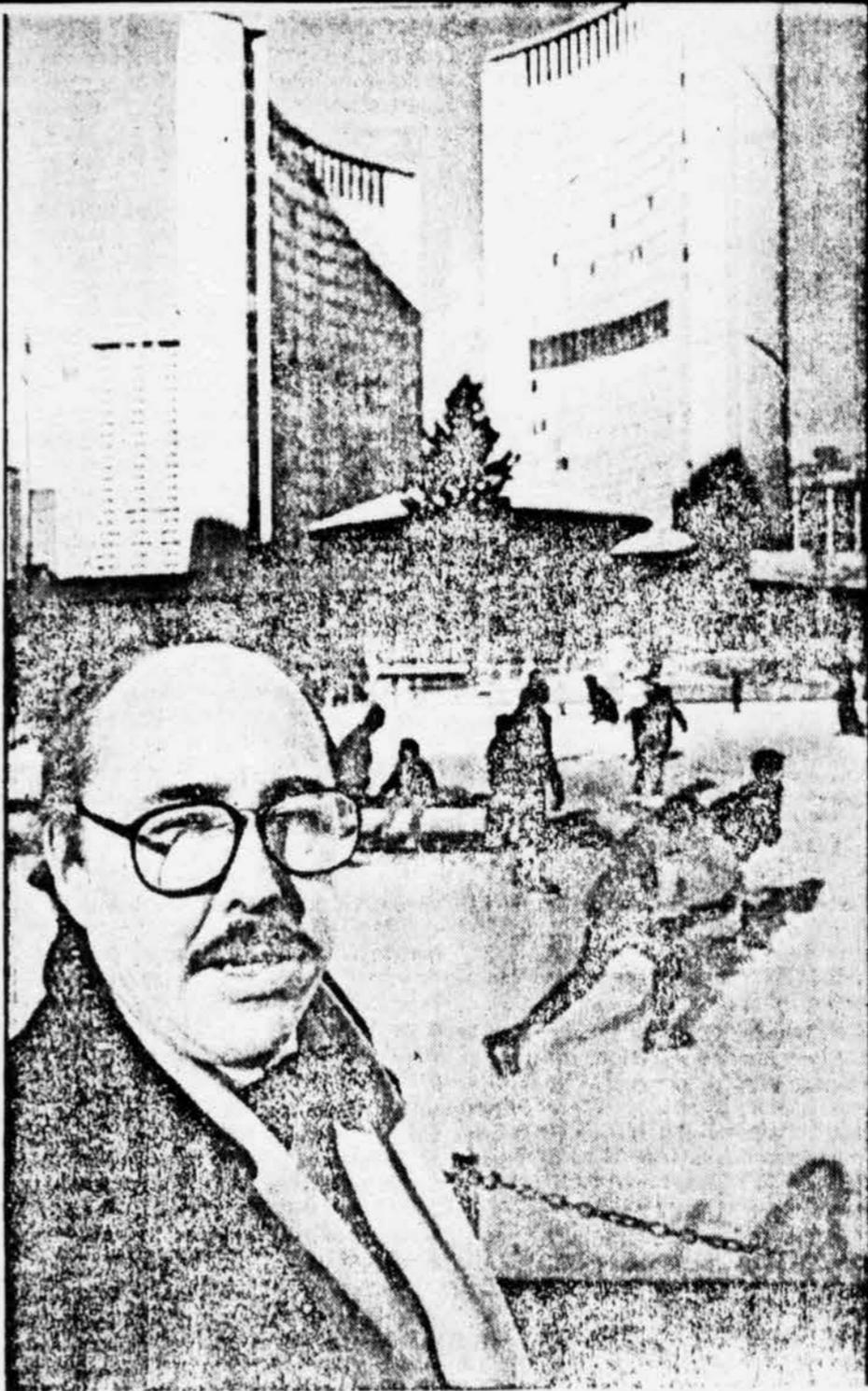
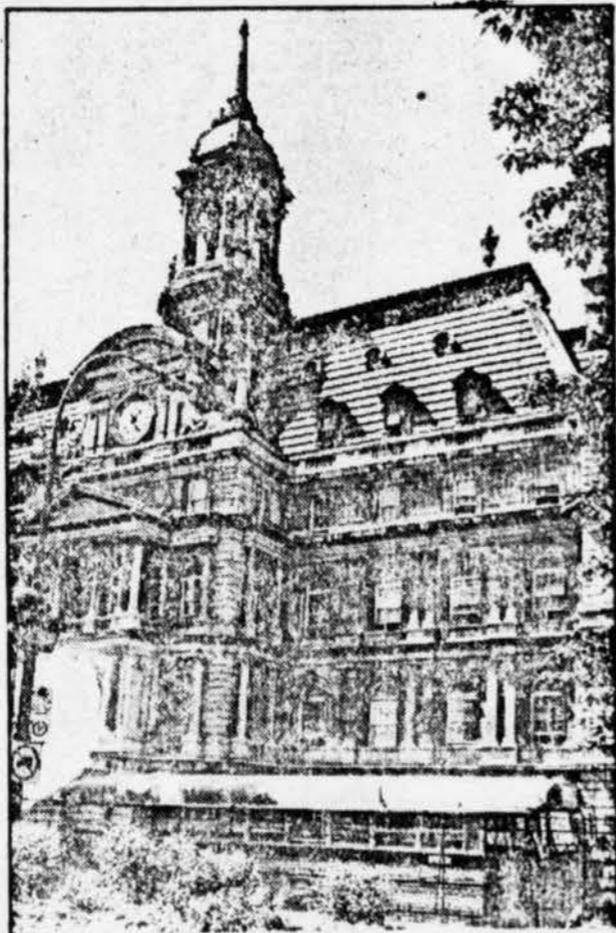
"Some people say it's awful to have to fight for a year and a half. But it's very difficult to avoid."

Democracy doesn't come cheap either: Caplan, the acting city clerk, estimates that it costs \$1 million to run Toronto's committees and task forces, and another \$140,000 to advertise meetings and other city news.

But suggesting paring the system because it is too costly is like recommending that the city cut down on red lights to speed up traffic. To Toronto, it is unthinkable.

It's a bit like learning to stand up on two feet. It may be tough at the beginning. But once you learn, it's hard to turn back.

Montreal's aloof city hall (left) and the one (right), the  
where Ald. Dale Martin (right) says openness  
number was 1



## Change at council

City hall's long-awaited standing committees should be operating by next month.

Mayor Jean Doré said at the start of budget debate yesterday that his administration will introduce a bylaw at next week's council meeting to establish five standing committees.

Their members will be named by February, he added.

The committees were an election promise of the Montreal Citizens' Movement.

# Committees' power too limited some MCM councillors insist

By INGRID PERITZ  
of *The Gazette*

The Montreal Citizens' Movement has named its five public committees and explained how they will work — and some MCM councillors are concerned the committees' mandate is not far-reaching enough.

The MCM councillors said they welcome the committees as an important first step, because committees have never existed at Montreal city hall.

But one councillor expressed concern that the committees will be "boring," and ordinary citizens will not attend their meetings.

Montreal's system, spelled out in a draft bylaw obtained yesterday, calls for committee members to draw up their own action plans.

The committees will deal essentially with policy development and they will have the power of recommendation.

They will require permission from council to handle a special issue, and council will be able to send specific issue to committees for study.

"If everybody in town is complaining about something, then we will have the choice of pushing it through council or referring it to a committee for public consultation," said John Gardiner, a member of the executive committee.

Some MCM councillors interviewed by *The Gazette* yesterday said they would have preferred a system similar to the one operating in Toronto, where committees scrutinize everything before it goes to council.

They said that under Montreal's system, the committees will deal with medium- and long-term policy and will not be involved in the day-to-day concerns of citizens.

"The average citizen isn't interested in going down to a committee to discuss long-term strategy," said one MCM councillor, who asked not to be named.

The committees will include at least seven councillors each, including the three non-MCM councillors.

A public question period will precede their meetings.

The five committees are: Community development; cultural development; planning, housing and public works; economic development, and administration and finance.

## LE RCM TIENT SES PROMESSES

Le conseil municipal a adopté hier soir le principe de la création de cinq commissions permanentes promises par le RCM durant la campagne électorale.

*Le parc Jarry: c'est officiel*

# Montréal tient à créer les cinq commissions permanentes promises

MICHEL C. AUGER

Le Conseil municipal de Montréal devait adopter lors de sa séance qui débutait hier soir le principe de la création de cinq commissions permanentes.

Ces commissions, dont la création était l'un des principaux engagements électoraux de la nouvelle administration, traiteront de l'administration et des finances; de l'aménagement, l'habitation et les travaux publics; du développement communautaire; du développement économique et du développement culturel.

Ces commissions seront formées d'au moins sept membres votants dont un président et un vice-président. Tous les conseillers pourront avoir le droit de parole aux commissions dont ils ne sont pas officiellement membres sans toutefois avoir le droit de vote.

Chaque année, les commissions devront établir leur plan d'action qui devra ensuite être ratifié et pourra être amendé par le Conseil.

« Nous voulons que le Conseil municipal dans son ensemble sache sur quoi les commissions travaillent. Comme elles constituent le corps pré-législatif et que ce sont elles qui vont recevoir le public, nous ne voulons pas qu'elles s'en aillent chacune de leur côté sans coordination », soutient M. John Gardiner, membre du Comité exécutif de la ville et leader de l'administration au Conseil.

Ce sont les commissions elles-mêmes qui se donneront des règles de régie interne et préciseront les modalités de réception des mémoires du public. Elles seront tenues de tenir quatre réunions par année, d'avoir une période des questions des citoyens avant chaque séance et ne pourront siéger en même temps que le Conseil ou le Comité exécutif.

Les trois conseillers de l'opposition seront consultés pour déterminer à quelle commission ils seront affectés, a indiqué M. Gardiner.



M. André Berthelet

Une fois le principe de la création des commissions adopté, c'est le président du Conseil municipal André Berthelet qui sera responsable du fonctionnement des commissions.

Les présidents et vice-présidents des cinq commissions ne sont pas encore connus et ne devraient pas être nommés avant le mois prochain.

Le Conseil devait également approuver la création d'une commission de toponymie, qui doit conseiller l'administration en matière de nom des rues, places publiques et édifices de la Ville.

Par ailleurs, le Conseil devait aussi officiellement entériner le changement de nom du Parc Jean-Paul II en son nom original de Parc Jarry. Le nom avait été changé l'année dernière par l'ancienne administration, geste qu'avait vivement critiqué le RCM.

Le même projet de règlement prévoit que le chalet situé à l'intérieur du parc sera désormais connu sous le nom de pavillon Jean-Paul II pour souligner la messe solennelle célébrée à cet emplacement lors de la visite du pape à Montréal en septembre 1984.

## Création de 5 commissions

(JMD) — L'administration Doré-Fainstat a décrété hier soir la création de cinq Commissions permanentes du Conseil de ville.

Le président de l'exécutif, Michael Fainstat, a qualifié le moment d'historique en présentant le projet de règlement qui crée les Commissions du Conseil.

Chaque commission comptera sept membres qui seront nommés à l'assemblée du Conseil du mois de février.

Les commissions formées sont celles de l'administration et des finances; de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics; du développement communautaire; du développement économique; et celle du développement culturel.

Leur rôle est d'étudier tout projet ou préoccupation des citoyens et de faire des recommandations aux membres du Conseil.

Les travaux des Commissions se dérouleront en public et les citoyens auront droit de parole.

Leur création entraîne des déboursés an-

nuels de l'ordre de 338 000\$.

Le président de l'exécutif a expliqué que ces Commissions constitueront les «antennes de la population» et se déplaceront partout à travers la ville.

Les membres de l'opposition ont endossé la création de ces commissions.

Le chef du Parti civique, Claude Dupras, qui a assisté aux travaux de la tribune réservée aux citoyens, a déclaré qu'il ne pouvait s'opposer à la proposition du RCM, puisqu'elle se révèle être la copie des Commissions ad hoc proposées par son parti durant la campagne électorale.

Par ailleurs, les conseillers montréalais ont redonné son nom original au parc Jarry, reléguant au chalet du parc le nom de Jean-Paul II, hier soir, au cours de l'assemblée spéciale du Conseil.

Les élus du RCM ont prétendu que le changement de nom du parc avait engendré un tollé de protestations et ne répondait pas à la réalité puisque les citoyens persistent à identifier le parc par son nom original.

# Le conseil municipal de Montréal s'adjoit cinq commissions permanentes

MARIANE FAUREAU

■ Plus qu'un engagement électoral, c'est un vieux rêve du RCM qu'a réalisé hier soir le conseil municipal de Montréal: la création de cinq commissions permanentes du conseil.

Qualifiant ce moment d'histoire, le président du comité exécutif, M. Michael Fainstat, assure que Montréal est la dernière grande ville d'Amérique du Nord à se doter de telles commissions.

Ces cinq commissions sont celle de l'administration et des finances; de l'aménagement, de l'habi-

tation et des travaux publics; du développement communautaire; du développement économique; du développement culturel.

Elles sont formées de sept membres chacune, qui seront nommés par le conseil à son assemblée de février. Ces membres ne doivent pas faire partie de l'exécutif.

Elles ont pour rôle d'étudier toute question touchant le domaine de leur compétence propre, et de faire au conseil les recommandations appropriées. Chaque commission peut agir à la demande du conseil ou de sa propre initiative.

Une commissions doit tenir

quatre assemblées par an; ces assemblées sont publiques et annoncées dans les journaux. Une période de questions orales du public en fait partie. Les commissions pourront se déplacer dans les quartiers.

Le président Fainstat assure qu'il s'agit là d'une pièce importante à l'édifice démocratique que veut construire le RCM, et de la première étape dans la valorisation du rôle du conseiller municipal.

Un budget de \$338 000 est réservé pour le fonctionnement de ces commissions, et comprend la rémunération supplémentaire des conseillers qui en feront par-

tie, les frais de déplacement et le secrétariat.

Interrogé pendant l'assemblée, le chef du Parti civique, M. Claude Dupras, trouve que ces « commissions permanentes » ressemblent aux « commissions ad hoc » qu'il proposait. « Nous sommes d'accord, puisque les sujets d'étude sont décidés par le conseil ».

Par ailleurs, l'assemblée s'est ouverte par une période de questions du public qui a duré 45 minutes, plusieurs citoyens exposant des problèmes personnels. Le conseiller du Parti civique Germain Prigent s'est attiré les foudres du maire Doré en suggérant que les questions devraient être d'intérêt général.

## Calèche driver tells council ban is unfair

A calèche driver last night accused the city administration of discrimination because it forbids calèches from working on Montreal streets between January and April.

Driver Michel Prince asked council during public question period to change the rule. "Why prevent us from working?"

Kathleen Verdon, executive committee member responsible for tourism, told Prince the city has met with the association representing calèche owners and intends to change the rule. But she said it can't be done for this season.

Prince said calèches are now allowed only on Mount Royal and at Angrignon Park, and he was recently threatened with a \$100 fine from a city inspector when he tried to operate in Old Montreal.

"I'm sitting around with what little money I saved from before January," Prince said in an interview.

Prince was one of 10 citizens who grilled the administration during public question period, prompting opposition councillor Germain Prigent of the Civic Party to call the period "a waste of time."

Public question period was initiated by the new Montreal Citizens' Movement administration.

Last night's questions ranged from a request about getting more pool tables in a Park Extension business to charges of racism in the city's housing office.

In other business last night, council unanimously adopted a bylaw to set up five public committees, which had been promised during last fall's election campaign.

"Finally, democracy can live at Montreal city hall," Michael Fainstat, chairman of the executive committee, told council. Fainstat noted that Montreal was the last large city in North America without public committees.

The committees, which will cost \$380,000 this year, include community development; economic development; planning, housing and public works; administration and finance; and cultural development.

Fainstat said committee meetings will be held in different neighborhoods and will be preceded by public question periods.

# Auf der Maur veut être commissaire à l'aménagement

**MICHEL C. AUGER**

Le conseiller indépendant Nick Auf der Maur entend exiger de l'administration municipale d'être nommé vice-président de la nouvelle commission de l'aménagement, créée par le conseil au début de la semaine.

Selon le conseiller du district Peter McGill, trois facteurs militent en faaveur de sa nomination soit la tradition parlementaire, l'ancienneté au Conseil et l'importance de cette commission pour le développement du centre-ville, dont son district recouvre une grande partie.

Selon M. Auf der Maur, il est de tradition parlementaire — « et le Conseil est un Parlement sur le modèle britannique » — que les comités aient un vice-président qui provient du parti d'opposition et certaines Comités des communes, comme celui des comptes publics, sont même pré-

sidés par un membre de l'opposition.

« Quand le Parti civique avait refusé au RCM de participer aux comités nouvellement créés à la Communauté urbaine, l'opposition avait poussé les hauts cris. Aujourd'hui qu'ils sont au pouvoir, ils devraient se souvenir de leurs idées très démocratiques de l'époque », soutient M. Auf der Maur.

Il fait également remarquer que le RCM et le maire Jean Doré ont promis de donner leur juste place aux conseillers de l'opposition au sein des commissions permanentes du Conseil, et qu'il ne demande aucunement que toutes les commissions aient un vice-président de l'opposition.

« Il faut s'assurer que ces commissions sont vraiment des instruments du conseil et pas juste de la majorité. Il faut que ces commissions puissent jouer un rôle de contrepois à l'exécutif », affirme M. Auf der Maur.

D'autre part, le conseiller fait remarquer qu'il est maintenant le

doyen du Conseil municipal avec le président du Comité exécutif Michael Fainstat, les deux hommes siégeant depuis 1974 sans interruption, et qu'à ce titre il a droit à certains avantages.

Il fait d'ailleurs remarquer que c'est l'ancienneté au conseil qui constitue la méthode de désignation des présidents de commission dans plusieurs villes américaines desquelles le RCM dit s'inspirer.

Enfin, M. Auf der Maur souligne que son district de Peter McGill recoupe une grande partie du centre-ville, soit de la rue Université à la limite de Westmount et de la rue St-Antoine à l'avenue du Docteur Penfield, et que c'est précisément le centre-ville qui sera le plus affecté par les travaux de la commission sur l'aménagement.

« Mon district paie plus de taxes foncières que tout autre », fait remarquer le conseiller.

## Nick Auf der Maur désire la vice-présidence de la commission d'aménagement

MARIANS FAVEREAU

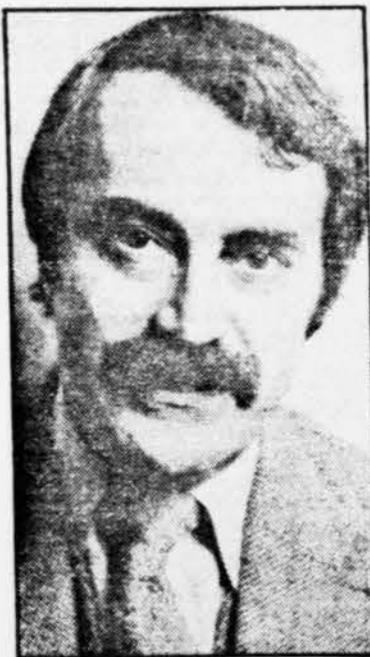
■ Nick Auf der Maur, conseiller municipal indépendant du district de Peter McGill, dans le centre-ville, veut être vice-président de la commission permanente d'aménagement, l'une des cinq commissions que le conseil municipal de Montréal a créées, la semaine dernière.

M. Auf der Maur assure que « si les propos du RCM ne sont pas que des platitudes, il ne peut conserver tous les postes-clés pour lui-même et doit mettre l'opposition à contribution. »

Et s'il réclame la vice-présidence de la commission d'aménagement, c'est qu'il juge avoir de bonnes raisons. D'une part, cette commission se penchera sur l'aménagement du centre-ville. Et le centre-ville recouvre justement

une bonne partie du district électoral de M. Auf der Maur.

« Depuis 12 ans, j'ai assisté en spectateur au développement du centre-ville. Je n'étais pas partie au processus de décision (il était toujours dans l'opposition). Il est temps que les élus exercent leurs responsabilités. »



Le conseiller indépendant Nick Auf der Maur

La présidence ou la vice-présidence des commissions permet justement aux simples conseillers de jouer un rôle plus actif dans certains secteurs. Or, le conseiller de Peter McGill rappelle qu'il est le doyen du conseil, avec Michael Fainstat, siégeant depuis 1974. Aussi croit-il que le l'ancienneté doit s'appliquer dans ce cas, comme on le fait ailleurs.

D'autre part, il est également l'un des trois conseillers d'opposition. Comme le RCM a déjà mené bataille à la CUM pour que l'opposition ait des rôles de responsabilités aux commissions, « je réclame, dit-il, ce qu'ils ont déjà proposé dans le passé. Cela pourrait démontrer qu'ils sont sérieux dans leur idée de démocratiser l'hôtel de ville ».

Le conseiller Auf der Maur a obtenu une rencontre avec l'administration pour expliquer sa position. Les membres des commissions permanentes seront nommés par le conseil municipal à son assemblée du 16 février prochain. Mais, explique-t-il, il est évident que tout se joue d'ici là.

Pour sa part, le conseiller du Parti civique Germain Prigent a téléphoné au bureau du président du comité exécutif pour faire savoir qu'il veut faire partie de la commission du développement communautaire.

« J'aurais aimé faire partie de la commission de l'habitation, explique M. Prigent. Mais la nouvelle administration m'a demandé ma démission de l'Office municipal d'habitation. C'est peut-être qu'il ne veut pas de moi en habitation. »

M. Prigent ne tient pas à être président ou vice-président d'une commission, son métier ne lui en laissant pas le temps, explique-t-il.

## Consultation sur les sans abri

(LE DEVOIR) — A compter de demain, et pour les six prochains jeudis, le comité ad hoc sur les sans abri créé par la Ville de Montréal tiendra des consultations publiques sur les problèmes des itinérants.

Ce comité, formé de six personnes connues pour leur travail auprès des sans abri entendra d'abord les citoyens au sujet des problèmes des femmes itinérantes, pour ensuite traiter, dans les semaines suivantes des jeunes itinérants, du logement, des problèmes psychiatriques des itinérants, des services qui leur sont offerts et de l'hébergement d'urgence.

Le comité, mandaté par le Conseil municipal, remettra son rapport à la mi-avril.

Il tiendra ses réunions à compter de 19 h 30 au 155 rue Notre-Dame est, bureau 202.

## Use opposition talent

Councillor Nick Auf der Maur is his own choice as vice president of Montreal city council's new planning committee, and he would not be a bad choice at all.

There is a great deal to be said for giving opposition members a stronger voice in city government. The Montreal Citizens Movement used to say it all the time, and now that the MCM is in power the least it can do is practise what it preached when it was in opposition.

The present opposition, of course, is numerically weak. Besides Mr. Auf der Maur, there is Germain Prigent, who shows good promise and good nature as the Civic Party's only councillor, and Soklis Rasoulis, who is fortunately managing to subdue his over-exuberant style.

Opposition members are to sit on the five standing committees the Doré administration is creating for better public examination of city affairs. Committee membership has not yet been determined (the three opposition members are rather overwhelmed by the 54 MCM councillors.)

Mr. Auf der Maur, however, believes that some of the committees should have opposition members as their vice presidents. He makes a good case for himself as

vice president of the planning committee.

The new standing committees of council are intended to be forums for public views, including dissenting views. With an opposition member as vice president, or even as president, they run less risk of being seen as mere tools of the city executive committee or of a council majority.

Mr. Auf der Maur, who is also a columnist for *The Gazette*, is the dean of council (along with executive committee chairman Michael Fainstat) with 12 years in office. Though in the past this newspaper has criticized him for absenteeism and uneven performance in council, in the new council he is proving trenchant and effective.

His experience could be put to good use as planning committee vice president, especially since he represents the downtown Peter McGill district. This is obviously the key area in urban planning for Montreal and will be a central concern of the planning committee.

The choosing of opposition members as vice chairmen of committees is standard practice in parliamentary government.

At City Hall, the practice would be more in keeping with the parliamentary model than the trappings of political aides and parliamentary assistants being flaunted by Mayor Jean Doré.

# MCM report card: People feel let down

By INGRID PERITZ  
of The Gazette

The natty businessman strides into city hall on his first visit since the Montreal Citizens' Movement's election victory — and marvels within moments at the difference.

The front doors, long bolted shut, are wide open. The usually intimidating security guard is now a woman — she is even smiling. Taken in by the apparent change, the businessman smiles, too.

"The nearest elevator, please?" he asks.

The illusion vanishes. The guard raises a walkie-talkie to her lips. Another guard appears. The businessman is soon surrounded — looking more like a prisoner in custody than a citizen visiting his new "open" city hall.

"Geez," he mutters as he is marched away under escort. "I thought it was supposed to be different now."

It is different: The front doors are open and

the guards are actually pleasant.

The mood is improving, but not fast enough for many.

The businessman still feels like a prowler in his own city hall, and his reaction is typical of many Montrealers these days: Expecting so much, so soon, he is disappointed.

In the three months since its Nov. 9 election victory, the MCM has moved faster than many new governments in keeping election promises.

It has abolished the water tax on residences, set up public committees, froze bus and Métro fares and introduced a public question period at council.

Changes have been introduced to help journalists at city hall (Coca-Cola and 7-Up in the journalists' room have even been replaced with orange juice and Perrier — a tiny but telling re-

EXTRA

form for the trendy MCM).

Civil servants are more relaxed and friendly. The mood is upbeat.

Yet the MCM has come in for more criticism than compliments.

Mayor Jean Doré is assailed for leading a spendthrift administration with a taste for paying generous salaries and naming friends to top city posts.

Opponents launch into diatribes when he proposes replacing an executive limousine.

Some observers are even faulting the Doré administration's democratic reforms for not going far enough.

The criticism seems like a deluge — but it's partly the MCM's fault. When it was in opposition, the MCM railed indignantly at the Civic Party administration about every point of proper conduct. Michael Fainstat, now chairman of the executive committee, was such a conscientious critic that

he was known as St. Michael crusading against the Demon Drapeau.

Now that the MCM has been swept to power with a huge majority, voters expect saintly behavior. No wonder the MCM never seems to be doing enough.

Even opposition councillor Nick Auf der Maur, a chief critic of the MCM, concedes: "In many ways, the MCM is a victim of high expectations.

"They said they would turn the place into a Nirvana, a paradise," he said. "Because of those illusions, they were bound to disillusion people."

The criticism baffles the administration.

"I don't understand what they (critics) are talking about," Fainstat said in an interview. "It's like looking at a flower with a microscope and finding some bacteria on it."

But critics are finding plenty of bacteria.

A chronology of the MCM's three months in power shows how the party, while delivering on its election promises, has fumbled frequently and has been reproached for it.

## Spending and appointments

**Nov. 10:** The day after his crushing election victory, Doré held a news conference to announce that he was naming a longtime acquaintance, Pierre Le François, to the post of secretary-general. Le François's task: overhauling Montreal's archaic bureaucracy.

Doré was simply acting on an election promise to spread out decision-making that was concentrated in the executive committee under ex-chairman Yvon Lamarre.

But the process and the price tag of carrying out the pledge have brought Doré under attack — overshadowing the fact that Le François has already been so effective that one department head said operations at city hall are now "radically different."

"Under Lamarre, we were crushed," said the director, who heads a major city department. "We could do nothing, nothing, nothing, without the benediction of the controller-general — the eyes and thinking of Lamarre.

"Finally, we're free to run our

own affairs. We're be able to operate more quickly — and it will cut red tape," he said.

But Le François's apparent success has been buried beneath a shroud of bad press. Newspapers attacked Doré for paying Le François \$120,000 a year — more than Ottawa's clerk of the Privy Council. Metro Toronto pays its top bureaucrat, Dale Richmond, \$100,358.

The high pay was a bad symbol for the MCM, which made a name for itself in opposition by deriding profligate spending under ex-mayor Jean Drapeau.

For all the flak it has taken, however, the MCM is not alone among city governments in being very generous with its mandarins. Edmonton pays its city manager, Cy Armstrong, \$120,465 a year (although he looks after the city's telephone and power services, too).

But the MCM had to take flak because it handled the Le François issue in a way more characteristic of Drapeau's autocratic rule.

Before Toronto gave its director his raise last year, the proposal was debated at a public committee and backed by a consultant's report.

The MCM consulted no one and failed to produce a single document backing its action.

**Nov. 25** The MCM announced that aides had been named for members of the executive committee. Their salaries: \$40,000 to \$45,000 for each political assistant and a total of \$169,400 for eight associate councillors.

Again, Doré was delegating power — something he had promised to do during the election campaign. What he didn't say at the time was that the promise would cost money.

**Jan. 14** Journalists reported that Jacques Trudel, common-law husband of executive committee member Kathleen Verdon, had been named to a top planning position at city hall without a competition.

Naming friends to top jobs has come to be expected from most governments. But the MCM was supposed to be different: In opposition, it constantly accused the Drapeau administration of patronage and conflict of interest — even the appearance of conflict of interest.

Now the MCM seemed to be doing the same thing. From a Holier-than-Thou opposition, the public has come to expect a Holier-than-Thou administration.

Also on the 14th, the executive committee met at Le Grand Hotel instead of in the usual executive chamber at city hall so members "wouldn't be disturbed." Price: \$200.

It was also revealed that the city moved a bureaucrat from Quebec City to Montreal. Moving costs: \$24,500.

The expenses have given the opposition plenty of ammunition.

Claude Dupras, defeated mayoralty candidate and leader of the Civic Party, called it "an orgy of spending."

## Democracy

Auf der Maur, taking a shot at the party's leftist tilt, put it differently: "When they said they were going to redistribute wealth in this city, I

thought they meant something else."

In recent weeks, the MCM has instituted dramatic changes to break away from Drapeau's authoritarian rule. Yet even these reforms are being criticized for failing to live up to expectations.

**Jan. 26** Fainstat rose in council to announce that "finally, democracy can live at Montreal city hall." The MCM implemented one of its most pivotal policies — five public committees were formed.

Committees were supposed to be the MCM's way of letting ordinary Montrealers get involved in decisions long left to politicians — Montreal's method of catching up with other cities in North America.

In Toronto, often held up as a model of democracy for the MCM, nothing is presented to city council before a committee — and citizens — get a stab at it first.

But Montreal's committees won't be like that. They were mandated to develop policy — not screen council

items. Nothing binds the committees to let citizens speak about issues like routine zoning changes, the bread-and-butter of public committees in other cities.

"Montreal will still be a long way from providing residents the kind of access to open government that other Canadian cities provide," said Toronto alderman Dale Martin.

"If the government is going to be open and expect the public to take it seriously, it's vital that every decision that council makes get public comment first," he said. "The only way to do that is through open, public committees."

Fainstat defended Montreal's committees. He said they can't be as extensive as Toronto's because Montreal has a parliamentary system of government. Power is vested in the executive committee and city council.

Montreal's system was devised under Drapeau — and the MCM has no intention of changing it.

Fainstat said city hall's executive committee — roughly the equivalent of a cabinet — will remain responsible for scrutinizing matters before they reach council.

"We're not setting up another inter-rim level of decision-making," Fainstat said. "We're not trying to slow things down."

Again, the MCM may fall prey to its own promises. The party did act on its pledge to give Montrealers committees. But after hearing that Montreal was supposed to become like other cities, some Montrealers — MCM councillors included — feel shortchanged.

"I hoped the committees would be more far-reaching," says Sam Boskey, MCM councillor for Décarie. "This proposal doesn't really dilute power from the executive committee."

The committees aren't the only contentious point within the MCM. The party caucus has spawned an in-house Rat Pack — MCM councillors who have been grilling their administration in council as vigorously as they once grilled the ruling Civic Party.

The Rat Pack is the most vocal part of a group of MCM councillors who feel left out of decision-making by Doré and his entourage, and worry the party will stray from its social democratic roots, party insiders say.

"We have to guarantee the orthodoxy of the MCM — make sure it goes in the direction it always advocated," said Pierre-Yves Melançon, MCM councillor for Mont Royal who has been viewed as a Rat Packer.

"All governments in power have a tendency to moderate or slow down the reforms they proposed," he said. "I'm asking questions to make sure the party goes the way it said it would before the election."

**Feb. 4** Doré addresses the MCM's general council to "clarify certain rumors" about spending and appointments in his entourage. The normally combative mayor is on the defensive.

Doré says the size of city hall's executive offices has not grown — it has shrunk. He goes on at length to outline his party's accomplishments, citing everything from better snow removal to more funding for arts

groups. (Doré refused a request for an interview to discuss his party's first 90 days in power, saying it is only fair to judge his administration 90 days after it was sworn in. The swearing in was Nov. 20.)

Both Doré and Fainstat said reforms to date are only the beginning. Doré said a citizen's welcome bureau will soon be set up at city hall. Guards will be supplemented by hosts and hostesses and sub-committees will be set up, Fainstat said. "We're going to make major changes. Everything takes time."

But many people — members of the MCM included — are wondering when the long-awaited changes will come and how far they will go.

"We are moving at cruising speed," said Melançon, "but for me just isn't fast enough."



Gazette file photo

Door is officially open at MCM city hall, as council chairman André Berthelet shows.

## Le comité exécutif propose les conseillers de son choix à la présidence des commissions permanentes

■ Le comité exécutif de Montréal rendait publics hier les noms des conseillers appelés à présider les commissions permanentes du conseil municipal.

Le conseil devra d'ailleurs approuver ces recommandations à son assemblée de lundi prochain.

Le conseiller André Lavallée, qui a été actif dans la mise en valeur des terrains des usines Angus, est proposé comme président de la commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics. Nick Auf der Maur en serait vice-président, comme il l'avait demandé.

M. Pierre Yves Melançon, conseiller du district de Mont-Royal depuis 1982, présiderait la commission de l'administration et des finances. Michel Lemay, nouvel

élu dans Rosemont, en serait vice-président.

C'est Abe Limonchik qui présiderait la commission du développement économique tandis que l'économiste Diane Martin en serait vice-présidente.

Martine Blanc, qui assume déjà la fonction de maire suppléant, dirigerait les travaux de la commission du développement culturel. Le vice-président en serait Sam Boskey.

Enfin, la commission du développement communautaire serait présidée par Joseph Biello qui en partagerait la responsabilité avec Sharon Leslie.

Le mandat des commissions devra également être approuvé par le conseil municipal. Tous les conseillers peuvent siéger à titre de membres à la commission de leur choix, mais chacune doit compter au moins sept membres.

Les présidents et vice-présidents de commissions recevront éventuellement une rémunération additionnelle. Mais pour le faire on doit auparavant amender la charte de Montréal.

# Nominations au conseil municipal

*Michel Venne*

Le conseil municipal de Montréal nommera, lundi prochain, les membres des cinq commissions consultatives qu'il a formées lors de son assemblée du 26 janvier. Composées chacune de sept conseillers municipaux, ces commissions auront pour mandat de donner des avis au Conseil et de recueillir le point de vue de la population sur les sujets de leur compétence.

Le comité exécutif de la Ville a fait connaître hier le nom des personnes qu'il recommanderait de nommer à la présidence et à la vice-présidence de chacune de ces commissions.

Il propose MM. André Lavallée (conseiller dans Bourdonnière) et Nick Auf Der Maur (Peter McGill) comme président et vice-président de la commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics. Nick Auf Der Maur, conseiller indépendant, ancien membre du RCM, élu pour la première fois en 1974, avait déjà fait savoir qu'il désirait occuper la vice-présidence de cette commission, lui qui représente les citoyens du centre-ville. Il est le seul conseiller de l'opposition à figurer dans la liste des recommandations.

A la commission de l'adminis-



**Martine Blanc**

tration et des finances, le comité exécutif suggère la nomination de MM Pierre-Yves Melançon (Mont-Royal) et Michel Lemay (Rosemont), respectivement comme président et vice-président.

Abe Limonchik (Côte des-



**Nick Auf Der Maur**

Neiges) et Diane Martin (Louis-Hébert) sont proposés pour occuper les mêmes postes à la commission du développement économique.

Le comité exécutif recommande de faire de Mme Martine Blanc (Crémazie) et de M. Sam Bos-

PHOTOS LE MATIN

key (Décarie) les présidente et vice-président de la commission du développement culturel.

Enfin, Joseph Biello (Villeray) et Sharon Leslie (Loyola), se verraient confier les mêmes responsabilités à la commission du développement communautaire.

Rejoint au téléphone hier, M. Germain Prigent, seul rescapé du Parti civique au conseil, a réitéré son intention d'être membre de la commission du développement communautaire sans y assumer de responsabilités particulières. «Je n'ai pas vraiment le temps, a-t-il expliqué. J'ai mon commerce à St-Henri, je veux m'occuper de mes électeurs, et le fait que je sois le seul représentant du Parti civique au Conseil me donne déjà beaucoup de travail.» Le maire Jean Doré avait communiqué avec M. Prigent lundi pour connaître ses intentions. Ce dernier aurait été libre de choisir le poste qu'il désirait sur la commission de son choix. M. Prigent a préféré refuser.

Cette recommandation a été appuyée à l'unanimité par le caucus des 55 conseillers du RCM qui s'était réuni lundi soir. Il faut donc présumer qu'elle ne donnera lieu à aucun débat lundi prochain. L'opposition n'occupe que trois sièges au Conseil.

# Opposition members to sit on city hall committees

By LEWIS HARRIS  
of The Gazette

Opposition councillor Nick Auf der Maur has been named to a key position on one of five new public committees which are expected to create a more open administration at Montreal city hall.

Auf der Maur, the independent councillor who represents downtown Peter McGill district, has been asked to serve as vice-chairman of the planning, housing and public works committee, officials of the ruling Montreal Citizens' Movement (MCM) said yesterday.

Auf der Maur is one of 10 city councillors asked to serve as either a chairman or a vice-chairman on the

standing committees.

Two other opposition councillors — Germain Prigent of the Civic Party and Sofoklis Rasoulis of the fledgling Democratic Alliance — and all other members of city council will be asked to sit on the various committees as simple members, city officials said.

City council, where the MCM holds 55 of 58 seats, is expected to approve the nominations at a meeting Monday. The appointments were drawn up by the city's executive committee and approved Monday at an MCM caucus meeting.

City officials said Prigent was originally offered the post accepted by Auf der Maur because Prigent is leader of the city hall opposition.

Prigent said he turned down the offer because he is too busy.

Auf der Maur said he is looking forward to his new responsibilities.

"I'm quite pleased, since it shows that these are committees of council and not committees of the MCM caucus," Auf der Maur said.

"I'm anxious to help make these committees into useful tools for opening up the decision-making process at city hall."

Auf der Maur will serve under committee chairman André Lavallée, an MCM councillor active in housing issues.

The other committee heads are:

● Joseph Biello, who will head the community development committee. Vice-chairman will be N.D.G.

councillor Sharon Leslie.

● Pierre-Yves Melançon, who will head the administration and finance committee. Vice-chairman will be Michel Lemay.

● Abe Limonchik, who will head the economic development committee. Vice-chairman will be Diane Martin.

● Martine Blanc, who will head the cultural development committee. Sam Boskey will be vice-chairman.

Council passed a bylaw last month setting up the committees as a first step toward opening up the city's administration.

The only committee operating under the former Civic Party administration was the toponymy committee, responsible for naming streets,

parks and city buildings.

That committee will continue to meet in private.

No meetings have been scheduled yet for the new committees. And for now, committee members will not be paid.

Salaries might be paid to committee chairmen and vice-chairmen, but only if Quebec amends the city's charter to make the committees obligatory.

The committees so far have been given only a vague mandate to develop policy.

**Michael Farber  
is on vacation**

# New city panel will protect historic, cultural sites

By LEWIS HARRIS  
of The Gazette

The city will soon have a special committee responsible for protecting cultural and historical sites.

A bylaw calling for creation of the committee will be one of several items on the agenda when city council meets at 7 p.m. Monday.

The bylaw, which Montreal Citizens' Movement councillors expect will pass easily, would allow the city to set up a seven-member consultative committee that would study and classify buildings according to their

historical and cultural value.

"The new committee should give us a lot more clout when it comes to protecting buildings," Sam Boskey, an MCM councillor who has helped set up the committee, said in a telephone interview.

He said the new committee will have the power to freeze for up to six months planned renovations while it studies the planned changes. It could levy fines against anyone refusing to provide it with pertinent information.

It also would study requests for demolition or renovations to build-

ings and make recommendations to city council.

The city executive committee is recommending to council that historian Raymonde Gauthier act as committee chairman and that she be assisted by architect Jean-Louis Lalonde.

Other committee members of the blue-ribbon committee would be architects Pierre-Richard Bisson and Julia Gersovitz; editor Cécile Grenier, lawyer Bruce McNiven and Claude Turmel, a priest.

Committee members would be paid \$200 for each meeting.

The committee would be empowered to collect information from anyone intending to renovate buildings of cultural or historical value, or "heritage sites" designated by the committee and then by the city.

Failure to provide information could lead to a fine of up to \$300 for a first violation, a fine of between \$100 and \$500 for a second violation within a year, and a fine of between \$500 and \$1,000 for subsequent violations within a year.

Boskey said the provincial government gave the city the authority to

set up such a committee more than a year ago.

Montreal has not acted in a systematic way until now on building demolitions or renovations, but handled situations as they arose.

Meanwhile, council is also expected to approve the appointment of 10 councillors selected as chairmen and vice-chairmen of the city's five new standing committees.

It is also expected to spell out which of Montreal's approximately 1,500 non-profit organizations will be exempt from paying the city's business tax.

# Mise sur pied d'un comité consultatif pour la protection des biens culturels

MARIANNE FAVREAU

■ Se prévalant de la loi sur les biens culturels, la Ville de Montréal vient de mettre sur pied un Comité consultatif qui l'avisera sur les bâtiments et sites à valeur patrimoniale à préserver. Il examinera également les demandes de démolition ou de modification des biens culturels.

Les sept membres de ce comité ont été nommés lundi soir par le conseil municipal pour un mandat d'une durée maximum de deux ans. Le comité est présidé par une historienne, Raymonde Gauthier, assistée de l'architecte Jean-Louis Lalonde. Y siègent également les architectes Pierre Richard Bisson et Julia Gersovitz, Cécile Grenier de Sauvons Montréal, l'avocat Bruce McNiven et

l'abbé Claude Turmel qui siègeait à la commission Jacques-Viger tout comme M. Lalonde.

Ce « Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels » est rattaché au secrétariat général. Il doit voir à la protection des biens culturels soit en les citant comme monuments historiques, soit en les « constituant en site du patrimoine », et ce, après la tenue d'audiences publiques prévues à la loi.

Toute demande de permis de modification ou de démolition lui est transmise. Le comité a le pouvoir de visiter les lieux et de donner son avis.

Les membres du comité sont rémunérés à raison de \$200 par séance de travail. Un chargé de recherches agira comme secrétaire (plein

temps) du comité, et une sténo-secrétaire y travaillera à mi-temps. On prévoit au comité un budget de quelque \$85 000.

Les membres ont été choisis après consultation, explique-t-on, en tenant compte de la représentativité en regard des différentes dimensions à considérer, ainsi que de la compétence et de l'expérience acquises dans le domaine de la protection des biens culturels.

Par ailleurs, le conseil municipal a interdit la démolition, pendant un an, des immeubles situés aux 3424 à 3440 rue Peel. L'ancien comité exécutif avait déjà refusé, en avril 1985, un permis de démolition pour ces immeubles d'habitation, mais la Commission d'arbitrage du patrimoine résidentiel avait renversé la

décision tout en imposant des conditions aux propriétaires.

Le ministère des Affaires culturelles qui avait eu à se pencher sur cette question (les immeubles sont situés dans une aire de protection d'un bâtiment classé, le Mount Royal Club), autorisait également la démolition.

Mais l'actuel comité exécutif de Montréal, estime que la décision du ministre aurait été différente s'il avait eu à se prononcer sur le classement ou la reconnaissance comme bien culturel des bâtiments en cause. Ils sont situés dans le « Golden Square Mile » et sont des exemples typiques de l'architecture domestique du siècle dernier.

Voilà donc un cas sur lequel le nouveau comité consultatif aura à statuer.

■ Le Comité des sans-abris mis sur pied par une résolution du conseil municipal tiendra une séance publique sur le thème « Le logement (maison de chambre, zonage et restauration) » le

19 février, à 19 h 30, au 155 est, rue Notre-Dame, local 202. Renseignements : Claudette Godley, 937-2341. La prochaine réunion aura lieu le 26 février, sur le thème « Les itinérants et itinérantes ayant aussi des difficultés en psychiatrie ».

## **Fainstat dit non à Claude Dupras**

*Michel Venne*

Le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Michael Fainstat, a rejeté la requête du chef du Parti civique, Claude Dupras, à l'effet que des membres de ce parti, non élus, puissent participer, sans droit de vote, aux commissions permanentes du conseil municipal.

Rencontré lundi à l'hôtel de ville, M. Dupras a déploré la décision de M. Fainstat «qui fut longtemps, pour le RCM, le défenseur de la participation de l'opposition dans les structures municipales».

Le chef du Parti civique a ajouté qu'à ses yeux, on se retrouve à l'hôtel de ville avec un «parti unique qui contrôle tout, y compris les commissions consultatives».

« Un gouvernement à la soviétique », dit Dupras

## L'opposition municipale ne siègera qu'à deux des cinq commissions permanentes

MICHEL C. AUGER

L'administration Doré a rejeté la requête du Parti civique visant à nommer à chacune des cinq commissions permanentes du Conseil un représentant non-votant de l'opposition officielle.

Le Parti civique avait fait cette demande la semaine dernière, affirmant qu'en toute démocratie, les représentants du tiers des Montréalais devraient avoir droit de parole au sein de chacune des cinq commissions permanentes du Conseil, au moyen d'un membre non-votant

mais qui aurait droit de parole au même titre qu'un conseiller élu.

« On nous a répondu que nous pourrions assister aux réunions des commissions, comme tous les citoyens », a affirmé le chef du Parti civique Claude Dupras.

Selon lui, rien n'empêchait l'administration municipale de donner un droit de parole « au seul autre parti politique municipal reconnu par la loi » au sein des commissions et d'avoir ainsi « un vrai débat démocratique ».

« Au lieu de cela, l'administration préfère un gouvernement à la soviétique avec un parti unique », soutient

M. Dupras.

L'administration RCM avait offert au seul conseiller élu du Parti civique et chef de l'opposition Germain Prigent d'occuper le poste de vice-président de la Commission de l'aménagement.

Celui-ci a refusé pour des raisons personnelles et siégera à la Commission du développement communautaire, alors que le conseiller indépendant Nick Auf der Maur héritera de la vice-présidence à l'aménagement qu'il avait réclamée.

Quant à l'autre conseiller indépendant de l'opposition, M. Sofoklis Rasoulis, il a tout simplement refusé

d'être membre de l'une ou l'autre des commissions.

En vertu du règlement adopté à la séance du Conseil municipal de janvier, un conseiller qui n'est pas membre d'une commission conserve toutefois le droit de participer à ses travaux sans droit de vote.

Les cinq présidences et les quatre autres vice-présidences de commissions sont toutes occupées par des conseillers du RCM. Ainsi, c'est M. André Lavallée qui présidera la Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics, secondé par M. Auf der Maur.

MM. Pierre-Yves Melançon et Michel Lemay seront respectivement président et vice-président de la Commission de l'administration et des finances alors que M. Abe Limonchik présidera celle du développement économique dont Mme Diane Martin sera la vice-présidente.

Mme Martine Blanc présidera la Commission du développement culturel avec M. Sam Boskey comme vice-président alors que M. Joseph Biello et Mme Sharon Leslie occuperont les mêmes fonctions au développement communautaire.

Enfin, le Conseil municipal a adopté la création d'un comité ad hoc de six membres présidé par Mme Diane Barbeau pour étudier les divers aspects de la zone libre d'armes nucléaires (ZLAN), décrétée par le Conseil en décembre dernier.

## 'Token' would be worthwhile

Michael Farber's March 3 column quotes Candide's maxim "Tend to one's own garden" to object to Mayor Doré's naming a street or small park after Nelson Mandela.

In Candide's time our world-garden was not threatened to be blown to bits with nuclear weapons at the touch of a button. In our time, to tend to one's garden *à la* Mr. Farber would be to stick our heads in the sand ostrich-like.

As a Montrealer I like to look beyond my picket fence occasionally. To view a street named after Nelson Mandela would not offend me; nor would it offend me to be reminded of racial intolerance and social injustice on the other side of the globe.

However "token" Mr. Doré's gesture may be, Nelson Mandela's

name reminds us how global some problems are when we consider that blacks in Montreal don't automatically get kid glove treatment from the rest of us.

We are a city of minorities who can understand why naming a small part of Montreal after Nelson Mandela is more meaningful than changing dear old Jarry park to Pope John Paul II.

MERLIE PAPADOPOULLOS  
Montreal

## Ave. Paul Rose?

Instead of naming a street after Nelson Mandela, as Mayor Doré proposes, why don't we honor our own terrorists and name a street after Paul Rose?

E.J. HUGHSON  
Greenfield Park

## 47 % des jeunes itinérants avouent avoir tenté de mettre fin à leur existence

crime qui leur rapportera quelque modeste butin, ou un séjour en prison. Au moins y seront-ils bien au chaud, et nourris trois fois par jour. Par contre, le contact de criminels endurcis les orientera vers une carrière qui, en tout état de cause, coûtera beaucoup plus cher à la société que ne le ferait l'ajout de quelques lits pour ces jeunes désespérés. Désespérés au point, souvent, de se suicider: 47 p. cent des jeunes itinérants avouent avoir tenté de mettre fin à leur misérable existence. Ceux et celles qui ont réussi leur tentative ne font malheureusement pas partie de cette statistique tirée d'une étude réalisée en septembre 1985 par le Dr Yves Lamontagne, du Centre de recherche psychiatrique de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, sans nier le problème, semble ne lui manifester qu'un intérêt mitigé. Aussi n'y a-t-il consacré que 0.0114352 p. cent de son budget 1986-87, c'est-à-dire 718200\$ sur une enveloppe globale de 6 280 557 000\$. Cette subvention a été partagée entre une quinzaine de maisons d'hébergement qui, à force de bénévolat et de renoncement, offrent quelque 100 lits aux jeunes démunis(e)s. Ce qui, tout bien compté, coûte aux contribuables 19,68\$ par jour par lit, alors que la journée de prison d'un détenu revient à plus de 90\$.

### Un modèle : la Maison Tangente

Il n'y a pas d'enseigne à la porte du 1426 de l'avenue Aird, angle Sainte-Catherine. Aucun indice ne signale l'existence d'un centre d'hébergement pour les 18-25, sinon le va-et-vient inhabituel dans ce coin populaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Fondée en 1983 par Luc et Robert, la Maison Tangente est dirigée collégialement par une équipe de six éducateurs: Robert, Daniel, Louise, Marcel, Marie-Josée et Roger. Les 168 heures de la semaine sont réparties par quarts de 12 heures, selon un horaire rotatif qui permet à chacun d'assumer différents mandats de gestion et de représentation.

Tangente offre 9 places aux jeunes sans-abri qui sollicitent une aide. Six de ces lits sont réservés aux garçons, deux aux filles, tandis que la place de dépannage accueille qui en a besoin. La durée du séjour varie de 1 à 21 jours. Durant cette période, Tangente pourvoit à tous les besoins pri-

maires du résidant: lit, literie, nourriture (3 repas, 2 collations par jour), articles de toilette, tabac, billets d'autobus, journaux. Outre l'âge, les conditions d'admissibilité se réduisent aux critères suivants:

- n'avoir ni abri ni ressources;
- être sevré physiquement (alcool et drogue);
- ne pas souffrir de déficience mentale;
- respecter les règles de la vie communautaire;
- avoir la ferme volonté d'améliorer sa condition;

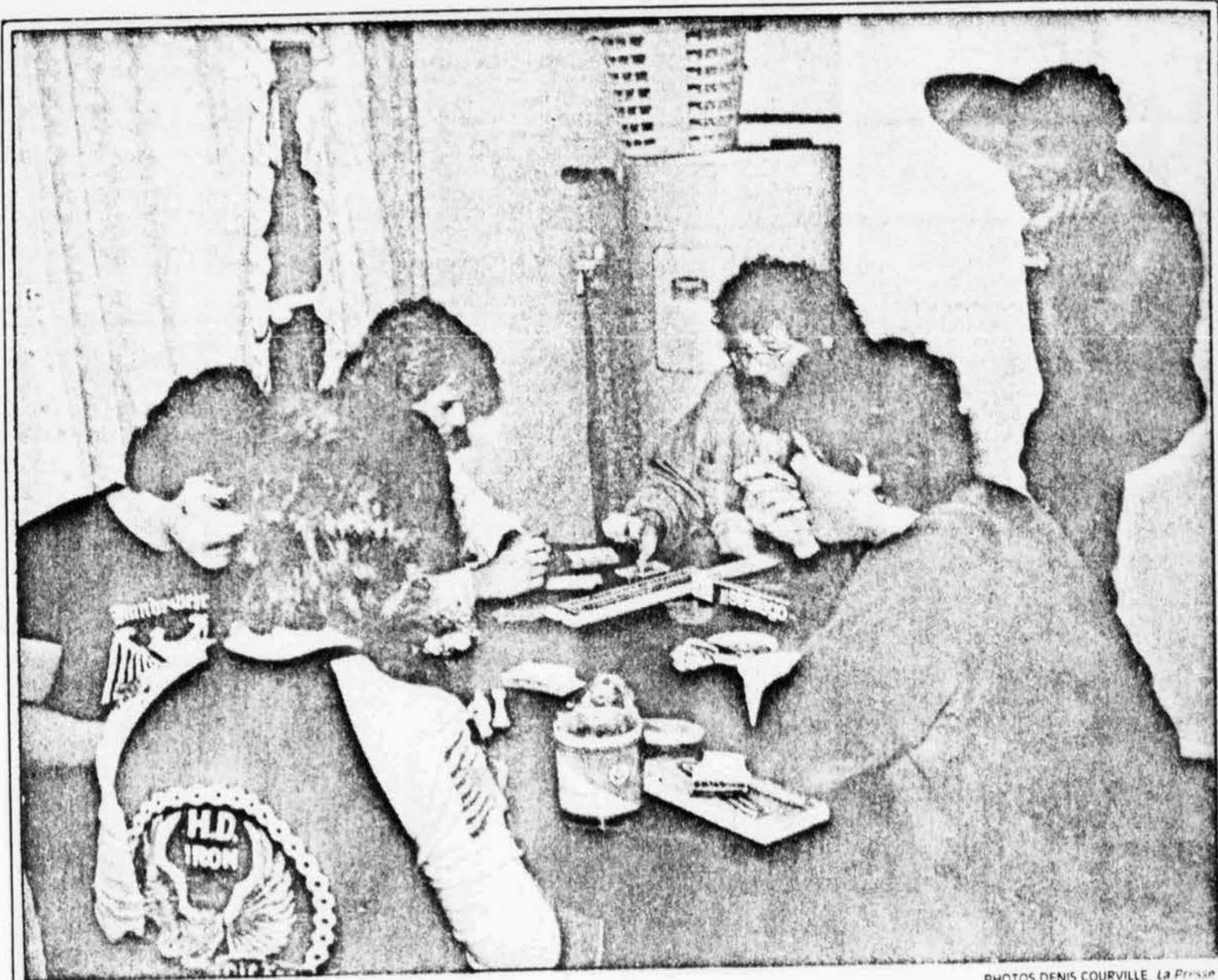
La plupart du temps, cette volonté d'émancipation de la part du résidant se manifeste par la recherche d'emploi. Il est rare qu'une semaine s'écoule sans qu'un garçon ou une fille déterminé(e) ne décroche un poste dans l'entreprise privée. Il s'agit souvent d'une rémunération minimale, mais l'assurance d'un revenu régulier et la perspective d'une augmentation représentent néanmoins un net progrès dans le cheminement de la personne vers l'autonomie. Après quelques semaines d'épargne, le résidant peut songer à louer une chambre ou un appartement, et à administrer le budget de sa nouvelle vie. Pour plusieurs, cette responsabilité constitue une première dans leur jeune existence.

L'équipe d'éducateurs et d'éducatrices de la Maison Tangente se donne pour politique:

- d'informer le résidant ou la résidente des options qui s'offrent à lui ou à elle (formation professionnelle ou académique, travail);
- de respecter son choix d'orientation et de lui en faciliter l'actualisation;
- de l'encourager dans sa démarche vers l'autonomie.

Au-delà de 300 jeunes «passent» par Tangente chaque année. Quelques-uns y reviennent pour un second séjour. Mais la plupart s'intègrent harmonieusement à la société, loin du cauchemar auquel ils ont échappé. Un tel taux de succès n'est pas exceptionnel chez les maisons d'hébergement communautaire, qui ont depuis longtemps démontré leur efficacité. En fait, elles représentent actuellement la seule alternative, si modeste soit-elle, offerte par l'État et la communauté aux jeunes sans-abri du Québec.

**DANIEL LAMOUREUX**  
est éducateur et fait partie de l'équipe de direction de Tangente.



PHOTOS DENIS COURVILLE. La Presse

Une des conditions pour être admis au refuge Tangente : avoir la ferme volonté d'améliorer sa condition.

# Tangente s'occupe des jeunes sans-abri à Montréal, mais il y en a plus de 10 000!

**DANIEL LAMOUREUX**  
*collaboration spéciale*

Le 20 décembre 1982, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la résolution 37 / 221 faisant de 1987 l'Année internationale du logement des sans-abri. Dans l'esprit de la plupart des Québécois, l'expression « sans-abri » évoque l'image d'Éthiopiens errant dans le désert, ou celle d'Asiatiques fuyant par mer ou à travers la jungle un régime de terreur. Rien à voir avec nos clochards, hobos et autres robineux. Voire.

## Portraits-types

Le jour de ses 18 ans, Pierre quitte la maison familiale en claquant la porte. Enfin libre! Plus de comptes à rendre aux parents, plus de travailleur social à rencontrer, plus d'école où s'enrayer. Dans les semaines qui suivent, il habite chez l'un ou l'autre de ses amis, fume, boit, joue, court l'aventure, voyage, se paie la vraie vie. A court d'argent, il sollicite bientôt l'aide de ses chums, qui veulent bien lui offrir un repas de temps en temps, mais sans plus. Avec un revenu inexistant, que faire?

Il remplit une demande d'aide sociale: un cheque de 171\$ lui parvient le premier jour du mois suivant. Après avoir remboursé quelques dettes pressantes, il se retrouve à nouveau sans le sou. Il cherche du travail comme plongeur, ou pompiste, ou n'importe quoi: en vain. Le nombre de ses amis diminue, comme celui de ses repas hebdomadaires. Il dort parfois sur la bouche d'aération dans le hall d'entrée d'un immeuble, ou dans le métro, ou dans un hangar à la porte mal verrouillée. Il vole quelques fruits, des saucisses, un fromage chez Steinberg. Il lui arrive même, à la nuit tombée, de fouiller les poubelles des restaurants, et de se régaler d'un restant de pizza ou de steak trop gras.

Au fil des jours, Pierre rencontre plusieurs jeunes aux prises avec la même misère et le même désespoir. À travers leurs propos souvent chargés d'amertume, il comprend que cinq voies se présentent à lui:

- continuer à vivoter au jour le jour, sans guère d'espoir de s'en sortir;
- frapper à la porte de la maison familiale et quémander une aide qui lui sera probablement refusée;
- imiter plusieurs jeunes de sa connaissance, qui s'adonnent à la prostitution homosexuelle;
- faire équipe avec certains copains qui pratiquent le vol dans des maisons privées et la revente de drogue;
- faire appel à un centre d'hébergement pour jeunes et, avec cette aide, tenter de recommencer sa vie, repartir à neuf sur une base honnête.

Jacques arrive de Gaspésie. Montréal! La grande ville! Retrouailles avec des parents, des voisins, des amis du Bas-du-fleuve. Chambre et pension. Recherche d'emploi: inscription aux centres de main-d'oeuvre, tournée des «contacts» référés par les amis, visites de commerces et d'usines. Chambre seulement. Demande d'aide sociale, emprunt aux amis de plus en plus distants, téléphones en Gaspésie.

Après quelques semaines dans cette grande ville étrangère et froide, le rêve de Jacques s'effrite: pas de travail à 10\$/l'heure, pas de sortie au cinéma, au cabaret, au restaurant, pas même d'appartement meublé. Loin de chez lui, misérable, délaissé par des amis trop souvent sollicités, il envisage le retour au pays. Mais ce serait là un humiliant constat d'échec, la fin du rêve de sa vie, la perspective d'un avenir modeste, voire insignifiant.

Reste le suicide. Ce fut le choix de nombreux immigrants de l'arrière-pays, à la fois trop fiers pour se résigner au Bien-être social à vie dans un village de la Côte-Nord ou de la Gaspésie, et trop imprégnés de morale chrétienne ou civile pour embrasser une carrière criminelle. Avoir 18 ou 19 ans c'est, peu importe le poids et la carrure, être fragile et vulnérable.

Un soir, alors qu'à bout de ressources, il confie son désespoir à une amie, celle-ci apporte un nouveau facteur au dilemme de Jacques: il existe à Montréal quelques maisons d'hébergement pour jeunes. On y pourvoit aux besoins primaires des résidents, qui profitent de cette période de stabilité et de sécurité pour rechercher activement et intensivement un emploi valable. Il s'agirait pour Jacques de se donner une deuxième chance, de prendre un nouveau départ à la poursuite de son rêve. La vie est trop belle, Montréal est trop riche pour qu'un être humain renonce à lui-même devant l'obstacle.

## Les jeunes sans-abri

Tous les Jacques et tous les Pierre ne choisissent pas la solution du centre d'hébergement. Certains retournent chez leurs parents, d'autres deviennent de jeunes clochards, qu'on désignera du nom d'«itinérants», et qui sont à la fois les nouveaux hobos et les futurs robineux de Montréal. Par inclination naturelle ou au hasard des rencontres, plusieurs entreront dans le cercle vicieux du crime: mauvais coups, larcins, revente de drogue, arrestation, apprentissage en prison, vols, fraude, pénitencier, trafic de stupéfiants, meurtre, etc. Au Québec, c'est là l'histoire de la plupart des cinq condamnés quotidiens au pénitencier.

Selon de récentes études, il existe à Montréal environ 10 000 jeunes «errants» comme Jacques et Pierre. Dix mille garçons et filles de 15 à 30 ans, sans adresse permanente, sans emploi réel, sans revenu décent, et sans grand espoir de s'en sortir à court terme. On les trouve la nuit chez les chums qui les abritent provisoirement, chez les homosexuels qui leur accordent quelques jours d'«amitié», chez une amie d'un soir, à la Maison du Père pour les 25 ans et plus, au Service Saint-Denis pour les 20 ans et moins, à Bordeaux en hiver, dans les parcs publics en été, dans les maisons de chambre au début du mois, chez certaines communautés religieuses parfois, dans les cellules des postes de police jamais, ni dans les presbytères, ni dans les sous-sols d'églises, ni dans les salles inoccupées des écoles. D'autres passent la nuit dans un café ouvert jusqu'à l'aube, dans la salle d'attente de l'urgence d'un hôpital, dans un abri d'autobus quand il pleut, sous le couvert des arbres du mont Royal, à la gare ou au terminus Voyageur. Partirions que s'il y avait, à Montréal,



Robert Rousse, un des intervenants de Tangente, en entrevue avec un jeune de 18 ans dans son bureau.

une étable avec un âne et un boeuf, on en trouverait là aussi, emmitoufflés bien au chaud dans la paille sèche.

Il fut une époque, à Montréal comme ailleurs, où la question des sans-abri était résolue sur le plan individuel: on accordait l'hospitalité à l'itinérant, au survenant ou au quêteux, lequel payait de retour en colportant les nouvelles. Par ailleurs, le commerçant ou l'agriculteur embauchait souvent tel étranger de passage, le temps d'une récolte, d'un chantier, d'une corvée. De familiale ou individuelle, l'intervention auprès des itinérants est aujourd'hui devenue communautaire. Ça et là surgissent des groupes de citoyens et citoyennes sensibilisés au besoin et soucieux d'y répondre adéquatement. Ces «mini-entreprises» sans but lucratif ne comptent généralement que cinq à dix employé(e)s. Elles agissent sur trois plans: aide à la recherche d'emploi, intégration à la collectivité (via installation en logement et initiation à la gestion d'un budget) et, avant tout, hébergement. D'autres services complémentaires contribuent parfois à soulager la pauvreté des itinérant(e)s: projet de redistribution de surplus alimentaires, centre de référence et d'orientation, entrepôt de vêtements recyclés, coopératives d'accessoires domestiques et de meubles usagés.

Pour peu qu'il connaisse l'existence de ces ressources, et qu'il soit déterminé à sortir du cul-de-sac où il est plongé, l'itinérant (sans handicap mental ni physique) parviendra sans doute à l'autonomie qu'il convoite. Encore faudra-t-il, toutefois, qu'il ait accès à ces ressources. Montréal compte en effet moins de 70 lits à partager entre 10 000 jeunes itinérant(e)s, quand Toronto dispose de 1,000 lits. Or, l'hébergement représente la première et nécessaire étape vers l'intégration sociale: c'est la clé du dépassement du mur quotidien «manger/dormir», au-delà duquel l'individu est enfin en mesure de songer à l'hygiène, à la santé, au travail, à la formation, à l'épargne, au logement, aux loisirs, à la famille.

Neuf maisons d'hébergement pour jeunes fonctionnent actuellement dans la région métropolitaine, et chacune refuse chaque jour au moins cinq demandes d'hébergement, faute de place. Une telle pénurie de lits réservés aux jeunes sans-abri a des conséquences dramatiques dans un climat comme le nôtre. Par grand froid, quand les bouches d'aération, les couloirs du métro, et les immeubles désaffectés ou en construction deviennent eux-mêmes insupportables, ces jeunes n'ont d'autre choix que de se prostituer ou de commettre un

## **A5 SANS-ABRI**

Trois mois après sa mise sur pied, le Comité sur les sans-abri de Montréal énonce les éléments fondamentaux d'une politique municipale visant à combattre ce fleau.

# Le Comité des sans-abri réclame l'aide des gouvernements pour les itinérants de Montréal

MARIANE FAVREAU

■ Trois mois après sa mise sur pied, le comité sur les sans-abri de Montréal recommandait hier à l'administration municipale de s'engager à fond, et aux gouvernements supérieurs de faire une contribution de \$5 millions chacun, pour donner un toit aux quelques 10 000 itinérants de la ville qui viennent d'un peu partout.

Présidé par Mme Claudette God-

ley, le comité fait notamment les recommandations suivantes:

- la rénovation, l'acquisition, la réfection ou la construction de 5 000 logements dans les cinq prochaines années;
- l'ouverture le plus tôt possible de trois centres d'hébergement de dernier recours (pour les femmes, les jeunes et les hommes);
- la mise sur pied d'un fonds de compensation pour financer le logement des sans-abri;
- l'installation d'un centre de dépannage d'urgence accessible 24 heures par jour;
- l'offre d'une aide spécifique aux propriétaires de maisons de chambres;
- le développement de logements sans but lucratif.

Le comité accepte l'estimation de 10 000 itinérants à Montréal, qu'il définit ainsi: personne sans adresse fixe ou n'ayant pas l'assurance d'un logement stable et sécuritaire pendant les 60 jours à venir; à très faibles revenus; avec des problèmes soit de santé mentale, soit d'alcoolisme ou de toxicomanie, ou de désorganisation sociale; sans groupe d'appartenance stable.

Le comité a tenu des audiences publiques et expédié deux de ses membres à Toronto qui semble un modèle à cet égard. Mme Godley assure que Montréal est 20 ans en retard. En février dernier, il ne restait que 689 maisons de chambres (environ 8 800) chambres, pas toujours convenables. De plus, 52 chambreurs et chambreuses ont perdu la vie à cause d'incendie, depuis 1980.

Aussi, le comité recommande-t-il de préserver le stock actuel, et de

l'améliorer, en modifiant des règlements municipaux. Il recommande également à la Ville d'acheter et de rénover, en collaboration avec des groupes du milieu, de petits hôtels pour en faire des logements. On vise à créer 5 000 nouvelles chambres ou studios d'ici cinq ans.

Enfin, le comité recommande la création d'un « fonds de compensation » où seraient versés les \$10 millions des gouvernements supérieurs. Il serait aussi alimenté par des montants forfaitaires versés pour chaque chambre et logement perdu; un pourcentage du coût de réalisation d'un projet nécessitant la démolition de logements; une augmentation substantielle des droits de mutation immobilière; une surtaxe sur les terrains vagues et les maisons barricadées, etc.

Outre Mme Godley, présidente du réseau d'aide aux personnes seules et

itinérantes, coordonnatrice *Chez Doris*, le comité était formé de gens très au fait de la question: Monique Picard (Accueil Bonneau), Jean-Yves Rhéault (DSC Saint-Luc), Fernand Gauthier (Centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie), John Bradley (Forum des citoyens âgés de Montréal), Pierre Legros CLSC Centre-ville).

Le conseiller John Gardiner, membre de l'exécutif chargé de l'habitation, s'est montré très satisfait du rapport, estimant qu'il est exceptionnel qu'un comité parvienne ainsi en trois mois à tracer les éléments d'une politique municipale.

Il estime les conclusions tout à fait réalistes et assure qu'elles ne resteront pas lettre morte. Déjà, un comité inter-services est au travail, a-t-il expliqué, pour y donner suite dans les plus brefs délais.

---

*Au Conseil municipal*

## **Le rapport sur les sans-abri est déposé**

(LE DEVOIR)— Pour venir en aide aux 10,000 sans-abri que compte Montréal, le comité des sans-abri recommande que la Ville acquiert, rénove ou procède à la réfection selon les normes de 5,000 unités de logement au cours des cinq prochaines années.

Dans son rapport déposé hier devant le conseil municipal, le comité recommande aussi que soient ouverts le plus tôt possible trois centres d'hébergement de dernier recours pour les femmes, les jeunes et les hommes sans-abri. Le comité propose dans le même esprit la création d'un centre de dépannage d'urgence accessible sept jours par semaine pour la population itinérante.

Le comité recommande par ailleurs de mettre sur pied un fonds de compensation pour financer le logement des sans-abri.

Le comité suggère également

que la Ville mandate la CIDEM-Habitation pour qu'elle rejoigne les 600 propriétaires de maisons de chambres en vue qu'ils réévaluent leurs normes de sécurité et de salubrité.

Pour que l'administration Doré donne suite au rapport, les auteurs suggèrent que la Ville crée un comité consultatif sur les sans-abri. Mais puisque l'administration municipale ne peut agir que dans les limites de ses pouvoirs, le comité demande que Québec et Ottawa versent une allocation spéciale de \$ 5 millions chacun pour loger les sans-abri à Montréal.

« Nous suivrons la Ville de Montréal pas à pas dans ce dossier », a dit Mme Claudette Godley, présidente du comité mis sur pied aux lendemains de l'élection du RCM, dans le cadre de l'Année internationale du logement des sans-abri proclamée par les Nations unies.

# Report calls for \$10-million aid fund for homeless

By LEWIS HARRIS  
of The Gazette

Montreal lags 20 years behind other major North American cities in its care of the homeless, the head of a special municipal committee said yesterday.

Committee chairman Claudette Godley said the provincial and federal governments should contribute equally to set up a \$10-million fund to help the estimated 10,000 homeless men and women in Montreal.

Godley, a director of the Chez

Doris shelter for homeless women, made the comments at a news conference where she made public a 64-page report prepared by a committee that began work in December.

It was the first time the city of Montreal had called upon housing experts from outside its bureaucracy to form a study group.

John Gardiner, the member of Montreal's executive committee responsible for housing, promised quick action on the report.

He said the city will announce concrete measures before May 19.

Godley said Montreal is 20 years behind most cities in terms of caring for the homeless and 15 years behind Toronto.

"In Toronto, city officials and community groups have been building up valuable experience for the last 15 years in housing the homeless. In Montreal, we've had a history of frustration and obstacles."

Godley said the previous city administration showed little interest.

The report says "a lack of sensitivity" by Montreal Urban Community police and city social workers and

their failure to act aggressively to aid homeless people "translates into contempt and refusal of shelter and other services for them by the city."

The report says the city badly needs an emergency housing shelter open all the time and it is "unthinkable that in a city of more than 1 million" one does not already exist.

Godley said it's reasonable to ask Quebec and Ottawa for \$10 million.

The fund would be administered by city councillors, civil servants and community representatives an-

swerable to council. Its principal goal would be the creation of 1,000 housing units a year.

The fund would be replenished by special city taxes levied whenever a rooming house is demolished or transformed, through taxes on abandoned buildings and other building taxes, the report proposes.

Godley said copies of the report were sent to Quebec Municipal Affairs Minister André Bourbeau and Stewart McInnes, federal minister responsible for Canada Mortgage and Housing Corp.

The report also recommends:

- That the city declare Montreal's 675 registered rooming houses historic monuments to prevent their destruction.

- That the city purchase and renovate — with financial help from neighborhood groups — small hotels which eventually would become part of a pool of low-cost housing.

- That a study be undertaken immediately of abandoned buildings, unused schools and other buildings to see whether they can be converted for housing.

# EDITORIALS

---

## Shelter the homeless

Most Montrealers did not notice it, but an estimated 10,000 of their fellow citizens had no sure place to sleep last night.

It will be the same tonight, and next week and next year, unless the city of Montreal moves ahead quickly with a broad and generous policy to care for its homeless men and women.

The Doré-Fainstat administration, fortunately, is promising quick action on a report by a special municipal committee. Action on housing, hostels and other services can not come too soon. Years of neglect have left Montreal far behind other cities in sheltering the homeless.

Most of the committee's recommendations are sensible:

Provision of 5,000 city housing units for itinerants over the next five years;

Construction of emergency shelters for women, youth and men;

Creation of an emergency relief and referral centre open at all times.

The report notes a drastic decline in rooming houses in the city centre, from about 15,000 rooms ten years ago to about 9,000 now. It suggests the city prevent further destruction of such rooming houses by declaring them part of the architec-

tural heritage. That is a farcical idea. But there is no doubt the scarcity of clean, safe and low-cost rooms has pushed up the number of homeless people.

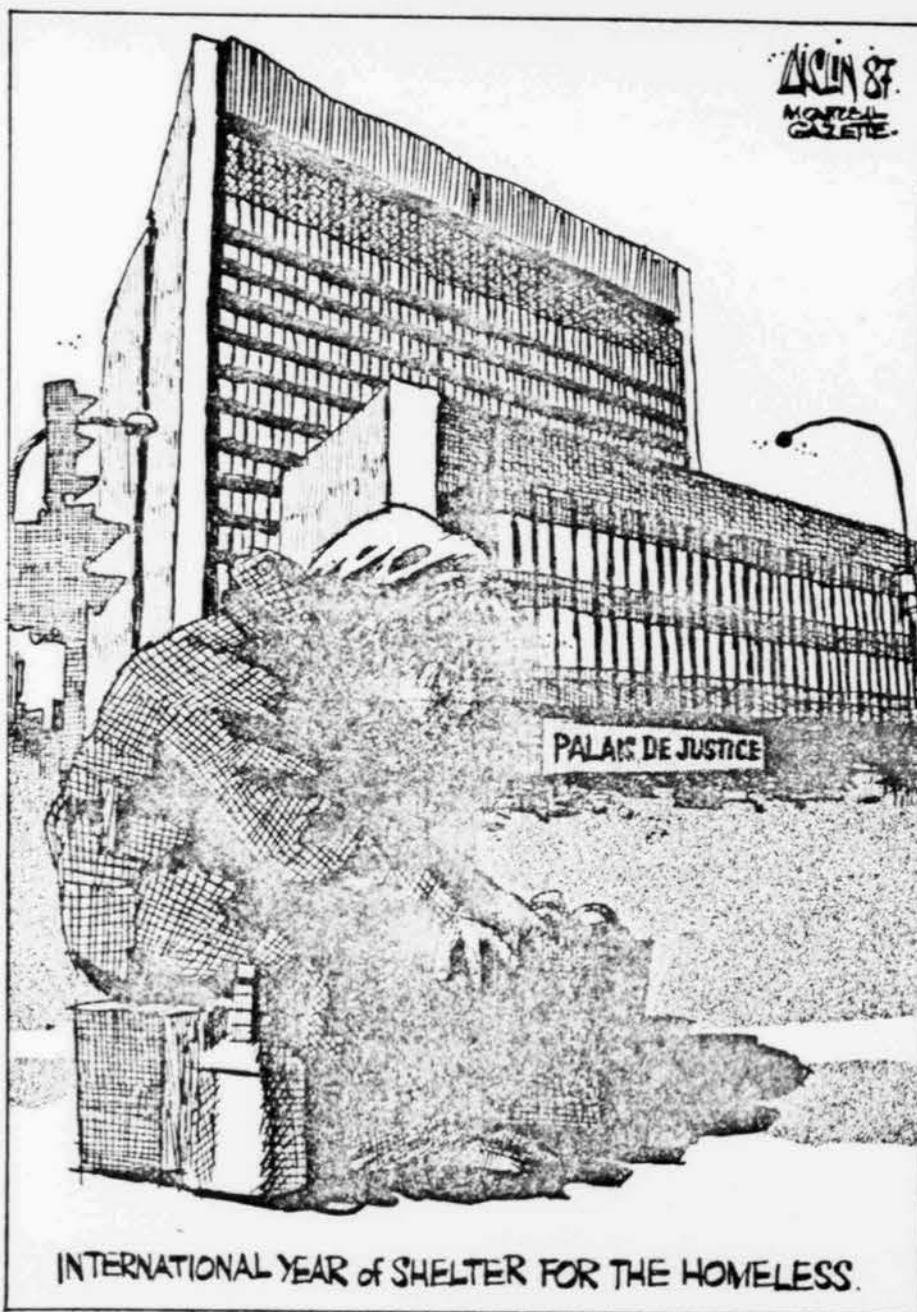
These people are not just homeless. They are also jobless, poor, and sick. They have trouble getting welfare, health care, or job training in a society geared to serving people with fixed addresses.

Many of the homeless are abusers of alcohol and drugs. One-third have been hospitalized for psychiatric treatment. Some simply can not afford decent housing on a Quebec welfare payment of \$170 a month for a single person under 30.

Community and church groups — The Salvation Army, la Maison du Père, the Old Brewery Mission, Chez Doris, and many others — serve the homeless with devotion. But there are only 750 such beds available in Montreal. Hundreds have to be turned away each night.

The committee, though it calls for \$10 million in grants from the federal and provincial governments, does not estimate the cost to the city of providing a good stock of rooming houses and shelters.

It will be expensive. But Montrealers really have no choice. They simply can not turn their backs on the homeless ones.



# Le conseil municipal amorce le régime des commissions d'étude.

Les cinq commissions tamiseront plusieurs des décisions que le conseil sera appelé à prendre

MARIANE FAUREAU

■ Les conseillers municipaux de Montréal entament avec ardeur, semble-t-il, une nouvelle étape en

participant activement aux commissions du conseil municipal. Ce dernier adoptait hier, sans aucune voix discordante, les mandats de ses cinq commissions permanentes. Elles disposent d'un bud-

get de \$338 800 pour leur fonctionnement ( frais de déplacement, secrétariat, chargés d'analyse, publicité, etc. ).

Les conseillers ne seront rémunérés en surplus, pour leur parti-

icipation aux travaux de leur commission, que si Québec amende la charte de Montréal pour le permettre. Chaque conseiller siège à une commission qui compte une dizaine de membres.

Si l'on en croit les objectifs ambitieux que chacune s'est données, il y a peu de sujets, ou même de politiques, qui seront décidés au conseil, désormais, sans avoir été d'abord étudiés, planifiés, tamisés par l'une ou l'autre des commissions.

Elles tiendront leurs séances d'étude en public, et auront également recours aux consultations publiques. Dans certains cas, ces consultations se limiteront aux « intervenants concernés ».

La *commission du développement culturel* préside à l'examen des orientations municipales dans ce domaine et tendra à « accroître la dimension culturelle et artistique des activités municipales ». Les sujets qu'elle entend examiner prioritairement sont les activités culturelles dans les quartiers et le rôle des Maisons de la

culture; les composantes ethniques d'une politique culturelle; le tourisme culturel. Martine Blanc et Sam Boskey en sont présidente et vice-président.

Il peut arriver, de dire Mme Blanc, que les recommandations débordent le territoire de Montréal et s'adressent aussi à d'autres instances.

La *commission de l'aménagement, de l'habitation, et des travaux publics* entend tenir des consultations publiques, dès la mi-mai, sur la conversion des logements locatifs en condos. Puis, plus tard, sur la politique globale d'habitation et sur le plan d'urbanisme du centre-ville.

Elle tiendra des séances publiques de travail sur des objectifs du plan de développement du Sud-ouest, le financement de nouvelles infrastructures, l'agrandissement du Musée des Beaux-Arts. Enfin, elle met sur pied un comité de travail sur la sécurité des piétons, annonce son président André Lavallée. Nick Aufder Maur en est vice-président.

La *commission de l'administration et des finances*, présidée par Pierre-Yves Melançon, se penche d'abord sur d'éventuels amendements à la loi de la fiscalité : taux variable de taxe, plafonnement et étalement du compte. Elle analysera la pertinence des nombreux permis municipaux et leur tarification. Enfin, elle amorcera l'analyse globale des sources de revenus de la Ville.

C'est également cette commission qui se penchera sur l'administration municipale et qui posera les premiers jalons pour l'implantation des maisons de quartiers : faire le suivi de la réforme administrative, modalités

d'implantation des bureaux régionaux, consultation publique sur la déconcentration des services, politiques salariales, fichier des fournisseurs, etc.

La *commission du développement économique* veut consulter la population sur trois questions jugées prioritaires : les espaces et terrains industriels à Montréal, l'économie locale et la revitalisation des quartiers anciens, le développement du tourisme. L'avenir de la carrière Miron sera au programme, de dire son président, M. Abe Limonchik. Il est secondé par Diane Martin.

La commission se penchera sur l'économie locale en consultant les « intervenants » des trois zones fortement touchées par le vieillissement de la population et des structures économiques : Sud-ouest, Centre-sud et Hochelaga-Maisonneuve.

La *commission du développement communautaire*, que préside Joseph Biello, secondé par Sharon Leslie, s'attaquera d'abord au « développement de politiques des loisirs » au moyen de consultations publiques : concertation entre les organismes de loisirs, reconnaissance et soutien technique aux organisations locales, soutien financier, place du bénévolat.

Elle tiendra des assemblées publiques sur le recyclage des déchets domestiques, des consultations publiques sur la fluoration de l'eau et sur la prévention des incendies. Si cette commission prévoit tenir environ neuf assemblées publiques d'ici la fin de l'année, d'autres en tiendront peut-être moins. Toutes les activités des commissions seront annoncées publiquement.

# City's listening: Council committees meet next week

By INGRID PERITZ  
of The Gazette

Montrealers will get a chance to air their views on everything from garbage and taxes to fluoridation and free trade when city council's five standing committees begin sitting next month.

The committees' agendas, adopted by council yesterday, offer a gamut of topics for public debate.

The committees are the long-awaited forum promised by the Montreal Citizens' Movement (MCM) administration to let citizens take part in municipal affairs.

Some topics are technical and may be boring to most people; others seem to overlap with issues already being handled internally.

Other issues are noteworthy be-

cause of their absence: There is no committee charged with studying a no-smoking bylaw for the city this year, for example.

But several committee heads said yesterday they hope for good turn-outs to their meetings, to be held at city hall and in neighborhoods.

"We want to try to open the doors to city council and bring citizens forward," said MCM councillor Sam Boskey, vice-chairman of the culture committee. "This is the whole reason behind the committee process."

Some people have expressed doubts about the committees because they don't go as far as in other cities. In Toronto, for example, every piece of legislation is scrutinized by a committee before it goes to council for debate.

Montreal's committees are re-

sponsible for setting policy. If a controversial issue comes up that's not on the committees' agenda, it can be added at the request of a citizen or council.

Following is a partial list of topics to be handled by the committees, made up of city councillors.

• **Planning, housing and public works**, headed by André Lavallée, will hold public hearings on downtown's master plan, on the conversion of apartments to condominiums and on general housing policy. It will also look at pedestrian safety.

• **Economic development**, headed by Abe Limonchik, will look at the impact of free trade on Montreal, on the renewal of aging neighborhoods and the future of the Miron quarry and the site abutting Blue Bonnets raceway.

• **Administration and finance**, headed by Pierre-Yves Melançon, will study ways of reducing high property taxes, review the city's host of permits, and look at city spending controls, its contract-awarding system, and equal-opportunity policies.

• **Community development**, headed by Joseph Biello, will hold public hearings on fluoridating Montreal's water, recycling garbage, fire prevention and Montreal's recreation policy.

• **Cultural development**, headed by Martine Blanc, will hold hearings on cultural activities in neighborhoods and participation of ethnic groups in culture. It also will look at culture and tourism in Montreal.

The first meeting — administration and finance — is set for May 4.



**SAM BOSKEY**  
Bringing citizens forward



**ABE LIMONCHIK**  
Studies free trade



### ***Téléthon pour les sans-abri?***

■ Nous avons toutes sortes de téléthons: pour la paralysie cérébrale, les alcooliques et ainsi de suite. Comme c'est l'Année internationale des sans-abri, pourquoi ne pas organiser un téléthon pour eux? Ils sont plusieurs à coucher dehors ou à vivre dans des conditions presque misérables. Je suis une grand-mère qui pense aux jeunes démunis.

**Rita PRÉVOST-HAMELIN**  
Longueuil

## Deux policiers lancent un 45 tours afin d'aider les sans-abri de Montréal

SUZANNE COLPRON

■ L'un compose, l'autre pas. Les deux sont policiers à l'emploi de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et lanceront d'ici à quelques jours un 45 tours pour souligner l'année internationale des sans-abri.

L'idée a germé dans la tête du policier Jacques Blondin, 51 ans, membre et instructeur de la cavalerie du service de la police de la CUM. Depuis janvier, M. Blondin concocte en effet un projet dans le but d'aider les milliers d'itinérants qui errent dans les rues de Montréal.

Et ce projet est la réalisation d'un 45 tours, dont la sortie est prévue pour le début de mai. Il est intitulé *Il faut qu'on aime*. Les paroles et la musique sont de l'agent Robert Laurin du poste 54, également auteur-compositeur.

« Les pauvres sont mes amis. Ça fait trente ans que je suis policier et je n'ai jamais cessé de les protéger », a dit M. Blondin, au cours d'une entrevue.

« Depuis quelques années, je vais à l'Accueil Bonneau une ou deux fois par semaine. J'aide à servir la soupe le midi et à organiser des parties de bingo. Et c'est un de ces midis que j'ai eu l'idée de faire une chanson pour souligner le 110<sup>e</sup> anniversaire de l'Accueil.

« J'ai ensuite pensé faire de cette chanson, celle de tous les itinérants de Montréal à cause de l'année internationale des sans-abri », a précisé M. Blondin.

Le policier, en plus de faire son travail, poursuit des études pour devenir diacre. Un diacre est un serviteur qui représente le Christ et qui incite les autres à servir Dieu, a-t-il expliqué. Mais contrairement aux prêtres qui doivent faire le voeu de chasteté, un diacre peut être marié et avoir des enfants. La formation consiste en un cours de trois ans de niveau collégial, en pastorale, et d'un stage d'un an.

« Les diacres ont toujours existé. Mais ce n'est que depuis les dix dernières années que la pratique du diaconat est revenue », a souligné le policier Blondin.

Pour ce qui est de son projet de 45 tours, M. Blondin a fait appel à son confrère Robert Laurin pour écrire les paroles et la musique, « parce qu'il fait ça mieux que moi », a-t-il confié en riant.

Le policier Laurin n'en est pas à ses premières rimes... Il a en effet composé au-delà de 200 chansons dont la très populaire ballade *Quand on est en amour*, interprétée par Patrick Norman.

Il était hors de question toutefois de demander à Norman d'interpréter *Il faut qu'on aime*, parce qu'il se trouve en tournée et qu'il trame mille et une chose à la fois, a expliqué l'agent Laurin. C'est pourquoi les deux policiers ont songé à André Lejeune, ex-animateur de l'émission *la Soirée canadienne*, télédiffusée dans les années soixante.

« Je lui ai donné un coup de fil pour lui demander de collaborer à la réalisation du 45 tours. Lejeune a aussitôt dit oui. Son enthousiasme m'a plu. C'est ce qui m'a permis de prendre goût au projet », a raconté M. Laurin.

Les deux policiers espèrent que les ventes du 45 tours rapporteront plus de \$ 50 000. L'argent recueilli permettra de venir en aide à des organismes de bienfaisance tels, l'Accueil Bonneau, la Maison du père et le centre Saint-Vincent de Paul. Il sera administré par un comité mis sur pied et présidé par M. Blondin.

« J'aimerais aussi acheter une maison pouvant abriter les itinérants qui n'ont nulle place où aller la nuit, a confié le policier Blondin. Mais on verra. Tout dépend du succès du 45 tours. »

Une version anglaise d'*Il faut qu'on aime* pourrait aussi faire son apparition chez les disquaires si le public accueille favorablement la version originale, a laissé entendre M. Laurin.



L'agent Robert Laurin



Jacques Blondin, membre de la cavalerie du service de la police de la CUM : « Les pauvres sont mes amis. Ça fait trente ans que je les protège. »

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

*Le dossier noir, un manifeste sur la situation des sans-abri, à Montréal.* Tel est le titre de la conférence que prononcera **François Sallant** aujourd'hui, à 18 h, au pavillon du 5620, avenue Darlington, sur le campus de l'Université de Montréal. /



Ville de Montréal

## **AVIS**

### **COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL**

La Commission de l'administration et des finances tiendra une assemblée publique, le lundi, 4 mai 1987, à 19h30, dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville, au 275, rue Notre-Dame Est, 1er étage.

Le thème à l'ordre du jour sera:

## **la fiscalité**

La Commission entendra les invités suivants:

- La direction du service de l'évaluation de la C.U.M.
- Groupe de travail (Ville de Montréal)

Une période de questions est prévue au début de l'assemblée. Les intervenants qui désirent poser des questions doivent s'inscrire entre 19h15 et 19h30.

Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à:

**Claude Pepin, coordonnateur**

**872-3770.**

Hôtel de Ville,  
Montréal, le 24 avril 1987

Maurice Brunet,  
Greffier de la Ville

## Two citizens show up for tax session

What if they held a public consultation and nobody came?

It happened last night to the Montreal Citizens' Movement, a party elected on a pledge of encouraging public participation in municipal affairs.

It was the first public meeting of a standing committee of city council, the committee on administration and finances.

Only two members of the public showed up. They had the right to ask questions. They didn't.

The subject was skyrocketing property taxes — the most hotly debated issue in civic affairs.

But only about 20 of the 155 chairs at city hall were occupied, most of them by a dozen MCM city councillors, city officials, and four journalists.

"Participation is not something the people learn overnight," executive committee chairman Michael Fainstat said as he surveyed the virtually empty hall. "Eventually, I think it will catch on."

He blamed the dismal turnout on lack of transit, insufficient publicity, and competition from the Montreal-Philadelphia hockey playoff game.

## Conseillers du RCM en journée « pédagogique »

MARIANE FAVEREAU

■ Une dizaine de conseillers municipaux prendront demain la route d'Ottawa, à bord d'un minibus que conduira le président du conseil municipal en personne, M. André Berthelet.

Quel vent de bougeotte souffle donc sur les élus montréalais? Alors que le maire Jean Doré est en France, en compagnie du secrétaire général, Pierre Le-François, voici que les présidents et vice-présidents des cinq commissions permanentes du conseil vont s'instruire dans la province voisine.

Comme l'explique le président du conseil municipal, qui a pris l'initiative de cette visite, il s'agit d'aller « voir fonctionner des institutions démocratiques semblables aux nôtres ». M. Berthelet explique qu'on ira d'abord à l'hôtel de ville d'Ottawa, participer à l'assemblée du comité des politiques, des priorités et du budget de la Ville.

« J'y suis allé, il y a deux mois, explique M. Berthelet, et j'y ai constaté qu'on a beaucoup de choses à y apprendre. »

Dans l'après-midi, c'est au gouvernement fédéral que s'intéresseront les visiteurs qui observeront le fonctionnement des commissions permanentes de la Chambre des Communes et du Sénat. « Il s'agit pour nous d'aller prendre des idées sur le fonctionnement des commissions, sur la disposition des lieux, sur la façon dont se font les délibérations », explique M. Berthelet. Il s'est déjà rendu à Québec, dans le même but, tant à l'hôtel de ville qu'à l'Assemblée nationale. Il ira à Toronto sous peu.

Un budget de \$800 est prévu pour cette journée « pédagogique » des conseillers.



Ville de Montréal

## AVIS

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

La Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics tiendra deux assemblées publiques:

- La première, pour la région est de Montréal, le mardi 26 mai 1987, de 13 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h, à l'école de technologie supérieure, 4750, avenue Henri-Julien;
- La seconde, pour la région ouest de Montréal, le mardi 2 juin 1987, de 13 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h, au Manoir Notre-Dame de Grâce, 5319, avenue Notre-Dame-de-Grâce.

Le thème à l'ordre du jour de ces deux assemblées publiques sera:

### **LA CONVERSION DES LOGEMENTS LOCATIFS EN COPROPRIÉTÉ**

La Commission recevra les représentations des organismes, groupes et individus intéressés sur le sujet.

Une période de questions est prévue au début de l'assemblée. Les intervenants qui désirent poser des questions doivent s'inscrire 15 minutes avant le début de chaque assemblée.

*Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à Claude Pepin, coordonnateur, au 872-3770.*

Hôtel de Ville,  
Montréal, le 7 mai 1987

**Maurice Brunet**  
Greffier de la Ville.



Ville de Montréal

## **AVIS**

**COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL**

La Commission du développement communautaire tiendra une assemblée publique le jeudi 28 mai 1987, à 19 h, dans le hall du 1<sup>er</sup> étage au Complexe sportif Claude-Robillard, 1000, avenue Émile-Journault.

Le thème à l'ordre du jour sera:

### **DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES DE LOISIRS**

La Commission recevra les représentations des organismes, groupes et individus intéressés sur le sujet.

Une période de questions est prévue au début de l'assemblée. Les intervenants qui désirent poser des questions doivent s'inscrire entre 18 h 45 et 19 h.

Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à Claude Pépin, coordonnateur, au 872-3770.

Hôtel de ville,  
Montréal, le 12 mai 1987

**Maurice Brunet**  
*Greffier de la ville.*



Ville de Montréal

## NOTICE

STANDING COMMITTEES OF THE COUNCIL

The community development Committee will hold a public meeting on Thursday, May 28, 1987, at 19h00 in the Hall on the 1st floor of the Claude Robillard Sports Complex, 1000 Emile Journault Avenue.

The subject to be discussed will be:

### **DEVELOPMENT OF LEISURE ACTIVITY POLICIES**

The Commission will receive representations from organizations, groups and individuals interested in the subject.

A question period has been planned for the beginning of the meeting. Those who wish to ask questions must register between 18h45 and 19h00.

***For further information please contact  
Claude Pepin, coordinator, 872-3770.***

City Hall  
Montréal, May 12, 1987

**Maurice Brunet**  
*Greffier de la Ville*



Ville de Montréal

## NOTICE

### STANDING COMMITTEES OF THE COUNCIL

The planning, housing and public works Committee will hold a public meeting on June 10, 1987, from 13h30 to 16h30 at the St-Charles Library, 2333 Mullins Street (access by Charlevoix Metro).

The theme of that public meeting will be:

### **DEVELOPMENT PLAN FOR POINTE ST-CHARLES**

The Committee will receive representatives of the Service de l'habitation et du développement urbain, who will make a presentation on the development process of a master plan.

A question period will be provided at the beginning of the meeting. Persons who wish to ask questions must register 15 minutes before the meeting begins.

*For further information please call coordinator Claude Pepin at 872-3770.*

City Hall  
Montreal, May 26, 1987

**Maurice Brunet**  
*Greffier de la Ville*

## ◆ La Ville

Selon le comité la Ville n'a, actuellement, pas les instruments nécessaires pour exercer des contrôles suffisants. Le règlement 5241 sur les démolitions, par exemple, « n'a pas été conçu comme un élément d'une politique de conservation » et donne à la Ville des pouvoirs moins étendus que ceux dont jouissent toutes les autres municipalités en vertu de la Loi des cités et villes.

De même, l'amende pour la démolition d'un immeuble patrimonial n'est que de \$300, ce que les auteurs du rapport considèrent presque comme une invitation à défier la réglementation.

Le Comité propose donc d'augmenter les pouvoirs de la Ville pour permettre la préservation de l'intégrité physique des immeubles et assurer le maintien du patrimoine de logements locatifs à bon marché.

Ainsi, on amenderait la Charte de la Ville pour :

- Donner à la Ville des pouvoirs accrus en matière de démolition en lui permettant, notamment, de considérer des critères comme la qualité de la vie dans le voisinage ou l'utilisation projetée du sol dégagé.
- Contrôler les modifications aux immeubles pour qu'on ne puisse plus transformer un immeuble afin qu'il n'ait plus aucune ressemblance avec la structure d'origine.
- Permettre à la Ville d'intervenir pour faire respecter des normes d'esthétique dans l'affichage et les enseignes commerciales.
- Donner des pouvoirs à la Ville dans les cas de changements de vocation d'immeubles (de résidentiel à commercial, par exemple) ou de changements de tenure (d'immeuble locatif à une forme de co-proprieté ou de condominium).
- Permettre à la Ville de réglementer l'amortissement des droits acquis sur une période déterminée, en particulier lors de modifications au zonage.
- Donner le droit à la Ville de statuer sur la durée et l'échéancier de travaux majeurs de rénovation d'immeubles habités, pour éviter de se servir du prétexte de rénovations majeures pour évincer les locataires et transformer l'édifice en condominiums.
- Donner à la Ville le droit d'exproprier avec prise de possession préalable — c'est-à-dire avant que ne soient réglés les frais d'expropriation, ce qui peut prendre plusieurs mois — les immeubles incendiés ou inoccupés ou ceux dont le propriétaire accumule les infractions au Code du logement. Cela permettrait d'éviter, selon le comité, que l'incendie criminel devienne une façon de réaliser un gain économique important.

De plus, le Comité recommande que la Ville ait désormais le pouvoir d'exiger un versement à un fonds compensatoire lorsqu'elle accorde un permis de démolition. Ce fonds servirait à la création de logements sociaux et permettrait de compenser les pertes et de maintenir le nombre de logements.

On appliquerait le même principe à un fonds pour la préservation du patrimoine architectural, dans les cas où des immeubles ayant une valeur architecturale ne peuvent être conservés.

Le mandat et les responsabilités des divers services de la Ville devraient également être revus, affirme le comité, en particulier en ce qui a trait aux permis.

## La Ville souhaite avoir plus de pouvoirs pour protéger le patrimoine immobilier



Pour éviter que disparaissent d'autres édifices comme la maison Van Horne, démolie en 1973, le Comité sur la préservation du patrimoine immobilier Montréalais suggère de conférer à la Ville des pouvoirs plus grands de surveillance et de contrôle.

**MICHEL C. AUGER**

La Ville de Montréal devrait jouir de pouvoirs d'intervention élargis en matière d'expropriation, de contrôle des démolitions, changements de vocation et rénovations majeures d'immeubles résidentiels, commerciaux, industriels ou institutionnels.

C'est ce que recommande le Comité sur la préservation du patrimoine immobilier montréalais — créé par le conseil municipal en décembre dernier et formé de six conseillers municipaux du RCM — qui rendait public son rapport hier.

Ce rapport suggère une vingtaine de modifications à la Charte de la Ville — qui devront être acceptées par l'Assemblée nationale — qui mettraient, par exemple, aux autorités municipales d'exiger d'un propriétaire de remettre dans son état original un bâtiment démolé ou rénové sans permis.

Selon le président du comité, le

conseiller Hubert Simard, les mesures recommandées par le comité devraient être en place d'ici l'étude du budget 1989 de la Ville, à la fin de l'année prochaine.

« Nous pourrions mesurer l'efficacité des politiques de la Ville si, dans trois ans, nous avons réduit de moitié le nombre d'immeubles abandonnés », a soutenu M. Simard. Il y a présentement pas moins de 1,000 unités de logements abandonnées à Montréal.

La Ville devrait faire plus pour encourager la rénovation, estime le comité qui voudrait une révision de la fiscalité qui puisse inciter à la conservation au lieu d'inciter à la démolition, comme c'est le cas actuellement.

En particulier, le comité recommande que les hausses de taxes foncières consécutives aux rénovations d'immeubles fassent l'objet d'un étalement sur quelques années ou d'un crédit de taxes.

# L'atout du patrimoine

LA VILLE de Montréal vient d'ouvrir un débat capital avec la publication du rapport sur le patrimoine immobilier. Dans ce domaine, en effet, la métropole possède le plus grand héritage du pays : elle ne saurait laisser des promoteurs incultes le sacrifier, mais en même temps, elle ne peut y interdire un développement dont elle a grandement besoin.

Le groupe formé pour en établir les éléments portait, peu après les élections, le nom significatif de Comité de préservation du patrimoine immobilier. Le rapport qu'il vient de publier parle plutôt de « valorisation ». D'une approche défensive, on est passé à une perspective dynamique. Le changement est heureux, et les résultats, intéressants.

Pour l'ancien régime, boulevards et monuments comptaient plus que les gens, au point que la ville a perdu des milliers de bâtiments et des centaines de milliers d'habitants. Quand l'Hôtel de ville s'est réveillé, Montréal était déjà sur la pente du déclin. Le défi, pour la nouvelle administration, risquait d'être insurmontable. Elle s'y attaque en réussissant à sacrifier le moins possible du vieux patrimoine, des logements dont la population a besoin, et de la liberté des propriétaires.

À la lecture du rapport, on est frappé par l'ampleur des vues et l'effort pour intégrer des intérêts pas toujours faciles à réconcilier. Certes, une municipalité n'est pas un promoteur, et la Ville compte agir d'abord par des moyens réglementaires. Mais elle offrira des règles du

jeu claires : les promoteurs pourront d'autant mieux les respecter que cette discipline valorisera l'ensemble du milieu. Les délinquants, petits et grands déprédateurs de l'immobilier, seront mis au pas.

La Ville demandera donc bientôt à Québec des pouvoirs qui lui permettent d'intervenir avec souplesse là où il importe de faire oeuvre d'imagination ou de réconciliation, et avec fermeté là où une action plus vigoureuse — comme l'expropriation — s'impose. Il faut souhaiter ici une franche collaboration de la part des autorités gouvernementales. Le rapport parle du patrimoine montréalais comme d'un élément de la « société distincte » de chez nous ! Cela est fort opportun.

Une des caractéristiques de cette société, c'est qu'elle compte à Montréal un peuple de locataire qui est mis en péril par la rénovation résidentielle. On démolit moins qu'avant, certes, et on construit davantage, mais ce n'est plus pour la même classe sociale. Les hausses de loyer sont en train de chasser une partie de la population et d'en réduire une autre à la misère. Montréal va donc devoir investir davantage dans l'habitation à coût modéré.

Pour gérer la réconciliation du passé avec l'avenir, on propose des structures bureaucratiques qu'on veut souples mais non arbitraires. Mais — et c'est là une faille majeure — les transactions se feraient essentiellement à l'Hôtel de ville, sous l'égide de technocrates, et avec la bénédiction de conseillers municipaux.

Pourtant, le Rassemblement des citoyens et citoyennes, il n'y a pas si longtemps, osait parler de *conseils de quartier* qui auraient eu un rôle à jouer dans la préservation et le redéveloppement du milieu, avec le concours de fonctionnaires convertis en conseillers techniques. Dans le rapport, ce sont les citoyens qui sont plutôt réduits à un rôle de bénévoles au service de l'administration !

Les auteurs recommandent que leur document soit distribué gratuitement au peuple, mais ils l'ont rédigé dans une langue inaccessible à la majorité, autre illustration de la tentation de « détournement » technocratique qui guette l'équipe élue sous la bannière du RCM.

Ainsi, on y encourage les églises à vendre aux promoteurs les « droits aériens » de construction sur leur terrain, mais on oublie de les inviter à s'engager dans des projets de logements populaires et de développement communautaire.

Au lieu de miser principalement sur des procédures qui resteront toujours complexes et hermétiques au commun des mortels, le RCM ne devrait-il pas compter davantage sur le dynamisme des groupes locaux, des milieux de jeunes, et des simples citoyens ?

Il presse d'élargir la participation des Montréalais à la valorisation du patrimoine de leur ville. Autrement, tout cela risque de finir dans une pratique de « deals » immobiliers, sinon de tripatouillage, alors même que l'atout du patrimoine se prête à une vie civique plus démocratique.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

# Tough law urged on renovation, demolition

By INGRID PERITZ  
of The Gazette

Montreal would be able to expropriate more residential buildings, and owners could not obtain renovation permits unless tenants are protected, if a city committee's recommendations are followed.

The 56 recommendations, tabled yesterday, would bring Montreal up to North American standards in preventing demolitions and protecting heritage and low-cost housing, the committee said.

Councillor Hubert Simard, the committee chairman, said the

recommendations attempt to clarify and streamline the rules that govern changes to buildings.

The committee's study says that, while the city created legislation in 1978 to limit the demolition of housing, 1,367 residential buildings have been razed since then. It also notes that about 1,000 units of housing stand abandoned in the city.

If the recommended rules are adopted, the city could expropriate such properties.

The city could also expropriate if buildings violate housing code rules, or are renovated or

partly demolished without a permit.

"This is a new set of rules for civilized development in Montreal," said city councillor Arnold Bennett, a committee member.

Other recommendations include:

- Having owners produce a written agreement with their tenants before obtaining a renovation permit. Owners would also have to provide a schedule of their planned work.

"We want to make it tougher to use renovations as a pretext to throw people out of their homes," Bennett said.

- Giving the city the power to

set standards for signs outside buildings.

"They should blend into the façade and not overpower or detract from the architecture of the building," Bennett said.

- Creation of a fund into which developers would contribute if they demolish housing. Money from the fund would be used to build low-cost housing.

- Allowing owners to defer property-tax payments over an extended period if their home values rise as a result of renovations.

The committee also wants stiffer fines for demolishing without a permit, and recom-

mends more visible notices outside buildings that may be demolished or altered.

If its recommendations are accepted, the entire process for obtaining a demolition permit for housing would change.

Now, property owners whose demolition requests are rejected can appeal the decision before an arbitration commission of citizens. The commission's record has shown it approves a large majority of the demolition requests it receives.

The committee recommends abolishing the appeals commission, and changing the process to give city councillors final say.



Ville de Montréal

## **AVIS**

**COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL**

La Commission du développement économique tiendra une assemblée publique le mardi 9 juin 1987 à 19h00 dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est.

(Accès métro Champ de Mars)

Le thème à l'ordre du jour sera:

### **UN BESOIN STRATÉGIQUE D'ESPACES ET DE TERRAINS INDUSTRIELS**

La Commission entendra des membres de la direction de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM) qui feront un exposé de la situation actuelle.

Une période de questions est prévue au début de l'assemblée. Les intervenants qui désirent poser des questions doivent s'inscrire entre 19h00 et 19h30.

Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à Claude Pepin, coordonnateur, au 872-3770.

Hôtel de Ville  
Montréal, le 1er juin 1987

Maurice Brunet  
*Greffier de la Ville*

## Pour la protection du patrimoine de Montréal

MARIANE PAVREAU

■ Si le conseil municipal et l'Assemblée nationale enterinent les 52 recommandations du comité sur la protection du patrimoine immobilier de Montréal, le visage de la ville en sera change radicalement dans quelques années. Fini alors ce millier de logements barricadés, ces démolitions sauvages ou ces transformations d'immeubles au goût des vendeurs d'aluminium.

« Montréal doit avoir les moyens d'agir pour contrer des phénomènes comme l'abandon, le désinvestissement systématique ou les travaux effectués sans permis », affirme M. Hubert Simard, président du comité qui rendait public, jeudi, un rapport substantiel. Il avait été mandaté en décembre dernier.

Composé exclusivement de conseillers municipaux, ce comité recommande à l'administration de modifier ses règlements sur la protection du patrimoine résidentiel et immobilier, afin de réduire au strict minimum la démolition des bâtiments dans la ville. Il suggère aussi que Montréal demande à Québec de lui donner les pouvoirs requis.

« Dans les cas flagrants de travaux effectués sans permis, la Ville doit pouvoir exiger du propriétaire une remise en état conforme à la réglementation. Le propriétaire de l'immeuble serait tenu de payer les coûts de cette remise en état », recommande-t-on.

On demande également de créer un « fonds de compensation » auquel cotiseraient les entrepreneurs ou promoteurs quand la conservation d'un immeuble ne serait pas possible. « Les promoteurs immobiliers sont maintenant conscients que les règles du jeu ont changé et qu'ils doivent désormais compter avec la dimension patrimoniale », estime M. Simard, un urbaniste.

Dans son travail, le comité a également « cherché à compléter les pouvoirs administratifs de la Ville, pour améliorer et valoriser le patrimoine résidentiel ».

De la révision de la réglementation municipale à laquelle il s'est astreint, et des pouvoirs accrus qu'il envisage pour la municipalité, découle la nécessité d'amender la charte de Montréal. Dans plusieurs cas, les modifications ne viseraient qu'à lui donner les pouvoirs qu'ont déjà les autres municipalités, en vertu de la loi des Cités et Villes. Dans d'autres cas, il s'agirait d'adapter les pouvoirs de Montréal à sa situation propre.

Ainsi, la Ville pourrait régler l'amortissement des droits acquis sur une période donnée. Ou encore, exproprier les immeubles abandonnés ou incendiés, ou qui font l'objet de démolition ou de rénovation majeure sans permis, ou qui accumulent les infractions au Code du logement.

Montréal pourrait également obliger les propriétaires à faire des travaux, ou les faire elle-même en les leur facturant, non seulement quand la santé et la sécurité sont en jeu mais aussi quand l'intégrité physique du bâtiment doit être protégée.

De plus, les programmes de subvention devront être adaptés aux objectifs de préservation du patrimoine immobilier urbain. On souhaite que Montréal puisse statuer sur toute demande de modification d'un immeuble, d'installation d'enseigne.

## MOITIÉ MOINS D'IMMEUBLES ABANDONNÉS D'ICI DEUX ANS

(JMD) — Un programme de protection du patrimoine immobilier de la Ville de Montréal devrait réduire d'ici deux ans de moitié le nombre d'immeubles abandonnés.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le conseiller municipal Hubert Simard, responsable du comité chargé, en décembre dernier, d'élaborer une politique de valorisation du patrimoine immobilier montréalais.

Ce comité de travail, formé de six conseillers du RCM, a présenté hier son rapport qui contient 56 recommandations.

Selon M. Simard, les propositions du rapport vont donner les moyens à la ville d'agir pour contrer l'abandon, le désinvestissement systématique et les travaux effectués sans permis dans certains immeubles, ce qui entraîne, du même coup, des problèmes considérables pour les propriétaires du quartier qui voient leurs propriétés perdre de la valeur.

«Les règles du jeu vont changer à Montréal au cours des deux prochaines années. Désormais, les promoteurs immobiliers vont devoir composer avec la dimension patrimoniale», assure le responsable du comité.



Ville de Montréal

## **AVIS**

### **COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL**

La Commission de l'administration et des finances tiendra une assemblée publique le jeudi, 11 juin 1987, à 19 h, dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville, au 275, rue Notre-Dame est, 1er étage.

#### **Les sujets à l'ordre du jour sont:**

1. Réforme administrative
2. Programme d'égalité des chances dans l'emploi
3. Processus de consultation pour l'étude du budget

Une période de questions est prévue au début de l'assemblée. Les intervenants qui désirent poser des questions doivent s'inscrire entre 18 h 45 et 19 h.

## **PROCHAINE ASSEMBLÉE**

Une assemblée publique aura lieu le 18 juin prochain et portera sur l'implantation des comptoirs d'information et d'accueil.

#### **Voir vos journaux locaux à ce sujet.**

*Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à Claude Pepin, coordonnateur, au 872-3770.*

Hôtel de Ville,  
Montréal, le 4 juin 1987.

**Maurice Brunet**  
*Greffier de la Ville*

## LIBRE OPINION

GILLES SÉNÉCAL

L'auteur est géographe

# Les néo-baequistes du RCM

## *L'administration Dorée nous prépare des consultations bidons*

**L**E DÉLIRE technocratique s'exprime généralement dans une représentation heureuse du monde qui renvoie, à n'en pas douter, à un art consommé du discours. Les tenants de l'organisation planifiée possèdent, en effet, une façon particulière de convaincre tous et chacun que leur solutions, souvent complètement farfelues, sont rationnelles et réfléchies; plus encore, que leurs actions visent le bien et le bonheur des gens vers lesquels elles se dirigent.

Ce genre d'attitude me semble bien ancrée dans le discours tenu lors de l'annonce par le comité exécutif de la Ville de Montréal d'un projet de construction de condos sur un quadrilatère de l'ouest de la ville. Il semble complètement aberrant en effet d'annoncer comme une réussite la démolition de tout un pan du quartier Saint-Henri, la relocalisation forcée de 65 familles, la hausse du loyer de ces personnes dans des proportions de cent à deux cent pour cent. Et, ça prend tout de même une dose extraordinaire d'inconscience (ou de cynisme) que de présenter une telle opération comme bénéfique pour la population visée.

### *Protéger la vie de quartier*

Les maisons que l'on projette de mettre par terre sont tout simplement très belles; des vieilles façades de pierres grises, des corniches fastueuses, une généreuse fenestration. Cet héritage de l'architecture montréalaise, autrefois le joyau d'une certaine notabilité locale, cache de surcroît des logements vastes et familiaux. Les gens interrogés aux nouvelles télévisées — cela à toutes les stations — ont tous exprimé de vives inquiétudes et surtout un projet attachement à leur bout de rue, à ce qui fonde un certain paysage urbain et qui crée des liens identitaires très forts: les premiers militants du RCM appelaient tout simplement ça « la vie de quartier ».

Ce que le conseiller John Gardiner propose se résume en un seul mot: raser. Visiblement, les logements qui succéderont à ceux d'aujourd'hui ne sont pas destinés à la population résidente. Que dis-je, ces flots animés qui ont fait la qualité et la beauté de Montréal puisque le propriétaire n'aura eu, avant de tout démolir, qu'à laisser se détériorer les logements

pour les gens qui sont déjà là. Et pour que reviennent ceux qui du rent quitter des logements que trop négligés par les spéculateurs. Point à la ligne.

Il faut dénoncer par ailleurs les consultations bidons que nous prépare l'actuelle administration de la Ville. On ne demande pas aux gens ce qu'ils veulent, aucun choix véritable ne leur sera présenté, on proposera tout au plus quelques variantes possibles quant aux modalités entourant la réalisation d'un projet déjà décidé. En un mot, les citoyens touchés n'auront à se prononcer que sur les modalités de leur éviction. Encore là, on voit poindre le même scénario suivi que pour l'agrandissement du Musée des Beaux Arts: la décision est déjà prise et la consultation se limite à choisir entre les deux options retenues, entre deux maquettes très semblables. [...]

À quoi ressembleront de telles consultations? Sinon à un exercice de légitimation de la décision; le technocrate assuré du bien-fondé de sa solution la vend littéralement aux incroyables; un peu comme un commissaire du peuple soviétique croit agir au nom de l'histoire, nos citoyens-conseillers prétendent agir pour notre bien. Méfiez-vous

crates du BAEQ, au début des années soixante. De la même manière, ils ont fermé des villages, déménagé des gens dans des HLM, brisé des communautés locales; et tout ça pour le bien des gens, pour qu'ils connaissent enfin les joies de la société de consommation. Ces gens ont été consultés à satiété; sauf que l'opération ne visait pas à connaître leur point de vue mais bien de les convaincre de partir. [...]

Il est tout de même curieux que la grande réalisation du régime RCM consiste en une réforme administrative, faite à grands frais, et qui eut pour seul impact de mettre en retraite dorée plusieurs des hauts-fonctionnaires de la ville. Le premier trait commun à toutes les actions des tenants de la vision technocratique est de remanier le paysage et l'environnement humain sans tenir compte des gens sur place; tout doit être subordonné à la représentation théorique et idéalisée sortie tout droit des cartables des fonctionnaires-aménagistes; tout doit se conformer aux modèles socio-métriques. Après Saint-Octave de l'Avenir (fermé par les technocrates du BAEQ), et après Mirabel (quel autre bel exemple du délire techno-

crates du BAEQ, au début des années soixante. De la même manière, ils ont fermé des villages, déménagé des gens dans des HLM, brisé des communautés locales; et tout ça pour le bien des gens, pour qu'ils connaissent enfin les joies de la société de consommation. Ces gens ont été consultés à satiété; sauf que l'opération ne visait pas à connaître leur point de vue mais bien de les convaincre de partir. [...]

crates du BAEQ, au début des années soixante. De la même manière, ils ont fermé des villages, déménagé des gens dans des HLM, brisé des communautés locales; et tout ça pour le bien des gens, pour qu'ils connaissent enfin les joies de la société de consommation. Ces gens ont été consultés à satiété; sauf que l'opération ne visait pas à connaître leur point de vue mais bien de les convaincre de partir. [...]

crates du BAEQ, au début des années soixante. De la même manière, ils ont fermé des villages, déménagé des gens dans des HLM, brisé des communautés locales; et tout ça pour le bien des gens, pour qu'ils connaissent enfin les joies de la société de consommation. Ces gens ont été consultés à satiété; sauf que l'opération ne visait pas à connaître leur point de vue mais bien de les convaincre de partir. [...]

crates du BAEQ, au début des années soixante. De la même manière, ils ont fermé des villages, déménagé des gens dans des HLM, brisé des communautés locales; et tout ça pour le bien des gens, pour qu'ils connaissent enfin les joies de la société de consommation. Ces gens ont été consultés à satiété; sauf que l'opération ne visait pas à connaître leur point de vue mais bien de les convaincre de partir. [...]

### *Partir du bon pied*

Je termine par un petit exemple: sur la rue Saint-Denis, entre Roy et Duluth, un entrepreneur est en train de construire un immeuble massif qui s'avance sur la rue de plusieurs pieds de plus que les autres immeubles, brisant de la sorte le continuum de tout un alignement de vieilles maisons centennaires. La perspective est désolante mais irrémédiablement brisée. Ce genre d'erreur propre à l'administration Drapeau se perpétue sous le RCM. [...]

L'administration actuelle jouit encore d'un certain état de grâce propre aux nouveaux gouvernements. Si les mentalités ne chan-

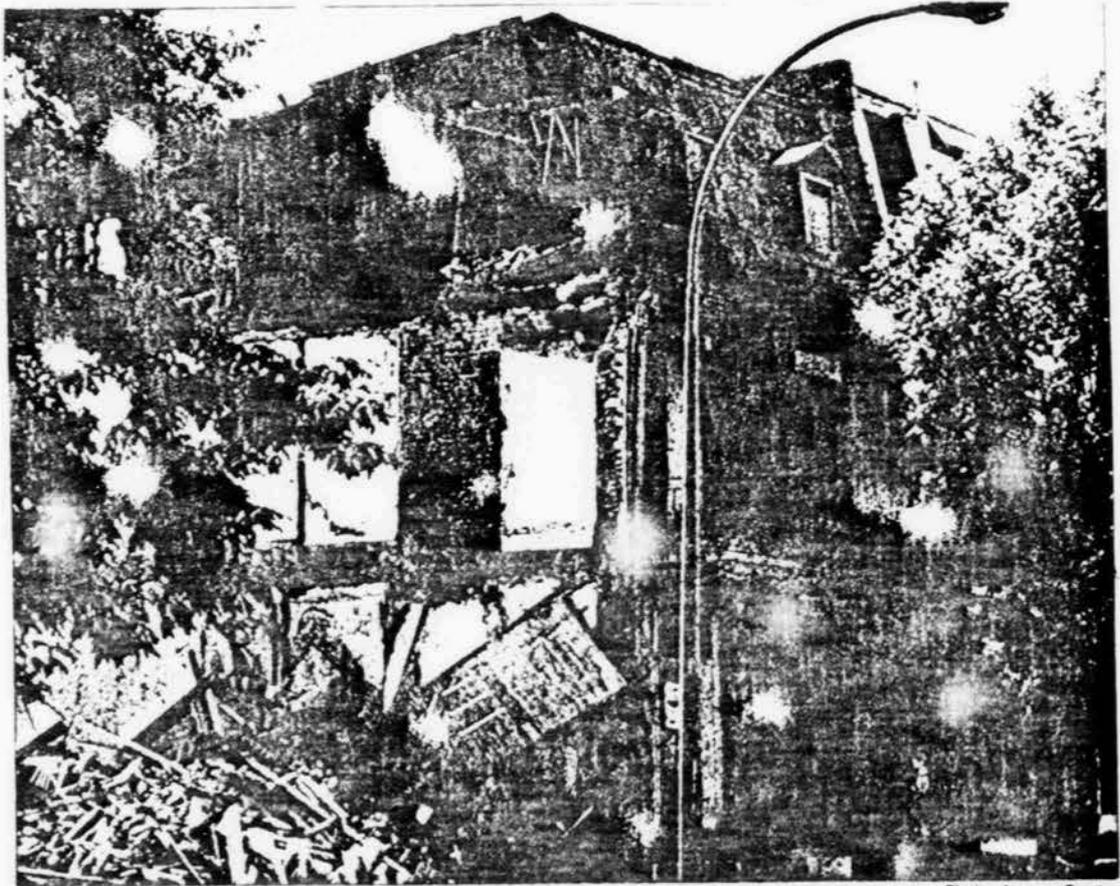


Photo: Jacques Grenier

Une maison démolie, rue Saint-Hubert. La nouvelle administration est-elle en train de répéter le même scénario dans Saint-Henri ?

## Hearings begin | CITY BRIEFS

People who want to express an opinion on the proposed Overdale condominium development have until noon today to register to speak at a public meeting tomorrow night.

The 7 p.m. meeting, originally scheduled for city hall, has been shifted to St. James United Church, 1439 St. Catherine St. W.

The controversial proposal would relocate low-income people who now live in the

area to make way for a development between Overdale Ave. and Dorchester Blvd., and Mackay and Lucien L'Allier Sts.

People who wish to register to speak should show up at Room B-16 at city hall before noon or phone commissions co-ordinator Claude Pépin at 872-3770.

#### LES COMMISSIONS EN SEANCES PUBLIQUES

■ La Commission permanente du développement culturel tiendra mardi, le 8 septembre, sa première assemblée publique intitulée « Champs d'intervention de la municipalité dans la culture », indique-t-on. Elle s'inscrit dans l'étude du thème « Les activités culturelles dans les quartiers ».

Pour comprendre de quoi il retourne, il faut savoir que l'assemblée « permettra aux membres de la commission et aux participants du milieu culturel montrealais d'entendre et de questionner les directeurs de la Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC) sur les structures, les objectifs et les missions de leur service respectif ».

Les intéressés se donnent rendez-vous à 19h00, au Centre Jean-Marie Gauvreau, 911 est, rue Jean-Talon (métro Jean-Talon).

L'assemblée s'ouvrira par une présentation artistique. A noter que le Conseil des arts de la CUM est aussi au programme.

Le lendemain, mercredi 9 septembre, c'est au tour de la commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics à tenir sa deuxième session de travail sur le développement de l'îlot Overdale, dans le centre-ville.

Elle se tient dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, à 19h00.

## STANDING COMMITTEES OF THE COUNCIL

Today, the City of Montreal launches its calendar of public meetings held by standing Committees of the Council and the Municipal Council itself to better inform Montrealers of the work done by each of these organizations and to encourage their participation in these sessions.

### IN THE FOUR DAILIES

This calendar will appear regularly two Saturdays a month in Montreal's four daily newspapers. It will replace, at least in part, notices of other meetings which the City is required to publish in at least two newspapers according to its charter and by-laws.

### INCREASING CONSULTATION

Publication of the Council and Committee calendars will be yet another firm step in achieving the Montreal municipal administration's goal of promoting ever-increasing public consultation on Montreal's various problems as well as on their solutions decided by elected representatives with the help of their constituents.

### OTHER ACTIVITIES

Other City activities could include exhibitions at the Botanical Garden or shows and events at the houses of culture, the planetarium and aquarium to name a few, all of which might eventually be listed in the calendar.

## NEXT PUBLIC MEETINGS

The five Council Standing Committees will hold about 30 public meetings between now and the end of 1987. They will begin at 7 p.m., and unless there is notice to the contrary, will take place at City Hall, 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Métro). The following is a list of meetings scheduled between now and mid-September.

DATES	COMMISSIONS	PLACES	SUBJECTS
Sept. 8	Cultural development	Centre Jean-Marie Gauvreau 911, Jean Talon East	Municipal intervention in cultural areas
Sept. 9	Planning, Housing and Public works	City Hall (At press time)	Overdale Project
Sept. 15	Community development	City Hall	Garbage recycling

Those who wish to ask questions concerning subjects on the agendas of these public meetings must register between 6:30 P.M. and 7 P.M. on the dates mentioned above.

For further information, please call coordinator Claude Pepin at 872-3770.

September 5, 1987

Maurice Brunet  
City Clerk

## A BRIEF REMINDER

In order to enable Montrealers to play an ever-increasing role in the life of their municipality, last January, the new municipal Administration set up five Standing Committees of the Council.

Each committee consists of a chairperson and a vice-chairperson, while the planning, housing and public works committee has 10 additional members; community development, nine; economic development and administration and finance eight each, and cultural development, six.

These committees have a total of 51 members, all municipal councillors.

FOR INFORMATION ABOUT THE WORK OF THE COMMITTEES AND CITY COUNCIL:  
872-3770

# CITY HALL



The Standing Committee on Economic Development of the Montréal Municipal Council recently held a meeting in preparation for the public assemblies on the program for the next few months. Pictured here before the meeting, from left to right, are: Ginette L. Heureux (Maisonnette); Hervé Pilon (Prefontaine); Abe Limonchik (Côte-des-Neiges) Committee chairman; Diane Martin (Louis-Hébert) vice-chairwoman; Michel Prescott (Jeanne Mance); Frank Venneri (François Perreault); Richard Brunelle (Langelier); Nicole Milhomme (Tétreaultville); Jean Durivage (Saint-Paul) (guest) and Benoit Tremblay (Sault-au-Récollet).

## 10 MEETINGS ALREADY

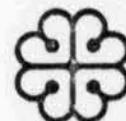
These committees have existed for eight months now, and have already held 10 meetings, nine in the spring and one on September 3.

## COMING MEETINGS OF THE MONTRÉAL MUNICIPAL COUNCIL

The next meetings of the Montréal Municipal Council are scheduled for the following dates:

September 21, October 26, November 30 and December 4.

Council Meetings usually begin at 7 P.M. When all the business on the agenda has not been concluded in the first session, Council generally reconvenes at 2 P.M. the following day, unless the councillors decide otherwise.



Ville de Montréal

## COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

# HÔTEL DE VILLE

La Ville de Montréal entreprend aujourd'hui la publication du calendrier des assemblées publiques des commissions permanentes du conseil municipal et des assemblées du conseil lui-même dans le but de faire connaître au plus grand nombre de Montréalais et de Montréalaises le travail de chacun de ces organismes et de les inciter à y participer le plus possible.

### DANS LES QUATRE QUOTIDIENS

Ce calendrier paraîtra désormais deux samedis par mois dans les quatre quotidiens de Montréal. Il remplacera, en partie du moins, les convocations correspondantes que la Ville doit, en vertu de sa charte et de ses règlements, publier dans au moins deux journaux.

### CONSULTATION DE PLUS EN PLUS LARGE

La publication du calendrier des commissions et du conseil viendra concrétiser le désir de l'administration municipale de Montréal de favoriser une consultation de plus en plus large de la population sur les problèmes variés que les Montréalais doivent affronter, et sur les solutions que les élu(e)s entendent y apporter avec leur aide.

### AUTRES ACTIVITÉS

D'autres activités de la Ville, expositions du jardin botanique ou initiatives des maisons de la culture, du planétarium, de l'aquarium par exemples, pourront éventuellement trouver place dans ce calendrier.

## PROCHAINES ASSEMBLÉES PUBLIQUES

### LES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les cinq commissions permanentes du Conseil municipal de Montréal tiendront une trentaine d'assemblées publiques d'ici la fin de l'année 1987. Ces réunions débutent toutes à 19 h 00, et à moins d'avis contraire, se tiennent à l'hôtel de ville, au 275 Notre-Dame Est. (metro Champ-de-Mars). D'ici la mi-septembre voici la liste de ces assemblées:

DATES	COMMISSIONS	ENDROITS	THÈMES À L'ÉTUDE
8 Sept.	Développement culturel	Centre Jean-Marie Gauvreau 911, Est Jean-Talon	Champs d'intervention de la municipalité dans la culture
9 Sept.	Aménagement, habitation, travaux publics	Hôtel de ville (au moment d'aller sous presse)	Dossier Overdale
15 Sept.	Développement communautaire	Hôtel de ville	Recyclage des déchets

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour de ces assemblées publiques doivent s'inscrire entre 18h30 et 19h00 aux dates ci-haut mentionnées.

Pour renseignements additionnels, adressez-vous à Claude Pepin coordonnateur, au 872-3770.

**Maurice Brunet**  
Greffier de la ville

Le 5 septembre 1987

### UN BREF RAPPEL

En vue de permettre aux citoyens et aux citoyennes de prendre une part de plus en plus grande aux activités de leur ville, la nouvelle administration municipale de Montréal a mis sur pied, en janvier dernier, cinq grandes commissions permanentes de son conseil municipal.

Chaque commission est formée d'une présidente ou d'un président, d'une vice-présidente ou d'un vice-président, celle de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics, compte 10 autres membres, une deuxième, celle du développement communautaire, 9 autres membres, une troisième et une quatrième, celles du développement économique et de l'administration et des finances, 8 autres membres chacune, et la cinquième, celle du développement culturel, 6 autres membres.

C'est donc dire que ces commissions sont formées au total de 51 membres, tous des conseillères et des conseillers municipaux.



La commission permanente du développement économique du conseil municipal de Montréal a tenu une réunion préparatoire à ses prochaines assemblées publiques en vue d'en dresser le programme des prochains mois. Dans cette photo prise avant leur réunion, de gauche à droite, les conseillères et conseillers suivants: Ginette L'Heureux (Maisonneuve), Hervé Pilon (Préfontaine), Abe Limonchik (Côte-des-Neiges) président de la commission, Diane Martin (Louis-Hébert) vice-présidente, Michel Prescott (Jeanne Mance), Frank Venneri (François Perrault), Richard Brunelle (Langelier), Nicole Milhomme (Tétreaultville), Jean Durivage (Saint-Paul) (Invité), et Benoit Tremblay (Sault-au-Récoulet).

### 10 ASSEMBLÉES DÉJÀ

Créées depuis à peine huit mois, et relativement peu connues du grand public, les commissions permanentes ont déjà tenu 10 assemblées jusqu'ici, soit neuf le printemps dernier, et une le 3 septembre.

### PROCHAINES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRÉAL

Les prochaines assemblées du Conseil municipal de Montréal auront lieu aux dates suivantes:

Les 21 septembre, 26 octobre, 30 novembre, et 4 décembre

Les assemblées débutent habituellement à 19 h 00. Lorsque l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, l'assemblée reprend généralement à 14 h 00 le lendemain après-midi, à moins que les conseillères et les conseillers n'en décident autrement.

**POUR TOUTE INFORMATION:  
SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS PERMANENTES  
ET DU CONSEIL MUNICIPAL 872-3770**



Ville de Montréal

## PUBLIC MEETINGS FOR STANDING COMMITTEES

The Standing Committees of the Montréal Municipal Council will continue their public meetings in the weeks to come. The program is listed below:

DATES	COMMITTEES	PLACES	THEMES
Sept. 22	Community development	City Hall	Garbage recycling (2nd sitting)
Sept. 30	Community development	5700 Westbury (Golden Age Association)	Development of leisure policies — Region 2
Oct. 1	Economic development	Centre Gadbois	Revitalization of the economy in south-west districts
Oct. 7	Economic development	City Hall	Revitalization of the economy in central south districts



**A PUBLIC MEETING IN THREE SITTINGS** — Over the last two weeks the Overdale dossier was discussed at a public meeting in three sittings held by the Standing Committee on Planning, Housing and Public Works. At the first sitting on September 3, at City Hall (photo above), the project's promoter described the Overdale plans; Executive Committee member John Gardiner, outlined its history and City employees presented their studies on the subject. Neighbourhood residents voiced their opinions during the second sitting, on September 9 at St. James the Apostle Church, near the Overdale area. At the last sitting, Sept. 10, again at City Hall, the floor was opened to groups and associations who expressed their views on the project.

# CITY HALL

These meetings all begin at 7 pm and, barring notice to the contrary, will be held at City Hall, 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Métro).

People who wish to ask questions on subjects listed on the agenda of these meetings must register between 6:30 pm and 7 pm on the dates mentioned above. For additional information, please call Claude Pepin, Coordinator, at 872-3770.

Maurice Brunet  
City clerk

September 19, 1987

### ON THE AGENDA FOR THE CITY COUNCIL MEETING FOR MONDAY SEPT. 21

Some of the principal topics on the municipal council agenda for Monday evening, September 21, will be:

- The decree to indemnify victims of the July 14 flood.
- The Triennial Capital Works Programme.
- The Overdale project.

The meeting will begin at 7 pm. If all items on the agenda have not been discussed at this first session, the council will decide the time of the next session, usually scheduled for 2 pm, the following day.

The next council meetings will be held October 28, November 30 and December 4.

Please note that the meeting foreseen for October 26 has been exceptionally postponed to October 28. It starts at 7 pm, as usual.

FOR INFORMATION  
ABOUT THE WORK OF THE  
COMMITTEES  
AND CITY COUNCIL:  
872-3770



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES

# HÔTEL DE VILLE

Les commissions permanentes du conseil municipal de Montréal poursuivront, au cours des semaines à venir, leurs assemblées publiques. En voici le programme :

DATES	COMMISSIONS	ENDROITS	THÈMES
22 septembre	Développement communautaire	Hôtel de ville	Recyclage des déchets (2 <sup>e</sup> séance)
30 septembre	Développement communautaire	5,700 Westbury (Golden Age Association)	Développement des politiques de loisirs - Région 2
1 <sup>er</sup> octobre	Développement économique	Centre Gadbois	Revitalisation économique des quartiers du sud-ouest
7 octobre	Développement économique	Hôtel de ville	Revitalisation économique des quartiers du centre-sud



**UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE EN TROIS SÉANCES** — Le dossier Overdale a fait l'objet d'une assemblée publique de la Commission permanente du conseil municipal de Montréal sur l'aménagement, l'habitation et les travaux publics, au cours des dernières semaines. La première séance qui eut lieu le 3 septembre, à l'hôtel de ville (photo ci-haut), a permis au promoteur de présenter son projet aux membres de la commission et au public; à M. John Gardiner, membre du comité exécutif d'en faire l'historique, et aux hauts fonctionnaires de la Ville de faire connaître leurs études du sujet. Au cours de la deuxième séance du 9 septembre, en l'église St-James the Apostle, 1439 rue Ste-Catherine ouest, près de l'îlot Overdale, les citoyennes et les citoyens du quartier avaient la parole. La dernière séance de cette assemblée publique spéciale sur le projet Overdale avait lieu à nouveau à l'hôtel de ville. Les groupes et associations se sont également fait entendre sur le projet.

Ces assemblées débutent toutes à 19 h 00, et à moins d'avis contraire, se tiennent à l'hôtel de ville, au 275 Notre-Dame est, (métro Champ-de-Mars).

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour de ces assemblées publiques doivent s'inscrire entre 18 h 30 et 19 h 00 aux dates ci-haut mentionnées.

Pour renseignements additionnels, prière de s'adresser à Claude Pepin, coordonnateur, au 872-3770.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

Le 19 septembre 1987

### À L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL, LUNDI LE 21

Parmi les principaux sujets à l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal, lundi soir le 21 septembre, il faut noter :

- Le décret d'indemnisation des sinistrés de l'inondation du 14 juillet.
- Le programme triennal d'immobilisations.
- Le dossier Overdale

L'assemblée débutera à 19 h 00. Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à cette première séance, les conseillères et les conseillers municipaux la poursuivent le lendemain, à 14 h 00, à moins d'avis contraire.

Les assemblées subséquentes du conseil auront lieu les 28 octobre, 30 novembre et 4 décembre.

À noter que l'assemblée d'octobre, jusqu'ici prévue pour le 26, a été reportée exceptionnellement au mercredi 28 octobre. Elle débutera à 19 h 00, comme à l'accoutumée.

POUR TOUTE INFORMATION  
SUR LES TRAVAUX  
DES COMMISSIONS  
PERMANENTES ET DU  
CONSEIL MUNICIPAL :  
872-3770



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES

# HÔTEL DE VILLE

Les commissions permanentes du conseil municipal de Montréal poursuivront, au cours des semaines à venir, leurs assemblées publiques. En voici le programme :

DATES	COMMISSIONS	ENDROITS	THÈMES
22 septembre	Développement communautaire	Hôtel de ville	Recyclage des déchets (2 <sup>e</sup> séance)
30 septembre	Développement communautaire	5,700 Westbury (Golden Age Association)	Développement des politiques de loisirs - Région 2
1 <sup>er</sup> octobre	Développement économique	Centre Gadbois	Revitalisation économique des quartiers du sud-ouest
7 octobre	Développement économique	Hôtel de ville	Revitalisation économique des quartiers du centre-sud



**UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE EN TROIS SÉANCES** — Le dossier Overdale a fait l'objet d'une assemblée publique de la Commission permanente du conseil municipal de Montréal sur l'aménagement, l'habitation et les travaux publics, au cours des dernières semaines. La première séance qui eut lieu le 3 septembre, à l'hôtel de ville (photo ci-haut), a permis au promoteur de présenter son projet aux membres de la commission et au public; à M. John Gardiner, membre du comité exécutif d'en faire l'historique, et aux hauts fonctionnaires de la Ville de faire connaître leurs études du sujet. Au cours de la deuxième séance du 9 septembre, en l'église St-James the Apostle, 1439 rue Ste-Catherine ouest, près de l'îlot Overdale, les citoyennes et les citoyens du quartier avaient la parole. La dernière séance de cette assemblée publique spéciale sur le projet Overdale avait lieu à nouveau à l'hôtel de ville. Les groupes et associations se sont également fait entendre sur le projet.

Ces assemblées débutent toutes à 19 h 00, et à moins d'avis contraire, se tiennent à l'hôtel de ville, au 275 Notre-Dame est, (métro Champ-de-Mars).

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour de ces assemblées publiques doivent s'inscrire entre 18 h 30 et 19 h 00 aux dates ci-haut mentionnées.

Pour renseignements additionnels, prière de s'adresser à Claude Pepin, coordonnateur, au 872-3770.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

Le 19 septembre 1987

### À L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL, LUNDI LE 21

Parmi les principaux sujets à l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal, lundi soir le 21 septembre, il faut noter :

- Le décret d'indemnisation des sinistrés de l'inondation du 14 juillet.
- Le programme triennal d'immobilisations.
- Le dossier Overdale

L'assemblée débutera à 19 h 00. Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à cette première séance, les conseillères et les conseillers municipaux la poursuivent le lendemain, à 14 h 00, à moins d'avis contraire.

Les assemblées subséquentes du conseil auront lieu les 28 octobre, 30 novembre et 4 décembre.

**À noter que l'assemblée d'octobre, jusqu'ici prévue pour le 26, a été reportée exceptionnellement au mercredi 28 octobre. Elle débutera à 19 h 00, comme à l'accoutumée.**

**POUR TOUTE INFORMATION  
SUR LES TRAVAUX  
DES COMMISSIONS  
PERMANENTES ET DU  
CONSEIL MUNICIPAL :**  
872-3770



Ville de Montréal

# CITY HALL

## Public meetings for standing committees

Date	Commission	Site	Theme
October 13	Community Development	Pierre Charbonneau Centre 3000 Viau Street	Development of leisure policies Regions 4 & 6
October 19	Administration & Finance	City Hall 275 Notre Dame Street East	Study of the City Auditor's report
October 20	Economic Development	Centre culturel de l'est 4375 Ontario Street East	Economic revitalization of south-east district (Hochelaga-Maisonneuve)
October 21	Denuclearization Zone Committee	City Hall 275 Notre Dame Street East	Study of preliminary report
October 26	Planning, Housing & Public Works	City Hall 275 Notre Dame East	Study of the ad hoc committee report on protection of the residential heritage (By-law 5241)

During the next months, the meetings of the Montréal municipal Council will be held: - October 28  
- November 30  
- December 4

Council meetings usually begin at 7 p.m.. When all the business on the agenda has not been concluded in the first session, Council generally reconvenes at 2 p.m. the following day, unless the councillors decide otherwise.

All these meetings start at 7 pm and, unless otherwise indicated, are held at City Hall, 275 Notre Dame Street East (Champ-de-Mars metro).

Those wishing to ask questions about the themes on the agenda of these public reunions, must register between 6.30 pm and 7 pm on the above-mentioned dates.

Additional information is available from Claude Pepin, Committees Coordinator, at 872-3770.

October 10, 1987

Maurice Brunet  
City Clerk



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées publiques des commissions permanentes

Dates	Commissions	Endroits	Thèmes
13 octobre	Développement communautaire	Centre Pierre Charbonneau 3000, rue Viau	Développement des politiques de loisirs - régions 4 et 6
19 octobre	Administration et finances	Hôtel de ville 275 rue Notre Dame est	Étude du rapport du vérificateur de la ville
20 octobre	Développement économique	Centre culturel de l'est 4375, rue Ontario est	Revitalisation économique des quartiers du sud-est (Hochelaga-Maisonneuve)
21 octobre	Comité Zone libre d'armes nucléaires	Hôtel de ville 275 rue Notre-Dame est	Étude du rapport préliminaire
26 octobre	Aménagement, Habitation et Travaux publics	Hôtel de ville 275 rue Notre-Dame est	Étude du rapport du comité ad hoc sur la protection du patrimoine résidentiel (régl. 5241)

### Les prochaines assemblées du Conseil municipal auront lieu les

- 28 octobre
- 30 novembre
- 4 décembre

L'assemblée débute à 19h00. Si l'étude des articles à l'ordre-du jour n'est pas terminée à la première séance, les conseillères et les conseillers municipaux la poursuivent le lendemain, à 14h00, à moins d'avis contraire.

Ces assemblées débutent toutes à 19h00, et à moins d'avis contraire se tiennent à l'hôtel de ville, au 275 Notre-Dame est (métro Champ-de-Mars).

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour de ces assemblées publiques, doivent s'inscrire entre 18h30 et 19h00 aux dates ci-haut mentionnées.

Pour renseignements additionnels, prière de s'adresser à Claude Pepin, coordonnateur, au 872-3770.

Le 10 octobre 1987

Maurice Brunet  
Greffier de la ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées publiques des commissions permanentes

Dates	Commissions	Endroits	Thèmes
13 octobre	Développement communautaire	Centre Pierre Charbonneau 3000, rue Viau	Développement des politiques de loisirs - régions 4 et 6
19 octobre	Administration et finances	Hôtel de ville 275 rue Notre Dame est	Étude du rapport du vérificateur de la ville
20 octobre	Développement économique	Centre culturel de l'est 4375, rue Ontario est	Revitalisation économique des quartiers du sud-est (Hochelaga-Maisonneuve)
21 octobre	Comité Zone libre d'armes nucléaires	Hôtel de ville 275 rue Notre-Dame est	Étude du rapport préliminaire
26 octobre	Aménagement, Habitation et Travaux publics	Hôtel de ville 275 rue Notre-Dame est	Étude du rapport du comité ad hoc sur la protection du patrimoine résidentiel (régl. 5241)

**Les prochaines assemblées du Conseil municipal** auront lieu les

- 28 octobre
- 30 novembre
- 4 décembre

L'assemblée débute à 19h00. Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, les conseillères et les conseillers municipaux la poursuivent le lendemain, à 14h00, à moins d'avis contraire.

Ces assemblées débutent toutes à 19h00, et à moins d'avis contraire se tiennent à l'hôtel de ville, au 275 Notre-Dame est (métro Champ-de-Mars).

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour de ces assemblées publiques, doivent s'inscrire entre 18h30 et 19h00 aux dates ci-haut mentionnées.

Pour renseignements additionnels, prière de s'adresser à Claude Pepin, coordonnateur, au 872-3770.

Le 10 octobre 1987

Maurice Brunet  
Greffier de la ville



Ville de Montréal

#### **CLOCHARD MAL EN POINT**

■ Un clochard dans la vingtaine, qui somnolait, hier un peu avant minuit, près d'une sortie d'air chaud, à l'arrière de la Place des Arts a eu la tête coincée entre le mur et un camion de livraison, sur le boulevard de Maisonneuve. Le jeune homme, qui a été conduit à l'hôpital Notre-Dame, était toujours maintenu en vie à l'aide d'appareils respiratoires.

MICHAEL  
FARBER



## Air vent home to society's flotsam

There are crumpled cigarette packs, an empty Dunkin' Donuts sugar packet, a peach pit, empty matchbooks, two soft-drink cans, cardboard, a shoelace, bits of a broken comb and one pair of blue pants Ron says he gave Mr. P.J. because Mr. P.J. has body lice.

This is 150 de Maisonneuve Blvd. W., in front of the loading dock that serves Place des Arts. Down the street at 200 de Maisonneuve is the artists' entrance, and around the block well-dressed people stream into this cultural hall to see swell shows, but at the loading dock is an air vent, about eight strides across, that has its own devotees. Six, eight, maybe even 30 people on the coldest of winter nights will bed down on cardboard in front of a Place des Arts vent.

This is home for the homeless.

In the final hour of Thanksgiving, 1987, the Year of the Homeless, a man was crushed under the wheels of a van backing up to the dock. He is in critical condition in hospital. Police have not identified him but his name is Charles. Or Jim. He answers to both.

"We were talking and all of a sudden his head's at a funny angle," says Ron, who tilts his head and rolls his eyes back and grins devilishly to show how Charlie looked. "I thought he was just joking. Charlie was always joking."

Ron is sitting on a bench outside the Place des Arts Métro entrance on President Kennedy Ave. that faces the loading dock.

### Not a reliable source

He says he was there when the accident occurred. He surely was — two men on the adjoining bench confirm this — although Ron is not what we in the newspaper business consider a reliable source on tricky subjects, such as facts about his own life. He says he is 29, widowed from the woman he married at the age of 11. He says he was crippled in a train accident.

Other than crutches, "the only thing Ron has left is his vivid imagination," says Richard Woolrich, director of St. Michael's Mission, tucked around the corner from Ron's bench.

An old woman heading into the Métro has handed Ron a cup of fruit salad and some Salines, and Ron feeds the crackers to the pigeons before returning to the story of the van.

"The truck didn't have lights on or a thing that goes *dee-dee-dee* when it backs up," says Ron, who pours lighter fluid onto a filthy ball of Kleenex and inhales. "And my friend Charlie's head went under the truck."

"So he was run over?"

"Not run over," Ron says with unbridled exasperation. "Squashed."

During the day, the mission or the knoll across the street next to a Université du Québec à Montréal parking lot is a gathering place for the homeless, but the driveway in front of the Place des Arts vent grows busy after dark.

### Some don't like missions

The people bring their cardboard here either because hostels like the Old Brewery Mission are full or because they don't like hostels. One man, who now lives in a room, says he used to like sleeping by the vent and then wandering down to an all-night place on St. Catherine St. for a 5 a.m. coffee. Place des Arts is considered a fine vent. The heat from the two-foot-high duct is so strong, Ron says, "it's almost like it doesn't snow there."

But the Thanksgiving accident has them worried. They are afraid Place des Arts will decide to block the vent, the way Dupuis Frères once did. Apparently that was a great vent.

There are estimates of 10,000 homeless in Montreal — many of them English-speaking, many of them from out of the province — but you don't count the homeless the way you count, say, Cosby viewers. As Woolrich of St. Michael's Mission notes, you can't walk through the city and say: "He's one of the homeless. She's one of the homeless." Many take great pride in their appearance. Others are indoors, where our sense of esthetics and guilt is assuaged.

You can't even figure out how many bargain rooms there are in the downtown core. The mission asked Montreal this year and was told about 1,500, but when it tried to verify the number, it found much of the information outdated. Woolrich says the number probably is between 200 and 300 rooms.

### Not a simple problem

The solution to the homeless problem is homes, and if that seems straightforward enough, it isn't. For the emotionally and psychologically stable, there is a paucity of cheap rooming. And for those who are not, there is little supervised housing. The missions provide a place out of the cold but not really off the street; rather the street is brought inside for a cot and a cup of coffee and turned outside again after sunrise.

"You get transients, people who come here for a few days and whom you never see again," Woolrich says. "But most are regulars. The trouble is there's a perception of the homeless as people who need a handout until they get back on their feet. Now a bowl of soup to tide someone over is a fine idea. I'm not decrying soup kitchens. We'll always need them, but there's a need for other things. I hand out soup every day, and I see it's not doing much good."

Woolrich saw Charles or Jim, whatever his name is, every day. He says Charles was "hard to house" because of psychiatric problems. "He often exhibited a fair degree of anti-social behavior," Woolrich says. "Very difficult to talk to. His conversations would often take strange turns."

Out on the street Ron mentions none of this. All he knows is five people were sleeping in front of the Place des Arts vent Thanksgiving night and his pal got "squashed." Ron breathes his wadded tissue while across the street a worker sweeps away cigarette packages, the soft-drink cans and the rest of the detritus. Soon there is nothing.

### Discussions are set

The city is calling on groups interested in the future of downtown to take part in "round table" discussions Nov. 2-6 dealing with such issues as housing, green spaces, business and transportation, the city said in a statement.



## **AVIS**

### **COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL**

La Commission du développement communautaire tiendra une assemblée publique le jeudi, 22 octobre 1987, à 19h00 à l'Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame Est (accès métro Champ-de-Mars).

**Le thème à l'ordre du jour sera:**

### **DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES DE LOISIRS RÉGIONS 1 ET 9**

La Commission recevra les représentations des organismes, groupes et individus intéressés sur le sujet.

Une période de questions est prévue au début de l'assemblée. Les intervenants qui désirent poser des questions doivent s'inscrire entre 18h30 et 19h00.

Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous au bureau des commissions, au 872-3770.

**Hôtel de ville,  
Montréal, le 14 octobre 1987**

**Maurice Brunet,  
Greffier de la Ville.**

# HÔTEL DE VILLE

## Commissions et comités

Dates	Commissions	Endroits	Thèmes
26 octobre (19h00)	Aménagement, Habitation et Travaux publics	Hôtel de ville 275 rue Notre-Dame est	Rapport du comité sur la protection du patrimoine rési- dentiel
26 octobre (19h30 - à suivre si nécessaire)	Comité sur la protection des biens culturels	Auditorium des Dominicains 2715 ch. Côte Ste-Catherine	Constitution du site du patrimoine du Mont-Royal
27 octobre (19h00)	Développement économique	Hôtel de ville 275 rue Notre-Dame est	Revitalisation économi- que des quartiers du centre sud - Suite
30 octobre au 7 novembre (10h00 - 20h00)	Service de l'habitation et du développement urbain	Complexe Guy Favreau	Exposition "Aménager le cœur de Montréal"
2 - 6 nov.	Service de l'habitation et du développement urbain	Information: Sylvain Ducas 872-6434	Tables rondes avec organismes de l'arrondissement centre
4 novembre (19h00)	Comité sur l'implan- tation du Centre de commerce mondial	Hôtel de ville 275 rue Notre-Dame est	Conditions d'intégration urbaine du projet
4 novembre (19h00)	Administration et finances	Hôtel de ville 275 rue Notre-Dame est	Perception de la taxe scolaire - Bureau de poste - Temps supplémentaire Politique anti-apartheid
11 novembre (14h00)	Aménagement, Habitation et Travaux publics	Hôtel de ville 275 rue Notre-Dame est	Processus de consultation sur mise en place des grands projets
17 novembre (19h00)	Administration et finances	Hôtel de ville 275 rue Notre-Dame est	Politique anti- apartheid - Au- diences publiques

Renseignements: 872-3770

## Conseil

Parmi les sujets étudiés à l'assemblée du Conseil municipal, mercredi le 28 octobre prochain:

- Règlement sur l'étalage des magazines érotiques.
- Règlement sur le remorquage.
- Les abris d'autos.
- Citation comme monument historique de la maison L.-H. LaFontaine.

Les assemblées subséquentes du Conseil auront lieu les 30 novembre et 4 décembre.

L'assemblée débute à 19h00. Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, les conseillères et conseillers municipaux le poursuivent le lendemain, à 14h00, à moins d'avis contraire.



Ville de Montréal

Maurice Brunet  
Greffier de la ville

# CITY HALL

## Commissions and committees

Date	Commission	Site	Theme
October 26 (7:00PM)	Planning, Housing & Public Works	City Hall, 275 Notre-Dame East	Committee report on protection of the resi- dential heritage
October 26 (7:30PM - continued if necessary)	Cultural heritage protection Committee	Dominican monas- tery auditorium 2715 Côte Ste- Catherine Rd	Designation of Mount Royal as a heritage site
October 27 (7:00PM)	Economic Development	City Hall, 275 Notre-Dame East	Revitalization of economy in central south districts (continued)
October 30 to November 7 (10:00AM - 8:00PM)	Housing & urban development department	Complexe Guy Favreau	Planning the heart of Montréal exhibition
November 2 - 6	Housing & urban development department	Information: Sylvain Ducas 872-6434	Round table discussions with City core organiza- tions
November 4 (7:00PM)	Advisory committee on establishment of the World Trade Center	City Hall, 275 Notre-Dame East	Urban integration conditions for this project
November 4 (7:00PM)	Administration & Finance	City Hall, 275 Notre-Dame East	School tax collection Post Office - Overtime - Anti- apartheid policy
November 11 (2:00PM)	Planning, Housing & Public Works	City Hall, 275 Notre-Dame East	Consultation process on major projects
November 17 (7:00PM)	Administration & Finance	City Hall, 275 Notre-Dame East	Public hearings on anti-apartheid policy

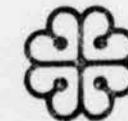
Information : 872-3770

## Council meeting

Some of the principal topics on the municipal Council agenda for Wednesday evening, October 28, will be:

- A by-law concerning display of erotic magazines.
- A by-law about towing.
- Car-ports.
- Decreeing Louis-Hippolyte Lafontaine House a heritage site.

The meeting will begin at 7PM. If all items on the agenda have not been discussed at this first session, the Council will decide the time of the next session usually scheduled for 2PM, the following day. The next council meetings will be held November 30 and December 4.



Ville de Montréal

Maurice Brunet  
City Clerk

# HOTEL DE VILLE

## Commissions et comités

Dates	Comités	Endroits	Thèmes
3 novembre (19h00)	Comité zone libre d'armes nucléaires	Hôtel de ville 275 rue Notre-Dame Est	Étude du rapport préliminaire
5 novembre (19h00)	Comité zone libre d'armes nucléaires	Hôtel de ville 275 rue Notre-Dame Est	Étude du rapport préliminaire

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## Commissions and committees

Date	Committees	Place	Theme
November 3 (7 pm)	Denuclearization Zone Committee	City Hall 275 Notre-Dame Street East	Study of the preliminary report
November 5 (7 pm)	Denuclearization Zone Committee	City Hall 275 Notre-Dame Street East	Study of the preliminary report

Information: 872-3770

Maurice Brunet  
City Clerk



Ville de Montréal

# CITY HALL

## Public Meetings for Standing Council Committees\*

Date	Committee	Subject
November 17 (7PM)	Administration and finance	Anti-apartheid policy/ Public hearings

(November 19 meeting, if necessary)

## 1988 budget study sessions\*

Date	Committee	Topics of study/Participants
November 24 (7PM to 10PM)	Administration and finance	- General budget orientations - Analysis of revenue - Secrétaire général - Directeur des finances - Chairman of the Executive Committee
November 24 (9AM to noon)	Administration and finance	- Secrétariat général - Planification et concertation - City Clerk's Office
(2PM to 5PM)	Urban planning, housing and public works	- Société des terrains Angus (SOTAN) - Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM) - Commission des services électriques (CSE) - Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA) - Corporation des habitations Jeanne-Mance - Société de développement de Montréal (SODEMONT)
November 25 (7PM to 10PM)	Community development	- Loisirs et développement communautaire - Leisure sectors
November 26 (9AM to noon)	Cultural development	- Palais de la civilisation
(2PM to 5PM)	Community development	- Loisirs et développement communautaire - Social affairs sector - Loisirs et développement communautaire - Leisure sectors (2nd meeting if needed)
(7PM to 10PM)	Cultural development	- Libraries and houses of culture - Botanical garden, zoo, aquarium, planetarium
November 27 (9AM to noon)	Community development	- Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) - Prévention des incendies
(2PM to 5PM)	Economic development	- Adoption of report on the economic revitalization of Montréal's older districts - Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM)
December 1 (9AM to noon)	Administration and finance	- Finances - Bureau du vérificateur - Approvisionnement et immeubles
December 2 (7PM to 10PM)	Cultural development	- Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEC)
December 3 (9AM to noon)	Administration and finance	- Affaires corporatives - Commission de la fonction publique
(2PM to 5PM)	Economic development	- Société de développement industriel de Montréal (SODIM) - CIDEM (2nd meeting if needed)
(7PM to 10PM)	Urban planning, housing and public works	- Travaux publics
December 4 (9AM to noon)	Urban planning, housing and public works	- Habitation et développement urbain

\* All these meetings will start at the hour indicated and, unless otherwise indicated, will be held at City Hall, 275 Notre-Dame Street East (Champs-de-Mars métro).

Parties who wish to ask questions on the themes inscribed on the agenda, must register one-half-hour before the meeting.

### Council meetings

The next regular meeting of the Municipal Council will be held on Monday, November 30 at 7PM. If Council cannot complete its agenda in the first sitting, there will be another sitting on the following day at 2PM, unless otherwise advised. Municipal Council will also meet starting on Friday, December 4 to discuss the budget. Time to be announced.

Information: 872-3770

Maurice Brunet  
City Clerk



Ville de Montréal

# HOTEL DE VILLE

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil\*

Date	Commission	Thème
17 novembre (19h00)	Administration et finances	Politique anti-apartheid/ Audiences publiques

(Suite le 19 novembre, si nécessaire)

## Étude du budget 1988\*

Dates	Commission	Sujets à l'étude/intervenants entendus
24 novembre (19h00 à 22h00)	Administration et finances	- Orientations générales du budget - Analyse des revenus - Le secrétaire général - Le directeur des finances - Le président du Comité exécutif
24 novembre (9h00 à 12h00)	Administration et finances	- Secrétariat général - Planification et concertation - Bureau du greffier
(14h00 à 17h00)	Aménagement, habitation et travaux publics	- Société des terrains Angus (SOTAN) - Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM) - Commission des services électriques (CSE) - Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA) - Corporation des habitations Jeanne-Mance - Société de développement de Montréal (SODEMONT)
25 novembre (19h00 à 22h00)	Développement communautaire	- Loisirs et développement communautaire - Secteurs loisirs
26 novembre (9h00 à 12h00)	Développement culturel	- Palais de la civilisation
(14h00 à 17h00)	Développement communautaire	- Loisirs et développement communautaire - Secteur affaires sociales - Loisirs et développement communautaire - Secteurs loisirs (suite si nécessaire)
(19h00 à 22h00)	Développement culturel	- Bibliothèques et maisons de la Culture - Jardin botanique, Zoo, Aquarium, Planétarium
27 novembre (9h00 à 12h00)	Développement communautaire	- Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) - Prévention des incendies
(14h00 à 17h00)	Développement économique	- Adoption du rapport sur la revitalisation économique des anciens quartiers de Montréal - Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM)
1 <sup>er</sup> décembre (9h00 à 12h00)	Administration et finances	- Finances - Bureau du vérificateur - Approvisionnement et immeubles
2 décembre (19h00 à 22h00)	Développement culturel	- Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEK)
3 décembre (9h00 à 12h00)	Administration et finances	- Affaires corporatives - Commission de la fonction publique
(14h00 à 17h00)	Développement économique	- Société de développement industriel de Montréal (SODIM) - CIDEM (suite si nécessaire)
(19h00 à 22h00)	Aménagement, habitation et travaux publics	- Travaux publics
4 décembre (9h00 à 12h00)	Aménagement, habitation et travaux publics	- Habitation et développement urbain

\* Toutes ces séances débuteront à l'heure indiquée et, à moins d'avis contraire, se tiendront à l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est (métro Champs-de-Mars).

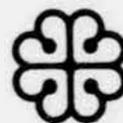
Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour devront s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

## Assemblées du Conseil

La prochaine assemblée régulière du Conseil municipal aura lieu le lundi 30 novembre à 19h00. Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, les conseillers et les conseillers municipaux la poursuivront le lendemain, à 14h00, à moins d'avis contraire. Le Conseil municipal se réunira également à compter du vendredi 4 décembre pour l'étude du budget. L'heure est à déterminer.

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil\*

Date	Commission	Thème
17 novembre (19h00)	Administration et finances	Politique anti-apartheid/ Audiences publiques

(Suite le 19 novembre, si nécessaire)

## Étude du budget 1988\*

Dates	Commission	Sujets à l'étude/intervenants entendus
24 novembre (19h00 à 22h00)	Administration et finances	- Orientations générales du budget - Analyse des revenus - Le secrétaire général - Le directeur des finances - Le président du Comité exécutif
24 novembre (9h00 à 12h00)	Administration et finances	- Secrétariat général - Planification et concertation - Bureau du greffier
(14h00 à 17h00)	Aménagement, habitation et travaux publics	- Société des terrains Angus (SOTAN) - Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM) - Commission des services électriques (CSE) - Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPAA) - Corporation des habitations Jeanne-Mance - Société de développement de Montréal (SODEMONT)
25 novembre (19h00 à 22h00)	Développement communautaire	- Loisirs et développement communautaire - Secteurs loisirs
26 novembre (9h00 à 12h00)	Développement culturel	- Palais de la civilisation
(14h00 à 17h00)	Développement communautaire	- Loisirs et développement communautaire - Secteur affaires sociales - Loisirs et développement communautaire - Secteurs loisirs (suite si nécessaire)
(19h00 à 22h00)	Développement culturel	- Bibliothèques et maisons de la Culture - Jardin botanique, Zoo, Aquarium, Planétarium
27 novembre (9h00 à 12h00)	Développement communautaire	- Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) - Prévention des incendies
(14h00 à 17h00)	Développement économique	- Adoption du rapport sur la revitalisation économique des anciens quartiers de Montréal - Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM)
1 <sup>er</sup> décembre (9h00 à 12h00)	Administration et finances	- Finances - Bureau du vérificateur - Approvisionnement et immeubles
2 décembre (19h00 à 22h00)	Développement culturel	- Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEK)
3 décembre (9h00 à 12h00)	Administration et finances	- Affaires corporatives - Commission de la fonction publique
(14h00 à 17h00)	Développement économique	- Société de développement industriel de Montréal (SODIM) - CIDEM (suite si nécessaire)
(19h00 à 22h00)	Aménagement, habitation et travaux publics	- Travaux publics
4 décembre (9h00 à 12h00)	Aménagement, habitation et travaux publics	- Habitation et développement urbain

\* Toutes ces séances débuteront à l'heure indiquée et, à moins d'avis contraire, se tiendront à l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est (métro Champs-de-Mars).

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour devront s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

### Assemblées du Conseil

La prochaine assemblée régulière du Conseil municipal aura lieu le lundi 30 novembre à 19h00. Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, les conseillères et les conseillers municipaux la poursuivront le lendemain, à 14h00, à moins d'avis contraire. Le Conseil municipal se réunira également à compter du vendredi 4 décembre pour l'étude du budget. L'heure est à déterminer.

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## Public Meetings of Standing Committees of City Council\*

Date	Commission	Theme
December 8 (7PM to 10PM)	Aménagement, habitation et travaux publics	Municipal infrastructures: major preoccupations
December 15 (7PM to 10PM)	Administration et finances	Anti-apartheid policy/ public hearings
December 17 (7PM to 10PM)	Administration et finances	Anti-apartheid policy/ public hearings (more meetings if needed)

## 1988 Budget Study\*

Date	Commission	Topics for study/Parties to be heard
December 1 (9AM to noon)	Administration et finances	- Finances - Bureau du vérificateur - Approvisionnement et immeubles
December 2 (7PM to 10PM)	Développement culturel	- Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEDEC)
December 3 (9AM to noon)	Administration et finances	- Affaires corporatives - Commission de la fonction publique
(2PM to 5PM)	Développement économique	- Société de développement industriel de Montréal (SODIM) - Commission d'initiative et de développement économiques (CIDEM) (continuation)
(7PM to 10PM)	Aménagement, habitation et travaux publics	- Travaux publics - Société de développement de Montréal (SODEMONT)
December 4 (9AM to noon)	Aménagement, habitation et travaux publics	- Habitation et développement urbain - Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) - Corporation des habitations Jeanne-Mance

## Other public meetings\*

Date	Place	Intervenor	Theme
December 2 (7PM)	Sainte-Catherine-de-Sienne School, 7065 Somerled Avenue	Service de l'habitation et du développement urbain	Modifications to zoning by-law 3955
December 8 (7PM)	Sergler Clinic Building, 305 Mount Royal Avenue East (second floor)	Service de l'habitation et du développement urbain	Laying out a public square on Roy Street

\* All these meetings will start at the hour indicated and, unless otherwise advised, will be held at City Hall, 275 Notre Dame Street East (Champ de mars Métro).

Persons wishing to ask questions about topics on the agenda, must register 30 minutes prior to the start of the meeting.

### City Council Meetings

Among topics to be discussed at the City Council meeting on November 30, at 7PM:  
- René Lévesque Blvd.

The meeting starts at 7PM. If agenda articles are not all disposed of at the first sitting, municipal councillors will continue on the following day at 2PM, unless otherwise indicated.

### 1988 Budget

Council will begin study of the City's 1988 budget on Friday, December 4 at 2PM. Unless otherwise indicated, this work will continue at 7PM, on December 7. To find out about other possible adjournments, please call 872-3770.

The next meeting will be held on Monday, December 14 at 7PM.

Information: 872-3770

Maurice Brunet  
City Clerk



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil \*

Date	Commission	Thème
8 décembre (19h00 à 22h00)	Aménagement, habitation et travaux publics	Infrastructures municipales, préoccupations majeures
15 décembre (19h00 à 22h00)	Administration et finances	Politique anti-apartheid/ audiences publiques
17 décembre (19h00 à 22h00)	Administration et finances	Politique anti-apartheid/ audiences publiques (suite si nécessaire)

## Étude du budget 1988 \*

Date	Commission	Sujets à l'étude/intervenants entendus
1 <sup>er</sup> décembre (9h00 à 12h00)	Administration et finances	- Finances - Bureau du vérificateur - Approvisionnement et immeubles
2 décembre (19h00 à 22h00)	Développement culturel	- Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEK)
3 décembre (9h00 à 12h00)	Administration et finances	- Affaires corporatives - Commission de la fonction publique
(14h00 à 17h00)	Développement économique	- Société de développement industriel de Montréal (SODIM) - Commission d'initiative et de développement économiques (CIDEM) (suite)
(19h00 à 22h00)	Aménagement, habitation et travaux publics	- Travaux publics - Société de développement de Montréal (SODEMONT)
4 décembre (9h00 à 12h00)	Aménagement, habitation et travaux publics	- Habitation et développement urbain Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) - Corporation des habitations Jeanne-Mance

## Autres assemblées publiques \*

Date	Endroit	Intervenant	Thème
2 décembre (19h00)	École Sainte-Catherine- de-Sienne, 7065, av. Somerled	Service de l'habitation et du développement urbain	Modification au règlement de zonage n° 3955
8 décembre (19h00)	Édifice Clinique Seigler 305, av. du Mont-Royal Est 2 <sup>e</sup> étage	Service de l'habitation et du développement urbain	Aménagement d'une place publique, rue Roy

\* Toutes ces séances débuteront à l'heure indiquée et, à moins d'avis contraire, se tiendront à l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars).

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour devront s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

### Assemblées du Conseil

Parmi les sujets étudiés à l'assemblée du Conseil municipal du lundi 30 novembre prochain à 19h00:

- Le boulevard René Lévesque

L'assemblée débute à 19h00. Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, les conseillères et conseillers municipaux la poursuivront le lendemain, à 14h00, à moins d'avis contraire.

### Budget 1988

Le Conseil entreprendra l'étude du budget 1988 de la Ville le vendredi, 4 décembre, à 14h00. À moins d'avis contraire, il poursuivra ses travaux le lundi, 7 décembre, à 19h00. Pour connaître les autres ajournements possibles, s.v.p. communiquer avec le 872-3770.

L'assemblée subséquente aura lieu le lundi 14 décembre à 19h00.

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville



Ville de Montréal

## Rapport de la Commission du développement économique

# Montréal doit se donner une politique des espaces industriels

MICHEL C. AUGER

La Ville de Montréal doit se donner au plus tôt une politique des espaces industriels si elle veut contribuer de façons significative au développement économique des quartiers plus anciens comme le centre-sud, l'est et le sud-ouest.

C'est ce que recommande la Commission du développement économique du Conseil municipal dans son premier rapport sur la revitalisation économique des quartiers anciens de Montréal.

Le document, qui a été rendu public hier, sera officiellement déposé cet après-midi au Conseil municipal et le Comité exécutif sera tenu d'y répondre dans les 60 jours.

Selon le président de la Commission, le conseiller Abe Limonchik, toute tentative de revitalisation économique des quartiers anciens de Montréal passe nécessairement par quatre axes principaux, soit :

■ La nécessité d'une politique des espaces industriels,

■ L'implication de l'administration municipale aux côtés des agents locaux de développement économique,

■ La mise en oeuvre d'une stratégie cohérente de développement économique local, et

■ Une connaissance plus précise des milieux sociaux et économiques locaux.

Le point central de toute cette politique est de doter Montréal d'une politique des espaces industriels qui comprendrait la mise en place d'une banque de données sur les espaces industriels de toute nature, la constitution d'un fichier des entreprises en quête d'espaces industriels, l'utilisa-

tion du zonage comme instrument de mise en réserve des terrains industriels et une politique de recyclage des espaces industriels devenus inefficaces.

Selon M. Limonchik, les espaces industriels sont devenus de plus en plus rares à Montréal, surtout dans les quartiers plus anciens et il est nécessaire de tenir un inventaire exhaustif des espaces industriels disponibles.

« La création d'une telle banque de données a joué un rôle essentiel dans la revitalisation rapide de l'économie de New York », affirme M. Limonchik qui cite l'exemple de la « Space Bank » du Real Estate Assistance Bureau de la métropole américaine qui a mis sur pied un fichier informatisé de plus de 3,000 espaces disponibles totalisant plus de 60 millions de pieds carrés de superficie.

La Ville doit aussi s'associer plus étroitement aux agents locaux de développement comme les trois corporations de développement économique et communautaire d'Hochelega-Maisonneuve, Centre-Sud et Pointe-St-Charles en vue de la création d'un fonds d'investissements de capitaux de risque.

Les commissaires-adjoints de la CIDEM (la Commission d'initiative économique de la Ville) devraient également être appelés à être plus présents dans les quartiers industriels anciens.

De plus, la commission propose la mise en oeuvre d'une politique locale d'incubateurs d'entreprises, c'est à dire un regroupement d'aide dans des services comme l'informatique, la comptabilité ou le marketing qui sont mis à la disposition des entreprises qui démarrent pour faciliter

leurs premières années d'activités.

Dans certains cas, les incubateurs peuvent également mettre à la disposition des nouvelles PME des espaces industriels qui sont loués à des prix avantageux.

La Commission recommande également de doter Montréal d'une stratégie cohérente de développement local, c'est-à-dire d'identifier avec les intervenants locaux les secteurs d'activités, types d'industries ou d'entreprises qu'on voudrait favoriser dans les divers quartiers.

La mise en place de plans de zonage pour les divers quartiers, qui devrait être effectuée d'ici trois ans, sera un moyen privilégié de voir quel type d'entreprises et d'industries semblent acceptables aux citoyens d'un quartier ou d'un autre.

« Le zonage est un outil privilégié de développement. Les gens dans les quartiers savent quels types d'industries ils veulent et ceux qu'il ne veulent pas. Cela permet de créer des zones tampon entre les secteurs industriels et les secteurs résidentiels, ce qui permet de conserver la mixité des fonctions dans les quartiers », a souligné la vice-présidente de la Commission Diane Martin.

Finalement, la Commission recommande la mise en place d'une banque de données socio-économiques et socio-démographiques qui serait constamment remise à jour.

« Les groupes qui ont participé à la consultation ont eux-même souligné l'importance de telles données. Parfois, pour une même réalité on nous a cités les données de Statistique Canada du recensement de 1981 et à d'autres moments un chiffre tout à fait différent compilé par le CLSC du quartier », a soutenu Mme Martin.

## Il faudrait que Montréal redonne vie aux anciens quartiers industriels

YVON LABERGE

■ L'administration Doré-Fainstat devrait doter Montréal d'une politique de revitalisation économique des anciens quartiers industriels de la métropole, recommande la Commission permanente du développement économique du Conseil municipal.

Les membres de la commission estiment que cette politique devra reconnaître: l'urgente nécessité d'élaborer une politique des espaces industriels; une meilleure implication de l'administration municipale aux côtés des agents locaux de développement économique; la mise en oeuvre d'une stratégie cohérente de développement économique local; et une connaissance plus approfondie des milieux sociaux et économiques locaux.

Selon le président de la Commission du développement économique, M. Abe Limonchik, il s'agit en quelque sorte d'un véritable défi lancé à l'administration municipale par les Montréalais qui ont participé aux consultations publiques qu'ont tenues les membres de la commission dans les quartiers sud-ouest, centre-sud et sud-est de la métropole.

Premier constat de la commission: les espaces industriels se raréfient dans les anciens quartiers et c'est un des principaux obstacles à toute tentative sérieuse de relance économique de ces quartiers.

Dans un premier temps, estiment les commissaires, Montréal doit constituer une banque de données sur les espaces industriels de toute nature, constituer un fichier des entreprises en quête d'espaces, créer des réserves foncières sur les terrains industriels encore disponibles et adopter une politique d'intervention pour recycler les espaces in-

dustriels qui peuvent encore l'être.

Pour accroître davantage la participation de l'administration municipale dans le développement économique local, la Ville devrait s'associer aux trois corporations de développement économique et communautaire (CDEC) du sud-ouest, du centre-sud et du sud-est.

De même, Montréal devrait penser à la possibilité de créer — avec ses partenaires — des incubateurs d'entreprises pour chacun des trois quartiers anciens du sud de la métropole. La commission croit par ailleurs que les commissaires industriels de la CIDEM devraient être davantage présents et s'impliquer davantage dans leur territoire respectif d'interventions.

Par ailleurs, pour mettre en oeuvre une stratégie plus cohérente de développement économique local, l'administration doit avoir l'intelligence et le courage de clarifier et le rôle et la place des services municipaux et des sociétés para-municipales en matière de revitalisation économique.

Les commissaires ont noté, en cours de consultation, qu'il y a autant de données socio-économiques qu'il y a d'intervenants. Selon la commission, le temps de l'improvisation est terminé et Montréal doit maintenant se donner une banque d'informations facile d'accès et, surtout, accessible à tous.

La commission suggère donc que la vocation des bureaux d'Accès-Montréal soit élargie afin qu'ils deviennent un point d'accès unique en matière d'informations économiques.

Le rapport de la commission doit être déposé cet après-midi au Conseil municipal. Le comité exécutif de la Ville aura dès lors 60 jours pour y répondre publiquement.

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil\*

Date	Commission	Thème
8 décembre (19h00 à 22h00)	Aménagement, habitation et travaux publics	Infrastructures municipales: préoccupations majeures (reportée en 1988)
15 décembre (19h00 à 22h00)	Administration et finances	Politique anti-apartheid/ audiences publiques
17 décembre (19h00 à 22h00)	Administration et finances	Politique anti-apartheid/ audiences publiques (suite au besoin)

## Autres assemblées publiques

Date	Endroit	Intervenant	Thème
8 décembre (19h00)	Édifice Clinique Seigler 305, av. du Mont-Royal Est 2 <sup>e</sup> étage	Service de l'habitation et du développement urbain	Aménagement d'une place publique, rue Roy

\* Toutes ces séances débiteront à l'heure indiquée et, à moins d'avis contraire, se tiendront à l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars).

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour doivent s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

### Assemblée du Conseil

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 14 décembre à 19h00.

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## City Council Meeting December 14

Among the topics to be discussed at that meeting which will start at 7 PM:

- The Mount Royal Heritage Site
- Risk capital investment fund
- Acquisition of a piano for the Bon Pasteur chapel
- By-law concerning towing

If agenda items are not disposed of at the first sitting, the meeting will continue on the following day at 2 PM, unless notice is given to the contrary.

The next meeting will be held on January 25, 1988.

**Information:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Public Meetings of the Standing Committees of City Council\*

Date	Commission	Theme
<b>December 15</b> (7PM to 10PM)	Administration and Finance	Anti-apartheid policy; Public hearings
<b>December 17</b> (7PM to 10PM)	Administration and Finance	Anti-apartheid policy; Public hearings (more meetings, if needed)

\* These meetings will start at the hour indicated and will be held at City Hall, 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Métro).

Persons wishing to ask questions about topics on the agenda must register 30 minutes prior to the start of the meeting.

Maurice Brunet  
City Clerk



During this last year, many citizens had the opportunity to address themselves directly to the members of the Administration during the question period at the beginning of each meeting of the City Council.

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 14 décembre

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Le site du patrimoine du Mont-Royal
- Fonds d'investissement de capital de risque
- Acquisition d'un piano pour la chapelle du Bon Pasteur
- Règlement sur le remorquage

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 h 00, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 25 janvier 1988.

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil\*

Date	Commission	Thème
<b>15 décembre</b> (19 h 00 à 22 h 00)	Administration et finances	Politique anti-apartheid audiences publiques
<b>17 décembre</b> (19 h 00 à 22 h 00)	Administration et finances	Politique anti-apartheid/ audiences publiques (suite au besoin)

\* Ces séances débuteront à l'heure indiquée et se tiendront à l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars).

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour doivent s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville



Au cours de l'année qui s'achève, nombreux ont été les citoyens qui en ont profité pour s'adresser directement aux membres de l'Administration au cours de la période de questions qui leur est réservée au début de chaque séance du Conseil municipal.

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 14 décembre

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Le site du patrimoine du Mont-Royal
- Fonds d'investissement de capital de risque
- Acquisition d'un piano pour la chapelle du Bon Pasteur
- Règlement sur le remorquage

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 h 00, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 25 janvier 1988.

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil\*

Date	Commission	Thème
15 décembre (19 h 00 à 22 h 00)	Administration et finances	Politique anti-apartheid audiences publiques
17 décembre (19 h 00 à 22 h 00)	Administration et finances	Politique anti-apartheid/ audiences publiques (suite au besoin)

\* Ces séances débuteront à l'heure indiquée et se tiendront à l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars).

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour doivent s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville



Au cours de l'année qui s'achève, nombreux ont été les citoyens qui en ont profité pour s'adresser directement aux membres de l'Administration au cours de la période de questions qui leur est réservée au début de chaque séance du Conseil municipal.

## Plusieurs conseillers mieux rémunérés



MARIANE FAVREAU

Désormais, les huit conseillers associés aux membres du comité exécutif, et les 10 présidents et vice-présidents des commissions permanentes du conseil bénéficieront d'une rémunération supplémentaire de \$10 000 chacun.

Cette rémunération est d'ailleurs rétroactive au 1er janvier 1987. Ces conseillers ont une charge de travail supplémentaire par rapport aux autres conseillers, et plusieurs exercent leurs fonctions à plein temps.

C'est en commission parlementaire, cette semaine, que la Ville de Montréal a obtenu cette permission. Le maire et plusieurs représentants de la Ville étaient allés défendre les amendements à sa charte (qui est la loi qui la gouverne).

Elle demandait également d'être soustraite de l'application du décret de la construction. Ce n'est pas la première fois qu'une telle demande est faite, et la Fédération de la construction du

Québec avait préparé ses arguments pour s'y opposer. Mais l'article a été retiré avant qu'on en discute.

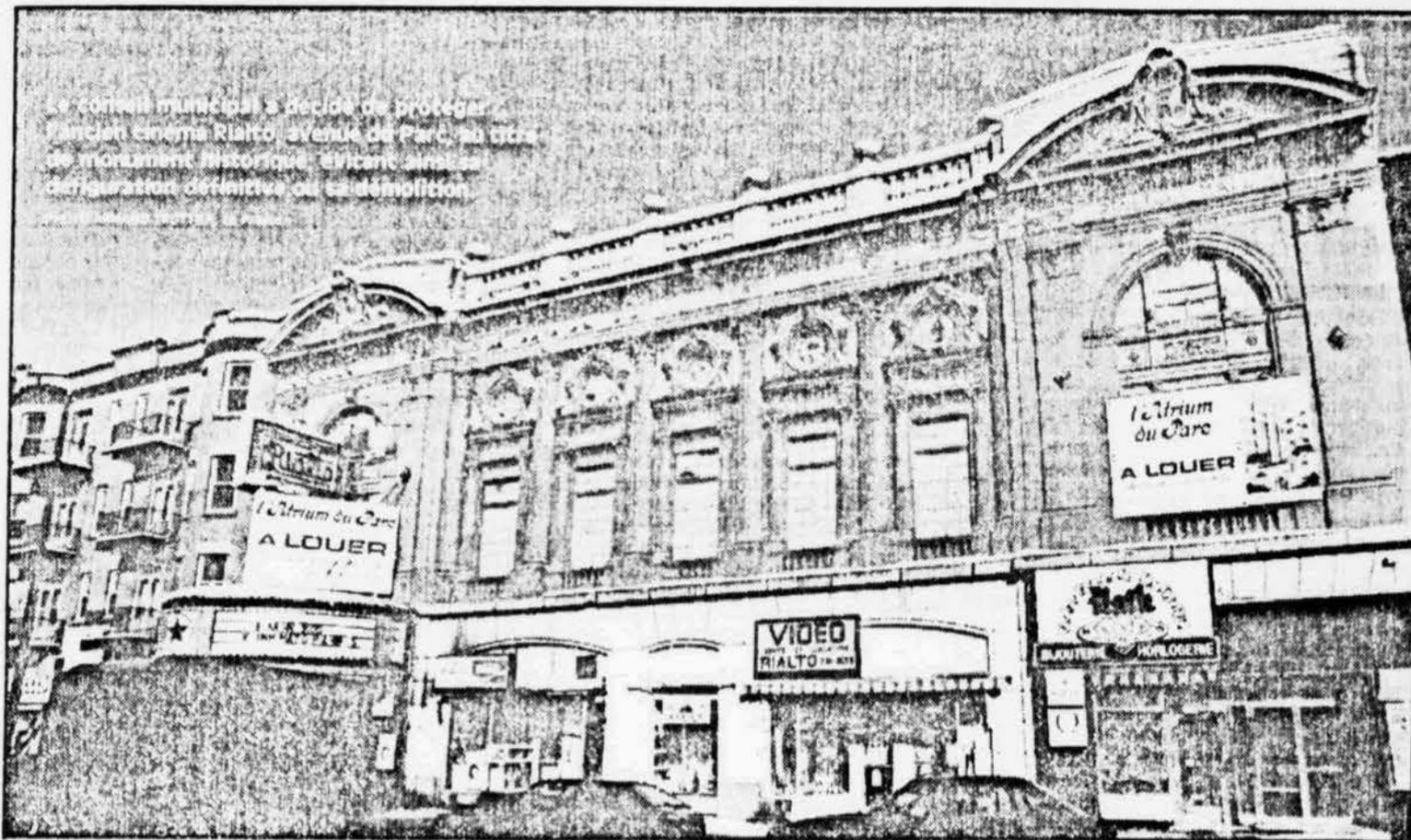
Une demande de Montréal visant à établir une taxe spéciale sur l'exploitation de terrains de stationnement a été retirée. Il en va de même avec la demande visant à ce que les contributions des citoyens aux partis politiques municipaux soient, dans une certaine mesure, déductibles d'impôt. Mais cette mesure sera étudiée au ministère des Affaires municipales, a expliqué le ministre Bourbeau.

Par contre, on accorde une mesure supplémentaire pour le financement des partis politiques par l'administration municipale.

L'administration demandait aussi l'abolition permanente de la taxe d'eau pour les locataires. L'an dernier, le ministre l'avait accordée pour un an. Cette fois, on a décidé de reconduire l'abolition pour les années 1988 et 1989.

De plus, un amendement à la charte permettra à Montréal de conclure une entente particulière avec la ville de Charlemagne afin de la raccorder à son système d'aqueduc et lui fournir l'eau potable, comme aux municipalités de l'île.

La Ville aura également une



marge de manoeuvres plus grande pour imposer les jeux d'adresse. Ce qui pourrait toucher les maisons (arcades) de jeux électroniques.

Enfin, les projets de construction mixtes (habitation et commerces) devront être soumis à la

Ville s'ils occupent une superficie d'au moins 4 000 mètres carrés.

## Put the ideals into practice

Mayor Doré has his work cut out for him in 1988.

Last year was largely used for drawing up plans and redesigning organization charts. The new year should put these innovations to work for ordinary citizens.

The mayor's first priority should be solid democracy — as distinct from rhetorical devotion to it. Despite the welcome creation of five consultative committees of city council, Montrealers can be excused if they do not feel their opinions are being heeded by city hall.

This is because of two things.

First, the Doré-Fainstat administration is embarking on many projects without bothering to solicit public views. For example, in recent weeks the first of 13 mini-city halls and 16 suites of local offices for councillors have been opened.

In theory, it is fine to bring services closer to the people. But is it efficient to have quite so many mini-city halls? Why can't they be under the same roof as councillors' offices — or at least within walking distance? Does this de-centralization presage controversial neighborhood councils? In short, where is Montreal headed with this expansive, costly structure — and why can't Montrealers be consulted?

The second democratic weakness was exposed when council committees *did* consult. On occasion — as with the hearings on the Overdale development — consultation has been perfunctory. In 1988, committee chairmen should earn their comfy \$10,000 salary supplements by showing genuine inquisitiveness.

There is no lack of other priorities.

The municipal tax structure is still wildly unfair. City hall should step up its pressure on Quebec to permit a variable rate system that would allow higher rates for business than for homes.

Downtown Montreal is simmering with high-rise schemes, yet a downtown master plan may be adopted only in 1989, after many schemes are accomplished facts. This year city hall should exercise greater vigilance so that projects with great impact — such as the twin 39-storey Overdale project — don't elude scrutiny. Adoption of a master plan should not, however, necessarily stymie projects (such as Chinatown's expansion).

Finally, the administration should include members of the executive committee in its proposed code of ethics. Anything less is a mockery of municipal morality.

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 25 janvier

Le Conseil municipal de la Ville de Montréal se réunira le lundi 25 janvier 1988, à 19 heures.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 h 00, à moins d'avis contraire.

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 29 février 1988.

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
27 janvier (19 h 00)	Casa d'Italia 505, rue Jean Talon Est	Développement culturel	Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consulta- tion</i>
1 <sup>er</sup> février (19 h 00)	Hôtel de ville	Développement communautaire	Fluoration de l'eau <i>Assemblée d'information</i>
4 février (19 h 00)	Hôtel de ville	Développement culturel	Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consulta- tion</i>
8 février (19 h 00)	Maison de la culture Côte-des-Neiges 5290, chemin Côte-des-Neiges	Développement culturel	Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consulta- tion</i>
11 février (19 h 00)	Hôtel de ville	Aménagement, habitation et travaux publics	Priorités du programme 1988 du Service de l'ha- bitation et du développe- ment urbain <i>Séance publique de travail</i>
15 février (19 h 00)	Hôtel de ville	Développement culturel	Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consulta- tion</i>
16 février (19 h 00)	Hôtel de ville	Développement économique	Adoption du plan de travail 1988 <i>Séance publique de travail</i>

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour doivent s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

Renseignements:  
872-3770

## Autre séance publique

Date	Intervenant	Endroit	Thème
26 janvier (19 h 00)	Service de l'habi- tation et du déve- loppement urbain	École Saint-Patrick 3711, rue de Bullion	Stationnement sur rue réservé aux résidents <i>Assemblée publique d'information</i>  Maurice Brunet Greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 25 janvier

Le Conseil municipal de la Ville de Montréal se réunira le lundi 25 janvier 1988, à 19 heures.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 h 00, à moins d'avis contraire.

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 29 février 1988.

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
27 janvier (19 h 00)	Casa d'Italia 505, rue Jean Talon Est	Développement culturel	Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consulta- tion</i>
1er février (19 h 00)	Hôtel de ville	Développement communautaire	Fluoruration de l'eau <i>Assemblée d'information</i>
4 février (19 h 00)	Hôtel de ville	Développement culturel	Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consulta- tion</i>
8 février (19 h 00)	Maison de la culture Côte-des-Neiges 5290, chemin Côte-des-Neiges	Développement culturel	Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consulta- tion</i>
11 février (19 h 00)	Hôtel de ville	Aménagement, habitation et travaux publics	Priorités du programme 1988 du Service de l'ha- bitation et du développe- ment urbain <i>Séance publique de travail</i>
15 février (19 h 00)	Hôtel de ville	Développement culturel	Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consulta- tion</i>
16 février (19 h 00)	Hôtel de ville	Développement économique	Adoption du plan de travail 1988 <i>Séance publique de travail</i>

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour doivent s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

Renseignements:  
872-3770

## Autre séance publique

Date	Intervenant	Endroit	Thème
26 janvier (19 h 00)	Service de l'habi- tation et du déve- loppement urbain	École Saint-Patrick 3711, rue de Bullion	Stationnement sur rue réservé aux résidents <i>Assemblée publique d'information</i>  Maurice Brunet Greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 25 janvier

Le Conseil municipal de la Ville de Montréal se réunira le lundi 25 janvier 1988, à 19 heures.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 h 00, à moins d'avis contraire.

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 29 février 1988.

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
27 janvier (19 h 00)	Casa d'Italia 505, rue Jean Talon Est	Développement culturel	Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consulta- tion</i>
1 <sup>er</sup> février (19 h 00)	Hôtel de ville	Développement communautaire	Fluoruration de l'eau <i>Assemblée d'information</i>
4 février (19 h 00)	Hôtel de ville	Développement culturel	Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consulta- tion</i>
8 février (19 h 00)	Maison de la culture Côte-des-Neiges 5290, chemin Côte-des-Neiges	Développement culturel	Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consulta- tion</i>
11 février (19 h 00)	Hôtel de ville	Aménagement, habitation et travaux publics	Priorités du programme 1988 du Service de l'ha- bitation et du développe- ment urbain <i>Séance publique de travail</i>
15 février (19 h 00)	Hôtel de ville	Développement culturel	Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consulta- tion</i>
16 février (19 h 00)	Hôtel de ville	Développement économique	Adoption du plan de travail 1988 <i>Séance publique de travail</i>

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour doivent s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

## Autre séance publique

Date	Intervenant	Endroit	Thème
26 janvier (19 h 00)	Service de l'habi- tation et du déve- loppement urbain	École Saint-Patrick 3711, rue de Bullion	Stationnement sur rue réservé aux résidents <i>Assemblée publique d'information</i>  Maurice Brunet Greffier de la Ville



Ville de Montréal



Gerald LeBlanc

## Pot-pourri municipal

**V**endredi, je rencontrais Katleen Verdon pour parler des groupes ethniques, dont elle est responsable au comité exécutif de la Ville. J'en ai profité pour saluer son attaché politique, Maryse Cange, l'Oréo discrète dont je vous ai parlé la semaine dernière.

Hier matin, Robert Perrault nous avait invité à un déjeuner de presse, au café Cherrier, pour parler de consultation, dossier dont il est responsable au comité exécutif. Ce qui m'a permis de revoir son attaché politique, Jean-Luc Moisan, celui qui m'avait mis sur la piste de Maryse Cange en me signalant, fort justement, qu'elle était psychologue, d'origine haïtienne et belle par surcroît.

Je me suis alors rappelé que la symétrie était parfaite au comité exécutif: d'un côté, trois femmes (Jacqueline Bordeleau, Lea Cousineau et Katleen Verdon) avec trois attachés politiques du même sexe (Jacinthe Tremblay, Ginette Theriault et Maryse Cange); de l'autre, trois hommes (Michael Fainstat, John Gardiner et Robert Perrault) avec trois attachés politiques masculins (Alain Duhamel, James McGregor et Jean-Luc Moisan). Malheureusement pour mon petit schéma, Jacinthe Tremblay vient tout juste de changer de poste et a été remplacé par un homme, Michel Labonté.

A l'hôtel de ville comme ailleurs, les gens s'entourent tout naturellement de leur semblable. C'est ainsi que la présence de femmes dans les postes de commande dans l'administration municipale rend plus facile l'embauche de femmes dans le personnel politique.

Les femmes n'ont pas encore atteint la parité au conseil municipal mais elles sont mieux représentées que partout ailleurs au Canada. On retrouve en effet 15 femmes sur 58 conseillers, ce qui représente plus de 25 p.cent, un record dans les annales canadiennes.

### Six Juifs et cinq Italiens

■ Sexuellement parlant, le conseil municipal commence donc à ressembler à la population qu'il représente. Qu'en est-il sur le plan de la composition ethnique de cette même population?

Le portrait du conseil ressemble beaucoup plus à celui de la famille montréalaise que je ne l'aurais cru. Saviez-vous, par exemple qu'il y a six conseillers d'origine juive, la plus vieille et la mieux implantée des minorités de Montréal. Je dis bien d'origine juive, car Arnold Bennett, Sam Boskey, Michael Fainstat, Abe Limonchik, Marvin Rotrand et Saulie Zajdel sont tous Montréalais de vieille souche. Ils proviennent tous de la communauté anglophone de Montréal, mais sont tous, à ma connaissance, parfaitement à l'aise en français et fort respectueux de la majorité francophone.

Le deuxième plus important groupe ethnique de Montréal est aussi fort bien représenté au conseil, puisqu'on y retrouve cinq membres de la communauté italienne: Joseph Biello, Vittorio Capparelli, Giovanni De Michele, Giovanni Ialenti et Frank Venneri.

On y rencontre, en outre, deux représentants d'une autre importante composante de la population montréalaise: les conseillers d'origine grecque Konstantinos Georgoulis et Safoklis Rasoulis.

Il faut ajouter les deux «vrais» anglais John Gardiner et Sharon Leslie ainsi que le singulier Nick Auf der Maur, qu'il est toujours difficile de situer dans une case bien définie.

Finalement, nous nous retrouvons avec 16 conseillers qui ne sont pas d'origine française: 16 sur 58, c'est environ 28 p.cent et assez près de la population de Montréal.

Bien sûr, il serait bon d'avoir des conseillers d'origine portugaise, asiatique et latino-américaine ainsi que des représentants de nos deux communautés noires, la francophone et l'anglophone. Ça viendra. Il n'en reste pas moins que la composition actuelle du conseil municipal peut déjà servir d'exemple à ce que pourrait être le portrait d'ensemble d'une fonction publique, sans oublier les chauffeurs d'autobus et les policiers, ressemblant quelque peu à sa clientèle.

### Apprendre à consulter

■ Dans l'opposition et durant la campagne électorale, les gens du RCM promettaient de faire entrer Montréal dans l'ère de la consultation. Au pouvoir depuis plus d'un an, ils se rendent maintenant compte que la chose est plus facile à dire qu'à faire.

Ce n'est pas demain la veille, s'il faut en croire le rapport d'étape que Robert Perrault présentait hier aux chroniqueurs municipaux. A la décharge du RCM, il faut admettre que Montréal part de loin, du désert maintenu pendant un quart de siècle par Jean Drapeau, qui tenait toute consultation comme une perte de temps.

Ce qui n'aide pas non plus, c'est la tendance du RCM à toujours vouloir élaborer des «politiques-cadres» qui reglent les problèmes une fois pour toutes. Il me semble qu'on aurait pu tout simplement polir le procédé au fil de l'expérience, en précisant progressivement la démarche à suivre.

C'est ainsi que l'exemple d'Overdale a démontré qu'il faut établir les règles du jeu avant, et non après, la partie, qu'il faut demander à une commission de la Ville d'examiner le dossier avant, et non après, son adoption de principe par le comité exécutif.

C'est ainsi que l'agrandissement du Musée des Beaux-Arts a démontré que la consultation ne remplace pas la responsabilité des élus de montrer clairement leur couleur. Des mois après la consultation, on ne sait toujours pas où se situe l'administration Doré-Fainstat et quels sont les enjeux des tractations actuelles.

# City must hire more minorities groups tell cultural commission

By ELIZABETH THOMPSON  
of The Gazette

If the city of Montreal wants to improve services to its ethnic groups and persuade them to participate more in its cultural life, it must hire more members of minorities, representatives of several groups told a municipal hearing last night.

The city's cultural development commission heard from a half-dozen groups last night as it opened hearings into how it can improve cultural services and encourage more ethnic participation.

Although a number of public hearings have begun into treatment of minority groups — largely in response to the fatal shooting of a black youth by a police officer last year — commission vice-chairman

Sam Boskey said the cultural commission's hearings into ethnic participation have been planned for several months.

Among the questions it will look at are: developing a cultural policy for the city; ethnic books in libraries; how to manage the city's six or seven local cultural centres; and what kind of technical help can be offered ethnic groups in planning community activities.

The commission has sent out about 800 invitations and expects to hear from about 40 groups during six hearings. The next is scheduled for Feb. 4 at city hall.

Kofi Sordzi of the provincial Conseil des communautés culturelles et l'immigration said much of the city's efforts to spur ethnic participation should be carried out through the

city's fledgling system of local cultural centres.

The fastest way to attract members of ethnic groups to the centres is to hire employees from those cultures, he added.

"Otherwise people are afraid," he said. "They think (the centres) are for the others."

For example, among 11,000 city employees there are only about 30 blacks, he told the commission.

Merzouki Samir, vice-president of a group representing Montrealers of Moroccan, Algerian and Tunisian origin, agreed the city must have more minority-group employees.

But Samir said he would also like to see the city help ethnic groups preserve their cultures, rather than helping them assimilate into Quebec society.

## Développement culturel: Montréal consulte ses ethnies



LILY TASSO

Information, participation, décloisonnement, échanges intercommunautaires. Ces mois avec force suggestions sont souvent revenus dans la bouche de cinq membres des minorités ethniques pour exprimer leur désir et leur besoin de contribuer davantage à la vie culturelle de Montréal.

C'était lors de la première des six consultations publiques que tenait cette semaine à la Casa d'Italia la Commission permanente de développement culturel de la Ville de Montréal, présidée par Martine Blanc et formée de cinq autres conseillers municipaux: Sam Boskey, vice-président, Thérèse Daviau, Manon Forget, Serge Lajeunesse et Vittorio Caparelli. Ces consultations visent à définir une politique générale de développement culturel. La Commission entendra 40 exposés et répondra aux questions du public, au cours de cinq autres audiences échelonnées jusqu'au 16 mars.

En guise de prélude et question de créer une ambiance, on

a pu entendre un mini-concert de musique hindoue classique, folklorique et religieuse, interprétée par une chanteuse avec trois musiciens. Un excellent exemple sans doute du patrimoine que tiennent à conserver les groupes ethniques. Pour leur propre épanouissement comme pour l'apport qu'il constitue à la société dans laquelle ils vivent.

Le patrimoine, c'est aussi la langue, la littérature, la religion, les traditions, les festivals, et...les plats nationaux. Autant de richesses que la Ville peut contribuer à faire connaître en ouvrant davantage aux communautés ses lieux publics tels les musées, les maisons de la Culture, les bibliothèques, les parcs, et même les rues!

### Maisons pour tous

Selon Kofi Sordzi, originaire du Ghana et membre du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, pour que les maisons de la Culture cessent d'être des maisons pour les autres, il faudrait engager aussi des animateurs issus des minorités, effectuer des sondages auprès des usagers et planifier les activités avec des gens venant de différentes communautés ethniques. Il a souhaité également que les bibliothèques reflètent davantage la mosaïque

ethnique et que la Ville fasse l'acquisition d'ouvrages traitant des communautés tout en s'abonnant par ailleurs aux journaux et revues ethniques.

Pour sa part, Elizabeth Dupont, de l'Association pour le développement des arts visuels à Montréal, a réclamé des rencontres de la Ville avec les différents groupes ethniques qui, à son avis, fonctionnent actuellement en circuit fermé. C'est à la Ville, pense-t-elle, de favoriser les échanges et de les publier afin d'éviter les ghettos et les attitudes racistes. «Il est difficile d'obtenir de la Ville des informations sur les activités des minorités», regrette cette graveure qui trouve stimulant de travailler avec des artistes d'ethnies différentes.

### Songer à l'avenir

«Nous croyons que la maturité d'une culture majoritaire se mesure au respect accordé aux cultures minoritaires telle que la nôtre», a rappelé Jean Chapman, du Centre communautaire sud-asiatique, en priant les détenteurs du pouvoir de tenir compte de l'important facteur que représentent pour l'avenir du Québec, menace par la dénatalité, les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

Une autre question capitale, celle des locaux, a été soulevée par Merzouki Samir, vice-président du Rassemblement des familles maghrébines musulmanes de Montréal. Dispersée aux quatre coins de la métropole, cette jeune communauté souffre d'isolement. La solution: un local près d'une station de métro qu'elle demande à la Ville de lui procurer.

La communauté italienne, quant à elle, se plaint d'avoir à payer \$14 000 de taxes foncières et \$8 000 de taxes d'affaires pour la Casa d'Italia. Elle recommande aux autorités de revoir leur politique concernant les centres communautaires à but non lucratif.

### Un atout pour Montréal

«Le caractère multi-ethnique de notre ville devrait occuper une place de premier plan dans la promotion à l'étranger du tourisme à Montréal», soutient par ailleurs Mara Undry, directrice administrative du Congrès national des Italo-Canadiens (région Québec). Elle va jusqu'à suggérer que l'on souligne de façon particulière les monuments et édifices construits par des «ethnies» ou en leur honneur.

L'occasion était trop bonne pour que les représentants des minorités ne soulèvent pas aussi le problème de l'égalité des chances à la CUM en réclamant des emplois. Ils ont fait ressortir une fois de plus, statistiques en main, la trop faible représentativité ethnique dans la fonction publique municipale.

Le dialogue amorcé cette semaine promet d'être fructueux. «Nous avons eu la confirmation des lacunes que nous soupçonnions; faire connaissance avec le milieu, c'est déjà important», estime la présidente Martine Blanc. «Ce que nous pouvons faire immédiatement, c'est de demander aux communautés culturelles ce que nous pouvons faire ensemble», a-t-elle ajouté en soulignant la présence de Jacques Panneton, assistant directeur au service Loisirs et développement communautaire.

Attentive aux interventions, Kathleen Verdon, membre du Conseil exécutif et responsable du dossier culturel, qui se trouvait aussi dans la salle, s'est fait sans doute une meilleure idée de la situation. Elle a déclaré au milieu des discussions: «Il faut que tout le monde soit rassuré et que la société d'accueil ne soit pas menacée par les autres cultures».

La prochaine assemblée se tiendra le jeudi 4 février à 19 h, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est.



La chanteuse Soudamini Venkatesh, native de Bangalore, en Inde, est accompagnée au *tanpura*, long instrument à cordes, par Lakshmi Mathur. N'apparaissent pas sur la photo deux autres membres du quatuor: Shanta Srivastava, à l'harpicinium, et Shashi Mathur, au *tabla*.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

# CITY HALL

## City Council Meetings

Montréal City Council will hold its next meeting on Monday, February 29, at 7 PM.

If agenda items are not disposed of at the first sitting, the meeting will continue on the following day, at 2 PM, unless notice is given to the contrary.

The following meeting will be held on March 30, 1988.

Montréal city hall is located at 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Metro).

Information:  
872-3770



Ville de Montréal

## Public meetings of the Standing Committees of City Council

Date	Place	Committee	Theme
Monday, February 15 7 PM	City hall	Cultural Development	- Multi-ethnic policy <i>Consultation meeting</i>
Tuesday, February 16 7PM	City hall	Economic Development	- Adoption of the proposal for the 1988 work plan - SODIM orientations for 1988
Thursday, February 18 7PM	City hall	Community Development	- 1987 activity report - Adoption of the proposal for the 1988 work plan - Fire prevention
Monday, February 22 7 PM	City hall	Administration and Finance	- Adoption of the proposal for the 1988 work plan - Professional services master file
Wednesday, February 24, 7 PM	City hall	Cultural Development	- Adoption of the proposal for the 1988 work plan - Multi-ethnic policy <i>Consultation meeting</i>

Persons wishing to ask questions about topics on the agenda must register 30 minutes prior to the start of the meeting.

## Deadline - Filing of briefs and registration of interveners

Subject	Committee	Date
Water Fluoridation Project	Community Development	Monday, February 22

Persons or associations wishing to submit written or verbal comments at the public hearings on fluoridation to be held March 9, 14 and 19 must register or file their briefs by February 22, at the Division commissions et comités du Conseil, 275 Notre-Dame Street East, Room 001, Montréal, H2Y 1C6.

Maurice Brunet  
City Clerk

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées du Conseil

Le Conseil municipal de la Ville de Montréal se réunira le lundi 29 février, à 19 heures.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 h, à moins d'avis contraire.

L'assemblée suivante aura lieu le 30 mars 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

Renseignements:  
872-3770



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
Lundi 15 février 19 h 00	Hôtel de ville	Développement culturel	- Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consultation</i>
Mardi 16 février 19 h 00	Hôtel de ville	Développement économique	- Adoption de la proposition de plan de travail de 1988 - Orientations de la SODIM en 1988
Jeudi 18 février 19 h 00	Hôtel de ville	Développement communautaire	- Rapport d'activité 1987 - Adoption de la proposition de plan de travail de 1988 - Prévention des incendies
Lundi 22 février 19 h 00	Hôtel de ville	Administration et finances	- Adoption de la proposition de plan de travail de 1988 - Fichier des services professionnels
Mercredi 24 février 19 h 00	Hôtel de ville	Développement culturel	- Adoption de la proposition de plan de travail de 1988 - Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consultation</i>

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour doivent s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

## Échéance - Dépôt des mémoires et inscription des intervenants

Sujet	Commission	Date
Projet de fluoration de l'eau	Développement communautaire	Le lundi 22 février

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des assemblées publiques de consultation sur le projet de fluoration de l'eau, qui auront lieu le 9, 14 et 19 mars, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire au plus tard le 22 février 1988 à la Division commissions et comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau 001, Montréal, H2Y 1C6.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

# HOTEL DE VILLE

## Assemblées du Conseil

Le Conseil municipal de la Ville de Montréal se réunira le lundi 29 février, à 19 heures.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 h, à moins d'avis contraire.

L'assemblée suivante aura lieu le 30 mars 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de  
Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Lundi 15 février 19 h 00</b>	Hôtel de ville	Développement culturel	- Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consultation</i>
<b>Mardi 16 février 19 h 00</b>	Hôtel de ville	Développement économique	- Adoption de la proposition de plan de travail de 1988 - Orientations de la SODIM en 1988
<b>Judi 18 février 19 h 00</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	- Rapport d'activité 1987 - Adoption de la proposition de plan de travail de 1988 - Prévention des incendies
<b>Lundi 22 février 19 h 00</b>	Hôtel de ville	Administration et finances	- Adoption de la proposition de plan de travail de 1988 - Fichier des services professionnels
<b>Mercredi 24 février 19 h 00</b>	Hôtel de ville	Développement culturel	- Adoption de la proposition de plan de travail de 1988 - Politique multi-ethnique <i>Assemblée de consultation</i>

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour doivent s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

## Échéance - Dépôt des mémoires et inscription des intervenants

Sujet	Commission	Date
Projet de fluoration de l'eau	Développement communautaire	Le lundi 22 février

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des assemblées publiques de consultation sur le projet de fluoration de l'eau, qui auront lieu le 9, 14 et 19 mars, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire au plus tard le 22 février 1988 à la Division commissions et comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau 001, Montréal, H2Y 1C6.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

# On nous inonde en comités

ON S'ATTENDAIT, certes, après la victoire du RCM et de sa philosophie de la participation démocratique, à plus d'ouverture, de consultation et de respect envers les citoyens de la métropole. Mais à voir proliférer les commissions, les réunions ouvertes, les audiences de toutes sortes, on se demande si le pouvoir montréalais n'est pas en train d'embrouiller les filières et de mêler les genres.

Ainsi, les Montréalais qui s'attendaient, récemment, à un examen impartial de leur vues sur la fluoration de l'eau potable ont fait la découverte désagréable qu'ils étaient devant un banc de politiciens et politiciennes ayant déjà fait leur lit en la matière, et non pas, par exemple, devant un véritable Bureau d'audience publique sur l'environnement.

Certes, l'impression de faire face à un mur aurait été moins grande si la commission qui entendait le peuple avaient compté plusieurs membres de l'opposition. Cela ne pouvait être, étant donné la presque élimination du Parti civique à l'hôtel de ville. Mais même si la commission n'avait pas toute été du même bord, aurait-on eu l'assurance d'un examen objectif de la question ? Deux adversaires ne font pas un juge. De plus, les opposants n'auraient pas eu davantage de ressources pour contredire la thèse officielle et son « expertise ».

Dans les questions hautement discutables et avant de trancher des matières confuses ou litigieuses, rien ne saurait remplacer l'enquête impartiale. Certes, le recours à des commissions d'enquête a parfois servi d'expédient à des gouvernements peu portés à faire face à leurs responsabilités. Mais même les élus les plus braves ne sauraient prétendre trancher certains sujets plus complexes qu'il n'y paraît à première vue.

Auparavant à Montréal, tout était caché ou presque, il fallait donc que les choses changent. Mais il reste à trouver les forums appropriés où entendre les doléances (et les diriger au besoin vers la bonne porte), concilier les intérêts (entre groupes mais aussi entre la ville et les citoyens), et enfin régler les plaintes formelles et les litiges. Déjà la plu-

## BLOC-NOTES

JEAN-CLAUDE LECLERC

part des gens ne se retrouvent guère dans le labyrinthe des appareils d'État; s'il faut qu'ils circulent en plus dans les corridors de la participation, ils ne sont pas au bout de leur frustration.

Ainsi, les gens qui se font battre dans le métro par des gorilles en uniforme risquent d'être très déçus du « Comité d'examen des plaintes » que vient d'annoncer en grande « première nord-américaine » la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal. Que les membres représentent les uns les usagers et les autres les gens de la STCUM, cela ne donnera à personne, même si le nouveau comité siège à huis clos, plus de capacité juridique ou d'indépendance pour aller au fond des choses.

Autre désavantage d'un tel comité de « vigilance », il transforme en surveillants des gestionnaires qui sont déjà partie aux politiques sinon aux problèmes de la STCUM. Il fait aussi appel à des usagers qui n'en sont guère : les membres du comité qui viennent du Centre de recherche-ac-

tion sur les relations raciales, de Transport 2 000, du Forum des citoyens âgés et du Centre communautaire des Noirs viennent de perdre une part de leur liberté critique à l'égard du service de transport.

On ne peut être juge et partie. On ne saurait davantage être consultant ou aviseur d'un côté, et critique ou opposant de l'autre. Rien ne permet non plus de croire que le régime municipal peut se passer de la distinction classique entre les fonctions législatives (ou réglementaire), exécutive et judiciaire. D'autant moins que l'absence d'opposition à Montréal et le régime du consensus perpétuel à la CUM ne favorisent guère l'examen critique des dossiers.

Ainsi, un RCM dans l'opposition n'aurait pas mâché ses mots pour stigmatiser la dilapidation des rares espaces verts dans l'île de Montréal et l'île Bizard. Encore moins pour dénoncer le sacrifice de certains boisés, irremplaçables, à des fins de construction de luxe ou d'usine militaire. Depuis que le Rassemblement des citoyens et citoyennes est au pouvoir, le parti lui-même s'agite, certes, même au sujet du libre-échange, mais les élus ne montent pas souvent aux barricades, dans leur propre domaine de compétence, là où leur intervention pourrait être déterminante.

On fustigera l'Afrique du Sud, mais sans être capable de juguler le racisme dans ses propres services. On veut déclarer la ville zone libre d'armement nucléaire, mais on ne sait comment contrôler le service d'évaluation foncière. Sur ces deux dernières questions — racisme et taxe — il est significatif que les autorités montréalaises aient dû céder la place à des commissions d'enquête désignées par le gouvernement de Québec.

# EDITORIALS

---

## A pledge in limbo

When the Montreal Citizens Movement was running for election, one of its brightest promises was to let citizens initiate neighborhood referendums on zoning changes and development schemes.

Will it keep that promise? The prospects do not look good. A recent report from city hall seems to view referendums almost as an abuse of democracy.

"The referendum does not constitute the most appropriate form of public participation (in neighborhood issues) since it can be an instrument of opposition and not allow a public debate of the issues," says this report. It was written by senior civil servants reporting to Robert Perreault, vice president of the city's executive committee. The report recommends that other bureaucrats give the idea more study, which sounds like putting it in limbo.

This 69-page report on public consultation suggests that elected officials — members of city council committees — hold public hearings on key zoning changes. Yet it proposes that non-elected planning experts play a major role in consulting with citizens on big projects.

This may be risky: Public consultation works best when those who consult have to answer to the people in elections.

But the report's most striking problem is its Drapeau-era disdain for local referendums.

In the 1986 election campaign, Civic Party Leader Claude Dupras rejected such referendums on grounds that "people who vote in (municipal) referendums do so because they vote against something, while those who are in favor don't (vote at all)."

Mr. Doré rebutted Mr. Dupras then. Now he should rebut this report issued by his close colleague Mr. Perreault.

It is nonsense to suggest that referendums serve only to defeat worthy schemes. In Outremont, for example, referendum voters several years ago gave the green light for construction of an apartment building.

Indeed, aside from Montreal and Quebec City, every city, town and village in Quebec permits citizens to petition for referendums. In a district containing say, 5,000 registered voters, a petition would have to have 500 signatures.

Referendums can be useful when residents feel their city hall is railroading a shopping centre, high-rise or other project out of character with their neighborhood. Mr. Doré should deliver on his promise.

# Montréal : vers une société interculturelle

*Les communautés devraient répondre à leurs besoins sur la base des valeurs inhérentes à leur propre culture*

## LIBRE OPINION

Extraits du mémoire présenté le 15 février dernier par le Centre interculturel Monchanin à la Commission du développement culturel de la Ville de Montréal

La lettre de la Ville de Montréal aux associations invitées à donner leur avis à la Commission semble indiquer, d'entrée de jeu, l'orientation de sa propre politique par rapport aux communautés ethnoculturelles. Elles partent d'intégration des diverses communautés culturelles dans une politique municipale de développement culturel. Ce terme d'« intégration » soulève plusieurs questions dont une fondamentale : de quelle intégration s'agit-il ?

S'agit-il d'une simple coordination d'activités en vue d'un fonctionnement harmonieux (Larousse) ou plutôt d'un « processus de fusion » dans une sorte de « melting pot » à l'américaine ? Ou encore, pour rester dans l'esprit de certains textes administratifs des récentes années, d'une sa-



Photo : Claire Beaupré Champagne

Une Portugaise du Plateau Mont-Royal.

tellisation des cultures dites minoritaires par rapport à la culture majoritaire présentée comme « foyer de convergence » ?

### Quelques propositions

Que dans une ville comme Montréal il faille préserver l'identité fran-

çaise menacée par la marée culturelle anglo-américaine, c'est là une évidente nécessité. Mais que cette préservation se fasse aux dépens des autres cultures qui partagent l'espace québécois, au point de les assujettir à la culture dominante, voilà qui serait non seulement humiliant pour ces communautés, mais qui les menacerait, à plus ou moins long terme, dans leur survie et les frapperait de stérilité en décourageant toute initiative de leur part. Ce serait les obliger à définir leur identité culturelle non pas par rapport à leurs racines, mais par rapport à une identité étatique du type : « We are all Canadians » ou « Nous sommes tous Québécois ».

L'identité culturelle de chacun, y compris celle des Québécois français « de vieille souche », serait alors confondue avec une identité non plus organique mais juridique ou idéologique, ce que certains appellent l'identité de l'État-nation ou « identité nationale ».

En partant du principe que l'État est au service de la culture, il devient possible de tracer les paramètres de son intervention dans le domaine culturel. Voici quelques propositions qui s'en inspirent :

#### 1. Montréal est dotée, par la triple

conjoncture de la géographie, de l'histoire et du climat social, du potentiel nécessaire à l'éclosion d'une société interculturelle, c'est-à-dire où chaque culture puisse vivre, selon son identité propre, dans un dialogue de convivance avec les autres cultures, où toutes les présences historiques, linguistiques et autres soient respectées, par exemple celles des autochtones et des Québécois de vieille souche.

2. Cette convivance interculturelle exclut toute hégémonie d'une culture sur les autres. Cela signifie que l'État ou l'Administration ne soit pas accaparé par une communauté ou une culture particulière, laquelle serait en relation de pouvoir avec les autres. Cela signifie également que ce qui prime dans ce type de société interculturelle, ce n'est pas la relation verticale des communautés avec le Pouvoir, mais la relation horizontale des communautés entre elles qui est une relation d'échange, de dialogue, une relation de convivance.

3. À y regarder de près, on peut dire que la société québécoise n'est pas fondamentalement autochtone, francophone ou biculturelle, mais qu'elle est essentiellement interculturelle. Interculturelle au sens où elle participe de toutes les cultures dont elle est porteuse. Au sens aussi où elle est le lieu d'une dynamique particulière, une dynamique interculturelle. Il s'ensuit que tout programme de « développement culturel » devrait émaner non pas du sommet de la pyramide, mais de la base et que le rôle de l'Administration devrait en être un, avant tout, d'animation.

4. Dans cette optique, le premier acte concret à poser pour l'Administration pourrait très bien être non pas d'affirmer, comme le font tant de collectivités contemporaines, la volonté d'intégration des cultures minoritaires à la culture dominante, mais de reconnaître publiquement la présence des cultures les unes par rapport aux autres, et celle d'abord des autochtones pour qui Montréal est une parcelle de la terre ancestrale qui n'a jamais été cédée et dont ils ont la garde, la nation mohawk et la nation algonquaine.

Pour en venir, à long terme, à prendre en main de façon satisfaisante leur épanouissement culturel, les communautés ethniques devraient pouvoir compter, à court et à moyen terme, sur une politique municipale de mise en place de services vraiment adaptés, culturellement, aux besoins et surtout à la mentalité des communautés culturelles, que ce soit dans les hôpitaux, les services sociaux, les médias, etc.

Contrairement à ce qu'on serait tenté de croire, cette adaptation ne saurait se limiter à l'usage, même généralisé, des langues d'origine, ni même à une représentation proportionnelle au sein des instances et des services municipaux. Elle implique aussi et surtout que les communautés puissent, au moins à l'intérieur de leurs groupes, répondre à leurs besoins sur la base des valeurs, des codes de discipline, des modes d'orga-

nisation inhérents à leur propre culture. On pense ici à l'importance donnée à la famille étendue, au droit coutumier, à leurs façons propres de régler les conflits familiaux et communautaires, etc.

### Des habitants à part entière

Mais cette politique pourrait aller plus loin, jusqu'à l'adoption d'une attitude favorisant l'apport maximal de leurs valeurs et traditions propres à l'ensemble de la société. Ce partage peut prendre d'innombrables formes, depuis celui de leurs traditions culinaires, artistiques, socio-familiales jusqu'à celui de leurs traditions médicales, éducatives, économiques et politiques.

Prenons à titre d'exemple le service de la police. Il n'est pas douteux que la présence et la coopération d'un personnel reflétant l'éventail des diverses communautés ethnoculturelles permettraient une meilleure communication avec les divers secteurs culturels de la population. Mais cette mesure reste timide, compte tenu de l'immense potentiel de collaboration des communautés culturelles. Celles-ci pourraient contribuer plus efficacement, et de loin, à la paix sociale si elles étaient invitées à faire bénéficier la société des immenses ressources de leurs propres pratiques traditionnelles en matière de délinquance, de criminalité et d'autres.

Autrement dit, les communautés culturelles pourraient devenir non plus de simples objets de la sollicitude des planificateurs ou encore de simples consommateurs des services à leur disposition, mais des partenaires qui prennent en main les problèmes sociaux de leur Ville, parce qu'il s'agit non plus de la Ville d'une majorité culturelle, mais d'une Ville dont ils sont les habitants à part entière et où la convivance interculturelle est désormais possible.

## Montréal aimerait avoir un fichier central des fournisseurs

MARIANE FAVREAU

■ L'administration montréalaise souhaite mettre au monde une petite soeur de «Rosalie», le fichier central des fournisseurs du gouvernement du Québec.

Hier soir, la commission permanente de l'administration et des finances a d'ailleurs pris connaissance des mille et un rouages de cette Rosalie, question de voir les applications qu'on pourrait en faire à Montréal. Des fonctionnaires québécois étaient spécialement venus faire cette présentation à la commission.

Cette idée d'un fichier central de fournisseurs de services professionnels n'est pas nouvelle au RCM, explique Pierre-Yves Mélançon, président de la commission de l'administration et des finances. Déjà, en 1984, une proposition visant à mettre sur pied, à Montréal, un système semblable à celui du Québec avait été refusée par l'administration du maire Drapeau.

Maintenant au pouvoir, le RCM veut explorer davantage cette idée, voir quelles en seraient les implications pour la municipalité. L'idée étant de donner leur chance aux entrepreneurs de faire affaire avec la Ville.

Déjà, le Service des approvisionnements et immeubles a amorcé un travail en ce sens, explique M. Mélançon, et est à dresser un tel fichier. Le service travaille également sur les procédures administratives d'appels d'offres pour des services professionnels.

Par exemple, de dire M. Mélançon, supposons qu'il existe une quarantaine de firmes en informatique. Demanderons-nous aux 40 de soumissionner pour chaque contrat ou bien fera-t-on appel par groupes de dix à chacun des contrats successifs? Ou encore, devrions-nous faire appel aux plus grandes sociétés pour les contrats dépassant, par exemple, tant de millions?

«Autant de questions qu'il faut se poser et que la commission entend étudier. Le service amorce le travail, et nous avons des rencontres avec lui. Mais quant il s'agit de choix de politiques, cela appartient aux élus», explique M. Mélançon.

En effet, l'administration devrait rendre public un document à cet égard. Mais que ce document d'orientation soit prêt ou non, la commission entend mener des consultations auprès des différentes corporations professionnelles d'ici quelques semaines.

M. Mélançon croit que ces consultations faites sur invitation pourraient s'étendre jusqu'au début de l'été. Après avoir obtenu toute l'information concernant Rosalie, on veut savoir comment les «clients» y réagissent, et quelles en seraient les applications les

plus réalistes pour Montréal.

Il est bien évident que les sociétés paramunicipales sont également incluses dans l'utilisation éventuelle d'une petite Rosalie, précise M. Mélançon, quitte à apporter des modifications à leur mode de fonctionnement.

# Rosemont report due March 18

By **DEBBIE PARKES**  
of The Gazette

The report of a city-appointed committee studying development proposals for municipal land near the Rosemont Métro station is to be made public by March 18.

The three-member panel, appointed by the city in November, recently heard presentations from more than 15 community groups concerned about the municipality's plans for the property.

The groups are against a city plan to include private homes and an office tower on the property.

They want the land reserved strictly for low-income housing, community buildings and perhaps a few stores to serve the land's new residents.

The land is bordered by St. Denis, St. Hubert and des Carrières Sts. and Rosemont Blvd. in the neighborhood known as La Petite Patrie.

## **Umbrella group formed**

It now houses municipal maintenance shops, but these are run-down and to be moved in two or three years to a site yet to be chosen.

Anticipating this, an umbrella group was formed two years ago to push for about 350 low-income housing units on the land.

The Table de concertation logement-aménagement de la Petite Patrie is made up of eight local organizations, including housing groups and the local CLSC.

It also represents the opinions of several other groups.

The Table is pleased that the city has agreed to build about 350 low-income homes on the property.

It says the area is one of the poorest in Montreal and one of those most in need of more public housing.

But it says additional private homes and condominiums on the property and the city's proposed 10-storey office tower above the Métro station would spoil the quality of life for the residents.

## **Six-storey limit**

The office tower — to take up between 10 and 25 per cent of the property — would increase traffic and pollution, create more parking problems and block sunlight from many residential buildings, the group says.

The Table wants construction on the site limited to six storeys high.

Another point of dispute is a three-storey building on Rosemont Blvd. that currently houses city offices.

The Table wants it preserved as a community building but the city is thinking of having it demolished so that Châteaubriand St., which now stops behind it, can be extended.

The umbrella group says the building would provide badly needed meeting places for community organizations and foster a community spirit.

André Lavallée, a Rosemont-area city councillor and chairman of the city's planning, housing and public works committee, said the issues raised by the coalition merit serious consideration.

# CITY HALL

## City Council Meeting February 29

Among the topics to be discussed at that meeting which will start at 7 PM:

- Master plans
  - Museum of Fine Arts
  - Eaton Center of Montréal
- Habitations Ahuntsic low-rent housing project
- Citation of Rialto Hall as historical monument
- Reservation of a lot on Sainte-Catherine Street, between Peel and Metcalfe, to create a public place

If agenda items are not disposed of at the first sitting, the meeting will continue on the following day, at 2 PM, unless notice is given to the contrary.

The next meeting will be held on March 30, 1988.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Metro).

**Information:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Public meetings of the Standing Committees of City Council

Date	Place	Committee	Theme
<b>Wednesday March 9 7 PM</b>	City hall	Community Development	Water fluoridation in Montréal <i>Consultation meeting</i>
<b>Monday March 14 7 PM</b>	City hall	Community Development	Water fluoridation in Montréal <i>Consultation meeting</i>
<b>Wednesday March 16 7 PM</b>	City hall	Cultural Development	Multi-ethnic aspects of a cultural policy in Montréal <i>Consultation meeting</i>
<b>Saturday March 19 from 10 AM to 5 PM</b>	City hall	Community Development	Water fluoridation in Montréal <i>Consultation meeting</i>

Persons wishing to ask questions about topics on the agenda must register 30 minutes prior to the start of the meeting.

## Other public meetings

Date	Place	Committee	Theme
<b>Tuesday March 8 7 PM</b>	Basement of Saint-Paul-de-la-Croix Church 10217 Georges Baril Avenue	Comité consultatif sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa	Project for the development of Ahuntsic Park and the vicinity of Henri-Bourassa metro station <i>Information meeting</i>

If necessary, this meeting will continue on March 9, same time.

<b>Wednesday March 9 7:30 PM</b>	Vieux Palais 155 Notre-Dame Street East Room 202	Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels	Hearing on the citation of: 1) 11931 Notre-Dame Street East 2) 5117, Park Avenue (Regent Theatre) 3) 3424, Simpson Avenue (Linton House)
<b>Wednesday March 16 7:30 PM</b>	Vieux Palais 155 Notre-Dame Street East Room 202	Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels	Hearing on the citation of: 1) 2536 Summerhill Avenue (D.W. Ogilvie House) 2) 1419 to 1441, Pierce Street
<b>Tuesday April 5 7 PM</b>	Basement of Saint-Paul-de-la-Croix Church 10217 Georges Baril Avenue	Comité consultatif sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa	Project for the development of Ahuntsic Park and the vicinity of Henri-Bourassa metro station <i>Consultation meeting</i> *

If necessary, this meeting will continue April 7 and 8, same time.

### \* Registration of interveners and filing of briefs

Persons wishing to submit written or verbal comments at this consultation meeting must register with the Secretary of the Comité consultatif (telephone 872-6742), before noon, Thursday March 31, 1988, or file four copies of their briefs, before that date, at the following address: Comité consultatif sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri Bourassa, c/o Secrétaire du Comité, Accès Montréal Ahuntsic office, 545 Fleury Street East, Montréal, Québec H3L 1G6.

For further information, documents pertaining to this project will be available for consultation, during opening hours, from March 9 to April 8, 1988, at the Accès Montréal Ahuntsic office, 545 Fleury Street East, telephone 872-6742.

Maurice Brunet  
City Clerk

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 29 février

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Plans d'ensemble  
- du Musée des Beau Arts  
- du Centre Eaton de  
Montréal
- Projet de loyers modiques  
Habitations Ahuntsic
- Citation comme monument  
historique du Rialto Hall
- Réserve d'un terrain pour  
fins de place publique rue  
Sainte-Catherine, entre  
Peel et Metcalfe

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminés à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 h 00, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 30 mars 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

Renseignements:  
872-3770



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Mercredi 9 mars 19 h 00</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau à Montréal <i>Assemblée de consulta- tion</i>
<b>Lundi 14 mars 19 h 00</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau à Montréal <i>Assemblée de consulta- tion</i>
<b>Mercredi 16 mars 19 h 00</b>	Hôtel de ville	Développement culturel	Aspects multi-ethniques d'une politique culturelle à Montréal <i>Assemblée de consulta- tion</i>
<b>Samedi 19 mars de 10 h 00 à 17 h 00</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau à Montréal <i>Assemblée de consulta- tion</i>

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour doivent s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

## Autres séances publiques

Date	Endroit	Comité	Thème
<b>Mardi 8 mars 19 h 00</b>	Sous-sol de l'église Saint- Paul-de-la-Croix 10217, avenue Georges Baril	Comité consultatif sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa	Projet d'aménagement du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa <i>Assemblée d'information</i>

Si nécessaire, cette séance se poursuivra le 9 mars, à la même heure.

<b>Mercredi 9 mars 19 h 30</b>	Vieux Palais 155, rue Notre- Dame Est Salle 202	Comité consultatif de Montréal sur la protec- tion des biens culturels	Audition sur la citation de: 1) 11931, rue Notre- Dame Est 2) 5117, avenue du Parc (Regent Theatre) 3) 3424, avenue Simpson (Maison Linton)
<b>Mercredi 16 mars 19 h 30</b>	Vieux Palais 155, rue Notre- Dame Est Salle 202	Comité consultatif de Montréal sur la protec- tion des biens culturels	Audition sur la citation de: 1) 2536, avenue Summerhill (Maison D.W. Ogilvie) 2) 1419, à 1441, rue Pierce
<b>Mardi 5 avril 19 h 00</b>	Sous-sol de l'église Saint- Paul-de-la-Croix 10217, avenue Georges Baril	Comité consultatif sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa	Projet d'aménagement du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa <i>Assemblée de consulta- tion</i>

Si nécessaire, cette séance se poursuivra le 7 et le 8 avril, à la même heure.

### \* Inscription des intervenants et dépôt des mémoires

Les personnes qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix à cette assemblée publique de consultation doivent s'inscrire auprès du secrétaire du Comité consultatif en téléphonant au 872-6742, avant midi, le jeudi 31 mars 1988, ou déposer quatre copies de leur mémoire, avant cette date à l'adresse suivante: Comité consultatif sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri Bourassa, s/s Secrétaire du Comité, Bureau Accès Montréal Ahuntsic, 545, rue Fleury Est, Montréal, Québec H3L 1G6.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les documents pertinents qui seront à votre disposition, les jours ouvrables, du 9 mars au 8 avril 1988, au bureau Accès Montréal Ahuntsic, 545, rue Fleury Est, téléphone 872-6742.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 29 février

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Plans d'ensemble  
- du Musée des Beaux Arts  
- du Centre Eaton de Montréal
- Projet de loyers modiques  
Habitations Ahuntsic
- Citation comme monument  
historique du Rialto Hall
- Réserve d'un terrain pour  
fins de place publique rue  
Sainte-Catherine, entre  
Peel et Metcalfe

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminés à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 h 00, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 30 mars 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Mercredi 9 mars 19 h 00</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau à Montréal <i>Assemblée de consulta- tion</i>
<b>Lundi 14 mars 19 h 00</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau à Montréal <i>Assemblée de consulta- tion</i>
<b>Mercredi 16 mars 19 h 00</b>	Hôtel de ville	Développement culturel	Aspects multi-ethniques d'une politique culturelle à Montréal <i>Assemblée de consulta- tion</i>
<b>Samedi 19 mars de 10 h 00 à 17 h 00</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau à Montréal <i>Assemblée de consulta- tion</i>

Les intervenants qui désirent poser des questions sur les thèmes à l'ordre du jour doivent s'inscrire une demi-heure avant le début de la réunion.

## Autres séances publiques

Date	Endroit	Comité	Thème
<b>Mardi 8 mars 19 h 00</b>	Sous-sol de l'église Saint- Paul-de-la-Croix 10217, avenue Georges Baril	Comité consultatif sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa	Projet d'aménagement du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa <i>Assemblée d'information</i>
Si nécessaire, cette séance se poursuivra le 9 mars, à la même heure.			
<b>Mercredi 9 mars 19 h 30</b>	Vieux Palais 155, rue Notre- Dame Est Salle 202	Comité consultatif de Montréal sur la protec- tion des biens culturels	Audition sur la citation de: 1) 11931, rue Notre- Dame Est 2) 5117, avenue du Parc (Regent Theatre) 3) 3424, avenue Simpson (Maison Linton)
<b>Mercredi 16 mars 19 h 30</b>	Vieux Palais 155, rue Notre- Dame Est Salle 202	Comité consultatif de Montréal sur la protec- tion des biens culturels	Audition sur la citation de: 1) 2536, avenue Summerhill (Maison D.W. Ogilvie) 2) 1419, à 1441, rue Pierce
<b>Mardi 5 avril 19 h 00</b>	Sous-sol de l'église Saint- Paul-de-la-Croix 10217, avenue Georges Baril	Comité consultatif sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa	Projet d'aménagement du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa <i>Assemblée de consulta- tion*</i>

Si nécessaire, cette séance se poursuivra le 7 et le 8 avril, à la même heure.

### \* Inscription des intervenants et dépôt des mémoires

Les personnes qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix à cette assemblée publique de consultation doivent s'inscrire auprès du secrétaire du Comité consultatif en téléphonant au 872-6742, avant midi, le jeudi 31 mars 1988, ou déposer quatre copies de leur mémoire, avant cette date à l'adresse suivante: Comité consultatif sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri Bourassa, a/s Secrétaire du Comité, Bureau Accès Montréal Ahuntsic, 545, rue Fleury Est, Montréal, Québec H3L 1G6.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les documents pertinents qui seront à votre disposition, les jours ouvrables, du 9 mars au 8 avril 1988, au bureau Accès Montréal Ahuntsic, 545, rue Fleury Est, téléphone 872-6742.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville



Marcel Adam

## Québec se comporte mieux que Montréal

Le gouvernement Bourassa a décidé de perpétuer la mémoire de l'ex-premier ministre Jean Lesage en donnant son nom à l'autoroute 20.

L'ex-secrétaire général de la Fédération libérale du Québec, M. Henri-A. Dutil, qui faisait depuis plusieurs mois des démarches en ce sens, devait faire une proposition à cet effet lors du congrès que le parti tenait en fin de semaine à Québec. Mais, quelques jours plus tôt, le conseil des ministres ayant décidé par décret de glorifier la mémoire du père de la Révolution tranquille en donnant son nom à l'une de ses premières réalisations tangibles, le premier ministre en dessaisissait le congrès en l'annonçant vendredi soir à ses militants.

Par la même occasion M. Bourassa a annoncé que le nom de René Lévesque sera lui aussi immortalisé. Quand? «Dans un proche avenir», dit-il.

Il convenait de réparer l'oubli du gouvernement précédent et d'acquiescer d'abord la dette du Québec à l'endroit de celui sans qui la révolution sociale du Québec et le destin de René Lévesque auraient sans doute été fort différents.

Il est remarquable que le gouvernement a agi en cette matière conformément à un avis favorable de la Commission de toponymie du

Québec. On peut donc penser qu'au sujet de René Lévesque le gouvernement voudra agir en accord avec les directives générales de cet organisme — notamment avec celle stipulant que les pouvoirs publics devraient attendre au moins un an après le décès d'une personne avant de l'honorer en donnant son nom à une voie, un espace ou un immeuble public.

Ainsi s'évitera-t-il les ennuis que s'est attirés la ville de Montréal en faisant fi des règles de conduite proposées par la Commission. Par exemple en donnant, de leur vivant, les noms de Winnie et Nelson Mandela (<sup>1</sup>) à un parc de Côte-des-Neiges ci-devant connu sous le nom de Légaré (et non Léger, comme je l'ai écrit l'autre jour par erreur), et en s'empressant de changer le nom du boulevard Dorchester en celui de René-Lévesque quelques jours à peine après son décès.

Dans les deux cas Montréal s'est attiré de nombreuses critiques pour s'être comportée d'une manière qui tranche radicalement avec la façon prudente et réfléchie avec laquelle elle procédait ordinairement dans le passé.

La ville est libre de faire ce qu'elle veut sur son territoire à ce sujet. Mais la tradition veut qu'elle soumette ses décisions à l'approba-

tion de la Commission de toponymie du Québec.

Le dossier concernant le changement de nom du boulevard Dorchester a été soumis à la Commission qui l'étudiera le 9 mars. Mais celui concernant l'ancien parc Légaré n'est pas encore parvenu à l'organisme.

Dans sa réponse à une lettre adressée à la Commission par un citoyen de Montréal, son président Henri Dorion explique que la Commission a le pouvoir de refuser d'officialiser une dénomination qui déroge à ses normes.

Dans le cas du changement du nom du boulevard Dorchester en celui de René-Lévesque, M. Dorion ne veut pas présumer de la décision des commissaires. Pour ce qui est du dossier Mandela, il prédit qu'il ne sera pas recevable (s'il lui est soumis) parce qu'il y a dérogation au critère voulant qu'un lieu ne doive pas recevoir le nom d'une personne vivante.

Une administration publique qui ne tient pas compte des critères que propose la Commission afin d'éviter la controverse court le risque que son choix toponymique ne soit pas reconnu officiellement par l'organisme provincial.

Selon un porte-parole de la Commission cela signifie que dans le cas du parc Winnie-et-Nelson-

Mandela ce nom ne sera pas utilisé par le ministère des Transports et d'autres agences gouvernementales, ni n'apparaîtra sur les cartes éditées par le gouvernement du Québec.

Ce n'est pas tragique, certes, mais c'est ennuyeux.

On se dit que les choses auraient été tellement plus simples — et les motifs de l'administration auraient été moins déroutants — si on avait suivi le conseil du Service de la planification de la ville de Montréal.

Selon la *Gazette* celui-ci avait en effet recommandé de changer le nom du parc Légaré pour celui de Albert John Luthuli, un champion sud-africain des droits de l'homme qui a mérité le prix Nobel de la Paix en 1960 pour avoir dirigé un mouvement d'opposition non violente au régime d'apartheid.

(<sup>1</sup>) J'écrivais jeudi dernier que Mandela est «un terroriste avoué et reconnu comme tel par Amnistie Internationale». On me dit que cet organisme n'utilise jamais ce qualificatif. Sans doute. Comme AI s'est assurée que Mandela avait participé à la planification d'actes de sabotage et incité à la violence (pour l'exclure de la catégorie des prisonniers politiques), il convient de qualifier de terrorisme ce genre d'activité (voir le Petit Robert).

# CITY HALL

## Public meetings of the Standing Committees of City Council

The Community Development Committee will hold *consultation meetings* on the following dates:

Date	Place	Theme
<b>Wednesday</b> <b>March 9</b> 7 PM	City Hall Council Room	Water fluoridation
<b>Monday</b> <b>March 14</b> 7 PM	City Hall Council Room	Water fluoridation
<b>Tuesday</b> <b>March 15</b> 9 AM and 2 PM	City Hall Council Room	Water fluoridation
<b>Wednesday</b> <b>March 16</b> 9 AM and 2 PM	City Hall Council Room	Water fluoridation
<b>Saturday</b> <b>March 19</b> 9 AM and 2 PM	City Hall Council Room	Water fluoridation

Additional meetings will be announced for coming weeks.

Maurice Brunet  
City Clerk

---

Montréal City Hall  
is located at 275 Notre-  
Dame Street East  
(Champ-de-Mars  
Metro).

---

**Information:**  
**872-3770**



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

La Commission du développement communautaire tiendra des *assemblées de consultation* aux dates suivantes:

Date	Endroit	Thème
<b>Mercredi 9 mars</b> 19 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau
<b>Lundi 14 mars</b> 19 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau
<b>Mardi 15 mars</b> 9 h 00 et 14 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau
<b>Mercredi 16 mars</b> 9 h 00 et 14 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau
<b>Samedi 19 mars</b> 9 h 00 et 14 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau

Des assemblées supplémentaires seront annoncées pour les semaines suivantes.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

L'hôtel de ville de Montréal  
est situé au 275, rue Notre-  
Dame Est  
(Station de métro  
Champ-de-Mars).

**Renseignements:**  
**872-3770**



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

La Commission du développement communautaire tiendra des *assemblées de consultation* aux dates suivantes:

Date	Endroit	Thème
<b>Mercredi 9 mars</b> 19 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau
<b>Lundi 14 mars</b> 19 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau
<b>Mardi 15 mars</b> 9 h 00 et 14 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau
<b>Mercredi 16 mars</b> 9 h 00 et 14 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau
<b>Samedi 19 mars</b> 9 h 00 et 14 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau

Des assemblées supplémentaires seront annoncées pour les semaines suivantes.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

L'hôtel de ville de Montréal  
est situé au 275, rue Notre-  
Dame Est  
(Station de métro  
Champ-de-Mars).

Renseignements:  
872-3770



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

La Commission du développement communautaire tiendra des *assemblées de consultation* aux dates suivantes:

Date	Endroit	Thème
<b>Mercredi 9 mars</b> 19 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau
<b>Lundi 14 mars</b> 19 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau
<b>Mardi 15 mars</b> 9 h 00 et 14 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau
<b>Mercredi 16 mars</b> 9 h 00 et 14 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau
<b>Samedi 19 mars</b> 9 h 00 et 14 h 00	Hôtel de ville Salle du Conseil	La fluoration de l'eau

Des assemblées supplémentaires seront annoncées pour les semaines suivantes.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

L'hôtel de ville de Montréal  
est situé au 275, rue Notre-  
Dame Est  
(Station de métro  
Champ-de-Mars).

Renseignements:  
872-3770



Ville de Montréal

COMMISSION SUR LA FLUORATION DE L'EAU

Pour articles de journaux:

VOIR: FLUORATION (a/c mars 1988)

## Fluoration de l'eau: il faut ajouter 9 séances de consultation

*Le projet envisagé par Montréal suscite beaucoup d'intérêt dans la population*

**MARIANE FAVREAU**

■ Devant l'intérêt suscité par son intention de fluorer l'eau potable, la Ville de Montréal doit ajouter neuf autres séances de consultation publique aux trois sessions déjà prévues. Ce qui lui permettra d'entendre 106 des 176 groupes ou individus qui se sont inscrits à ces audiences publiques.

De plus, il a fallu augmenter le budget de la Commission du développement communautaire chargée de ces consultations, expliquent Joseph Biello et Sharon Leslie, respectivement président et vice-présidente de la commission.

Des sommes supplémentaires, inconnues pour le moment, permettront donc au personnel de soutien de faire la synthèse des mémoires, de faire la publicité requise et de tenir les séances additionnelles de consultation.

C'est donc dire que la fluoration de l'eau potable intéresse vivement les citoyens, indique M. Biello qui se dit surpris du nombre de mémoires reçus.

Toutefois, la commission a écarté les mémoires de groupes ou individus oeuvrant à l'extérieur du territoire de Montréal. Les 14 municipalités qui s'approvisionnent en eau potable à Montréal ont été invitées à entendre leurs citoyens et à

formuler un seul avis à la commission. «Nous ne voudrions pas servir d'arbitre entre des groupes de citoyens d'une municipalité et leurs autorités municipales», explique Mme Leslie.

Par contre, la commission a décidé d'entendre «des organismes à vocation provinciale, préoccupés par la santé publique». De plus, des organismes montréalais pourront parrainer des experts de l'extérieur du Québec et les faire témoigner à l'intérieur du temps qui leur est imparti.

Globalement, le réseau institutionnel de la santé sera bien représenté par cinq Départements de santé communautaire (DSC), 11 CLSC, un regroupement de CLSC et deux regroupements de DSC, tandis que 23 inscriptions proviennent du milieu universitaire. Quatre groupes de santé alternative, 11 groupes d'autres milieux se présenteront également devant la commission. Enfin plus d'une vingtaine d'experts et de professionnels sont aussi inscrits.

Les séances se tiennent à l'hôtel de ville. Les dates retenues pour les audiences sont les suivantes: mercredi, 9 mars et lundi, 14 mars, à 19h. Les mardi, 15 mars, mercredi, 16 mars et samedi 19 mars, à 9h et à 14h. Les jeudi, 24 mars et mardi 29 mars, à 14h et à 19h.

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées du Conseil

La prochaine assemblée régulière du Conseil de la Ville de Montréal aura lieu le mercredi 30 mars, à 19 heures.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

Le Conseil municipal se réunira en assemblée spéciale le 31 mars, à 15 heures.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Lundi 14 mars 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consulta- tion</i>
<b>Mardi 15 mars 9 h et 14 h</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consulta- tion</i>
<b>Mercredi 16 mars 9 h et 14 h</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consulta- tion</i>
<b>Mercredi 16 mars 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement culturel	Aspects multi-ethniques d'une politique culturelle à Montréal <i>Assemblée de consulta- tion</i>
<b>Samedi 19 mars 9 h et 14 h</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consulta- tion</i>
<b>Mercredi 24 mars 14 h et 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consulta- tion</i>
<b>Lundi 28 mars 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement économique	Localisation et aména- gement des espaces indus- triels <i>Assemblée d'information</i>
<b>Mardi 29 mars 14 h et 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consulta- tion</i>

## Autres séances publiques

Date	Endroit	Thème
<b>Mardi 22 mars 19 h</b>	Sous-sol, église Saint-Jean-Baptiste- de-la-Salle 2525, boul. Pie IX	<i>Assemblée d'information*</i> sur le programme de rénovation des aires indus- trielles de Montréal, secteur Rouen (Paimont-Rouen) Renseignements: 872-6391

Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 23 mars, même heure.

<b>Mardi 22 mars 19 h</b>	École Saint-François- Xavier 2175, rue Rachel Est	<i>Assemblée de consultation</i> sur le réaménagement du parc Baldwin Renseignements: 872-6752
<b>Mercredi 23 mars 19 h</b>	Centre Sainte-Maria- Goretti 15912, rue Notre-Dame Est	<i>Assemblée de consultation</i> sur le réaménagement du parc Saint-Jean-Baptiste Renseignements: 872-6618

\* Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant cette assemblée.

Pour de plus amples renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

# CITY HALL

## City Council Meetings

Montréal City Council will hold its next regular meeting on Wednesday, March 30, at 7 PM.

If agenda items are not disposed of at the first sitting, the meeting will continue on the following day, at 2 PM, unless notice is given to the contrary.

A special Council meeting will be held on March 31, at 3 PM.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Metro).

Information:  
872-3770



Ville de Montréal

## Public meetings of the Standing Committees of City Council

Date	Place	Committee	Theme
Monday March 14 7 PM	City Hall	Community Development	Water fluoridation <i>Consultation meeting</i>
Tuesday March 15 9 AM and 2 PM	City Hall	Community Development	Water fluoridation <i>Consultation meeting</i>
Wednesday March 16 9 AM and 2 PM	City Hall	Community Development	Water fluoridation <i>Consultation meeting</i>
Wednesday March 16 7 PM	City Hall	Cultural Development	Multi-ethnic aspects of a cultural policy in Montréal <i>Consultation meeting</i>
Saturday March 19 9 AM and 2 PM	City Hall	Community Development	Water fluoridation <i>Consultation meeting</i>
Wednesday March 24 2 PM and 7 PM	City Hall	Community Development	Water fluoridation <i>Consultation meeting</i>
Monday March 28 7 PM	City Hall	Economic Development	Location and development of industrial areas <i>Consultation meeting.</i>
Tuesday March 29 2 PM and 7 PM	City Hall	Community Development	Water fluoridation <i>Consultation meeting</i>

## Other public meetings

Date	Place	Theme
Tuesday March 22 7 PM	Saint-Jean-Baptiste-de-la Salle Church Basement 2525 Pie IX Boulevard	<i>Information meeting*</i> on the Montréal industrial area renovation program, Rouen Sector (Paimont-Rouen). Information: 872-6391

If necessary, this meeting will continue on March 23, same time.

Tuesday March 22 7 PM	Saint-François-Xavier School 2175 Rachel Street East	<i>Consultation meeting</i> on the redevelopment of Baldwin Park Information: 872-6752
Wednesday March 23 7 PM	Sainte-Maria-Goretti Center 15912 Notre-Dame St. East	<i>Consultation meeting</i> on the redevelopment of Saint-Jean-Baptiste Park. Information: 872-6618

\* An exhibition will be open to the public, at 6 PM, before this meeting.

For further information concerning registration of speakers or filing of briefs, call the numbers indicated.

Maurice Brunet  
City Clerk

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées du Conseil

La prochaine assemblée régulière du Conseil de la Ville de Montréal aura lieu le mercredi 30 mars, à 19 heures.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

Le Conseil municipal se réunira en assemblée spéciale le 31 mars, à 15 heures.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:**  
**872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
Lundi 14 mars 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>
Mardi 15 mars 9 h et 14 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>
Mercredi 16 mars 9 h et 14 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>
Mercredi 16 mars 19 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Aspects multi-ethniques d'une politique culturelle à Montréal <i>Assemblée de consultation</i>
Samedi 19 mars 9 h et 14 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>
Mercredi 24 mars 14 h et 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>
Lundi 28 mars 19 h	Hôtel de ville	Développement économique	Localisation et aménagement des espaces industriels <i>Assemblée d'information</i>
Mardi 29 mars 14 h et 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>

## Autres séances publiques

Date	Endroit	Thème
Mardi 22 mars 19 h	Sous-sol, église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle 2525, boul. Pie IX	<i>Assemblée d'information*</i> sur le programme de rénovation des aires industrielles de Montréal, secteur Rouen (Pramont-Rouen). Renseignements: 872-6391

Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 23 mars, même heure.

Mardi 22 mars 19 h	École Saint-François-Xavier 2175, rue Rachel Est	<i>Assemblée de consultation</i> sur le réaménagement du parc Baldwin. Renseignements: 872-6752
Mercredi 23 mars 19 h	Centre Sainte-Maria-Goretti 15912, rue Notre-Dame Est	<i>Assemblée de consultation</i> sur le réaménagement du parc Saint-Jean-Baptiste. Renseignements: 872-6618

\* Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant cette assemblée.

Pour de plus amples renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

Le Devoir, samedi 12 mars 1988

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées du Conseil

La prochaine assemblée régulière du Conseil de la Ville de Montréal aura lieu le mercredi 30 mars, à 19 heures.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

Le Conseil municipal se réunira en assemblée spéciale le 31 mars, à 15 heures.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
Lundi 14 mars 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>
Mardi 15 mars 9 h et 14 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>
Mercredi 16 mars 9 h et 14 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>
Mercredi 16 mars 19 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Aspects multi-ethniques d'une politique culturelle à Montréal <i>Assemblée de consultation</i>
Samedi 19 mars 9 h et 14 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>
Mercredi 24 mars 14 h et 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>
Lundi 28 mars 19 h	Hôtel de ville	Développement économique	Localisation et aménagement des espaces industriels <i>Assemblée d'information</i>
Mardi 29 mars 14 h et 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>

## Autres séances publiques

Date	Endroit	Thème
Mardi 22 mars 19 h	Sous-sol, église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle 2525, boul. Pie IX	<i>Assemblée d'information</i> * sur le programme de rénovation des aires industrielles de Montréal, secteur Rouen (Praimont-Rouen). Renseignements: 872-6391

Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 23 mars, même heure.

Mardi 22 mars 19 h	École Saint-François-Xavier 2175, rue Rachel Est	<i>Assemblée de consultation</i> sur le réaménagement du parc Baldwin. Renseignements: 872-6752
Mercredi 23 mars 19 h	Centre Sainte-Maria-Goretti 15912, rue Notre-Dame Est	<i>Assemblée de consultation</i> sur le réaménagement du parc Saint-Jean-Baptiste. Renseignements: 872-6618

\* Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant cette assemblée.

Pour de plus amples renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

## Many newcomers shun city programs: official

By **DEBBIE PARKES**  
of *The Gazette*

The chairman of Montreal's cultural development committee wants to know why so many local ethnic groups know so little about the city's cultural programs.

The problem was made flagrantly obvious during hearings — they ended last night — on the city's cultural development policy

and the participation of ethnic groups, Martine Blanc said.

About 40 groups made representations before the committee during the six evenings of hearings held since January.

Blanc said two other big problems the hearings have made the committee aware of are:

- How to reach immigrant women, many of whom carry out traditional roles in the home.

Muslim women are especially prone to isolation, Blanc said.

- How to overcome the huge socio-economic gap between newer ethnic communities and longer established ones.

The first priority of new immigrants is to find jobs and housing, whereas communities such as the Jewish, Greek and Italian can afford to spend more energy and resources on artistic and cultural ac-

tivities, Blanc said.

Committee members are to meet over the next few months to come up with recommendations they hope to present at the council meeting in June.

Council will then make recommendations to the Commission d'initiatives et de développement culturel, which is drafting a cultural development policy to come out in the fall of 1989.

# Montréal doit devenir un carrefour des cultures... en français

## L'anonymat du bilinguisme et du multiculturalisme est à éviter



Mme Martine Blanc, présidente de la Commission permanente du développement culturel.

PHOTO ARMAND TROTTER, La Presse

LILY TASSO

■ Pour l'Union des écrivains québécois, si Montréal « a une fierté », c'est bien celle d'être française ; elle doit devenir un carrefour des cultures qui se rencontrent en français. « Ce qu'il faut éviter, c'est l'anonymat d'une culture modelée sur une culture bilinguisée, multiculturalisée », déclarait hier soir à l'Hôtel de Ville le président de cet organisme, Bruno Roy. Il s'adressait à la sixième et dernière consultation publique de la Commission permanente du développement culturel. Comme on le sait, cette commission présidée par Martine Blanc se penche depuis le 27 jan-

vier sur les aspects multiculturels du développement culturel de Montréal.

Neuf autres écrivains ont alimenté le mémoire de leurs réflexions. Ils préconisent un processus de connaissance mutuelle qui permettrait aux allophones de s'inscrire dans une dynamique d'intégration à la culture montréalaise et non plus de juxtaposer leur culture ethnique à la culture de la majorité. Et ils recommandent que la Ville de Montréal organise des États généraux de la culture montréalaise et favorise la tenue de colloques culturels internationaux regroupant des créateurs et des intellectuels du monde entier.

Sept mémoires ont été présen-

tés également hier soir par différents groupes ethniques. Celui de Sofoklis Rasoulis, président de l'Alliance démocratique de Montréal, réclame des élus toutes sortes d'avantages pour les groupes ethniques. Ceux-ci vont de subventions pour l'organisation de festivals à l'autorisation pour les gens d'affaires de promouvoir leurs produits « ethniques » à ces festivals.

Rasoulis y va d'une longue liste de suggestions pour rendre le visage de la ville plus ethnique et permettre aux communautés de s'épanouir en obtenant gratuitement des lieux de réunion, des drapaux pour pavoiser, des centres d'équipement vidéo pour la promotion des différentes cultures, etc. etc. Il recommande par ailleurs à la ville de payer des annonces dans les journaux ethniques pour promouvoir les activités des groupes.

### Demandes multiples et variées

Interviewée par *La Presse*, Mme Blanc explique que le manque d'information au sujet des activités qu'offre la ville revient souvent dans la cinquantaine de mémoires présentés depuis le début. « Tout le monde reçoit pourtant à domicile *Au cœur de votre quartier*, notre publication annuelle », souligne-t-elle.

Résumant les points saillants de ces mémoires, elle constate que les nouveaux immigrants font part surtout de leurs problèmes socio-économiques. Ils veulent avant tout un emploi et un toit, la culture n'est pas leur priorité. Pour Mme Blanc cependant, la culture offre la meilleure façon de vivre une intégration harmonieuse. Elle est convaincue, en effet, que la vie montréalaise commence dans le quartier. Aussi compte-t-elle rejoindre les groupes ethniques par le biais des femmes en les amenant à fréquenter les lieux de loisirs - lecture, théâ-

tre, sport, etc. - sa plus grande préoccupation allant aux familles. Elle rappelle que les maisons de la Culture, les bibliothèques et les équipements scientifiques sont dorénavant sous la responsabilité des neuf régions de loisirs, qui sont plus libres maintenant de leurs décisions.

### Pas de ghettoïsation

Au cours de ces six semaines, Mme Blanc a noté une constante : les groupes ethniques affirment ne pas vouloir être ghettoïsés, mais ne proposent pas de solutions pour éviter la chose. Ce qui est paradoxal, c'est qu'ils demandent des locaux pour leurs organismes. « Nous sommes en train de faire l'inventaire de ceux que nous possédons afin d'établir des critères », dit-elle.

Après toutes ces rencontres, Mme Blanc a une meilleure idée de ce qu'attend la population de ses élus municipaux. Car, heureusement, les mémoires et les discussions qui les ont suivies ont englobé les orientations politiques et intellectuelles. Mais elle aurait souhaité que les communautés possédant déjà d'excellents équipements culturels, les juifs par exemple, s'expriment sur ces questions. Comme ils ne l'ont pas fait, elle entend aller en discuter avec eux.

Même chose au sujet d'un autre élément qu'elle juge important : la continuité de l'héritage culturel. Pour savoir cette fois ce que pensent les jeunes, elle ira à leur rencontre dans les deux polyvalentes de son district, Lucien-Pagé et Georges-Vanier.

Bref, la roue a commencé à tourner. Des représentants du CIDEDEC et du Service de développement et loisirs étaient présents aux consultations publiques. Le rapport de la Commission sera présenté au Conseil municipal en juin. « Ils ont 60 jours pour répondre », lance Mme Blanc.

---

## A Lesson for Quebec

It was announced March 8 that Mayor Jean Doré has extended services to the ethnic communities in their own language: Créol, Spanish, Chinese, and so on.

This is a laudable decision. Perhaps it will cost a bit more, but it shows a willingness to please, and an appreciation for the cultural heritage of Montreal.

Now is the time for the provincial government to do likewise. People must be served in their own language in hospitals, in schools, in business, and in transportation. Often the extra cost of minority language services is well made up for by the goodwill it produces.

But in Quebec, we have very intolerant and narrow-minded politicians who refuse the largest minority, the English, the right to services in their own language.

Their argument is that if we allow freedom of choice, then the French language will disappear. Because they are paranoid about French, they make the English suffer.

Is a Québécois any less a Québécois if he uses a language other than French? Must French be protected to the extent of depriving the rights of other language groups?

The charter of rights and the Constitution guarantee the right to the freedom of expression in Canada's two official languages.

Why don't the Quebec politicians take note, instead of forcing the minorities to use French against their will? I call this repression. Is it any wonder that so many people are leaving Quebec?

I appreciate Mayor Doré's welcome sign to the minorities in Montreal, and I encourage the provincial administration to do likewise.

ED HOYER  
Lachine

# Les écrivains réaffirment la vocation de capitale culturelle francophone de Montréal

JEAN ROYER

L'Union des écrivains québécois (UNÉQ) a réaffirmé récemment la vocation culturelle francophone de Montréal devant la Commission permanente du développement culturel du conseil municipal. Montréal est la « troisième ville française du monde », a rappelé M. Bruno Roy, président de l'UNÉQ, et doit devenir « un carrefour des cultures qui se rencontrent en français ».

L'Union des écrivains a donc recommandé que la ville de Montréal organise des États généraux de la culture montréalaise et qu'elle favorise la tenue de colloques culturels internationaux regroupant créateurs et intellectuels du monde entier.

Si Montréal « a une fierté », c'est bien celle d'être française, a lancé le président de l'UNÉQ. Centrer l'image de Montréal sur sa littérature d'expression française et sur sa culture particulière, c'est aussi voir Montréal comme une ville internationale de langue française, dit le mémoire de l'UNÉQ.

En même temps, il ne faut tomber dans ce que le président de l'Unéq appelle « le leurre d'une culture mixte ». Le mémoire cite une constatation d'un écrivain québécois d'origine italienne, le dramaturge Marco Micone, qui dit : « La théorie du multiculturalisme minimise la culture française du Québec ».

Pour l'UNÉQ, le multiculturalisme ne doit pas être l'occasion de

réduire la culture de langue française mais, au contraire, le moyen de l'épanouir, dans un échange constant des différences mais dans une même culture, qui est la culture québécoise et francophone.

« Quant à la culture anglophone, continue l'UNÉQ, elle ne doit pas voler l'expression « multi-ethnique » des autres cultures comme elle ne doit pas bloquer l'accès à la culture d'expression française ».

Selon les représentants des écrivains québécois, il faut se méfier d'un discours sur le multiculturalisme qui convainc les allophones que notre culture n'est qu'une des cultures du Québec. « Montréal ne doit pas se réduire à un mode de vie culturel bilingue », car ce serait faus-

ser le rapport majoritaire que les Montréalais entretiennent avec leur propre culture », ajoute l'UNÉQ.

L'UNÉQ met les citoyens en garde contre deux erreurs : considérer les ethnies comme des dérivés folkloriques, d'une part, et oublier que ces cultures d'origines diverses viennent alimenter une culture majoritaire : celle des Montréalais de langue française, d'autre part.

« Une culture vivante pose toute la question de sa circulation, précise l'UNÉQ. L'art d'habiter une ville, de l'écrire, de la chanter, de la représenter, de la jouer, tout cela dans la langue française de la majorité, c'est l'art de faire vivre cette ville dans l'accueil et le respect de toutes les cultures ».

Ainsi, « le leadership de la littérature en terrain montréalais passe par l'ensemble des littératures existantes certes, mais s'exerce à partir de ce qui d'abord la nomme : la littérature québécoise », a conclu le président de l'Union des écrivains québécois.

# Le conseiller André Berthelet se prononce contre la fluoruration de l'eau

## Québec a «refilé une patate chaude» à Montréal, estime-t-il

MARIANE FAVREAU

■ «Je ne suis pas contre le fluor, mais contre la fluoruration de l'eau à Montréal. Je souhaite des solutions alternatives qui respectent mieux les libertés et les droits individuels», a déclaré hier le conseiller municipal André Berthelet.

Témoignant devant la commission du développement communau-

taire, le président du conseil municipal soutient que cette mesure inquiète suffisamment de gens à Montréal pour que l'administration ne l'adopte pas. D'autant plus qu'elle pourrait s'avérer un boomerang politique pour le RCM.

«Une administration municipale qui croit suffisamment à la qualité de l'air pour s'appêter à protéger les non-fumeurs, qui croit au besoin d'épurer les eaux entourant Montréal et d'y aménager des plages, qui s'engage à protéger nos espaces verts, n'a pas de raison d'imposer à ses commettants de consommer un produit probablement toxique comme le fluor.»

Solution qu'il estime «pour le moins contraignante, coercitive et même cavalière». Il assure que nombre de personnes aux moyens modestes se mettront à acheter de l'eau embouteillée pour échapper à l'eau fluorée du robinet.

Il demande aussi à l'administration d'être bien consciente que Québec lui refilé une «patate chaude». «Pourquoi le gouvernement rejette-t-il la responsabilité de la fluoruration sur les municipalités plutôt que d'exiger le respect de sa loi, si ce n'est qu'il a perdu l'assurance qu'il s'agit d'une mesure populaire souhaitée par le grand nombre?»

«Le gouvernement du Québec, malgré les réticences clairement exprimées par le conseil consultatif de l'Environnement, a résolu de faire supporter l'odieux de la mise en application de la fluoruration aux municipalités, constate le conseiller. Et nous, à Montréal, nous allons servir de cobayes.»

Par ailleurs, le docteur John Lee, considéré comme un expert sur les effets adverses de la fluoruration, est venu de Californie mettre la commission en garde. Après de nombreuses années d'études, il soutient que l'efficacité de la fluoruration de l'eau ne repose pas sur des bases si solides qu'on le dit. Qu'il y a des études détaillées sur la toxicité des fluorures. Qu'il faut aussi tenir compte des fluorures dans la chaîne alimentaire.

Il estime que la littérature scientifique favorable à la fluoruration se limite à peu de choses quand on élimine les gens qui se citent les uns les autres.

Le fluor a des effets sur les enzymes et les cellules, soutient-il. Il cite notamment l'une de ses études sur le syndrome de Gilbert. Il avait constaté que les personnes atteintes du syndrome augmentaient considérablement. On n'a eu qu'à soustraire l'eau fluorée pour faire disparaître les symptômes dans une grande proportion des cas.

Le docteur Pierre Duplessis, représentant le DSC de Sainte-Justine et le département de pédiatrie de l'Université de Montréal, assure la commission de l'efficacité du fluor, basée sur des études épidémiologiques sérieuses, ainsi que de son innocuité aux concentrations optimales.

Il assure que le fluor ajouté à d'autres véhicules que l'eau (le sel, le lait) ne présente pas les mêmes avantages, entre autre à cause de la difficulté d'ajuster avec précision les dosages lorsque diverses sources non contrôlées existent.

Il soutient que le fluor n'est pas un élément polluant. «On devrait plutôt mettre l'accent sur la dépollution des cours d'eau et non pas retarder une mesure de santé publique bénéfique à tous.»

Pour sa part, le Conseil central de Montréal de la CSN a fait savoir qu'il n'appuyait plus la fluoruration de l'eau. Au cours d'une assemblée, mercredi soir, les délégués ont décidé, par un vote serré, de ne pas présenter le mémoire prévu qui recommandait la fluoruration de l'eau.

«On envisageait de se faire entendre aux audiences publiques, de dire la secrétaire générale, Mme Claudette Carbonneau. Notre projet de mémoire contenait une recommandation en faveur de la fluoruration avec certaines conditions. Mais l'assemblée spéciale a rejeté cette position.»

# CITY HALL

## City Council Meetings

The next regular meeting of Montréal City Council is set for Wednesday, March 30 at 7 p.m.

Among agenda items are

- selling water to the city of Charlemagne
- soil tests for the former STOL airport site
- a contract with J. Broderick Ltée for security agents
- zoning revision for Saint Denis Street
- by-laws concerning production and sale of handicraft and artware on public land

If study of agenda items is not finished at the first sitting, Council will continue its work on the following day at 2 p.m., unless otherwise indicated.

A special meeting of City Council will be held on Thursday March 31, at 3 p.m.

Among other items on the agenda is

- Second reading of the general development plans for Eaton Centre and the Montréal Museum of Fine Arts

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Metro)

**Information:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Public meetings of the Standing Committees of City Council

Date	Place	Commission	Theme
<b>Monday March 28</b> 7 p.m.	City Hall	Economic Development	Localization and planning of Montréal industrial spaces <i>Information meeting</i>
<b>Tuesday March 29</b> 2 p.m. and 7 p.m.	City Hall	Community Development	Water fluoridation <i>Consultation meeting</i>

## Other public meetings

Date	Place	Theme
<b>Monday March 28</b> 7 p.m.	Patro le Prévost hall 7355 Christophe- Colomb Street	<i>Consultation meeting</i> on redevelopment of Saint-Edouard Park Information: 872-6167
<b>Tuesday March 29</b> 7 p.m.	Ramada Inn Grand Salon 1005 Guy Street	<i>Consultation meeting</i> on landscaping of Floralis de la Montagne housing development Information: 872-1465
<b>Wednesday March 30</b> 7 p.m.	Ecole Denise Pelletier 12,160 27th Avenue, Riviere-des-Prairies	<i>Consultation meeting</i> on redevelopment of Armand Bombardier and Elie Beauregard/Auguste Picard parks Information: 872-6167
<b>Tuesday May 3</b> 7 p.m.	Centre culturel et sportif de l'Est 4375 Ontario St. East	<i>Consultation meeting</i> on the Prémont-Rouen industrial area plan (*) Information: 872-6391
<b>Attention, new date</b>		
<b>Tuesday April 26</b> 7 p.m.	Saint-Paul-de-la-Croix church basement 10,217 Georges-Baril Street	<i>Consultation meeting</i> on improvements to Ahuntsic Park and area bordering the Henri-Bourassa Metro station (*) Information: 872-6742

(\*) An exhibition will be open to the public at 6 p.m. prior to the meetings. For more information concerning registration of interested parties or deposition of briefs, please call the indicated telephone numbers.

Maurice Brunet  
City Clerk

**The Gazette**, Montréal, Saturday, March 26, 1988

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées du Conseil

La prochaine assemblée régulière du Conseil de la Ville de Montréal aura lieu le mercredi 30 mars, à 19 heures.

Parmi les sujets à l'ordre du jour figurent:

- L'alimentation en eau potable de la Ville de Charlemagne.
- L'étude de caractérisation des sols de l'ADACPORT.
- Un contrat pour les services d'agents de sécurité à la firme J. Broderick Ltée;
- La révision du zonage, rue Saint-Denis;
- Les règlements sur la fabrication et la vente de produits artisanaux et artistiques sur le domaine public.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

Une assemblée spéciale du Conseil municipal se tiendra le jeudi 31 mars, à 15 heures.

À l'ordre du jour, figure entre autres:

- La seconde étude des plans d'ensemble du Centre Eaton et du musée des beaux-arts.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
Lundi 28 mars 19 h	Hôtel de ville	Développement économique	Location et aménagement des espaces industriels à Montréal <i>Assemblée d'information</i>
Mardi 29 mars 14 h et 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>

## Autres séances publiques

Date	Endroit	Thème
Lundi 28 mars 19 h	Salle polyvalente du Patro le Prévost 7355, rue Christophe Colomb	<i>Assemblée de consultation</i> sur le réaménagement du parc Saint-Edouard Renseignements: 872-6167
Mardi 29 mars 19 h	Grand salon de l'hôtel Ramada Inn 1005, rue Guy	<i>Assemblée de consultation</i> sur l'aménagement des espaces verts du développement domiciliaire les Floralies de la Montagne Renseignements: 872-1465
Mercredi 30 mars 19 h	École Denise Pelletier 12160, 27 <sup>e</sup> avenue, Rivière-des-Prairies	<i>Assemblée de consultation</i> sur le réaménagement des parcs Armand Bombardier et Elie Beaugard/ Auguste Picard Renseignements: 872-6167
Mardi 3 mai 19 h	Centre culturel et sportif de l'Est 4375, rue Ontario Est	<i>Assemblée de consultation</i> sur le plan d'aménagement Paimont-Rouen (*) Renseignements: 872-6391
<b>Attention, nouvelle date</b>		
Mardi 26 avril 19 h	Sous-sol de l'église Saint-Paul-de-la-Croix 10217, rue Georges- Baril	<i>Assemblée de consultation</i> sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri- Bourassa (*) Renseignements: 872-6742

(\*) Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant ces assemblées. Pour de plus amples renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées du Conseil

La prochaine assemblée régulière du Conseil de la Ville de Montréal aura lieu le mercredi 30 mars, à 19 heures.

Parmi les sujets à l'ordre du jour figurent

- L'alimentation en eau potable de la Ville de Charlemagne.
- L'étude de caractérisation des sols de l'ADACPORT.
- Un contrat pour les services d'agents de sécurité à la firme J. Broderick Ltée.
- La révision du zonage, rue Saint-Denis.
- Les règlements sur la fabrication et la vente de produits artisanaux et artistiques sur le domaine public.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

Une assemblée spéciale du Conseil municipal se tiendra le jeudi 31 mars, à 15 heures.

À l'ordre du jour, figure entre autres

- La seconde étude des plans d'ensemble du Centre Eaton et du musée des beaux-arts.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Lundi 28 mars</b> 19 h	Hôtel de ville	Développement économique	Location et aménagement des espaces industriels à Montréal <i>Assemblée d'information</i>
<b>Mardi 29 mars</b> 14 h et 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>

## Autres séances publiques

Date	Endroit	Thème
<b>Lundi 28 mars</b> 19 h	Salle polyvalente du Patro le Prévost 7355, rue Christophe Colomb	<i>Assemblée de consultation</i> sur le réaménagement du parc Saint-Edouard Renseignements: 872-6167
<b>Mardi 29 mars</b> 19 h	Grand salon de l'hôtel Ramada Inn 1005, rue Guy	<i>Assemblée de consultation</i> sur l'aménagement des espaces verts du développement domiciliaire les Floralies de la Montagne Renseignements: 872-1465
<b>Mercredi 30 mars</b> 19 h	École Denise Pelletier 12160, 27 <sup>e</sup> avenue, Rivière-des-Prairies	<i>Assemblée de consultation</i> sur le réaménagement des parcs Armand Bombardier et Élie Beaugard / Auguste Picard Renseignements: 872-6167
<b>Mardi 3 mai</b> 19 h	Centre culturel et sportif de l'Est 4375, rue Ontario Est	<i>Assemblée de consultation</i> sur le plan d'aménagement Praimont-Rouen (*) Renseignements: 872-6391
<b>Attention, nouvelle date</b>		
<b>Mardi 26 avril</b> 19 h	Sous-sol de l'église Saint-Paul-de-la-Croix 10217, rue Georges- Baril	<i>Assemblée de consultation</i> sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri- Bourassa (*) Renseignements: 872-6742

(\*) Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant ces assemblées. Pour de plus amples renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblées du Conseil

La prochaine assemblée régulière du Conseil de la Ville de Montréal aura lieu le mercredi 30 mars, à 19 heures.

Parmi les sujets à l'ordre du jour figurent

- L'alimentation en eau potable de la Ville de Charlemagne.
- L'étude de caractérisation des sols de l'ADACPORT.
- Un contrat pour les services d'agents de sécurité à la firme J. Broderick Ltée.
- La révision du zonage, rue Saint-Denis.
- Les règlements sur la fabrication et la vente de produits artisanaux et artistiques sur le domaine public.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

Une assemblée spéciale du Conseil municipal se tiendra le jeudi 31 mars, à 15 heures.

À l'ordre du jour, figure entre autres

- La seconde étude des plans d'ensemble du Centre Eaton et du musée des beaux-arts.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Lundi 28 mars 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement économique	Location et aménagement des espaces industriels à Montréal <i>Assemblée d'information</i>
<b>Mardi 29 mars 14 h et 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	La fluoration de l'eau <i>Assemblée de consultation</i>

## Autres séances publiques

Date	Endroit	Thème
<b>Lundi 28 mars 19 h</b>	Salle polyvalente du Patro le Prévoist 7355, rue Christophe Colomb	<i>Assemblée de consultation</i> sur le réaménagement du parc Saint-Edouard Renseignements: 872-6167
<b>Mardi 29 mars 19 h</b>	Grand salon de l'hôtel Ramada Inn 1005, rue Guy	<i>Assemblée de consultation</i> sur l'aménagement des espaces verts du développement domiciliaire les Floralies de la Montagne Renseignements: 872-1465
<b>Mercredi 30 mars 19 h</b>	École Denise Pelletier 12160, 27 <sup>e</sup> avenue, Rivière-des-Prairies	<i>Assemblée de consultation</i> sur le réaménagement des parcs Armand Bombardier et Élie Beauregard / Auguste Picard Renseignements: 872-6167
<b>Mardi 3 mai 19 h</b>	Centre culturel et sportif de l'Est 4375, rue Ontario Est	<i>Assemblée de consultation</i> sur le plan d'aménagement Praimont-Rouen (*) Renseignements: 872-6391
<b>Attention, nouvelle date</b>		
<b>Mardi 26 avril 19 h</b>	Sous-sol de l'église Saint-Paul-de-la-Croix 10217, rue Georges-Baril	<i>Assemblée de consultation</i> sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa (*) Renseignements: 872-6742

(\*) Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant ces assemblées. Pour de plus amples renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

# **MONTRÉAL VEUT SAVOIR COMMENT AMÉNAGER SON CENTRE-VILLE**

L'administration de Montréal s'est engagée hier dans un long processus de consultation dans le but d'adopter un plan d'urbanisme pour le centre-ville.

*Jean Maurice Duddin*

L'objectif visé par cette multitude de séances d'information et de consultation pour l'élaboration du plan d'urbanisme de l'arrondissement centre est d'harmoniser l'aménagement du coeur économique du Québec.

Toutefois, pour y arriver, il faudra être patient.

La série de consultations publiques qui débutera le 18 avril à l'hôtel de ville va se poursuivre, dans un premier

temps, pendant quatre mois consécutifs.

D'ici la fin du mois de juillet, de multiples propositions et contre-propositions seront présentées devant le comité consultatif.

Toute cette panoplie de présentations et d'idées n'apportera toutefois pas d'éclairage pour donner une idée précise de ce que sera le futur centre-ville de Montréal.

Ce n'est qu'à la fin de l'année que l'on aura une idée du genre de centre-ville que l'administration RCM proposera aux Montréalais.

Le conseil municipal sera alors saisi du projet du plan d'urbanisme. Il aura été concocté par les services municipaux qui auront digéré toutes les propositions présentées lors de la première série d'audiences publiques.

Une fois la proposition de plan d'urbanisme connue, l'administration municipale tiendra une nouvelle séquence d'audiences publiques pendant deux mois.

Cette deuxième ronde de consultations permettra aux personnes ou organismes de tenter d'améliorer le projet.

Ce n'est qu'à la fin de juin 1989 que le conseil municipal sera finalement saisi de la version définitive du plan d'urbanisme.

Les fonctionnaires présenteront en même temps les changements de zonage correspondant au nouveau concept d'aménagement pour le centre-ville.

Le plan d'urbanisme sera définitivement adopté en août 1989.

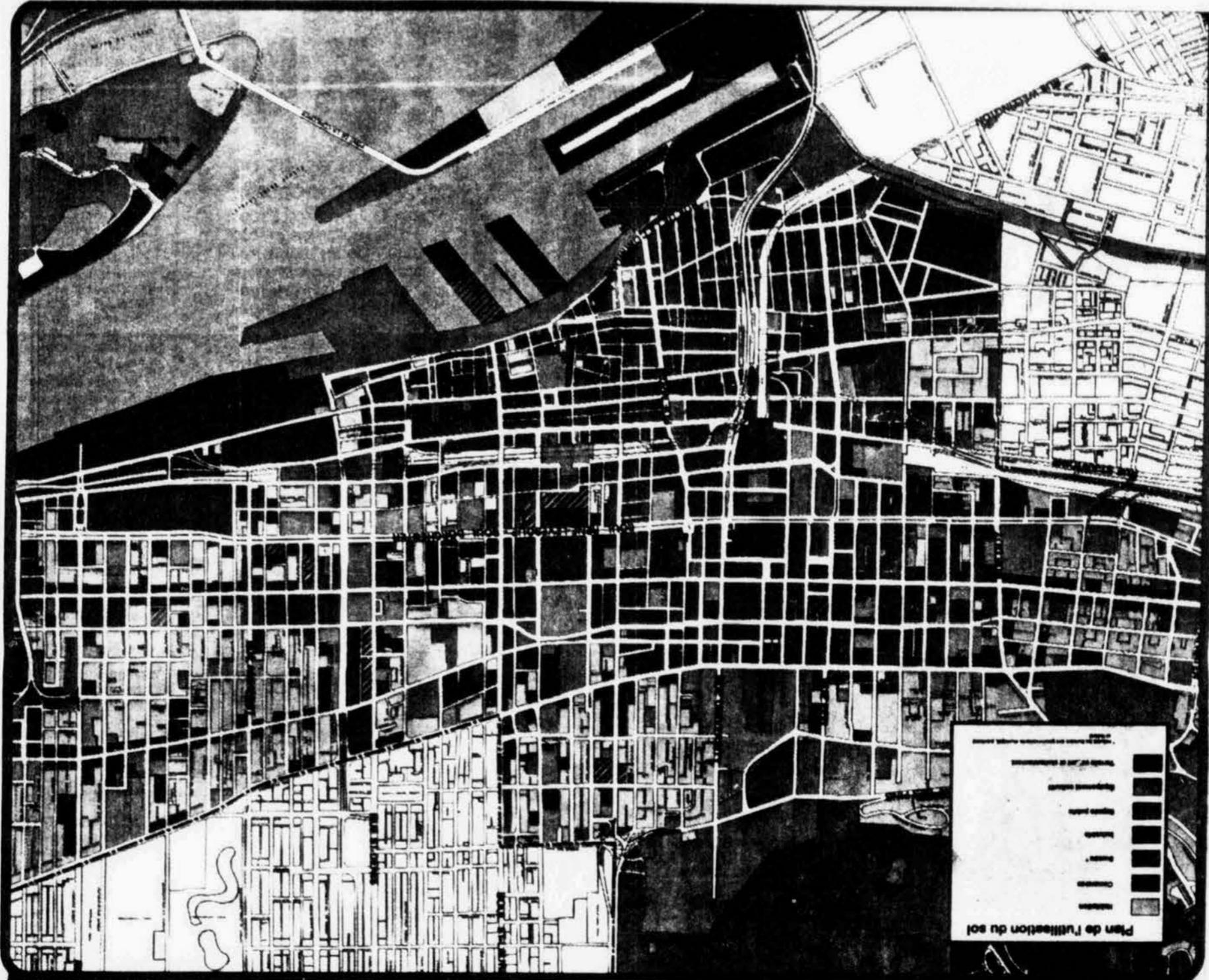
## **ARRONDISSEMENT TRÈS PRÉCIS**

(JMD) — Le plan vise le centre-ville et ses quartiers adjacents. L'arrondissement centre est compris entre l'avenue De Lorimier à l'est, le fleuve au sud, la rue Guy et les limites de Westmount à l'ouest, le Mont-Royal ainsi que la rue Sherbrooke au nord. Elle comprend aussi les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène.

Le Comité qui dirigera la première série de consultation, jusqu'à la fin juillet, est présidé par André Saumier, ancien président de la Bourse de Montréal.

Les quatre autres membres sont Silvana Anania, directrice des programmes communautaires au YMCA, Louise Le-tocha, professeur à l'Université du Québec à Montréal, Pierre Dorval, vice-président des Immeubles Polaris, et Jean-Claude Marsan, doyen de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal.

Plan de l'utilisation du sol



VA se poursuivre, dans un premier moment adopté en août 1989. diences publiques.

*Journal de Montréal 31-3-1988*

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil

La prochaine assemblée régulière du Conseil de la Ville de Montréal aura lieu le lundi 25 avril, à 19 heures.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques - Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre

Date	Endroit	Thème
<b>Lundi 18 avril 19 h</b>	Hôtel de Ville Hall d'honneur	<i>Assemblée officielle d'information</i> Ensemble du processus de consultation Présentation de l'énoncé d'orientations
Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 19 avril, même heure.		
<b>Lundi 25 avril 19 h</b>	Église St. James the Apostle 1439, rue Sainte- Catherine Ouest	<i>Assemblée d'information de secteurs</i> Secteurs du centre
<b>Mardi 26 avril 19 h</b>	Union française 429, rue Viger Est	<i>Assemblée d'information de secteurs</i> Secteurs du Havre Jacques-Cartier
<b>Mercredi 27 avril 19 h</b>	Masonic Memorial Temple 1850, rue Sherbroode Ouest	<i>Assemblée d'information de secteurs</i> Secteurs du nord-ouest
<b>Judi 28 avril 19 h</b>	Centre Saint-Pierre- Apôtre 1212, rue Panet	<i>Assemblée d'information de secteurs</i> Secteurs de l'est

Pour de plus amples renseignements, composer le 872-6395 et consulter l'avis public qui paraît aujourd'hui dans ce journal.

Du 31 mars au 16 juin 1988, une exposition sera présentée au public à l'Atelier d'urbanisme, 65, rue Sainte-Catherine Ouest, du lundi au mercredi, de 10 h à 18 h, le jeudi et le vendredi, de 10 h à 21 h, le samedi et le dimanche, de 12 h à 17 h.

## Autres assemblées publiques

Date	Endroit	Thème
<b>Mardi 12 avril 19 h</b>	Centre Saint-Justin 8805, rue de Forbin Janson	<i>Assemblée de consultation</i> Parc Thomas Chapais Renseignements: 872-6162
<b>Lundi 18 avril 19 h</b>	Centre Sainte-Maria - Goretti 15 912, rue Notre- Dame Est	<i>Assemblée de consultation</i> Promenade P.A.T. Renseignements: 872-1465
<b>Lundi 18 avril 19 h</b>	Age d'or Morgan 1875, boul. Morgan	<i>Assemblée de consultation</i> Parc Ovila Pelletier Renseignements: 872-6165
<b>Mardi 19 avril 19 h</b>	Restaurant du parc La Fontaine	<i>Assemblée de consultation</i> Parc La Fontaine Renseignements: 872-1468
<b>Mardi 26 avril 19 h</b>	Église Saint-Paul-de- la-Croix, sous-sol 10 217, avenue Georges Baril	<i>Assemblée de consultation (*)</i> Mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa Renseignements: 872-6742

Date limite de dépôt des mémoires: le jeudi 21 avril 1988, avant midi.

<b>Mardi 3 mai 19 h</b>	Centre culturel et sportif de l'Est 4375, rue Ontario Est	<i>Assemblée de consultation (*)</i> Plan d'aménagement du PRAIMONT-ROUEN Renseignements: 872-6391
---------------------------------	---	---

Date limite de dépôt des mémoires: le vendredi 29 avril 1988, avant midi.

(\*) Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant ces assemblées.

Pour de plus amples renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

# CITY HALL

## City Council Meeting

Montréal City Council will hold its next regular meeting on Monday, April 25, at 7 PM

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Metro).

**Information:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Public meetings - Statement of Directions on the Urban Plan for Montréal Centre

Date	Place	Theme
<b>Monday April 18 7 PM</b>	City Hall Hall of Honour	<i>Official Information Meeting</i> Entire consultation process Presentation of the statement of directions

If necessary, this meeting will continue on April 19, same time.

<b>Monday April 25 7 PM</b>	St. James the Apostle Church 1439 Sainte- Catherine St. West	<i>Sector Information Meeting</i> Centre sectors
<b>Tuesday April 26 7 PM</b>	Union française 429 Viger St. East	<i>Sector Information Meeting</i> Havre Jacques-Cartier sectors
<b>Wednesday April 27 7 PM</b>	Masonic Memorial Temple 1850 Sherbrooke St. West	<i>Sector Information Meeting</i> Northwest sectors
<b>Thursday April 28 7 PM</b>	Saint-Pierre-Apôtre Center 1212 Panet Street	<i>Sector Information Meeting</i> East sectors

For further information, dial 872-6395 and see the public notice appearing today in this newspaper.

From March 31 to June 16, 1988, an exhibition will be open to the public at the Atelier d'urbanisme, 65 Sainte-Catherine St. West. Monday to Wednesday, from 10 AM to 6 PM; Thursday and Friday, from 10 AM to 9 PM; Saturday and Sunday, from noon to 5 PM.

## Other public meetings

Date	Place	Theme
<b>Tuesday April 12 7 PM</b>	Saint-Justin Center 8805 Forbin Janson Street	<i>Consultation meeting</i> Thomas Chapais Park Information: 872-6162
<b>Monday April 18 7 PM</b>	Sainte-Maria-Goretti Center 15 912 Notre-Dame St. East	<i>Consultation meeting</i> P.A.T. Promenade Information: 872-1465
<b>Monday April 18 7 PM</b>	Morgan Golden Age 1875 Morgan Boulevard	<i>Consultation meeting</i> Ovila Pelletier Park Information: 872-6165
<b>Tuesday April 19 7 PM</b>	La Fontaine Park Restaurant	<i>Consultation meeting</i> La Fontaine Park Information: 872-1468
<b>Tuesday April 26 7 PM</b>	Saint-Paul-de-la-Croix Church Basement 10 217 Georges Baril Avenue	<i>Consultation meeting (*)</i> Development of Ahuntsic Park and the surroundings of Henri-Bourassa metro station Information: 872-6742

Deadline for filing of briefs: Thursday, April 21, 1988, before noon.

<b>Tuesday May 3 7 PM</b>	Centre culturel et sportif de l'Est 4375 Ontario St. East	<i>Consultation meeting (*)</i> PRAIMONT-ROUEN development plan Information: 872-6391
-----------------------------------	---	--

Deadline for filing of briefs: Friday, April 29, before noon.

(\*) An exhibition will be open to the public, at 6 PM, before these meetings.

For further information concerning registration of speakers or filing of briefs, call the numbers indicated.

Maurice Brunet  
City Clerk

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil

La prochaine assemblée régulière du Conseil de la Ville de Montréal aura lieu le lundi 25 avril, à 19 heures.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques - Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre

Date	Endroit	Thème
<b>Lundi 18 avril 19 h</b>	Hôtel de Ville Hall d'honneur	<i>Assemblée officielle d'information</i> Ensemble du processus de consultation Présentation de l'énoncé d'orientations
Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 19 avril, même heure		
<b>Lundi 25 avril 19 h</b>	Église St. James the Apostle 1439, rue Sainte- Catherine Ouest	<i>Assemblée d'information de secteurs</i> Secteurs du centre
<b>Mardi 26 avril 19 h</b>	Union française 429, rue Viger Est	<i>Assemblée d'information de secteurs</i> Secteurs du Havre Jacques-Cartier
<b>Mercredi 27 avril 19 h</b>	Masonic Memorial Temple 1850, rue Sherbroode Ouest	<i>Assemblée d'information de secteurs</i> Secteurs du nord-ouest
<b>Jeudi 28 avril 19 h</b>	Centre Saint-Pierre- Apôtre 1212, rue Panet	<i>Assemblée d'information de secteurs</i> Secteurs de l'est

Pour de plus amples renseignements, composer le 872-6395 et consulter l'avis public qui paraît aujourd'hui dans ce journal.

Du 31 mars au 16 juin 1988, une exposition sera présentée au public à l'Atelier d'urbanisme, 65, rue Sainte-Catherine Ouest, du lundi au mercredi, de 10 h à 18 h; le jeudi et le vendredi, de 10 h à 21 h; le samedi et le dimanche, de 12 h à 17 h.

## Autres assemblées publiques

Date	Endroit	Thème
<b>Mardi 12 avril 19 h</b>	Centre Saint-Justin 8805, rue de Forbin Janson	<i>Assemblée de consultation</i> Parc Thomas Chapais Renseignements: 872-6162
<b>Lundi 18 avril 19 h</b>	Centre Sainte-Maria- Goretti 15 912, rue Notre- Dame Est	<i>Assemblée de consultation</i> Promenade P.A.T. Renseignements: 872-1465
<b>Lundi 18 avril 19 h</b>	Age d'or Morgan 1875, boul. Morgan	<i>Assemblée de consultation</i> Parc Ovila Pelletier Renseignements: 872-6165
<b>Mardi 19 avril 19 h</b>	Restaurant du parc La Fontaine	<i>Assemblée de consultation</i> Parc La Fontaine Renseignements: 872-1468
<b>Mardi 26 avril 19 h</b>	Église Saint-Paul-de- la-Croix, sous-sol 10 217, avenue Georges Baril	<i>Assemblée de consultation (*)</i> Mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa Renseignements: 872-6742

Date limite de dépôt des mémoires: le jeudi 21 avril 1988, avant midi.

<b>Mardi 3 mai 19 h</b>	Centre culturel et sportif de l'Est 4375, rue Ontario Est	<i>Assemblée de consultation (*)</i> Plan d'aménagement du PRAIMONT-ROUEN Renseignements: 872-6391
---------------------------------	---	---

Date limite de dépôt des mémoires: le vendredi 29 avril 1988, avant midi.

(\*) Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant ces assemblées.

Pour de plus amples renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

## Suggestions for new street names

Since Montreal's administration has seemingly decided to rename the city, piece by piece, after still-living or recently-deceased persons, I offer a few suggestions.

Square Victoria could become Carré Mère Thérèse; Sherbrooke

St. can be Rue Daniel Ortega; Queen Mary Rd. can become Boul. Lech Walesa; and last, but not least, Atwater should become Ave. Guy Lafleur.

In renaming the city, the following guidelines can be considered:

All streets and public places should be named after living or recently living people, not after historical figures, who have no place in a reformed Montreal. In fact, no place should continue to be named after anyone who has been dead for more than 10 years, which ensures a constant supply of places to be named after new heroes. It also promises to make travelling in the city more interesting. ("I'm not sure I know where that is. What was it called last year?")

Of course, these guidelines would preclude naming anything after Martin Luther King Jr., who was assassinated 20 years ago this April, and who has had a much greater influence on all Montrealers, black and white, than Nelson Mandela ever will.

ALLAN FELDMAN  
Montreal

## Rue Saint-Denis

# Un développement à planifier

Des audiences publiques auront lieu au mois de juin pour déterminer quel type de développement marquera la rue Saint-Denis, entre les rues Laurier et Crémazie.

*Jean Maurice Duddin*

C'est la Commission permanente de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics qui tiendra les audiences après avoir informé les citoyens sur les projets envisagés.

Le service d'urbanisme de la ville a en effet proposé que l'on confirme la double vocation résidentielle et commerciale de la rue, mais avec certaines restrictions.

Cette consultation s'avère nécessaire parce que, depuis quelques

années, on note une prolifération de commerces et de bureaux d'affaires sur la rue Saint-Denis au détriment de l'occupation domiciliaire.

Pour contrôler le développement, un moratoire a été adopté au Conseil de ville en octobre 1987 à la demande des conseillers André Berthelet, Pierre Goyer et Martine Blauc.

Le mouvement de conversion change en effet radicalement le visage de la rue Saint-Denis.

Ainsi, ont noté les conseillers municipaux, il y a une augmentation notoire du nombre de vitrine et d'affiches publicitaires.

L'administration de Montréal propose et soumet du même coup à la consultation de permettre la con-

version et de l'encourager près de chaque intersection.

Comme le secteur visé est compris dans trois quartiers, soit le Plateau Mont-Royal, la Petite Patrie et Villeray, des documents d'informations seront envoyés à tous les propriétaires et résidents de la rue Saint-Denis ainsi qu'à tous les groupes ou associations de citoyens.

La soirée d'information aura lieu le 4 mai tandis que les séances de consultations se dérouleront les 7 et 8 juin.

Les citoyens qui veulent intervenir pourront s'inscrire jusqu'au 1er juin au bureau de la Commission, à 872-3770.

Les cinq Commissions du Conseil ont un budget annuel d'un demi-million de dollars.

# Panel probes future of St. Denis

by Grace Wong  
Montreal Daily News

THE future of St. Denis Street between Laurier Avenue and Crémazie Boulevard will be up for discussion when Montreal's planning, housing and public works commission holds public hearings on the matter in June.

"Many councillors have been asking for public consultations because there've been so many complaints regarding parking and traffic in the area," said André Lavallée, commission president.

Anne Thibault, coordinator of the Comité Logement Petite Patrie, welcomes the hearings.

"It's essential," she said. "It will make the situation clearer for everyone."

## 3,000 calls

Thibault says she has received about 3,000 calls in the past year from tenants in the area who have complained about evictions, rent increases and harassment from landlords.

Thibault says many tenants have been evicted and their homes converted into office space for professionals.

"The access to the Métro along St. Denis has made the area very attractive for property owners seeking to gentrify the neighborhood."

The tenants' rights activist claims the interest in the area has put enormous financial pressure on tenants.

"Property speculation around here has caused taxes to go up, and tenants have to absorb those increases."

## Traffic problems

Lavallée says the planning commission is interested in saving residential property between Laurier and Crémazie, and in looking into ways of solving the parking and traffic problems.

"It's important to conserve some of the architecture and improve the quality of life for residents."

The commission will hold an information meeting on May 4, at 7 p.m. in the basement of St. Vincent Ferrier Church, 8115 Henri Julien Ave., near Jarry Métro station.

The public hearings will be held June 7 and 8 at the same place and time.

## Consultation concernant le projet de modification au zonage, rue St-Denis

■ La Commission permanente de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics du Conseil municipal tiendra une consultation publique sur le projet de modification au zonage de la rue Saint-Denis — entre Laurier et Crémazie — les 7 et 8 juin prochains.

Auparavant, le 4 mai, une séance d'information aura été tenue en la salle de l'église Saint-Vincent Ferrier à l'intention des locataires, propriétaires, commerçants et professionnels ayant pignon sur rue Saint-Denis.

On se souviendra qu'en octobre dernier, le Conseil municipal de Montréal décidait d'interdire l'émission de nouveaux permis commerciaux tant et aussi longtemps qu'une nouvelle réglementation n'aurait pas été adoptée.

Conséquemment, mandat fut confié au service municipal de l'habitation et du développement urbain de préparer un avant-projet de règlement finalement sou-

mis au Comité exécutif le 23 mars dernier, et déposé devant le Conseil municipal à son assemblée du 30 mars dernier.

Essentiellement, cet avant-projet de règlement vise à préserver la vocation résidentielle de la rue Saint-Denis, entre Laurier et Crémazie, tout en limitant l'envahissement des commerces. Il reconnaît le principe du droit acquis mais limité. En ce sens, qu'un bureau présentement occupé par un professionnel ne pourra pas être transformé en commerce.

Sur la rue Saint-Denis, de Laurier à Crémazie, on dénombre 2954 logements, 227 commerces et 193 bureaux. Les bâtiments exclusivement résidentiels représentent 55 p. cent de l'ensemble des bâtiments, alors que 45 p. cent de l'ensemble des bâtiments abritent au moins un commerce ou un bureau. La majorité des bâtiments sont à trois étages, avec toit-terrasse (toit plat), revêtement de façade en brique et balcons et escaliers extérieurs.

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 25 avril

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Subventions à différents organismes, entre autres:
  - Festival des films du monde
  - Festival Juste pour rire
  - Festival international de jazz
- Étude d'impact du réaménagement des échangeurs du Parc/des Pins et Remembrance/Côte-des-Neiges
- Contrat Opération Tandem - Districts policiers 32 et 51
- Acquisition des installations de l'Aqua-Parc (3 600 000\$)

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 16 mai 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars)

Renseignements:  
872-3770



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
Mercredi 4 mai 19 h	Eglise Saint-Vincent-Ferrier 8115, av. Henri-Julien	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis nord <i>Assemblée d'information</i>
Judi 5 mai 19 h	Hôtel de ville	Administration et finances	Mise en place d'un fichier des fournisseurs de services professionnels <i>Assemblée d'information</i>
Lundi 9 mai 19 h	Hôtel de ville	Aménagement, habitation et travaux publics	Processus d'élaboration des plans d'urbanisme des quartiers: 1. Définition des arrondissements <i>Assemblée régulière</i>
Mardi 10 mai 14 h	Hôtel de ville	Administration et finances	Étude du rapport du vérificateur de la Ville de Montréal <i>Assemblée publique</i>
Mardi 10 mai 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	Délibérations sur le projet de fluoration <i>Séance publique de travail</i>
Judi 12 mai 19 h	Hôtel de ville	Développement économique	Développement d'une politique touristique pour Montréal <i>Assemblée d'information</i>

## Assemblées publiques - Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre

### Assemblées d'information par secteurs

Date	Endroit	Thème
Lundi 25 avril 19 h	Eglise St. James the Apostle 1439, rue Sainte-Catherine Ouest	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs du centre
Mardi 26 avril 19 h	Union française 429, rue Viger Est	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs du Havre Jacques-Cartier
Mercredi 27 avril 19 h	Masonic Memorial Temple 1850, rue Sherbrooke Ouest	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs du nord-ouest
Judi 28 avril 19 h	Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs de l'est

### Assemblées d'information thématiques

De plus, du 2 au 13 mai 1988, les responsables du Service de l'habitation et du développement urbain organiseront une dizaine d'assemblées d'information thématiques, à la Salle des Pins du Centre de conférence Guy-Favreau (stations de métro Place-des-Arts et Place-d'Armes), à 19 h 30.  
Pour tous renseignements, composer le 872-6395

### Autres assemblées publiques

Date	Endroit	Thème
Mardi 26 avril 19 h	Centre de loisirs Très-Saint-Nom-de-Jésus 4215, rue Adam	<i>Assemblée de consultation</i> Parc Ovila-Pelletier Renseignements: 872-6165
Mardi 26 avril 19 h	Eglise Saint-Paul-de-la-Croix, sous-sol 10217, av. Georges-Baril	<i>Assemblée de consultation (*)</i> Mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa Renseignements: 872-6742

Date limite de dépôt des mémoires: le jeudi 21 avril 1988, avant midi.

Mardi 3 mai 19 h	Centre culturel et sportif de l'Est 4375, rue Ontario Est	<i>Assemblée de consultation (*)</i> Plan d'aménagement du PRAIMONT-ROUEN Renseignements: 872-6391
------------------------	--	--

Date limite de dépôt des mémoires: le vendredi 29 avril 1988, avant midi.

(\*) Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant ces assemblées.

Pour tous renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet  
greffier de la Ville

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 25 avril

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures.

- Subventions à différents organismes, entre autres
  - Festival des films du monde
  - Festival Juste pour rire
  - Festival international de jazz
- Etude d'impact du réaménagement des échangeurs du Parc / des Pins et Remembrance / Côte-des-Neiges
- Contrat Opération Tandem - Districts policiers 32 et 51
- Acquisition des installations de l'Aqua-Parc (3 600 000\$)

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 16 mai 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Mercredi 4 mai 19 h</b>	Eglise Saint-Vincent-Ferrier 8115, av. Henri-Julien	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis nord <i>Assemblée d'information</i>
<b>Judi 5 mai 19 h</b>	Hôtel de ville	Administration et finances	Mise en place d'un fichier des fournisseurs de services professionnels <i>Assemblée d'information</i>
<b>Lundi 9 mai 19 h</b>	Hôtel de ville	Aménagement, habitation et travaux publics	Processus d'élaboration des plans d'urbanisme des quartiers 1 Définition des arrondissements <i>Assemblée régulière</i>
<b>Mardi 10 mai 14 h</b>	Hôtel de ville	Administration et finances	Étude du rapport du vérificateur de la Ville de Montréal <i>Assemblée publique</i>
<b>Mardi 10 mai 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	Délibérations sur le projet de fluoration <i>Séance publique de travail</i>
<b>Judi 12 mai 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement économique	Développement d'une politique touristique pour Montréal <i>Assemblée d'information</i>

## Assemblées publiques - Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre

### Assemblées d'information par secteurs

Date	Endroit	Thème
<b>Lundi 25 avril 19 h</b>	Eglise St. James the Apostle 1439, rue Sainte-Catherine Ouest	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs du centre
<b>Mardi 26 avril 19 h</b>	Union française 429, rue Viger Est	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs du Havre Jacques-Cartier
<b>Mercredi 27 avril 19 h</b>	Masonic Memorial Temple 1850, rue Sherbrooke Ouest	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs du nord-ouest
<b>Judi 28 avril 19 h</b>	Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs de l'est

### Assemblées d'information thématiques

De plus, du 2 au 13 mai 1988, les responsables du Service de l'habitation et du développement urbain organiseront une dizaine d'assemblées d'information thématiques, à la Salle des Pins du Centre de conférence Guy-Favreau (stations de métro Place-des-Arts et Place-d'Armes), à 19 h 30.  
Pour tous renseignements, composer le 872-6395.

## Autres assemblées publiques

Date	Endroit	Thème
<b>Mardi 26 avril 19 h</b>	Centre de loisirs Très-Saint-Nom-de-Jésus 4215, rue Adam	<i>Assemblée de consultation</i> Parc Ovila-Pelletier Renseignements: 872-6165
<b>Mardi 26 avril 19 h</b>	Eglise Saint-Paul-de-la-Croix, sous-sol 10217, av. Georges-Baril	<i>Assemblée de consultation (*)</i> Mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa Renseignements: 872-6742

Date limite de dépôt des mémoires: le jeudi 21 avril 1988, avant midi.

<b>Mardi 3 mai 19 h</b>	Centre culturel et sportif de l'Est 4375, rue Ontario Est	<i>Assemblée de consultation (*)</i> Plan d'aménagement du PRAIMONT-ROUEN Renseignements: 872-6391
---------------------------------	--	--

Date limite de dépôt des mémoires: le vendredi 29 avril 1988, avant midi.

(\*) Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant ces assemblées.

Pour tous renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet  
greffier de la Ville

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 16 mai

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Acquisition des terrains de l'ADACPORT;
- Rapport sur la revitalisation économique des quartiers anciens de Montréal;
- Projet Chaussegros-de-Léry
- H.L.M. Henri-Gratton (angle Crémazie et Berri);
- Participation financière au Tour de l'île cycliste.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 6 juin 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements:  
872-3770



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Jeudi 19 mai 9 h</b>	Hôtel de ville	Administration et finances	Étude du rapport du vérificateur de la Ville de Montréal <i>Assemblée publique (suite du 10 mai)</i>
<b>Mardi 24 mai 9 h 30</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	Délibération sur le projet de fluoruration <i>Séance publique de travail</i>
<b>Mardi 24 mai 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude du budget du Palais de la Civilisation et étude du rapport sur le tourisme culturel à Montréal <i>Séance publique de travail</i>
<b>Mardi 31 mai 9 h 30</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	Délibération sur le projet de fluoruration <i>Séance publique de travail</i>
<b>Mardi 31 mai 19 h</b>	Hôtel de ville	Aménagement, habitation et travaux publics	Plan d'action de l'Office municipal d'habitation de Montréal <i>Assemblée publique</i>
<b>Jeudi 2 juin 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement économique	Localisation et aménagement des espaces industriels à Montréal <i>Assemblée publique de travail</i>
<b>Mardi 7 juin 19 h</b>	Église Saint-Vincent-Ferrier 8115, avenue Henri-Julien	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis nord <i>Assemblée de consultation</i>
<b>Mercredi 8 juin 9 h et 14 h</b>	Hôtel de ville	Administration et finances	Fichier des fournisseurs énoncé de politique <i>Audiences publiques</i>
Au besoin, les audiences se poursuivront le 9 juin, au même endroit et aux mêmes heures.			
<b>Mercredi 8 juin 19 h</b>	Église Saint-Vincent-Ferrier 8115, avenue Henri-Julien	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis nord <i>Assemblée de consultation</i>
<b>Jeudi 9 juin 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement culturel	Les aspects multi-ethniques d'une politique de développement culturel <i>Séance publique de travail</i>

## Assemblée publique Projet de développement du site des terrains Angus

### Assemblée publique d'information

Date	Endroit
<b>Mercredi 25 mai 19 h</b>	Sous-sol de l'église Saint-François-Solano 5560, 18 <sup>e</sup> Avenue, Rosemont

Renseignements: 872-1458

Maurice Brunet  
greffier de la Ville

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 16 mai

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Acquisition des terrains de l'ADACPORT;
- Rapport sur la revitalisation économique des quartiers anciens de Montréal;
- Projet Chaussegros-de-Léry
- H.L.M. Henri-Gratton (angle Crémazie et Berri);
- Participation financière au Tour de l'île cycliste.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 6 juin 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements:  
872-3770



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
Judi 19 mai 9 h	Hôtel de ville	Administration et finances	Étude du rapport du vérificateur de la Ville de Montréal <i>Assemblée publique</i> (suite du 10 mai)
Mardi 24 mai 9 h 30	Hôtel de ville	Développement communautaire	Délibération sur le projet de fluoration <i>Séance publique de travail</i>
Mardi 24 mai 19 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude du budget du Palais de la Civilisation et étude du rapport sur le tourisme culturel à Montréal <i>Séance publique de travail</i>
Mardi 31 mai 9 h 30	Hôtel de ville	Développement communautaire	Délibération sur le projet de fluoration <i>Séance publique de travail</i>
Mardi 31 mai 19 h	Hôtel de ville	Aménagement, habitation et travaux publics	Plan d'action de l'Office municipal d'habitation de Montréal <i>Assemblée publique</i>
Judi 2 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement économique	Localisation et aménagement des espaces industriels à Montréal <i>Assemblée publique de travail</i>
Mardi 7 juin 19 h	Église Saint-Vincent-Ferrier 8115, avenue Henri-Julien	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis nord <i>Assemblée de consultation</i>
Mercredi 8 juin 9 h et 14 h	Hôtel de ville	Administration et finances	Fichier des fournisseurs: énoncé de politique <i>Audiences publiques</i>
Au besoin, les audiences se poursuivront le 9 juin, au même endroit et aux mêmes heures.			
Mercredi 8 juin 19 h	Église Saint-Vincent-Ferrier 8115, avenue Henri-Julien	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis nord <i>Assemblée de consultation</i>
Judi 9 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Les aspects multi-ethniques d'une politique de développement culturel <i>Séance publique de travail</i>

## Assemblée publique Projet de développement du site des terrains Angus

### Assemblée publique d'information

Date	Endroit
Mercredi 25 mai 19 h	Sous-sol de l'église Saint-François-Solano 5560, 18 <sup>e</sup> Avenue, Rosemont

Renseignements: 872-1458

Maurice Brunet  
greffier de la Ville

# CITY HALL

## City Council Meeting May 16

Among the topics to be discussed at that meeting which will start at 7 PM:

- Acquisition of STOALPORT property;
- Report on economic revitalization of Montreal older districts;
- Chaussegros-de-Léry Project;
- Henri-Gratton low-rental housing project (corner of Crémazie and Berri);
- Financial support to Tour de l'Île (cycling event);

If agenda items are not disposed of at that first sitting, the meeting will continue on the following day, at 2 PM, unless notice is given to the contrary.

The next meeting will be held on June 6, 1988.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Métro station).

Information:  
872-3770



Ville de Montréal

## Public meetings of the Standing Committees of City Council

Date	Place	Commission	Theme
Thursday May 19 9 AM	City Hall	Administration and Finance	Study of the City Auditor's report <i>Public meeting</i> (continuation of May 10)
Tuesday May 24 9:30 AM	City Hall	Community Development	Discussions on the water fluoridation project <i>Public work session</i>
Tuesday May 24 7 PM	City Hall	Cultural Development	Study of the budget of the Palais de la Civilisation and study of the report on cultural tourism in Montreal <i>Public work session</i>
Tuesday May 31 9:30 AM	City Hall	Community Development	Discussions on the water fluoridation project <i>Public work session</i>
Tuesday May 31 7 PM	City Hall	Planning, Housing and Public Works	Action plan of the Montreal Municipal Housing Bureau <i>Public meeting</i>
Thursday June 2 7 PM	City Hall	Economic Development	Site location and development of industrial areas in Montreal <i>Public work session</i>
Tuesday June 7 7 PM	Saint-Vincent-Ferrier Church 8115 Henri-Julien Avenue	Planning, Housing and Public Works	Amendment to zoning of Saint-Denis Street North <i>Consultation meeting</i>
Wednesday June 8 9 AM and 2 PM	City Hall	Administration and Finance	Suppliers' master plan: policy statement <i>Public hearings</i>
If necessary, hearings will continue on June 9, at the same place and time			
Wednesday June 8 7 PM	Saint-Vincent-Ferrier Church 8115 Henri-Julien Avenue	Planning, Housing and Public Works	Amendment of zoning of Saint-Denis Street North <i>Consultation meeting</i>
Thursday June 9 7 PM	City Hall	Cultural Development	Multi-ethnic aspects of a cultural development policy <i>Public work session</i>

## Public Meeting Project for the Development of Angus Site

### Information Meeting

Date	Place
Wednesday May 25 7 PM	Saint-François-Solano Church basement 5560 18th Avenue, Rosemont

Information: 872-1458

Maurice Brunet  
City Clerk

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 16 mai

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Acquisition des terrains de l'ADACPORT;
- Rapport sur la revitalisation économique des quartiers anciens de Montréal;
- Projet Chaussegros-de-Léry
- H.L.M. Henri-Gratton (angle Crémazie et Berri);
- Participation financière au Tour de l'île cycliste.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 6 juin 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements:  
872-3770



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Jeudi 19 mai 9 h</b>	Hôtel de ville	Administration et finances	Étude du rapport du vérificateur de la Ville de Montréal <i>Assemblée publique (suite du 10 mai)</i>
<b>Mardi 24 mai 9 h 30</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	Délibération sur le projet de fluoration <i>Séance publique de travail</i>
<b>Mardi 24 mai 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude du budget du Palais de la Civilisation et étude du rapport sur le tourisme culturel à Montréal <i>Séance publique de travail</i>
<b>Mardi 31 mai 9 h 30</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	Délibération sur le projet de fluoration <i>Séance publique de travail</i>
<b>Mardi 31 mai 19 h</b>	Hôtel de ville	Aménagement, habitation et travaux publics	Plan d'action de l'Office municipal d'habitation de Montréal <i>Assemblée publique</i>
<b>Jeudi 2 juin 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement économique	Localisation et aménagement des espaces industriels à Montréal <i>Assemblée publique de travail</i>
<b>Mardi 7 juin 19 h</b>	Église Saint-Vincent-Ferrier 8115, avenue Henri-Julien	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis nord <i>Assemblée de consultation</i>
<b>Mercredi 8 juin 9 h et 14 h</b>	Hôtel de ville	Administration et finances	Fichier des fournisseurs: énoncé de politique <i>Audiences publiques</i>
Au besoin, les audiences se poursuivront le 9 juin, au même endroit et aux mêmes heures.			
<b>Mercredi 8 juin 19 h</b>	Église Saint-Vincent-Ferrier 8115, avenue Henri-Julien	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis nord <i>Assemblée de consultation</i>
<b>Jeudi 9 juin 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement culturel	Les aspects multi-ethniques d'une politique de développement culturel <i>Séance publique de travail</i>

## Assemblée publique Projet de développement du site des terrains Angus

### Assemblée publique d'information

Date	Endroit
<b>Mercredi 25 mai 19 h</b>	Sous-sol de l'église Saint-François-Solano 5560, 18 <sup>e</sup> Avenue, Rosemont

Renseignements: 872-1458

Maurice Brunet  
greffier de la Ville

# Montréal va «consulter» sur la consultation

MARIANE FAVREAU

■ Contrairement à ce qui était prévu, le comité exécutif de Montréal n'a pas déposé hier sa politique cadre de consultation. Il devrait être en mesure de la rendre publique au début de juin.

Le vice-président du comité exécutif responsable de cette question, M. Robert Perreault, explique qu'on «retravaille» l'avant-projet que *La Presse* a rendu public la semaine dernière. «On pense l'avoir terminé dans une semaine, dix jours.»

Toutefois, le conseil municipal doit entériner aujourd'hui la formation d'un comité du conseil qui consultera sur cette politique de consultation. Il devrait tenir des séances d'information à la mi-juin, explique M. Perreault au cours d'une entrevue, et tenir des audiences publiques à la fin août.

L'objectif est de pouvoir faire rapport au conseil au début de septembre, à temps pour présenter des amendements à la charte l'automne prochain, indique-t-il.

Le conseiller indépendant Nick Auf der Maur fera partie de ce comité de consultation. Il se montre très critique sur tout le processus de consultation qui a cours depuis l'arrivée de l'administration RCM.

«Je crains que les groupes d'intérêts ne soient en mesure de manipuler le caucus avec ces consultations sans fin. Les consultations ne s'adressent pas tellement à la population en général. Ça devient des forums pour les groupes d'intérêts qui menacent en quelque sorte le caucus du RCM. Celui-ci prend finalement ses décisions en fonction de ses alliés politiques.»

Quant à la politique-cadre de consultation dont il dit n'avoir pas encore pris connaissance, il croit

qu'elle aurait peut-être dû être élaborée il y a 18 mois. «Mais les élus du RCM ont constaté que ce n'est pas si facile de trouver les mécanismes.»

Enfin, il se demande ce qu'il va sortir de cette «consultation sur la consultation» menée en plein été quand les gens sont en vacances.

Incidemment, plusieurs citoyens sont intervenus hier soir à la période de questions du public pour interroger l'administration sur son projet de modifier le zonage de la rue Saint-Denis. Entre les rues Laurier et Crémazie, on projette d'accroître la vocation résidentielle de la rue Saint-Denis en interdisant tout nouveau commerce ou bureau au rez-de-chaussée des immeubles.

Or, de nombreux propriétaires ont fait savoir à la municipalité qu'ils s'opposent à ce projet. Ils voudraient obtenir un délai supplémentaire pour la présentation de mémoires lors des consultations publiques.

Un intervenant a demandé «par quelle gymnastique intellectuelle peut-on croire que la rue Saint-Denis est résidentielle alors qu'il y passe 35 000 véhicules par jour et qu'elle est considérée comme une route provinciale?»

D'autres ont signalé à l'administration qu'elle est en conflit d'intérêts. D'une part, elle veut construire un immeuble à bureau au-dessus de la bouche de métro Rosemont, à l'angle de la rue Saint-Denis. D'autre part, elle veut interdire aux propriétaires de la rue d'ouvrir de nouveaux bureaux dans leurs immeubles.

M. John Gardiner, responsable de ces questions au comité exécutif, a répliqué que la ville assume ses responsabilités en matière de zonage, que son option est claire mais qu'on consulte quand même.

### ***St-Denis rezoned***

A proposed zoning change preventing future commercial development on a stretch of St-Denis Street has local property owners and professional tenants upset.

The proposed bylaw would see St-Denis between Laurier and Crémazie gradually revert to residential use only.

Professionals who rent offices on the stretch say they are unfairly being pushed off the street.

## Landlords object to restrictions on St. Denis St.

A proposal to limit commercial development on St. Denis St. ran into opposition from landlords at city council last night.

A number of store and property owners said the plan, which suggests preserving all residential units now existing on the street between Laurier Ave. and Crémazie Blvd., was uncalled for. They argued that St. Denis is already a commercial street and the proposal would only limit expansion.

But Mayor Jean Doré, citing figures that showed that most of the property in the area is still residential, said the character of the street had to be preserved.

During the meeting, Civic Party leader Claude Dupras harshly criticized plans for a new administrative annex to city hall, calling the project an irresponsible expenditure.

"We don't need it," he said. "All the city employees are in comfortable, air-conditioned offices as it is. Why not spend the money on something useful?"

But executive committee member John Gardiner said the \$51-million building, scheduled to have eight floors of underground parking as well as a swimming pool and sports centre for municipal employees, would not cost the city a cent. Rather, the cost would be assumed by an as yet unchosen private developer, he said.

### ***To ask about asking***

After holding public consultations on dozens of policies and proposals since their election to city hall 19 months ago, the MCM administration will now hold public consultations on — what else? — public consultation.

A committee to study a proposal on the subject was named at last night's city council meeting.

## Seuls les conseillers municipaux feront partie des comités-conseils

*Les simples citoyens devaient pouvoir participer à ces comités mais l'administration Doré-Fainstat en a décidé autrement*

**MARIANE FAVREAU**

■ L'administration Doré-Fainstat effectue une retraite stratégique quant à la composition des comités-conseils d'arrondissement qu'elle entend mettre sur pied.

En effet, dans une version légèrement remaniée de sa politique-cadre de consultation, distribuée récemment à titre confidentiel aux conseillers municipaux, seuls les conseillers municipaux des districts compris dans un arrondissement composent le comité-conseil d'arrondissement.

On ne retrouve donc plus de simples citoyens nommés par le comité exécutif de la ville pour siéger à ces comités-conseils. (On prévoit 13 arrondissements regroupant chacun quelques districts électoraux.)

C'est la modification la plus importante par rapport au document que *La Presse* avait dévoilé le 11 mai dernier. On retire ainsi de la politique-

cadre de consultation un élément qui soulevait la controverse au sein du caucus des élus du RCM, et apportait des munitions à l'opposition.

Ce changement a également un effet sur le budget envisagé l'an prochain pour les structures de consultation. Prévues à \$1 574 400 dans la première version, elle ne seront plus que de \$1,4 million. On y soustrait en effet la rémunération de \$200 par séance qui aurait été allouée aux 71 simples citoyens membres des comités-conseils.

De plus, le Bureau d'audiences publiques qu'on entend créer pour certaines consultations, portera le nom de Bureau de consultation de Montréal. Question peut-être de ne pas semer la confusion avec le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Le conseil municipal a déjà mis sur pied un comité de conseillers municipaux chargé de recueillir les opinions sur cette politique-cadre qui ne sera dévoilée officiellement que dans quelques semaines.

## People frozen out of MCM consultation?

by Julien Feldman  
Montreal Daily News

THE ordinary citizen no longer fits in with the city's vision for a formal consultation process.

According to a confidential document obtained by the Daily News that outlines the city's policy on consultation, the need for citizens has disappeared from proposed neighborhood councils.

The district councils, which are projected to cost an annual \$1.4 million, are the core of the administration's plan to formal-

ize public consultation at city hall. The process would be enshrined in the city charter.

But in the space of a few days, the presence of citizens on the local councils vanished into thin air.

In an earlier version of the same report leaked last week, residents named by the city executive committee would have enjoyed a majority over city councillors on the proposed 13 neighborhood committees.

In the revised report, only city councillors remain on the councils.

Full public hearings could be called for by the executive committee on the recommendation of a neighborhood council or municipal service, and would be organized by a body called the Montreal Consultation Bureau.

The administration proposal will be officially made public in June, to be followed by public consultations led by a committee of city councillors. When adopted, the final plan will come into effect next January.

The concept of neighborhood councils had long been an election plank of the MCM.

**REMINDER  
NOTICE OF PUBLIC HEARING  
Planning Statement for  
the Central Area**

Quartiers du coeur de Montréal



Montréal

All persons and organizations interested are invited to attend the public hearing initiated during the General Information Meeting on the Planning Statement for the Central Area held by the Consultative Committee on April 18, 1988.

**PUBLIC HEARING**

**June 6, 1988, at 9h30  
Hall of Honour, City Hall  
275 Notre Dame Street East  
Montreal**

**If necessary, the meeting will continue on  
June 7, 8, 9 and 10, 1988.**

During this public hearing, comments may be submitted either in writing or orally. For oral comments, speakers must register by calling the Accès Montréal Centre office, at 872-6395, before noon, Wednesday, June 1, 1988. For written comments, briefs must be filed, in duplicate, before the same date, at the following address:

**Consultative Committee  
Planning Statement for the Central Area  
c/o Committee Secretary  
Accès Montréal Centre Office  
275 Notre Dame Street East  
Montreal H2Y 1C6**

## RAPPEL

# ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

énoncé d'orientations  
sur l'aménagement de  
l'arrondissement Centre

Quartiers du cœur de Montréal



Montréal

Les personnes et les organismes intéressés sont invités à l'assemblée publique de consultation amorcée lors de l'assemblée officielle d'information par le comité consultatif, le 18 avril 1988, concernant l'énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre.

# ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le 6 juin 1988, à 9h30  
Hall d'honneur de l'Hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra  
les 7, 8, 9 et 10 juin 1988,

Lors de cette assemblée publique de consultation, les commentaires pourront être présentés sous forme écrite ou de vive voix. Il est toutefois impératif de s'inscrire auprès du bureau Accès Montréal Centre en téléphonant au 872-6395, avant midi, le mercredi 1er juin 1988. Les commentaires écrits, en deux exemplaires, devront également être reçus avant cette date à l'adresse suivante:

**Comité consultatif**  
**Énoncé d'orientations sur l'aménagement**  
**de l'arrondissement Centre**  
**a/s Secrétaire du comité**  
**Bureau Accès Montréal Centre**  
**275, rue Notre-Dame Est**  
**H2Y 1C6**

# Consulter? Oui, mais

Les Montréalais, et même les conseillers municipaux, l'ont échappé belle: un peu plus et ils étaient dirigés par des conseils de quartier... Heureusement, l'administration a changé son tir: on a trouvé d'autres façons de consulter et de laisser leurs responsabilités aux élus.

On se souvient de la nouvelle de *La Presse* la semaine dernière: l'administration Doré comptait mettre sur pied des comités-conseils dans chacun des 13 arrondissements de Montréal. Ces comités auraient été formés de conseillers et de citoyens ordinaires, ces derniers étant en plus grand nombre que les conseillers et accaparant la présidence. Structure de consultation, disait-on, servant à formuler des recommandations.

Concrètement, on aurait alors assisté à une étrange démarche: des citoyens, nommés par on ne sait trop qui, auraient eu le pouvoir d'imposer à leur conseiller la tâche de transmettre leurs volontés au conseil municipal. Les conseillers devenaient des commissionnaires.

Heureusement, des conseillers du RCM (Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal) ont vu clair: ils n'ont pas accepté de voir leurs responsabilités considérablement diminuées par une formule excessive de consultation. Excessive parce qu', au nom d'une démocratisation du processus de décision, on instituait une structure pas du tout démocratique. Les conseillers sont des élus: il leur appartient de consulter leurs concitoyens, d'assimiler leurs demandes et de transmettre au conseil ce qu'ils jugent devoir retenir. Le jugement leur appartient, évidemment.

Le RCM avait promis, il y a longtemps, la formation de conseils de quartier. Mais il les a mis en veilleuse dans sa campagne électorale. Peut-être parce qu'ils paraissaient électoralement peu valables. Peut-être aussi parce que le souci démocratique l'a emporté, au moins momentanément, sur la fidélité à une promesse abusive: on ne peut promettre à la population de détenir des pouvoirs sur les élus sans déprécier la fonction des élus.

La consultation? Elle est nécessaire: les Montréalais ont trop longtemps souffert d'une administration qui refusait systématiquement d'écouter les groupes de citoyens et même les corps intermédiaires. Mais la consultation, telle que prévue dans la nouvelle proposition de l'administration Doré-Fainstat, aura tout ce qu'il faut pour être efficace, respectueuse des structures démocratiques et proche de la population. D'une part, un organisme à l'écoute de tous les Montréalais sur les questions qui les concernent tous; d'autre part, un autre organisme plus près des préoccupations des quartiers et regroupant les conseillers d'un arrondissement. Ainsi, chacun pourra se faire entendre sans pouvoir s'imposer.

Des membres du RCM seront déçus. Espérons que leurs dirigeants pourront leur transmettre de nouvelles vues sur nos structures démocratiques. Il faudrait, alors, que ces dirigeants abandonnent tout simplement cette hypothèse cocasse de conseils de quartiers qui seraient dominés par des cliques de non-élus.

On subit la loi du pendule: un excès antérieur risque de nous conduire à l'excès contraire. Les Montréalais désirent la consultation; mais ils ne peuvent pas être dirigés par des «citoyens ordinaires», pas plus que par des sondages d'opinions. D'autant plus que l'administration municipale sait qu'une grande majorité lui fait confiance.

**Jean-Guy DUBUC**



VILLE DE MONTREAL  
PUBLIC NOTICE

PUBLIC CONSULTATION MEETING  
ON REDEVELOPMENT OF  
LAFONTAINE PARK

The Ville de Montréal invites interested citizens and organizations to a public consultation meeting on the redevelopment of LaFontaine Park, which is bounded by Sherbrooke, Rachel and Papineau streets and parc LaFontaine Avenue.

This meeting will be held on  
Tuesday, April 19, 1988 at 7 PM  
Parc LaFontaine Restaurant

At this meeting, Ville de Montréal representatives will explain the first phase of the park's redevelopment. This entails work on children's playgrounds.

Starting on April 12, 1988, the project's plans will be on public display at:

Accès Montréal  
1374 Mont-Royal Street East  
Calixa Lavallée Centre  
3819 Calixa Lavallée Avenue

Information:  
**872-1468**



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC LAFONTAINE

La Ville de Montréal invite les citoyens et organismes intéressés à une assemblée publique de consultation sur le réaménagement du parc Lafontaine, situé entre les rues Sherbrooke, Rachel, Papineau et l'avenue du parc Lafontaine.

L'assemblée aura lieu:

**Le mardi 19 avril 1988, à 19 heures.  
Restaurant du Parc Lafontaine**

À cette assemblée, les représentants de la Ville de Montréal fourniront les renseignements portant sur la réalisation de la première phase de réaménagement du parc. Ces travaux concernent les aires de jeux pour enfants d'âge scolaire et préscolaire.

À compter du 12 avril 1988, la population pourra examiner les plans du projet aux endroits suivants:

**Accès Montréal  
1374, rue Mont-Royal Est**  
**Centre Calixa Lavallée  
3819, avenue Calixa Lavallée**  
**Renseignements: 872-1468**

---

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 25 avril

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures.

- Subventions à différents organismes, entre autres:
  - Festival des films du monde
  - Festival Juste pour rire
  - Festival international de jazz
- Étude d'impact du réaménagement des échangeurs du Parc/des Pins et Remembrance/Côte-des-Neiges
- Contrat Opération Tandum - Districts policiers 32 et 51
- Acquisition des installations de l'Aqua-Parc (3 600 000\$)

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 16 mai 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

Renseignements:  
872-3770



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Mercredi</b> 4 mai 19 h	Église Saint-Vincent-Ferrier 8115, av. Henri-Julien	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis nord <i>Assemblée d'information</i>
<b>Judi</b> 5 mai 19 h	Hôtel de ville	Administration et finances	Mise en place d'un fichier des fournisseurs de services professionnels <i>Assemblée d'information</i>
<b>Lundi</b> 9 mai 19 h	Hôtel de ville	Aménagement, habitation et travaux publics	Processus d'élaboration des plans d'urbanisme des quartiers 1 Définition des arrondissements <i>Assemblée régulière</i>
<b>Mardi</b> 10 mai 14 h	Hôtel de ville	Administration et finances	Étude du rapport du vérificateur de la Ville de Montréal <i>Assemblée publique</i>
<b>Mardi</b> 10 mai 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	Délibérations sur le projet de fluoration <i>Séance publique de travail</i>
<b>Judi</b> 12 mai 19 h	Hôtel de ville	Développement économique	Développement d'une politique touristique pour Montréal <i>Assemblée d'information</i>

## Assemblées publiques - Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre

### Assemblées d'information par secteurs

Date	Endroit	Thème
<b>Lundi</b> 25 avril 19 h	Église St. James the Apostle 1439, rue Sainte-Catherine Ouest	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs du centre
<b>Mardi</b> 26 avril 19 h	Union française 429, rue Viger Est	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs du Havre Jacques-Cartier
<b>Mercredi</b> 27 avril 19 h	Masonic Memorial Temple 1850, rue Sherbrooke Ouest	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs du nord-ouest
<b>Judi</b> 28 avril 19 h	Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs de l'est

### Assemblées d'information thématiques

De plus, du 2 au 13 mai 1988, les responsables du Service de l'habitation et du développement urbain organiseront une dizaine d'assemblées d'information thématiques, à la Salle des Pins du Centre de conférence Guy-Favreau (stations de métro Place-des-Arts et Place-d'Armes), à 19 h 30.  
Pour tous renseignements, composer le 872-6395

### Autres assemblées publiques

Date	Endroit	Thème
<b>Mardi</b> 26 avril 19 h	Centre de loisirs Très-Saint-Nom-de-Jésus 4215, rue Adam	<i>Assemblée de consultation</i> Parc Ovil-Pelletier Renseignements: 872-6165
<b>Mardi</b> 26 avril 19 h	Église Saint-Paul-de-la-Croix, sous-sol 10217, av. Georges-Baril	<i>Assemblée de consultation (*)</i> Mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa Renseignements: 872-6742

Date limite de dépôt des mémoires: le jeudi 21 avril 1988, avant midi.

<b>Mardi</b> 3 mai 19 h	Centre culturel et sportif de l'Est 4375, rue Ontario Est	<i>Assemblée de consultation (*)</i> Plan d'aménagement du PRAIMONT-ROUEN Renseignements: 872-6391
-------------------------------	--	--

Date limite de dépôt des mémoires: le vendredi 29 avril 1988, avant midi.

(\*) Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant ces assemblées.

Pour tous renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet  
greffier de la Ville

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 25 avril

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Subventions à différents organismes, entre autres
  - Festival des films du monde
  - Festival Juste pour rire
  - Festival international de jazz
- Étude d'impact du réaménagement des échangeurs du Parc/ des Pins et Remembrance/ Côte-des-Neiges
- Contrat Opération Tandem - Districts policiers 32 et 51
- Acquisition des installations de l'Aqua-Parc (3 600 000\$)

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 15 mai 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars)

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Mercredi 4 mai 19 h</b>	Église Saint-Vincent-Ferrier 8115, av. Henri-Julien	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis nord <i>Assemblée d'information</i>
<b>Judi 5 mai 19 h</b>	Hôtel de ville	Administration et finances	Mise en place d'un fichier des fournisseurs de services professionnels <i>Assemblée d'information</i>
<b>Lundi 9 mai 19 h</b>	Hôtel de ville	Aménagement, habitation et travaux publics	Processus d'élaboration des plans d'urbanisme des quartiers 1 Définition des arrondissements <i>Assemblée régulière</i>
<b>Mardi 10 mai 14 h</b>	Hôtel de ville	Administration et finances	Étude du rapport du vérificateur de la Ville de Montréal <i>Assemblée publique</i>
<b>Mardi 10 mai 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement communautaire	Délibérations sur le projet de fluoration <i>Séance publique de travail</i>
<b>Judi 12 mai 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement économique	Développement d'une politique touristique pour Montréal <i>Assemblée d'information</i>

## Assemblées publiques - Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre

### Assemblées d'information par secteurs

Date	Endroit	Thème
<b>Lundi 25 avril 19 h</b>	Eglise St. James the Apostle 1439, rue Sainte-Catherine Ouest	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs du centre
<b>Mardi 26 avril 19 h</b>	Union française 429, rue Viger Est	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs du Havre Jacques-Cartier
<b>Mercredi 27 avril 19 h</b>	Masonic Memorial Temple 1850, rue Sherbrooke Ouest	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs du nord-ouest
<b>Judi 28 avril 19 h</b>	Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet	<i>Assemblée d'information par secteurs</i> Secteurs de l'est

### Assemblées d'information thématiques

De plus, du 2 au 13 mai 1988, les responsables du Service de l'habitation et du développement urbain organiseront une dizaine d'assemblées d'information thématiques, à la Salle des Pins du Centre de conférence Guy-Favreau (stations de métro Place-des-Arts et Place-d'Armes), à 19 h 30.

Pour tous renseignements, composer le 872-6395

## Autres assemblées publiques

Date	Endroit	Thème
<b>Mardi 26 avril 19 h</b>	Centre de loisirs Très-Saint-Nom-de-Jésus 4215, rue Adam	<i>Assemblée de consultation</i> Parc Ovilva-Pelletier Renseignements: 872-6165
<b>Mardi 26 avril 19 h</b>	Église Saint-Paul-de-la-Croix, sous-sol 10217, av. Georges-Baril	<i>Assemblée de consultation (*)</i> Mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa Renseignements: 872-6742
<b>Mardi 3 mai 19 h</b>	Centre culturel et sportif de l'Est 4375, rue Ontario Est	<i>Assemblée de consultation (*)</i> Plan d'aménagement du PRAIMONT-ROUEN Renseignements: 872-6391

Date limite de dépôt des mémoires: le jeudi 21 avril 1988, avant midi

(\*) Une exposition sera ouverte au public, à 18 heures, avant ces assemblées

Pour tous renseignements quant à l'inscription des intervenants ou au dépôt des mémoires, veuillez composer les numéros de téléphone indiqués.

Maurice Brunet  
greffier de la Ville

# L'administration RCM créera deux structures de consultation

L'administration R.C.M. créera deux structures parallèles de consultation des citoyens à Montréal.

**Jean Maurice Duddin**

La première sera sous la responsabilité des cinq commissions actuelles du conseil. Elle consultera les citoyens sur les enjeux dits pan-montréalais.

Ces grandes consultations porteront par

exemple sur la réglementation sur le bruit, le réseau des espaces verts, le développement économique, les taxes.

La deuxième structure sera orchestrée autour des 13 régions maintenant définies par les bureaux Accès Montréal.

Sans doute sous la res-

ponsabilité du Bureau de liaison du Secrétariat général, les consultations menées dans les quartiers viseront uniquement les problèmes propres à chacun de ces secteurs de la ville.

Cette forme de décentralisation permettra, aux yeux de l'administration R.C.M., d'impliquer la population de chaque quartier.

Le vice-président du Comité exécutif et responsable du dossier, Robert Perreault, explique que malgré le grand nombre de consultations qui peuvent être tenues, les citoyens sont intéressés et impliqués dans celles qui les touchent de près.

Ainsi, les changements de zonage, le futur aménagement d'un parc, le choix des équipements de loisirs pourront être débattus dans chaque quartier.

Sur les grands enjeux, comme la fluoration de l'eau, l'aménagement du centre-ville, le transport, ce seront les commissions du Conseil qui mèneront les audiences.

Chaque commission sera aussi chargée de rendre public son rapport. Les membres du Comité exécutif seront appelés à l'apprécier publiquement et à dire de quelle façon ils en tiendront compte dans leur décision.

## Règles claires

Depuis un an, l'admi-

nistration Doré-Fainstat a essayé plusieurs types de structures, de manières de consulter, de formes d'audiences publiques.

Ces diverses expériences ont permis de défricher le terrain pour déterminer les structures le mieux adaptées à une ville de un million d'habitants.

Dans six ou sept mois, après que le Comité récemment formé aura terminé ses consultations pour, justement, polir les solutions envisagées, les citoyens connaîtront les règles du jeu de la consultation à Montréal.

Les consultations n'entraîneront toutefois pas un style d'administration par sondage, explique M. Perreault, système qui plie sous le poids des plus importants contestataires.

Le choix politique final demeure. S'il est vrai qu'en consultant, on accepte autant les critiques que les suggestions, il est tout aussi vrai que l'on ne nie pas nos responsabilités publiques.

Certains dossiers vont inévitablement susciter la controverse. Il y aura des valeurs en cause qu'il faudra défendre.

Si jamais on se trompe trop souvent, il restera toujours la grande consultation faite tous les quatre ans, conclut M. Perreault.

La nouvelle structure devrait être en place pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain.



Photo Gilles LAFRANCE

Robert Perreault.

## No 'ordinary citizens' to be on local boards

The city has decided against naming private citizens to neighborhood consultation committees it hopes to have working by early next year, Montreal officials said yesterday.

They said the committees, to be set up in 13 areas of Montreal, will instead be made up exclusively of elected city councillors.

"We wanted to avoid creating the impression that these committees would have decision-making authority; that's why we've decided against naming ordinary citizens to them," said one official, who asked that his name not be used.

"Had we named private citizens, it would have been difficult to determine their exact status on such committees," the official said. "And there might have been problems deciding who to name."

The official said the consultative committees are expected to be the first step in the setting up of local city halls — a long-time party plank of the Montreal Citizens' Movement.

However, local city halls will not be set up during the MCM's first term in office, which expires in the

autumn of 1990, the official said.

The neighborhood committees are expected to examine strictly local issues, such as proposed zoning changes, while standing committees of city council will continue to study issues of overall concern to the city.

The proposals for neighborhood committees are contained in a document sent to city councillors this week by the city's executive committee.

The document is a preliminary version of an overall policy on public consultation the city intends to make public early next month.

The public will be invited to comment on the policy at meetings over the summer, city officials said. A consultation policy in its final form will be submitted to city council in autumn.

The neighborhood committees could be in operation by next January, city officials said.

Setting up the new committees and increasing public consultation in other areas is expected to cost the city about \$1.4 million next year, city officials said.

# Fera-t-on de Saint-Denis une rue exclusivement résidentielle?

*Des citoyens s'opposent farouchement au projet de l'administration Doré*

**MARIANE FAVREAU**

■ «La rue Saint-Denis est une rue malade qu'on va achever avec cette décision de la rendre exclusivement résidentielle», assure M. Yves Montplaisir qui craint qu'elle ne devienne une rue de taudis.

Le président d'une nouvelle association, fondée pour combattre l'idée de l'administration Doré de bannir désormais les commerces et bureaux de cette artère (depuis la rue Laurier jusqu'à Crémazie), signale un taux de vacances de 9,5 p. cent dans les commerces et bureaux, et de six p. cent dans les logements (qui passerait à 8,2 p. cent en juillet). Cela serait dû, en grande partie, au gel du zonage décrété par l'administration municipale en octobre dernier.

L'Association des citoyens pour le maintien du zonage de la rue Saint-Denis, comprend des propriétaires et des locataires de cette rue et des rues avoisinantes. Des comités locaux se mettent sur pied, se partageant divers tronçons de l'artère qui traverse plusieurs quartiers.

Elle s'oppose féroce à l'idée de la ville qui «en ferait une rue de taudis». «Il est déjà difficile d'y louer des logements, la moitié des candidats trouvant la rue trop bruyante, explique M. Montplaisir. Ceux qui envisagent de s'y installer sont attirés justement par les services qu'on trouve à proximité. Les faire disparaître, c'est enlever le seul avantage pour les locataires.»

L'association a fait un sondage parmi ses membres: les propriétaires possèdent leur immeuble depuis 12,9 ans en moyenne, et disposent de cinq logements. «Sont-ce là des spéculateurs?» demande M. Montplaisir?

Même si, en changeant le zonage, la ville maintenait les commerces et bureaux déjà sur place, leur survie est liée à tant de conditions que les proprios s'estiment lésés.

De plus, les propriétaires reprochent à la ville de vouloir les forcer à ne rénover qu'avec des ma-

teriaux d'origine, des fenêtres de bois, par exemple, qui n'ont rien d'économique.

## Consultation et contradiction

C'est à la demande de trois conseillers municipaux que la ville de Montréal a fait son nid: on changerait le zonage actuel pour interdire l'établissement de nouveaux bureaux ou commerces au rez-de-chaussée des immeubles. On compte ainsi redonner entièrement cette rue de grands logements à l'habitation.

Or, explique M. Montplaisir, la ville n'offre qu'une seule option, et veut procéder à ses consultations à toute vapeur. Elle a informé les citoyens de son projet le 4 mai dernier, et leurs mémoires doivent être déposés le 1er juin, pour des audiences qui commencent le 6 juin.

Deux pétitions circulent: l'une demande le report des audiences en octobre pour permettre de mieux s'y préparer; une autre s'oppose fermement au changement de zonage.

«L'administration procède à la vapeur dans une rue où il y a des immobilisations de plus de \$200 millions, de dire M. Montplaisir. Et elle se dit démocratique. Ce n'est pas pour cela que j'ai voté RCM aux dernières élections.»

L'association demande aux dirigeants municipaux la formation d'une table de concertation, des études de circulation, de stationnement, quelque chose enfin qui soutienne sa position. «Autrement, on ne peut que les soupçonner d'agir pour d'autres raisons, moins avouables.»

De plus, l'association ne s'explique pas les contradictions de la ville qui veut construire une tour à bureaux de dix étages, à l'angle du boulevard Rosemont, et qui refuserait l'installation de petits bureaux le long de la rue.

«Il vont finalement créer ce qu'ils veulent éviter, estime M. Montplaisir: des problèmes de stationnement, la hausse des loyers (bureaux et commerces contribuent pour 60 p. cent des revenus des proprios) et la création de nouvelles rues Duluth.»

## City asking for opinions on plan for downtown

If you have a plan for downtown — or even just a few ideas about what should be done in central Montreal — then the city wants to hear from you.

A special committee studying a proposed master plan for downtown Montreal begins public hearings June 6 at 9:30 a.m. at Montreal city hall.

Anyone can address the committee, but the deadline to register for an appearance and table a written brief is at noon on Wednesday.

Those wishing to have their say should call Accès Montréal at 872-6395, or visit its office at 275 Notre Dame St. E.

Copies of the plan — in English or French — are available from the planning office at 65 St. Catherine St. W.

City planners Julia Davies and Mark London pointed out yesterday that a written brief need be no more than a short, handwritten statement.

Those submitting written briefs need not appear before the committee.

The committee will also entertain oral submissions, so that those who find it difficult to put their thoughts on paper may merely voice an opinion.

Heritage Montreal says it is willing to help those who need a hand preparing a brief.

Heritage official Joshua Wolfe said in an interview his group has set aside \$4,000 of its annual budget to help ordinary citizens write briefs.

Heritage Montreal, a private foundation dedicated to preserving the city's architecture, may be reached at 842-8678.

— Lewis Harris

# Montréal dévoile sa politique de consultation

MARIANE FAVREAU

■ Avec sa politique-cadre de consultation dévoilée officiellement hier, l'administration montréalaise vise à établir des règles claires, inscrites dans la charte, qui aideront à rapprocher les élus de la population. Mais l'objectif est aussi de renforcer le sentiment d'appartenance au quartier.

D'ormais, expliquait M. Robert Perreault, vice-président du comité exécutif de la ville, les citoyens seront avisés de ce qui les concerne, et ils pourront se faire entendre.

Cet énoncé est très proche des versions dont *La Presse* a rendu compte, en primeur, les semaines

dernières. Ainsi, c'est aux séances mensuelles des comités-conseil d'arrondissement que seront étudiés publiquement les changements de zonage, les constructions importantes requérant un plan d'ensemble, la fermeture de rues et ruelles, les changements de noms de rues, les transferts du domaine public, les dérogations mineures aux règlements de zonage, les démolitions.

Toutefois, après avoir retiré les simples citoyens qui y étaient d'abord prévus, on indique maintenant que ces comités-conseil ne font pas de consultations publiques, mais servent plutôt de lieux d'écoute de la population.

«Les comités-conseil tiendront compte des opinions exprimées

par les différents publics dûment convoqués à cette fin», écrit-on dans le document intitulé *Un dialogue à poursuivre*. «Au sens strict, ils ne mènent donc pas de consultation publique, mais constituent plutôt, par leur existence même, des lieux où l'administration est à l'écoute de la population locale.»

On précise également qu'ils n'ont pas le pouvoir de consulter sur les biens culturels, ni sur les permissions spéciales d'occupation ou de construction à des fins sociales, culturelles, éducatives, hospitalières, religieuses. Ceci «pour tenir compte de la difficulté de concilier les intérêts collectifs et les intérêts individuels ou minoritaires».

Formé exclusivement de conseillers municipaux des districts électoraux composant l'arrondissement, le comité-conseil disposera d'un ordre du jour déterminé par le comité exécutif.

Son rôle est avant tout de «formuler des avis et recommandations sur les questions que le comité exécutif aura portées à son attention». Le comité exécutif reste toujours maître du jeu: il peut exercer tous les pouvoirs qui lui sont dévolus, et peut s'acquitter de ses responsabilités sans en référer au comité-conseil s'il le juge nécessaire.

On ne connaît pas encore la carte des arrondissements, un nouveau concept à Montréal qui

devrait recouper les grands quartiers de la ville, explique M. Perreault.

Il estime également que ces comités-conseil vont dans le sens des «conseils de quartier», une notion chère au RCM. «Mais ici, les comités-conseil sont formés uniquement d'élus. Ce ne sont donc pas des conseils de quartier», précise-t-il.

Par ailleurs, les cinq commissions permanentes élargissent leur mandat consultatif: tous les règlements municipaux (sur le bruit, la circulation, le remorquage) à l'exception des règlements financiers et à portée locale, leur seront soumis pour étude et consultation, de même que les énoncés de politiques de l'administration.

Enfin, une troisième instance, le Bureau de consultation, joue

un rôle complémentaire. Des commissaires choisis dans une liste annuelle seront chargés de consultations décidées par le comité exécutif à la suite de recommandations d'un comité-conseil, des services municipaux, ou autre. Cette filière consultative pourrait imposer des délais additionnels dans au plus 20 p. cent des cas, croit M. Perreault.

Ces propositions sur la consultation seront elles-mêmes objets de consultation par un comité ad hoc de conseillers: assemblée d'information le 13 juin, présentation des mémoires avant le 24 août, audiences publiques à partir du 30 août. Le comité que préside M. Michel Lemay, entend déposer son rapport fin septembre. L'entrée en vigueur de ce nouveau régime est prévue pour le début de l'an prochain.



Gazette, Dave Sidawa

## First black woman joins force

Const. Arlene Antoine, the first black female officer in the 4,450-member Montreal Urban Community police force, is welcomed by chief

Roland Bourget yesterday at her swearing-in, as her parents Henry and Claudette watch. She'll work at Station 31 in Côte des Neiges.

## Deux structures de consultation

L'administration R.C.M. créera deux structures de consultation, l'une pour l'ensemble du territoire, l'autre pour les 13 arrondissements de la ville.

*Jean Maurice Duddin*

C'est ce que le vice-président du comité exécutif, Robert Perreault, a annoncé hier en conférence de presse.

*Le Journal* avait annoncé la création de ces deux structures parallèles dans son édition du 20 mai.

C'est le conseiller municipal Michel Lemay qui présidera les audiences publiques sur les propositions de l'administration.

Ainsi, les cinq commissions permanentes du conseil, selon la proposition, mèneront les consultations sur les débats touchant l'ensemble des Montréalais, comme le remorquage, le bruit, la circulation.

Pour leur part, les comités-conseils d'arrondissement, constitués de conseillers municipaux, consulteront sur les modifications de zonage, les plans particuliers d'urbanisme, les projets de construction ou de démolition, etc.

Ces deux structures relèveront du nouveau Bureau de consultation de Montréal, qui sera directement rattaché au Secrétariat général.

M. Perreault estime qu'une fois en place, sans doute en janvier, la nouvelle structure de consultation permettra aux citoyens d'être plus impliqués dans les projets de leur administration municipale.

Des fonds de \$1.5 million seront nécessaires pour assurer le fonctionnement du Bureau de consultation publique et des audiences qui seront tenues par les commissions du conseil et les comités-conseils.

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 6 juin

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

### • Aménagement du réaménagement de parcs

Domaine Saint-Sulpice  
Parc Joseph de Monténon  
Parc Ovide Légaré  
Parc Saint-Édouard  
Parc Saint-Jean-Baptiste  
Parc Saint-Georges  
Parc Beaubien-Langelier  
Parc Baldwin  
Parc Armand-Bombardier  
Miniparc Lévesque  
Promenade Pointe-aux-Trembles  
Parc La Fontaine

### • Démolition de la cimetière Mirou

• Réalisation de travaux archéologiques à la place Jacques-Cartier et aux Jardins Foville

### • Contrat d'enlèvement et de transport de déchets

### • Liaison routière entre Hampstead et Montréal

### • Dépôt d'un rapport sur la consultation publique

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain à 14 heures, à moins d'avis contraire.

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 20 juin 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est.  
(Métro: Champ-de-Mars)

Renseignements:  
872-3770



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
Mardi 7 juin 19 h	Eglise Saint-Vincent-Ferrier 8115 av. Henri-Julien	Aménagement habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis (nord). <i>Audience publique</i>
Mercredi 8 juin 9 h et 14 h	Hôtel de ville	Administration et finances	Énoncé d'orientations relatives à l'attribution des contrats de services professionnels. <i>Audience publique</i>
(Suite le 9 juin, mêmes heures, même endroit, si nécessaire)			
Mercredi 8 juin 19 h	Eglise Saint-Vincent-Ferrier 8115 av. Henri-Julien	Aménagement habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis (nord). <i>Audience publique</i>
Judi 9 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude et adoption du rapport sur les aspects multilinguistiques d'une politique de développement culturel à Montréal. <i>Séance publique de travail</i>
Vendredi 10 juin 14 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude du budget du Palais de la Culture. <i>Séance publique de travail</i>
Lundi 13 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement économique	Éléments d'une politique de développement touristique pour Montréal. <i>Audience publique</i>
Lundi 13 juin 19 h	Hôtel Mendon Salle Athaboult Rue Jean-A Complex Desjardins	Comité du Conseil	Projet de politique cadre de consultation publique. <i>Assemblée d'information</i>
Mardi 14 juin 14 h	Hôtel de ville	Développement économique	Éléments d'une politique de développement touristique pour Montréal. <i>Audience publique</i>

(Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 15 juin, même heure)

Mardi 14 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	Adoption du rapport sur le projet de fusion. <i>Assemblée publique</i>
Mercredi 15 juin 20 h	Hôtel de ville	Aménagement habitation et travaux publics	Adoption des rapports sur la définition des arrondissements et sur le plan d'action de l'Office municipal d'habitation. <i>Séance publique de travail</i>
Judi 16 juin 9 h	Hôtel de ville	Administration et finances	Adoption du rapport de la Commission sur le projet de politique anti-ségrégation de la ville de Montréal. <i>Assemblée publique de travail</i>
Judi 16 juin 19 h	Eglise Saint-Vincent-Ferrier	Aménagement habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis (nord). <i>Audience publique</i>
Mercredi 22 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude du rapport sur le tourisme culturel. <i>Séance publique de travail</i>

## Autres assemblées publiques

Date	Endroit	Thème
Lundi 6 juin 9 h 30 et 14 h	Hall d'honneur Hôtel de ville	Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre. <i>Assemblée publique de consultation</i> Renseignements: 872-6395
(Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra les 7, 8, 9 et 10 juin)		
Mardi 7 juin 19 h	Centre Monkland 4410 av. West Hill	Aménagement du parc Benny. <i>Assemblée de consultation</i>
Mercredi 8 juin 19 h	École Saint-François d'Assise 2160 rue Liebert	Aménagement du parc de la promenade Bellevue. <i>Réunion d'information</i> Renseignements: 872-1465
Mercredi 8 juin 19 h 30	Sous-sol de l'église Saint-François 53 ans 5560 18 <sup>e</sup> Avenue	Assemblée publique pour les résidents des terrains Angus.
Mardi 14 juin 19 h 30	Auditorium Charles-U. Leloutre Institut de recherches de Montréal 6300 av. Darrington	Modifications à la circulation dans le district Darrington. <i>Assemblée d'information</i>

Maurice Brunet  
greffier de la ville

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 6 juin

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures.

### • Aménagement ou réaménagement de parcs

Domaine Saint-Sulpice  
Parc Joseph de Montérion  
Parc Ovide Légaré  
Parc Saint-Edouard  
Parc Saint-Jean-Baptiste  
Parc Saint-Georges  
Parc Beaubien-Langelier  
Parc Sainte-Marie  
Parc Baldwin  
Parc Armand-Bombardier  
Municipal Laval  
Promenade Pointe-aux-Trembles  
Parc La Fontaine

### • Démolition de la cimenterie Miron

### • Réalisation de travaux archéologiques à la place Jacques-Carrier et aux Jardins Youville

### • Contrat d'enlèvement et de transport de déchets

### • Liaison routière entre Hampstead et Montréal

### • Dépôt d'un rapport sur la consultation publique

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 20 juin 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame-Est (Métro: Champ-de-Mars).

Renseignements:  
872-3770



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
Mardi 7 juin 19 h	Eglise Saint-Vincent-Ferrier 8115, av. Henri-Julien	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis (nord) <i>Audience publique</i>
Mercredi 8 juin 9 h et 14 h	Hôtel de ville	Administration et finances	Énoncé d'orientations relatives à l'attribution des contrats de services professionnels <i>Audience publique</i>
(Suite le 9 juin, mêmes heures, même endroit, si nécessaire)			
Mercredi 8 juin 19 h	Eglise Saint-Vincent-Ferrier 8115, av. Henri-Julien	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis (nord) <i>Audience publique</i>
Jeudi 9 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude et adoption du rapport sur les aspects multiculturels d'une politique de développement culturel à Montréal <i>Séance publique de travail</i>
Vendredi 10 juin 14 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude du budget du Palais de la civilisation <i>Séance publique de travail</i>
Lundi 13 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement économique	Éléments d'une politique de développement touristique pour Montréal <i>Audience publique</i>
Lundi 13 juin 19 h	Hôtel Mendrieh Saint-Armand Rouveau A Complexe Desjardins	Comité du Conseil	Projet de politique cadre de consultation publique <i>Assemblée d'information</i>
Mardi 14 juin 14 h	Hôtel de ville	Développement économique	Éléments d'une politique de développement touristique pour Montréal <i>Audience publique</i>
(Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 16 juin, même heure)			
Mardi 14 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	Adoption du rapport sur le projet de fluoration <i>Assemblée publique</i>
Mercredi 15 juin 20 h	Hôtel de ville	Aménagement, habitation et travaux publics	Adoption des rapports sur la définition des arrondissements et sur le plan d'action de l'Office municipal d'habitation <i>Séance publique de travail</i>
Jeudi 16 juin 9 h	Hôtel de ville	Administration et finances	Adoption du rapport de la Commission sur le projet de politique anti-apartheid de la ville de Montréal <i>Assemblée publique de travail</i>
Jeudi 16 juin 18 h	Eglise Saint-Vincent-Ferrier	Aménagement, habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis (nord) <i>Audience publique</i>
Mercredi 22 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude du rapport sur le tourisme culturel <i>Séance publique de travail</i>

## Autres assemblées publiques

Date	Endroit	Thème
Lundi 8 juin 9 h 30 et 14 h	Hall d'honneur Hôtel de ville	Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre <i>Assemblée publique de consultation</i> Renseignements: 872-6395
(Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra les 7, 8, 9 et 10 juin)		
Mardi 7 juin 19 h	Centre Monkland 4410, av. West Hill	Aménagement du parc Benny <i>Assemblée de consultation</i>
Mercredi 8 juin 19 h	Eglise Saint-François d'Assise 2160, rue Liberté	Aménagement du parc de la promenade Bellevue <i>Réunion d'information</i> Renseignements: 872-1465
Mercredi 8 juin 19 h 30	Sous-sol de l'église Saint-François Solano 5560, 18 <sup>e</sup> Avenue	<i>Assemblée publique</i> pour les résidents des terrains Angus
Mardi 14 juin 19 h 30	Auditorium Charles U. Létourneau Institut de réadaptation de Montréal 6300, av. Derington	Modifications à la circulation dans le district Derington <i>Assemblée d'information</i>

Maurice Brunet  
greffier de la ville

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 6 juin

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Aménagement ou réaménagement de parcs  
Domaine Saint-Sulpice  
Parc Joseph-de-Montenon  
Parc Ovide-Légaré  
Parc Saint-Edouard  
Parc Saint-Jean-Baptiste  
Parc Saint-Georges  
Parc Beaubien-Langelier  
Parc Sainte-Marie  
Parc Baldwin  
Parc Armand-Bombardier  
Mini-parc Laval  
Promenade Pointe-aux-Trembles  
Parc La Fontaine
- Démolition de la cimetière Miron
- Réalisation de travaux archéologiques à la place Jacques-Cartier et aux Jardins-Youville
- Contrat d'enlèvement et de transport de déchets
- Liaison routière entre Hampstead et Montréal
- Dépôt d'un rapport sur la consultation publique

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain à 14 heures, à moins d'avis contraire.

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 20 juin 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

Renseignements:  
872-3770



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
Mardi 7 juin 19 h	Eglise Saint-Vincent-Ferrier 8115, av. Henri-Julien	Aménagement habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis (nord) <i>Audience publique</i>
Mercredi 8 juin 9 h et 14 h	Hôtel de ville	Administration et finances	Enoncé d'orientations relatives à l'attribution des contrats de services professionnels <i>Audience publique</i>
(Suite le 9 juin, mêmes heures, même endroit, si nécessaire)			
Mercredi 8 juin 19 h	Eglise Saint-Vincent-Ferrier 8115, av. Henri-Julien	Aménagement habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis (nord) <i>Audience publique</i>
Judi 9 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude et adoption du rapport sur les aspects multiculturels d'une politique de développement culturel à Montréal <i>Séance publique de travail</i>
Vendredi 10 juin 14 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude du budget du Palais de la civilisation <i>Séance publique de travail</i>
Lundi 13 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement économique	Éléments d'une politique de développement touristique pour Montréal <i>Audience publique</i>
Lundi 13 juin 19 h	Hôtel Mendon Sainte-Athéa Ruepau A Complexe Desjardins	Comité du Conseil	Projet de politique cadre de consultation publique <i>Assemblée d'information</i>
Mardi 14 juin 14 h	Hôtel de ville	Développement économique	Éléments d'une politique de développement touristique pour Montréal <i>Audience publique</i>
(Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 16 juin, même heure)			
Mardi 14 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement communautaire	Adoption du rapport sur le projet de fluoration <i>Assemblée publique</i>
Mercredi 15 juin 20 h	Hôtel de ville	Aménagement habitation et travaux publics	Adoption des rapports sur la définition des arrondissements et sur le plan d'action de l'Office municipal d'habitation <i>Séance publique de travail</i>
Judi 16 juin 9 h	Hôtel de ville	Administration et finances	Adoption du rapport de la Commission sur le projet de politique anti-apartheid de la ville de Montréal <i>Assemblée publique de travail</i>
Judi 16 juin 19 h	Eglise Saint-Vincent-Ferrier	Aménagement habitation et travaux publics	Modification à la réglementation de zonage de la rue Saint-Denis (nord) <i>Audience publique</i>
Mercredi 22 juin 19 h	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude du rapport sur le tourisme culturel <i>Séance publique de travail</i>

## Autres assemblées publiques

Date	Endroit	Thème
Lundi 6 juin 9 h 30 et 14 h	Hall d'honneur Hôtel de ville	Enoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre <i>Assemblée publique de consultation</i> Renseignements: 872-6395
(Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra les 7, 8, 9 et 10 juin)		
Mardi 7 juin 19 h	Centre Monkland 4410, av. West Hill	Aménagement du parc Benny <i>Assemblée de consultation</i>
Mercredi 8 juin 19 h	École Saint-François d'Assise 2150, rue Liebert	Aménagement du parc de la promenade Bellevue <i>Réunion d'information</i> Renseignements: 872-1465
Mercredi 8 juin 19 h 30	Sous-sol de l'église Saint-François-Solano 5560 18 <sup>e</sup> Avenue	Assemblée publique pour les résidents des terrains Angus
Mardi 14 juin 19 h 30	Auditorium Charles-U. Lévesque Institut de réadaptation de Montréal 6300 av. Darrington	Modifications à la circulation dans le district Darrington <i>Assemblée d'information</i>

Maurice Brunet  
greffier de la ville

# CITY HALL

## City Council Meeting June 6

Among the topics to be discussed at that meeting which will start at 7 PM:

- Development or redevelopment of parks
  - Domaine Saint-Sulpice
  - Joseph-de-Montenon Park
  - Ovila Lagare Park
  - Saint-Eduard Park
  - Saint-Jean-Baptiste Park
  - Saint-Georges Park
  - Beaubien-Langelier Park
  - Sainte-Marie Park
  - Baldwin Park
  - Armand-Bombardier Park
  - Laval Mini-park
  - Promenade Pointe-aux-Trembles
  - La Fontaine Park
- Demolition of the Miron cement plant
- Archaeological works on Place Jacques-Cartier and in Jardins Youville
- Contract for the removal and transportation of refuse
- Road link between Hampstead and Montréal
- Tabling of a report on public hearings

If agenda items are not disposed of at that first sitting, the meeting will continue on the following day, at 2 PM, unless notice is given to the contrary.

The next meeting will be held on June 20, 1988.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Métro station).

Information:  
872-3770



Ville de Montréal

## Public Meetings of the Standing Committees of City Council

Date	Place	Committee	Theme
<b>Tuesday June 7</b> 7 PM	St-Vincent-Ferrier Church 8115 Henri-Julien Avenue	Planning, Housing and Public Works	Amendment to the zoning of Saint-Denis St. (north) <i>Public hearing</i>
<b>Wednesday June 8</b> 9 AM and 2 PM	City Hall	Administration and Finance	Policy statement concerning professional services contracts <i>Public hearing</i>
(If necessary, hearings will continue on June 9, same place, same time)			
<b>Wednesday June 8</b> 7 PM	St-Vincent-Ferrier Church 8115 Henri-Julien Avenue	Planning, Housing and Public Works	Amendment to the zoning of Saint-Denis St. (north) <i>Public hearing</i>
<b>Thursday June 9</b> 7 PM	City Hall	Cultural Development	Study and adoption of the report on multi-ethnic aspects of a cultural development policy in Montréal <i>Public work session</i>
<b>Friday June 10</b> 2 PM	City Hall	Cultural Development	Study of the budget of the Palais de la civilisation <i>Public work session</i>
<b>Monday June 13</b> 7 PM	City Hall	Economic Development	Elements of a tourism development policy for Montréal <i>Public hearing</i>
<b>Monday June 13</b> 7 PM	Meridien Hotel Alfred Rouleau Room A Complexe Desjardins	Council Committee	Draft outline policy on public hearings <i>Information meeting</i>
<b>Tuesday June 14</b> 2 PM	City Hall	Economic Development	Elements of a tourism development policy for Montréal <i>Public hearing</i>
(If necessary, hearings will continue on June 15, same time)			
<b>Tuesday June 14</b> 7 PM	City Hall	Community Development	Adoption of the report on the water fluoridation project <i>Public meeting</i>
<b>Wednesday June 15</b> 8 PM	City Hall	Planning, Housing and Public Works	Adoption of reports on the definition of districts and on the action plan of Office municipal d'habitation <i>Public work session</i>
<b>Thursday June 16</b> 9 AM	City Hall	Administration and Finance	Adoption of the report of the Committee on Montréal's anti-apartheid policy <i>Public work session</i>
<b>Thursday June 16</b> 7 PM	Saint-Vincent-Ferrier Church 8115 Henri-Julien Avenue	Planning, Housing and Public Works	Amendment to the zoning of Saint-Denis St. (north) <i>Public hearing</i>
<b>Wednesday June 22</b> 7 PM	City Hall	Cultural Development	Study of the report on cultural tourism <i>Public work session</i>

## Other Public Meetings

Date	Place	Theme
<b>Monday June 6</b> 9:30 AM and 2 PM	Hall of Honour City Hall	Planning Statement for the Central Area <i>Public hearing</i> Information: 872-6395
(If necessary, hearings will continue on June 7, 8, 9 and 10)		
<b>Tuesday June 7</b> 7 PM	Monkland Center 4410 West Hill Avenue	Development of Benny Park <i>Consultation meeting</i>
<b>Wednesday June 8</b> 7 PM	St-François d'Assise School 2160 Liébert Street	Development of Promenade Bellevue Park <i>Information meeting</i> Information: 872-1465
<b>Wednesday June 8</b> 7:30 PM	St-François Solano Church Basement 5560 - 18 <sup>th</sup> Avenue	<i>Information meeting</i> for the residents of the Angus site
<b>Tuesday June 14</b> 7:30 PM	Charles U. Létourneau Auditorium Institut de réadaptation de Montréal 6300 Darlington Avenue	Amendments to traffic regulations in Darlington District <i>Information meeting</i>

Maurice Brunet  
City Clerk

**LE PRÉSIDENT DE BELL  
ACCUSE**



**page 5**

# Le président de Bell accuse

## Montréal manque de LEADERSHIP!

MONTEBELLO — Montréal est victime d'un manque sérieux de leadership, et la question à savoir si la métropole doit affirmer son caractère français ou s'ouvrir plutôt au pluralisme linguistique suscite toujours le débat au sein de la communauté d'affaires de Montréal.



JEAN P. DÉCARIE

La question linguistique et le constat fait par le président de Bell Canada Entreprise, M. Jean de Grandpré, concernant le manque de leadership à Montréal ont marqué, hier, les assises du congrès annuel de la Chambre de commerce de Montréal, consacré au thème de la qualité de vie.

Le caractère français de Montréal ou son ouverture au pluralisme linguistique ont dominé la session au cours de laquelle quatre conférenciers devaient partager leur vision de Montréal selon autant d'axes de vie.

C'est le président de l'Union des Artistes, M. Serge Turgeon, qui a lancé le débat en invitant les gens d'affaires à préserver et à promouvoir la spécificité francophone de Montréal.

« Il ne peut y avoir qu'une langue, et que cela soit donc clairement et visiblement affiché partout parce que notre langue, c'est notre façon de vivre, c'est notre façon d'être à nous, et ça, ça ne se négocie pas! », a lancé, intraitable, le président de l'U.D.A.

Le conférencier suivant, le Dr Brenda Milner, directrice du Laboratoire de neuropsychologie de Montréal, une immigrante britannique installée ici depuis 40 ans, a plutôt plaidé pour une plus grande ouverture au multiculturalisme en précisant que c'est ce qui attirait les chercheurs à Montréal et ce qui lui conférait cette qualité de vie particulière en Amérique du Nord.

## « Le maire Doré est incapable de prendre une décision »

### Sortie

Mais de toutes les interventions, c'est celle du président du conseil de BCE, M. de Grandpré, qui a été le plus remarquée.

Sur la question linguistique, M. de Grandpré a lui aussi affirmé être un incondicional de la dualité linguistique. Le président de BCE en a appelé à l'esprit d'ouverture aux autres afin de maintenir un climat de confiance favorable aux investissements étrangers.

Mais là où il s'est particulièrement démarqué, c'est lorsqu'il a fait l'énumération des carences qui menacent l'avenir de Montréal en focalisant sur l'absence de leadership.

Le président de BCE s'en est pris à l'administration du maire Doré ainsi qu'à d'autres ordres de gouvernement qui, à force de consultations, d'études et de plans stratégiques, étouffent la vie économique montréalaise.

Citant les projets de l'Îlot Overdale, de l'agrandissement du Musée des Beaux-Arts, du déplacement du Musée d'art contemporain, de la construction d'une nouvelle salle de concert pour l'O.S.M., de la nouvelle vocation de Terredes-Hommes et de l'aménagement du Vieux-Port, M. de Grandpré s'est insurgé contre le processus de consulta-



Photo André VIAU

Jean Doré, « un maire qui consulte, consulte, et ne prend pas de décisions ».

tions publiques qui est en voie de paralyser l'administration.

« Le maire Doré est incapable de prendre une décision », a-t-il ajouté en entrevue.

Le p.-d.g. a repris d'autres exemples, la recherche et l'enseignement universitaires, l'agence spatiale, où les gouvernements se révèlent incapables de faire la jonction entre leurs intentions et la réalité.

Ainsi, Northern Telecom devra, à coups de centaines de millions de dollars, créer des laboratoires à l'étranger parce qu'elle est incapable de

recruter au pays les 1.000 chercheurs par année que lui commandent ses efforts de recherche.

Écologiste et professeur de l'UQAM, Pierre Dansereau a pour sa part rappelé aux congressistes que la qualité de vie et l'environnement étaient indissociables.

« Il faut voir la pollution comme une erreur de parcours, un problème du passé et arrêter de dépenser pour corriger cette erreur. Il est maintenant temps de s'ouvrir à l'avenir », a conclu l'éminent professeur.



Photo d'ARCHIVES

Jean de Grandpré, président de BCE, s'est livré à une sortie en règle contre le maire Jean Doré, déplorant le « manque de leadership » qui règne à Montréal.



Marc Laurendeau

collaboration spéciale

## M. De Grandpré fustige l'indécision

Conférencier invité au 38<sup>e</sup> congrès annuel de la Chambre de Commerce de Montréal, au cours du week-end à Montebello, M. Jean de Grandpré, président des Entreprises Bell Canada, s'est livré à une vigoureuse sortie contre les politiciens incapables, selon lui, d'assumer le leadership nécessaire pour répondre à l'esprit de renouveau et à l'enthousiasme qui animent les milieux d'affaires montréalais.

Apportant des précisions, au cours d'une entrevue subséquente, M. Jean de Grandpré s'est insurgé contre le processus de consultations publiques qui est en train de paralyser l'administration municipale. «Le maire Doré est incapable de prendre une décision», affirmait-il.

Dans son allocution, M. Jean de Grandpré avait cité les projets de l'îlot Overdale, de la construction d'une nouvelle salle de concert pour l'Orchestre symphonique, de l'agrandissement du Musée des Beaux-Arts, du déplacement du Musée d'art contemporain, de la nouvelle vocation de Terre des Hommes et de l'aménagement du Vieux-Port et du canal Lachine. «Des dossiers importants qui végètent» s'exclamait le président des Entreprises Bell Canada.

On aura rarement entendu tonner pareil coup de canon à l'endroit de l'administration municipi-

pale, surtout de la part d'un homme d'affaires connu pour la modération habituelle de ses propos. Le constat formulé par M. Jean de Grandpré, sur l'étouffement actuel de la vie économique montréalaise, est d'une grande justesse. Mais dans l'attribution des responsabilités, M. Jean de Grandpré se trompe vraisemblablement de cible.

En effet, même si le p.-d.-g. reconnaît qu'Ottawa tarde à se décider pour mettre sur pied l'agence spatiale canadienne à Montréal et que Québec affame les universités qui forment les chercheurs, c'est envers l'administration Doré que ses critiques revêtent un caractère plus direct et personnalisé.

Une remise en perspective paraît donc s'imposer. Le manque le plus persistant de leadership dans ce domaine vient plutôt du gouvernement fédéral. Après avoir autorisé la fermeture des raffineries de l'Est de Montréal (dont allaient bénéficier des intérêts ontariens), le cabinet Mulroney a commandé de vastes études sur la relance économique de ce secteur montréalais. Au terme de ces recherches, malgré les beaux plans stratégiques recommandés dans le rapport Picard et entérinés en partie par le ministre Robert René de Cotret, rien de tangible ne s'est encore produit.

L'agence spatiale, promise à

Montréal par le gouvernement Mulroney dans ses discours les plus solennels peu après son arrivée au pouvoir, est embourbée dans les contradictions entre les ministres. Les tergiversations font redouter le pire: que Montréal recueille une coquille vide tandis que les véritables rouages décisionnels resteraient en Ontario. Dans toute cette affaire, il faut déplorer que le gouvernement fédéral ait abusé de la bonne foi et de l'autorité morale d'un citoyen éminent comme M. Laurent Picard et des compétences réunies autour de lui, pour faire diversion pendant que la volonté politique était défaillante.

Le maire Jean Doré, offrant un contraste avec la prudence stratégique de son prédécesseur, a publiquement dénoncé cet immobilisme et la tendance du ministre de Cotret à refaire des annonces d'injections d'argent déjà proclamées. Constatant que Montréal est privé d'un canal de communication avec Ottawa, tandis que les mandarins fédéraux et les politiciens ontariens ont fréquenté les mêmes collèges et font partie du même réseau informel, l'administration Doré, exaspérée, songeait à se doter d'un véritable lobby, de démarcheurs professionnels.

Bien sûr, la consultation est devenue une manie omniprésente de l'administration RCM à Montréal. Mais ce travers est infiniment

moins dangereux que les décisions autocratiques concoctées dans le secret. A cause des intérêts collectifs en jeu, les décisions du Comité exécutif ne peuvent être prises avec la même souplesse expéditive que dans une entreprise privée. De plus, dans une certaine mesure, les élus ont pour fonction de délibérer.

Dans certains cas, il faut rappeler en toute justice que c'est le gouvernement du Québec qui procédait aux consultations, notamment pour la salle de concert de l'OSM et le déplacement du Musée d'art contemporain. Tout comme Montréal a dû s'accommoder des objectifs contradictoires du gouvernement Bourassa: promouvoir le virage technologique mais réduire le déficit en sous-finançant les universités.

Le scandale le plus choquant vient de ce que le Québec ne se voit octroyer qu'un peu plus de 10 p. cent des contrats fédéraux de recherche. Comment, dans ces conditions, entretenir à Montréal une masse critique et maintenir, par exemple, l'expertise en matière de télécommunications par satellite? N'arrivant pas à infléchir les décisions de ses fonctionnaires, le gouvernement Mulroney accrédite les rumeurs voulant qu'il ne compte plus Montréal parmi ses gains électoraux possibles.

# Il faut que ça bouge, dit le nouveau président de la C. de C.

**PAUL DURIVAGE**  
**MONTEBELLO**

■ «Jusqu'à maintenant, la Chambre de commerce de Montréal a joué le jeu de la concertation avec



Serge Godin

les différents paliers de gouvernement. Des rapports et des analyses sur le développement de Montréal, on en a eu en quantité industrielle. Il faut maintenant que ça bouge».

C'est ce qu'a déclaré en entrevue hier, Serge Godin, le nouveau président désigné de l'organisme regroupant près de 7 000 membres de la communauté commerciale montrealaise. M. Godin, qui est également président de la firme de consultants en informatique C.G.I., prendra la relève de Claude Garcia en septembre prochain.

Reprenant la critique formulée la veille par le président des Entreprises Bell Canada, Jean de Grandpre, à l'effet que les gouvernements tant de Montréal, que du Québec et du Canada, manquaient de leadership, M.

Godin devait pour sa part conclure qu'on est jamais si bien servi que par soi-même.

«Ces dix dernières années ont permis l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs au Québec. Ceux-ci ont eu beaucoup à faire pour s'affirmer dans leur entreprise et affirmer leur entreprise dans le marché. Maintenant, il faut qu'ils s'impliquent dans leur ville», déclare-t-il.

M. Godin estime qu'il y a beaucoup de «trous à boucher» pour que Montréal soit «présentable» pour le rendez-vous de 1992, l'anniversaire de son 350<sup>e</sup>. Et la référence à l'état des routes n'est pas qu'une allégorie.

Le 38<sup>e</sup> congrès de la Chambre de Commerce qui se déroulait cette fin de semaine à Montebello a été l'occasion en effet d'établir quantité de nouveaux défis pour

les gens d'affaires montréalais dans des domaines aussi divers que l'environnement, la vie culturelle et la recherche universitaire. En fait, d'économie, on parla peu.

M. Godin, toujours à l'instar de M. de Grandpre, s'est en outre dit très préoccupé par la sous-utilisation et le sous-financement des universités, particulièrement celles de Montréal. «Comment peut-on aux universités d'augmenter la recherche quand elles sont pratiquement acculées à la faillite», pose-t-il.

La Chambre de Commerce promet aussi de faire de l'environnement un nouveau cheval de bataille. C'était même la première préoccupation citée pour plus du tiers des congressistes lorsque interrogés sur leur vision de la qualité de vie à Montréal. L'économie en tant que tel n'était prio-

ritaire que pour 12 p. cent seulement des répondants.

Lorsque interrogé sur le dossier de l'établissement à Montréal d'une agence spatiale canadienne, dossier pour lequel la Chambre consacre encore beaucoup d'énergies, M. Godin s'est dit pleinement solidaire avec la position du président en poste. Son espoir est que la question sera réglée avant qu'il ne prenne la relève.

Le 38<sup>e</sup> congrès annuel de la Chambre qui a pris fin hier avait pour thème «Montréal oblige» avec en exergue: la qualité de ville». Ces travaux, qui s'étendaient exceptionnellement sur deux jours seulement, faisaient suite au colloque «Défi Montréal» tenu l'automne dernier et qui cherchait à situer Montréal en concurrence avec les autres grandes villes du monde.

## Jean Doré répond au président de Bell

# « La consultation publique est là pour rester... »

« Je ne sais pas quelle mouche a piqué mon ami M. de Grandpré », s'insurgeait hier le maire Jean Doré, que le président de Bell Canada Entreprise accusait samedi, à l'occasion des assises de la Chambre de commerce de Montréal, d'être « incapable de prendre une décision ».

*Martin Pelchat*

« Il va falloir qu'on se fasse à l'idée que la consultation des Montréalais fait désormais partie de la prise de décision », répliquait M. Doré, que la salve de M. de Grandpré n'a pas empêché de pédaler, à l'occasion du Tour de l'île.

M. de Grandpré n'y est pas allé de main morte en affirmant que Montréal manquait de leadership et que d'innombrables consultations publiques étaient en voie de paralyser l'administration.

« Nous avons consulté dans 300 ou 400 cas, l'an dernier, et chaque cas a donné lieu à des prises de décision, indique M. Doré. La consultation, ça ne retarde pas, ça bonifie! »

M. de Grandpré a cité les cas de l'Îlot Overdale, de l'agrandissement du Musée des Beaux-Arts, du déménagement du Musée d'art contemporain, de la nouvelle salle de l'O.S.M. et de l'aménagement du Vieux-Port.

Le maire Doré réfute point par point : le projet Overdale est démarré, celui du M.B.-A. approuvé depuis février, le MAC, question de mois, l'O.S.M., « on attend leur projet ».

Le Vieux-Port? « M. de Grandpré a raison de dire que ça tarde, mais nos choix là-dessus sont clairs et publics. »

Conclusion : « M. de Grandpré suit mal ce qui se passe à Montréal », lance M. Doré, en rappelant que des projets commerciaux de \$850 millions avaient vu le jour, l'an dernier, dans

sa ville et qu'on s'attendait à autant cette année.

« Dans le cas de l'agence spatiale, on ne peut pas me reprocher le manque de leadership », ajoute-t-il, tout en suggérant à M. de Grandpré de s'intéresser plutôt à celui de M. Mulroney.

« Nous sommes en pleine discussion publique sur un plan d'urbanisme pour le centre-ville. Dans les villes où ça s'est fait, il a fallu deux ans. Ici, ça prendra un an. »

« À ce que je sache, je suis le seul maire à avoir assis à la même table autant de partenaires. Le maire de Montréal, contrairement à ce que prétend M. de Grandpré, mobilise le milieu. »

Et le mot de la fin : « La consultation publique, c'est là pour rester. »

# MONTRÉAL

## passera à l'action, promet Serge Godin

MONTEBELLO - « Montréal passera à l'action », promet le nouveau président de la Chambre de commerce, M. Serge Godin, qui compte s'inspirer des conclusions du congrès pour insuffler un nouvel esprit aux interventions des décideurs économiques montréalais.



JEAN P.  
DÉCARIE

Le congrès de la Chambre de commerce, qui prenait fin hier, a mis en lumière la difficulté que semble rencontrer Montréal à canaliser un réel leadership.

L'intervention, samedi, du président d'Entreprise Bell Canada, M. Jean de Grandpré, selon

qui Montréal était en train de croupir sous les dossiers, les études, les plans stratégiques et était menacé de voir le train passer, a beaucoup intéressé Serge Godin.

Le nouveau président, qui a été nommé hier mais qui remplacera seulement en septembre l'actuel président, Claude Garcia, a dit vouloir s'inspirer des conclusions générales du congrès pour concerter son action.

• Tous les membres de la Chambre sont d'accord pour privilégier l'action, pour obtenir des résultats. Les études sur le potentiel et l'avenir de Montréal ont été réalisées en quantité industrielle; il est temps

d'agir », constate-t-il.

Se défendant de vouloir faire table rase de ces études — « il doit certainement y en avoir de valables », dit-il —, Serge Godin veut transposer l'esprit d'entrepreneurship qui s'est emparé du Québec au cours des dix dernières années dans les actions et les interventions de la Chambre de commerce de Montréal.

A 38 ans, il préside les destinées du Groupe informatique CGI, qu'il a fondé en 1976. Sa compagnie, qui emploie aujourd'hui plus de 700 personnes, est en quelque sorte un produit de cet esprit d'entreprise qui a marqué le Québec.

• Les entrepreneurs

sont énergiques, ils font et comptent sur les résultats; c'est que je veux faire à la Chambre de commerce. »

### Dossier

Parmi les dossiers qui devront bouger cette année, Serge Godin pointe l'éternelle agence spatiale canadienne, mais il compte surtout s'attacher au problème du financement des universités.

Comme le faisait remarquer Jean de Grandpré, Serge Godin souligne que les gouvernements chantent sur tous les tons le virage technologique, mais étouffent du même coup les universités en ne leur permettant pas d'avoir recours au financement adéquat pour assurer un effort de recherche consistant.

Le prochain président veut également miser sur les secteurs de pointe dans lesquels Montréal se démarque. Secteurs qui viennent consacrer la vocation internationale de la métropole.

S'inspirant du discours du président du Cirque du Soleil, Guy Laliberté, qui avouait samedi que la clé de la réussite de son entreprise était de ne s'avouer aucun complexe, Serge Godin estime que c'est là le défi de Montréal.

• Si tu ne fais pas le poids, faut que tu fasses la différence, a dit le président du Cirque du Soleil, et je pense que c'est tout à fait approprié à bon nombre d'entreprises montréalaises. »

# La consultation est là pour rester, rétorque le maire de Montréal

## Jean Doré répond aux critiques formulées par des hommes d'affaires

MARIANE FAVREAU

■ Lui que des hommes d'affaires ont critiqué, en fin de semaine, pour son manque de leadership ou pour la multiplication des consultations qui font trainer les choses, le maire de Montréal rétorque que la consultation est là pour rester, et que ces messieurs se sont peut-être trompés de cible quant à la lenteur de certaines décisions.

« Dans tous les domaines importants, de dire le maire Jean Doré, nous sommes en étroites relations avec nos partenaires patronaux et syndicaux. Nous avons fait front commun pour faire avancer certaines décisions, comme l'Agence spatiale. Il faudrait maintenant poser des questions à ceux qui ont à prendre ces décisions. »

Ainsi, les critiques émises par le président des Entreprises Bell Canada, M. Jean de Grandpré, sur la lenteur des dossiers du Vieux-Port, du canal Lachine, du Musée des Beaux-Arts ou de l'Agence spatiale, c'est au gouvernement fédéral ou provincial qu'il faut les adresser, précise le maire Doré. « Tout en partageant son opinion sur le sous-financement des universités ou les lenteurs des décisions gouvernementales, poursuit le maire Doré, nous ne pouvons décider de ce qui n'est pas de notre responsabilité. Montréal a fait son bout de chemin, et annoncé ses investissements dans le Vieux-Port, par exemple. »

M. de Grandpré avait exprimé son impatience lors du congrès annuel de la Chambre de commerce de Montréal, en fin de semaine: « Avec le maire Doré, c'est consultation après consultation. Et ça traîne pendant que les centres ontariens et américains se développent. »

Les multiples études et consultations municipales ont également été mises en cause par le

nouveau président de la Chambre de Commerce, M. Serge Godin. Mais le maire Doré se montre inflexible. « Les consultations font désormais partie du processus de décisions. Elles sont là pour rester. »

Il nie toutefois qu'elles empêchent ou retardent indûment les décisions. « Nous sommes en pleine consultation sur l'avenir du centre-ville, mais ça ne paralyse rien. Pendant ce temps, nous approuvons des projets de construction pour des centaines de millions de dollars. »

Le maire précise même qu'avec la nouvelle politique de consultation actuellement à l'étude, on pourrait prendre six mois pour approuver un projet qui prendrait deux ans à l'être à Toronto.

Il signale également que Montréal a octroyé pour \$850 millions de permis de construction, l'an dernier. « On ne paralyse pas la ville. »

Et le développement de l'îlot Overdale, que M. de Grandpré citait comme étant « un dossier qui végète »? « Les décisions sont prises. Le constructeur a l'entière liberté de commencer à construire », assure le maire.

Y a-t-il trop de consultations comme le disent des hommes d'affaires? « On a consulté dans 300 ou 400 cas, jusqu'ici, et ça fait partie du processus de décision. C'est normal de consulter quand on aménage un parc, quand on change le zonage ou quand on a un projet important qui modifie le centre-ville. »

« Tout le monde s'entend pour améliorer le processus, de dire le maire. Mais jamais plus Montréal ne pourra revenir en arrière et fonctionner derrière des portes closes. »

Prié de commenter l'affaire, le ministre Bourbeau qui était de passage à l'hôtel de ville hier, a simplement rappelé qu'il est « plus facile de faire bouger les dossiers dans le secteur privé que dans le secteur public ».

*Le maire répond à de Grandpré*

## Doré poursuivra ses consultations

**MICHEL C. AUGER**

La consultation fait désormais partie du processus de décision à Montréal, et elle est là pour y rester.

C'est ce qu'a soutenu hier le maire Jean Doré qui réagissait aux propos tenus au cours du week-end par le président des entreprises Bell Canada Jean de Grandpré au congrès de la Chambre de commerce de Montréal.

« Avec le maire Doré, c'est consultations après consultations. Et ça traîne pendant que les centres ontariens et américains se développent », a déclaré M. de Grandpré qui a aussi vivement dénoncé le sous-financement de la recherche universitaire, qui pourrait obliger l'une de ses filiales, Northern Telecom, d'engager des chercheurs étrangers.

Selon M. Doré, le président des Entreprises Bell Canada fait preuve d'une certaine impatience compréhensible quant au financement des universités, mais il ne devrait pas confondre la consultation par son administration et les dossiers qui traitent à Montréal.

« Il y a eu 300 ou 400 consultations depuis deux ans à Montréal et elles sont toutes liées au processus de prise de décision. La consultation n'est pas un obstacle à la prise de décision et la meilleure preuve en est que pendant qu'elle est à consulter sur le plan d'aménagement du centre-ville, la Ville devrait émettre pour près de \$ 850 millions de permis de

construction, essentiellement au centre-ville, cette année », affirme M. Doré.

« Jamais plus Montréal ne pourra avoir une administration qui prendra toutes les décisions derrière des portes closes. Le dialogue avec les élus est là pour y rester », affirme le maire.

Quant aux « dossiers importants qui végètent » cités par M. de Grandpré, le maire souligne que les projets Overdale et du Musée des beaux-arts ont tous deux le feu vert pour procéder et que la décision appartient maintenant à leurs promoteurs.

Quant à la salle de l'Orchestre symphonique de Montréal, l'aménagement du Vieux-port, le Musée d'art contemporain ou la localisation de l'Agence spatiale, M. Doré affirme que ces dossiers attendent la décision d'un autre palier de gouvernement que la Ville de Montréal.

« Si M. de Grandpré nous reproche un manque de leadership, il devrait nous dire exactement où nous avons manqué. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec tant la Chambre de commerce que le Board of Trade que, pour la première fois, les syndicats », a-t-il soutenu.

Quant aux critiques de certains promoteurs immobiliers qui craignent que les nouvelles procédures mises sur pied par la Ville ne retardent trop le développement, M. Doré affirme que les délais pour les projets majeurs, même avec le système qui est envisagé, sera inférieur à celui qu'on retrouve à Toronto et dans la plupart des grandes villes nord-américaines.

# Doré denies lack of leadership

by Julien Feldman  
Montreal Daily News

MAYOR Jean Doré yesterday dismissed criticism that the city's public consultation on the downtown master plan and other issues suggests lack of leadership at city hall.

Doré responded to his chief critic — Bell Canada chairman Jean de Grandpré, who spoke at the annual meeting of the Chambres de commerce de Montréal — saying if he wants to complain, he can do so where every other citizen does: at the public hearings on the master plan.

## Predicts paralysis

De Grandpré told his audience the proliferation of public consultations being conducted by city hall will lead to complete paralysis of the municipal government. Not surprisingly, Doré doesn't agree.

"It's normal: when you play with new rules and have changes, people are always a bit fearful," said Doré.

"What I'm saying to them is if they have fears, they can come before the committee that's consulting people, voice their worries and put them on the table so they can be taken into account.

## Major projects

"It's not because we're consulting on a master plan for the downtown core that development has been paralyzed. On the contrary, we have major projects on our drawing boards."

Doré suggested de Grandpré vent his furies elsewhere — the provincial and federal governments, for example.

The mayor said the development of the Old Port is an example of a major project being delayed not because of consultation, but because of federal government foot-dragging.



AUSSIE WHITING: Daily News

**JEAN DORÉ**  
Complain at hearings



Gérald LeBlanc

## Qui a piqué M. de Grandpré?

**J**ean de Grandpré n'est pas né de la dernière pluie. Président des Entreprises Bell depuis de nombreuses années, il connaît bien les règles du jeu et n'a pas l'habitude d'attaquer ses adversaires en public.

C'est pourquoi l'on se demande encore ce qui a bien pu l'amener à se payer une sortie en règle contre les gouvernements, lors du congrès de la Chambre de commerce de Montréal, à Montebello durant le week-end.

Tout le monde y est passé, même le défunt René Lévesque. M. de Grandpré a accusé les gouvernements d'affamer les universités et d'étouffer Montréal. Répondant ensuite aux questions des journalistes, il s'en est surtout pris à l'administration Doré-Fainstat, qu'il accuse de tout paralyser dans d'interminables consultations.

En relisant le texte de son discours, on comprend mal le lien entre la consultation et la lenteur d'Ottawa à livrer la marchandise dans l'aménagement du Vieux-Port ou la création de l'agence spatiale. On ne voit pas très bien non plus la responsabilité de l'administration municipale dans les retards à construire le Musée d'Art Contemporain ou la Maison de l'OSM.

Peu importe, M. de Grandpré était exaspéré et tout le monde l'a su. Comme diraient les psychologues, on ne comprend pas très bien ce qu'il a dit mais il faut prendre au sérieux la «charge» par laquelle il s'est exprimé.

Mais qui a donc provoqué cette sortie émotive chez un homme qui nous avait habitué à la modération et à la courtoisie propres aux présidents de multinationales. On avait dû le toucher intimement pour qu'il se laisse ainsi aller à jouer au politicien.

Après trois jours de réflexion et une quinzaine de téléphones, je suis arrivé à la conclusion que l'acharnement de M. de Grandpré contre l'administration municipale procédait, non pas d'une situation générale, mais d'un fait bien particulier et bien localisé.

Vous connaissez CITEC Montréal ou le Centre d'initiative technologique de Montréal? C'est de là qu'est venue la soudaine impétuosité de M. de Grandpré, comme vous le verrez, en remontant, avec moi, un peu en arrière.

Dans le sillage du sommet économique de Montréal, à l'été 86, on a mis sur pied un forum universités-entreprises, en vue de stimuler le transfert technologique et l'implication des universitaires dans le développement de pointe à Montréal.

CITEC Montréal était né. Depuis deux ans, les recteurs des quatre universités (plus ceux de Poly et des HEC), les dirigeants d'importantes firmes de Montréal (Hydro, Lavalin, SNC, Marconi...) et quelques hauts fonctionnaires de Québec et Montréal se réunissent régulièrement.

Ils sont ainsi arrivés à mettre de l'avant un projet précis et prometteur: un parc de recherche et de développement en technologie de pointe. Le gouvernement fédéral leur a offert de vastes terrains, à Saint-Laurent et à proximité de l'aéroport de Dorval, et tout semblait sur le point de démarrer.

La firme Northern Telecom était prête à donner le coup d'envoi au nouveau parc, en déménageant ses laboratoires de l'Île-des-Soeurs, qu'on doit agrandir de toute façon. D'autres grandes firmes, comme Bombardier, avaient manifesté l'intention de participer activement au projet. Les recteurs des universités étaient tous d'accord avec ce regroupement des forces en recherche et développement.

C'est alors que la Ville de Montréal est entrée dans le jeu. L'administration Doré-Fainstat souhaitait qu'on inclut dans le «Parc de recherche et de haute technologie» les sites de la carrière Miron et de l'ancien Adacport, aux pieds du pont Champlain, récemment acquis par la Ville.

Et les choses se sont gâtées. Les gens de CITEC estiment qu'il ne faut pas mêler les choses. Il faut d'abord, selon eux, lancer le parc de Saint-Laurent, qui sera axé sur la recherche, quitte à mettre sur pied, ensuite, des parcs pour l'implantation d'usines de haute technologie.

L'administration municipale, comme en témoigne une longue lettre transmise jeudi au président de CITEC par le maire Doré, continue toujours de vouloir l'intégration de ses deux «satellites» dans le parc de haute technologie.

C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase déjà plein d'attentes déçues et de projets qui n'en finissent pas d'aboutir à Montréal. «Enfin on allait pouvoir annoncer quelque chose de concret et c'est maintenant la Ville qui met les bâtons dans les roues», semblait dire M. de Grandpré, dont le cri d'exaspération a rejoint bien du monde à Montebello.

Il faut ajouter quelques détails de famille pour comprendre l'intensité de la réaction viscérale du président des Entreprises Bell.

C'est le bouillant Raymond Cyr, bras droit et successeur probable de M. de Grandpré, qui préside le conseil d'administration du CITEC, dont le vice-président est M. David Johnston, le recteur de l'université McGill, dont M. de Grandpré est le chancelier. C'est Donald Assaf, un professionnel de Bell, qui dirige le CITEC. Et c'est Northern Telecom, une filiale à part entière de Bell, qui devait donner le coup d'envoi au parc de recherche et développement.

L'on peut alors mieux comprendre la connaissance intime que M. de Grandpré avait du dossier CITEC et la charge contenue dans deux petits paragraphes de son discours.

«On veut développer un parc de recherche sur le territoire métropolitain. Le gouvernement fédéral met du terrain à la disposition du projet, à l'est de l'aéroport de Dorval. Les universités de Montréal, du Québec, Concordia et McGill sont toutes d'accord et appuient le projet. Mais quel malheur, c'est dans Saint-Laurent.

«Et le comité exécutif de la Ville de Montréal veut avoir des laboratoires satellites un peu partout sur son territoire. Et ça traîne, pendant que les centres ontariens et américains se développent.»

Et vlan! Le dirigeant d'entreprise le mieux payé au Canada, \$1,5 million l'an dernier, venait de sonner la fin de la lune de miel du monde des affaires avec l'administration Doré-Fainstat.

# TROP OU PAS ASSEZ ?

**À** ENTENDRE les hauts cris proférés en certains milieux — autrefois de mèche avec l'Hôtel de Ville pour faire passer leurs projets et leurs idées, même aux dépens des Montréalais — on croirait que le pouvoir a commencé de changer dans la métropole. Cette « consultation » tant décriée par tel puissant féodal ou quelque clerc nostalgique, serait donc un signe qu'enfin les élus dirigent, et que la population va avoir son mot à dire...

Qu'en est-il ? Après avoir promis de rendre démocratique la Ville de Montréal, le RCM et le maire, M. Jean Doré, allaient subir assez tôt l'épreuve de la réalité. Est-il possible de transformer une administration si lourde et autoritaire en une organisation favorisant la transparence et la participation ? Et les gens qui désormais y détiennent le pouvoir sont-ils encore disposés à l'exercer autrement que sous l'ancien régime ?

À lire l'énoncé de politique que M. Robert Perreault, vice-président du Comité exécutif, vient de publier sous le titre désarmant : « Un dialogue à poursuivre », il est permis d'avoir des doutes, même si le changement déjà engagé est indéniable. Certes, il ne s'agit pas de reprocher aux administrateurs d'administrer. Ni à leur entourage et aux fonctionnaires d'avoir des idées (il n'y a pas encore d'abus à cet égard). Le pouvoir est toujours quelque part, mieux vaut savoir où. Mais puisqu'on prétend faire de Montréal une ville démocratique, encore faut-il en voir les exigences.

Des grands principes, excellents, aux moyens proposés, il y a encore une bonne distance.

D'abord, il est normal que le conseil ait enfin le temps de réfléchir avant d'adopter les règlements d'importance générale. Cependant, il serait moins normal que sous prétexte d'intendance, les mesures « à caractère financier » restent écartées des débats. On en parle lors du budget, il est vrai, mais c'est tout le financement de la Ville qui devrait recevoir du conseil une attention particulière. De même, se pourrait-il qu'aucune affaire de « portée locale » ne mérite un examen un peu plus large ? Il y a là quelques échappatoires.

Plus innovatrice paraît l'implantation de « comités-conseil » dans les grands arrondissements. Cette mesure, devenue permanente, permettrait d'éviter des mésaventures comme celles qui ont terni déjà un ou deux projets chers à l'administration. On aura fort à faire, cependant, pour que toutes les informations soient

disponibles et largement diffusées et pour que les comités procèdent avec ouverture d'esprit et rigueur à la fois. (Là aussi, on trouve des échappatoires, tels les permis d'occupation litigieux.)

Mais ni ces comités, ni même les commissions du conseil municipal ne suffiront à la tâche, surtout dans les affaires compliquées ou explosives, à moins d'une procédure d'audience et d'enquête. L'administration le reconnaît. Mais c'est à ce chapitre que sa proposition est la plus faible. Le Rassemblement des citoyens n'est peut-être pas familier avec les commissions d'enquête : cette institution est le plus souvent un recours exceptionnel ou très spécialisé. Mais en l'adaptant, on ne doit pas en vider la substance.

Or, le « Bureau de consultation de Montréal » ne serait qu'une créature du Secrétariat général. Ses membres n'auraient pas d'indépendance véritable. On pourrait leur confier des distractions plus ou moins marginales, sans être tenu de leur soumettre, par contre, les dossiers les plus litigieux. Rien n'empêcherait que des commissaires complaisants ou trop peu expérimentés ne soient le jouet de l'administration. Surtout qu'il est devenu difficile de trouver des experts rigoureusement indépendants.

On comprend le pouvoir en place, à Montréal comme ailleurs, de redouter pareil mécanisme : rien n'assure mieux la vérité d'un dossier et l'intérêt public ; rien non plus ne démasque autant l'incompétence d'un service ou d'un promoteur, voire l'incurie d'un gouvernement ! Aucun droit du citoyen « enchâssé » dans la Charte de la Ville, aucun accès à l'information ne sauraient apporter, à eux seuls, de véritable contre-poids au pouvoir et aux intérêts qui le courtisent.

Ces contre-poids seront d'autant plus opportuns que le Comité exécutif reste omniprésent dans le jeu de la consultation, et que d'autres fonctionnaires — déjà ! — en fauchent très large.

Bref, la consultation doit devenir pour les élus et les citoyens un lieu privilégié d'éducation à la complexité des affaires publiques à Montréal. N'en déplaise aux forces occultes et aux intellectuels de service, le maire et l'administration y prendront autant de décisions qu'avant, sinon davantage. Mais il y en aura moins de mauvaises. C'est ainsi qu'on fait une démocratie. Et une grande ville.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

**Décret 737-88, 18 mai 1988**

CONCERNANT la somme globale annuelle visée à l'article 65.12 de la Loi sur les cités et villes, à l'article 20 de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal et à l'article 6.5 de la Loi sur la Communauté urbaine de Québec

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 65.12 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), un membre du Conseil d'une municipalité ne peut recevoir de celle-ci, d'un organisme qui en est le mandataire et d'un organisme supramunicipal, à titre de rémunération et d'allocation de dépenses pour une fonction dans la municipalité et dans l'organisme, une somme globale annuelle supérieure à celle que le gouvernement peut fixer par décret;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 65.12 précité, le gouvernement peut définir des

catégories de municipalités, d'organismes mandataires de celles-ci, d'organismes supramunicipaux et de fonctions, et fixer selon ces catégories des sommes maximales différentes;

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 65.12 précité, un tel décret peut entrer en vigueur le premier janvier qui précède sa publication à la *Gazette officielle du Québec*;

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 20 de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal (L.R.Q., c. C-37.2) le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal ne peut recevoir de celle-ci, à titre de rémunération et d'allocation, une somme globale annuelle supérieure à celle que le gouvernement peut fixer par décret;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 20 précité, un tel décret peut entrer en vigueur le premier janvier qui précède sa publication à la *Gazette officielle du Québec*;

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 6.5 de la Loi sur la Communauté urbaine de Québec (L.R.Q., c. C-37.3), le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec ne peut recevoir de celle-ci, à titre de rémunération et d'allocation, une somme globale annuelle supérieure à celle que le gouvernement peut fixer par décret;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 6.5 précité, un tel décret peut entrer en vigueur le premier janvier qui précède sa publication à la *Gazette officielle du Québec*;

ATTENDU QUE par le décret numéro 1385-87 du 9 septembre 1987, le gouvernement a fixé une somme globale annuelle avec effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987;

ATTENDU QU'il y a lieu de fixer une somme globale annuelle avec effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1988;

IL EST ORDONNÉ sur la proposition du ministre des Affaires municipales:

QUE nul membre du Conseil d'une municipalité ne puisse recevoir de sa municipalité, d'un organisme qui en est le mandataire et d'un organisme supramunicipal, à titre de rémunération et d'allocation de dépenses pour une fonction dans la municipalité et dans l'organisme, une somme globale annuelle supérieure à celle qui suit en regard de chacune des catégories de fonctions définies comme suit:

**Catégorie 1:** Le maire de la ville de Montréal  
103 150 \$

**Catégorie 2:** Le maire d'une municipalité de 100 000 habitants ou plus, à l'exception du maire de la ville de Montréal  
96 660 \$

**Catégorie 3:** Les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Montréal autres que le maire de la ville de Montréal et le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal  
95 780 \$

**Catégorie 4:** Les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Québec autres que le maire de la ville de Québec et le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec  
88 410 \$

**Catégorie 5:** Les membres du conseil de la Communauté régionale de l'Outaouais  
81 050 \$

**Catégorie 6:** Les autres membres de conseils municipaux le plus élevé de 81 050 \$

ou

du montant maximum que le maire de la municipalité dont ils sont membres du Conseil peut recevoir de cette municipalité et d'un organisme qui en est le mandataire, à titre de rémunération et d'allocation de dépenses pour une fonction dans la municipalité et dans l'organisme, majoré de 10 pour cent (10 %).

QUE le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal ne puisse recevoir de celle-ci, à titre de rémunération et d'allocation, une somme globale annuelle supérieure à 95 780 \$;

QUE le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec ne puisse recevoir de celle-ci, à titre de rémunération et d'allocation, une somme globale annuelle supérieure à 88 410 \$;

QUE le présent décret ait effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1988.

Le greffier du Conseil exécutif,  
BENOÎT MORIN

# Dupras dénonce les abus de consultation

MICHEL C. AUGER

L'administration Doré-Fainstai passe son temps à faire des consultations-bidon sur des sujets d'intérêt mineur pendant qu'elle continue à prendre toutes sortes de décisions importantes en catimini.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le chef du Parti civique Claude Dupras dans une attaque ciblée qui ressemblait assez peu aux critiques tous azimuts qui faisaient d'ordinaire l'objet de ses conférences de presse.

Selon M. Dupras, les milieux d'affaires ont raison de dénoncer la « consultationnite », cette maladie qui afflige l'hôtel de ville et qui se caractérise par la multiplication des processus de consultation qui n'aboutissent à rien.

Pour le chef du Parti civique, l'administration municipale tient de coûteuses consultations sur des sujets qui ne soulèvent aucune controverse et qui ne font que créer des retards alors qu'il suffirait d'annoncer une décision.

« Il n'y a pas besoin de consultation sur la mise en place d'un fichier des fournisseurs. C'est un système qui fonctionne à Québec depuis des années, que tout le monde connaît et que tout le monde considère comme excellent. Alors, pourquoi consulter pendant des mois au lieu d'aller de l'avant », demande M. Dupras.

Pendant ce temps, soutient le chef du Parti civique, des décisions importantes se prennent sans aucune consultation dans les bureaux du maire Jean Doré ou ceux du responsable de l'aménagement au Comité exécutif John Gardiner.

Ainsi, M. Dupras souligne qu'il n'y a eu aucun véritable processus de consultation pour certains projets importants comme l'édifice Chaussegros-de Léry, qui sera érigé par la Ville sur le terrain à l'est de l'hôtel de ville ou sur le Centre Eaton.

« La construction du Centre Eaton va affecter le vent, l'ensoleillement, la circulation et bien d'autres choses sur deux rues importantes à Montréal soit McGill College et Sainte-Catherine et il n'y a eu aucune consultation simplement parce que M. Gardiner affirme qu'il ne s'agit que de modifications mineures de zonage », affirme le chef du Parti civique.

Quant à l'édifice Chaussegros-de Léry, M. Dupras affirme attendre depuis des semaines que l'administration municipale lui donne les études de faisabilité et de rentabilité qu'elle a fait réaliser avant de donner le feu vert au projet.

Autre projet adopté sans consultation, celui de la Banque im-



Claude Dupras

périale de Commerce qui propose d'élargir son édifice actuel au niveau de la rue sur trois étages, délogeant ainsi la seule oeuvre du sculpteur Henry Moore qui se trouve sur une rue de Montréal.

« Ce projet est arrivé au Conseil municipal à la dernière minute, avec la bénédiction de MM. Doré et Gardiner et sans consultation », affirme M. Dupras.

D'autre part, le chef du PC affirme que la proposition de l'administration RCM de créer des comités-conseil d'arrondissement composés d'élus ne fera qu'ajouter un poids de plus à la lenteur administrative qui sévit actuellement.

Par ailleurs, les controverses pourraient être décuplées si, au cours des prochaines années, ces comités d'arrondissement devaient être composés de membres provenant de partis politiques différents.

Selon lui, ces responsabilités doivent être données aux commissions permanentes du conseil municipal auxquelles on pourrait faire participer les conseillers des quartiers mis en cause.

M. Dupras affirme voir d'un meilleur oeil la création du Bureau de consultation de Montréal qu'annonce la politique cadre de consultation publiée la semaine dernière par le vice-président du comité exécutif Robert Perreault.

Selon M. Dupras, le BCM ressemble aux comités *ad hoc* que le Parti civique proposait lors des élections de 1986 et sera utile à la condition qu'il ne s'occupe que des « dossiers chauds », laissant à l'administration le soin de prendre les décisions courantes.

Par contre, M. Dupras estime que les membres du BCM devraient être nommés par le conseil municipal et non par le comité exécutif pour assurer l'impartialité de ses membres.

## ...et le RCM consultera sur les conseils consultatifs de quartier

■ Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal a mis sur pied, hier soir, un comité

chargé de voir comment concrétiser le projet de conseil de quartier qui soulève bien des espoirs au parti. Il devrait faire rapport à temps pour le prochain congrès du RCM, à l'automne 1989.

Cette idée des conseils de quartier fait partie de la bible du RCM depuis sa fondation en 1974, rappelle le vice-président, M. Guy Oddo. Elle a cheminé, avec des variantes, depuis lors.

À la veille des dernières élections municipales, en novembre 1986, on avait toutefois retiré des promesses électorales du parti la formation des conseils de quartier, les réservant pour un second mandat RCM.

Le but de ces conseils de quartier décisionnels, explique le vice-président du parti, c'est la décentralisation du pouvoir. Ils visent également à rapprocher les

élus municipaux des citoyens, tout comme la consultation publique qui est un premier pas en ce sens, explique-t-il.

Quant à savoir si le conseil de quartier doit aussi administrer une partie du budget municipal, il faut attendre les résultats des travaux du comité du RCM, croit M. Oddo. Mais il juge essentiel que le conseil de quartier soit décisionnel sur certains points (comme le zonage).

Le nouveau comité du RCM devra d'abord faire un inventaire de l'ensemble des prises de position du parti sur la question. Il pourra également se pencher sur ce qui se fait ailleurs en matière de décentralisation. M. Oddo cite, à titre d'exemples, les villes de New York, Grenoble, Bologne et même Paris, avec ses mairies d'arrondissement.

# La «consultationnite» reprochée à Doré: Claude Dupras dit en avoir eu la prémonition

MARIANE FAVREAU

■ Le chef du Parti civique, Claude Dupras, se réjouit qu'enfin des hommes d'affaires fustigent, comme lui, la «consultationnite» dont l'administration Doré est en train d'affliger Montréal. Il croit que les déclarations faites en fin de semaine par de gros canons du monde des affaires, au congrès de la Chambre de Commerce, «feront prendre conscience aux Montréalais de la façon dont la ville est administrée».

M. Dupras croit que tout ce que le RCM a réussi à faire jusqu'ici «c'est de jeter de la poudre aux yeux en mettant sur pied un système qui ne sert qu'à retarder les prises de décisions.» Il reproche au maire de créer d'autres paliers consultatifs avec les comités-conseil d'arrondissement qui retarderont encore les prises de décisions.

Le chef du Parti civique estime de plus que non seulement le maire Doré multiplie les consultations pour des riens, mais qu'il

ne consulte même pas sur des questions importantes.

Ainsi, pendant que l'administration multiplie les «structures de placotage», déclarait hier M. Dupras, des décisions importantes se prennent à deux ou trois dans les bureaux de MM. Doré et Gardiner. Et cela, sans consultation sur de gros projets du centre-ville. Il cite, par exemple:

■ la construction envisagée par la Banque impériale de Commerce, angle Peel et René-Lévesque, qui ferait disparaître la marge de recul de la tour et l'espace public où siège une sculpture d'Henry Moore;

■ pas de consultation non plus

pour le Centre Eaton, un projet important en plein centre-ville (McGill College et Sainte-Catherine), qui déroge à des règlements de zonage et qui aura un impact sur les vents et le trafic;

■ même chose enfin pour le projet Chaussegros-de-Léry, à côté de l'hôtel de ville, où la municipalité s'engage financièrement dans ce projet de \$80 millions. «On n'est même pas capable d'obtenir les études de faisabilité et de rentabilité de ce projet.»

Là-dessus, on nous renvoie aux bureaux Accès-Montréal, poursuit M. Dupras, qui estime que cette structure des bureaux satellites de l'hôtel de ville ne sert

qu'à prendre les appels téléphoniques qu'on ne prend plus à l'hôtel de ville.

Il n'a pas manqué de se moquer de l'administration qui n'a même pas installé l'eau et l'électricité pour le Grand Prix de Montréal alors que Drapeau «avait construit les îles en moins de six mois, et sans consulter».

M. Dupras se dit pourtant partisan de la consultation (il proposait des comités consultatifs ad hoc aux dernières élections). Il souhaite cependant que cette fonction consultative soit laissée en priorité aux commissions permanentes du conseil. Et que les élus décident.

# UNE ABSENCE DE LEADERSHIP QUI VA TUER MONTRÉAL

« La « consultationniste » est en train de tuer Montréal. »

Le chef du parti civique, Claude Dupras, a joint sa voix hier à celle des hommes d'affaires qui, réunis à Montebello le week-end dernier, ont critiqué le manque de leadership de l'administration du maire Jean Doré.

C'est le président de Bell Canada, l'entreprise, Jean de Granpré, qui a lancé la première fronde au maire Jean Doré.

Toujours à Montebello, les promoteurs immobiliers ont eu aussi lancé la pierre à l'administration de Montréal qui empêche par ses tergiversations le développement du centre-ville au rythme nécessaire pour répondre à la demande d'espaces à bureaux.

Le leader du Parti civique a lui aussi ajusté son tir sur les rondes de consultations de l'administration, hier, en faisant observer que les déclarations des hommes d'affaires démontrent que la Ville est mal administrée.

M. Dupras affirme que maintenant à Montréal, « on consulte sur tout et

sur rien mais ça n'aboutit jamais ».

Il soutient que « la façon de procéder préconisée par le maire Doré ne fait que multiplier les niveaux de consultation, allonger les délais, augmenter les frais, ajouter à la bureaucratie, rendre l'hôtel de ville inefficace et faire grimper encore une fois les taxes ».

Selon lui, il faut absolument que l'administration du maire Jean Doré, qu'il qualifie « d'animal des médias » - « il est bon là-dedans » - cesse d'imposer des consultations aux Montréalais sur des sujets qui ne soulèvent aucune controverse.

En même temps, dit-il, sur d'autres sujets, comme les projets de développements importants du centre-ville, qui changent le visage de Montréal, les décisions sont prises en catimini à l'hôtel de ville.

Cette contradiction est malsaine car les développeurs ne connaissent plus les règles de développement à Montréal.

Selon lui, les consultations à outrance menées par l'administration RCM ne sont que de la poudre aux yeux alors que, pour les dossiers chauds, on prend des décisions en cachette.

## Dupras: Public ignored

A PROPOSAL for a downtown building addition was submitted to Montreal city council without any public consultation, Civic Party opposition leader Claude Dupras said yesterday.

Dupras said plans for an open-air plaza to replace a public square at Peel Street and Dorchester Boulevard merit consultation because the site houses a sculpture by the late British artist Henry Moore.

He cited the development as one of many "hot issues" neglected in the Doré administration's consultation process, which he says places too much emphasis on smaller matters.

"Nothing is moving in Montreal since the (Montreal Citizens' Movement) took over," Dupras said.

City hall spokesman Alain Leclerc said the building project is considered "unimportant" because it doesn't conflict with the city's master development plan for downtown.

## Prises de décisions

# M. le maire croit encore en l'appui du MILIEU

Alors que le mot « consultite » se fait de plus en plus entendre dans la métropole et qu'il décrit un mal dont souffrirait le maire de Montréal, celui de remettre systématiquement à plus tard toute décision importante par crainte de déplaire à un électeur potentiel, M. Jean Doré entretient toujours la même ambition, celle d'agir avec l'appui systématique des « intervenants du milieu ».

Jean Pelletier

Dans cet esprit, qu'il s'agisse de la salle de concert de l'O.S.M., d'un plan d'aménagement du vieux port ou encore de la création dans les environs immédiats de l'aéroport de Dorval d'un centre de haute technologie, le CITEC, le maire de Montréal se défend bien de remettre inutilement à plus tard des décisions urgentes sous le couvert de la consultation.

« Il est parfaitement légitime de s'assurer qu'une proposition comme celle touchant le projet CITEC ait l'appui de l'ensemble des intéressés », a déclaré hier le maire Doré, ajoutant qu'une décision hâtive n'aurait pour conséquence que de créer un nouveau déséquilibre dans le développement économique de la métropole.

Rappelons que le CITEC consiste en l'installation sur des terrains en bordure de l'aéroport de Montréal appartenant au gouvernement fédéral et sur des lots qui sont sous la juridiction de Saint-Laurent, d'entreprises de haute technologie dont, entre autres, Northern Telecom qui agirait en quelque sorte comme pôle d'attraction, sinon même comme chef de file.

### Ambition

Le projet CITEC voudrait concrétiser l'ambition de plusieurs industriels et hommes politiques de faire de Montréal un centre mondial de haute technologie à l'instar de villes comme Boston ou San Francisco.

Pour y parvenir, il importé donc, selon les experts, de regrouper dans un même périmètre des entreprises connexes susceptibles de s'alimenter les unes les autres.

Un tel périmètre doit par ailleurs être facilement accessible, d'où l'avantage d'être situé non loin d'un aéroport comme Dorval, fournir aux milliers de chercheurs qui y travailleront des services d'habitation, de transport, d'écoles et d'hôpitaux adéquats et être enfin suffisamment grand pour permettre une croissance rapide et abordable.

Il se révèle, selon les instigateurs du projet CITEC, dont M. Jean de Granpré, que le site convoité regroupe tous ces avantages.

Mais il y a une troisième condition essentielle. Un tel centre doit pouvoir compter dans le temps sur le concours des autorités municipales qui verront à y concentrer les entreprises de haute technologie désireuses de s'installer à Montréal.

C'est là que M. Doré hésite à endosser le projet. Il estime dangereuse une telle concentration qui risque de priver d'autres quartiers de Montréal des retombées économiques de la haute technologie.

« Pourquoi faudrait-il que l'est ait les usines lourdes et dépassées, et l'ouest, la haute technologie et l'avenir? », déclarait le maire au *Journal*, hier. Pourquoi ne pas songer à plusieurs sites, comme, par exemple, l'ancien aéroport ADAC ou les carrières Miron? »

Ces questions du maire font dire à ses critiques qu'elles masquent en fait sa hantise de voir s'orienter vers d'autres villes que Montréal les retombées d'un projet comme celui du CITEC.

### Obstacles

Questionné à ce sujet, M. Doré s'est rebiffé, soutenant qu'il y avait bien d'autres obstacles à la réalisation du projet et que les considérations électorales n'avaient rien à y voir.

Le dossier du CITEC fait face aussi à des résistances de la part de Transport Canada, de dire M. Doré. « Il n'y a donc pas juste nous qui nous y opposons. »

Voulant faire oublier les critiques sévères que formulait il y a deux semaines M. de Granpré contre son administration, dont, entre autres, celles de tarder à passer aux actes dans plusieurs projets économiques cruciaux, M. Doré a déclaré que d'ici quelques semaines, le dossier CITEC comme d'autres connaîtraient des développements importants.



## **Des photos de Gilles Lafrance**

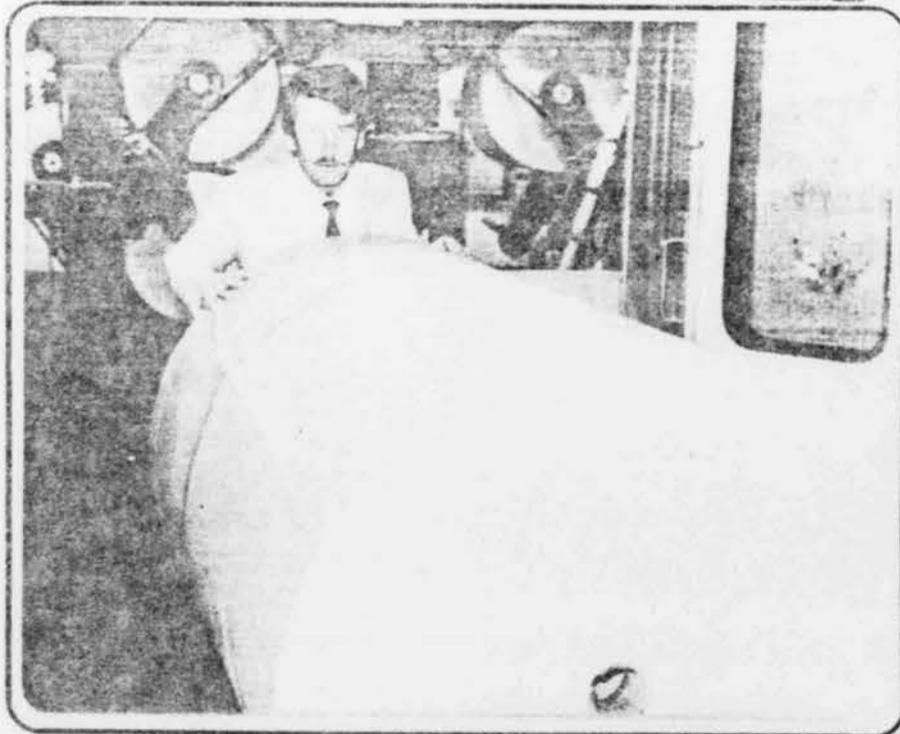
«Mon administration ne reçoit pas toute la collaboration du gouvernement.»



L'éditeur du *Journal*, Jocelyne Pelchat, et le chef de pupitre, Yves Beaudin.



Lors de sa visite hier, le maire a aussi vu comment on confectionne, par ordinateur, les annonces publicitaires.



Le maire a été impressionné par les presses du *Journal* et les gros rouleaux de papier.

# Le risque d'avoir des idées

LE MAIRE de Montréal, son administration, le Comité exécutif et même le Rassemblement des citoyens (RCM) ont raison d'être exaspérés devant certaines critiques un peu trop faciles, et surtout trop englobantes, qu'on a pris l'habitude de leur diriger.

Ils devraient cependant comprendre qu'il n'y a qu'avec eux qu'un dialogue intelligent est encore possible. C'est le prix qu'ils doivent payer pour être le seul gouvernement qui n'a pas peur de dire les choses telles qu'elles sont et d'avoir des idées, surtout en ce qui concerne l'avenir de Montréal.

Que voulez-vous, à Ottawa, ils sont tous très sympathiques, mais les avez-vous déjà vu prendre des chances en faveur de Montréal ? Pour ce qui est des idées, il faudra repasser. Et dire qu'ils vont maintenant nous casser les oreilles pendant des mois avec leur décision d'installer le casier postal de la nouvelle Agence spatiale à Montréal. Vous savez le machin-truc qui a déjà donné tous les contrats importants, sauf celui de l'entretien du gazon.

Critiquer Ottawa ! Vous n'y pensez pas. C'est comme parler à un arbre : il faut être patient pour la réponse !

Critiquer Québec ? Ce n'est guère mieux car immédiatement le premier ministre part à rire et cite la Baie James. À ce qu'il paraît, ils ont fait des tas de sondages leur indiquant qu'il suffit de répéter *ad nauseam* que tout va bien et que tout est sous contrôle pour que la population soit satisfaite. Il ne leur viendrait jamais à l'esprit de prendre des chances avec l'opinion publique.

Alors, il reste Montréal. Ce n'est tout de même pas de notre faute si l'administration vient de produire ce qui va sûrement passer à l'Histoire

comme le meilleur plan pour un centre-ville jamais publié en Amérique du Nord.

Parions qu'après six mois de consultations et 250 mémoires, il ne se trouvera personne pour crier au meurtre et leur suggérer de tout recommencer.



Daniel  
LATOUCHE

▲ À propos

Que voulez-vous qu'on dise d'autre que de changer telle ou telle virgule. Ce que nous aurions aimé à nous mettre sous la dent, par contre, c'est la traduction de cet énoncé en un plan d'action immédiat. Alors là, il est probable que les groupes auraient pu dire quelque chose d'intelligent et surtout de nouveau.

Pour l'instant, chacun est condamné à répéter le dada de son organisation. Les « patrimoniaux » voudraient qu'on sauve tout ce qui est vieux; les « cycleux » qu'on construise des gratte-ciel; les « sociétaux » qu'on multiplie les HLM.

Parions que la majorité de ces groupes ont déjà suffisamment d'entrées à l'hôtel de ville pour que leurs idées y soient connues. Les répéter sur la place publique pour la centième fois ne les rendra pas plus pertinentes. Le rituel, c'est bien beau et la démocratie a droit au sien mais répéter un diagnostic n'a jamais guéri un malade.

Éventuellement nos élus devront faire des choix politiques. Par exemple, si oui ou non il faut tout mettre

en branle pour ramener les familles au centre-ville. Discuter de cette question en public pourra certes appriivoiser les récalcitrants, mais il faudra tout de même payer un coût politique lorsque la décision sera prise.

Personne ne reproche à une nouvelle administration son préjugé favorable à la consultation. Personne non plus, sauf le chef invisible de l'opposition invisible, ne pense que ce préjugé empêche des décisions importantes d'être prises.

Là où l'on s'interroge, c'est sur l'apparente incapacité de l'administration à faire débloquer des dossiers qui ne sont pas entièrement de sa juridiction. Si tout dépend de Montréal, comme ce fut le cas pour Overdale, il n'y a aucun problème. Le maire et le comité exécutif sont capables de mettre les points sur les « i » s'il le faut. La chose n'est pas aussi facile lorsqu'il s'agit du Vieux-Port et des grands équipements culturels.

On imagine mal le maire Doré rappelant à un certain premier ministre qu'il pourrait lui prêter sa machine électorale ou signalant à un développeur récalcitrant qu'un de ses édifices est « coupable » de 247 violations au code municipal, violations qui pourraient disparaître si le récalcitrant faisait subitement preuve de bonne foi dans un dossier compliqué.

Ce n'est pas le style de notre maire et c'est peut-être tant mieux. Il va cependant devoir trouver une solution à cette image publique d'indécision. Sinon on va continuer à l'accuser de maux dont il n'est pas responsable, à le critiquer pour des vérités évidentes (comme son commentaire sur la réputation surfaite de Montréal) et à déplorer un prétendu excès de zèle sur la consultation.

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 20 juin

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Budget de la Société du Palais de la civilisation et restauration du Palais de la civilisation
- Convention avec Y.M.C.A. pour l'Opération Tandem des districts policiers 24, 25 et 32
- Entente de principe avec Téléglobe Canada Inc. relative au projet de construction d'un Centre International de Communication et de Transmission sur les terrains de l'aéroport
- Implantation d'un programme d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 22 août 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Mercredi 22 juin 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude du rapport sur le tourisme culturel <i>Séance publique de travail</i>
<b>Lundi 29 août 19 h</b>	Hôtel de ville	Comité du Conseil	Énoncé de politique en matière de consultation publique <i>Audience publique</i>

Cette assemblée se poursuivra les 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre, même endroit, même heure.

### Échéance - Dépôt des mémoires et inscription des intervenants

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des audiences publiques sur le projet d'énoncé de politique en matière de consultation publique, qui auront lieu les 29, 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre 1988, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 16 h 30, le 24 août 1988, à la Division des commissions et comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau 001, Montréal, H2Y 1C6.

## Autre assemblée publique

Date	Endroit	Thème
<b>Mardi 21 juin 19 h 30</b>	Sous-sol du Centre communautaire Saint-Isaac-Jogues 1331, rue Chabanel Est	Projet d'ouverture de la voie de service Papineau et d'aménagement de la butte Papineau <i>Assemblée d'information</i>

Veillez noter que les audiences et les assemblées publiques sont suspendues en juillet; elles reprendront en août.

Maurice Brunet  
greffier de la Ville

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 20 juin

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Budget de la Société du Palais de la civilisation et restauration du Palais de la civilisation
- Convention avec Y M C A. pour l'Opération Tandem des districts policiers 24, 25 et 32
- Entente de principe avec Teleglobe Canada Inc. relative au projet de construction d'un Centre International de Communication et de Transmission sur les terrains de l'adacport
- Implantation d'un programme d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 22 août 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars)

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Mercredi 22 juin 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude du rapport sur le tourisme culturel <i>Séance publique de travail</i>
<b>Lundi 29 août 19 h</b>	Hôtel de ville	Comité du Conseil	Énoncé de politique en matière de consultation publique <i>Audience publique</i>

Cette assemblée se poursuivra les 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre, même endroit, même heure.

### Echéance - Dépôt des mémoires et inscription des intervenants

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des audiences publiques sur le projet d'énoncé de politique en matière de consultation publique, qui auront lieu les 29, 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre 1988, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 16 h 30, le 24 août 1988, à la Division des commissions et comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau 001, Montréal, H2Y 1C6.

## Autre assemblée publique

Date	Endroit	Thème
<b>Mardi 21 juin 19 h 30</b>	Sous-sol du Centre communautaire Saint-Isaac-Joques 1331, rue Chabanel Est	Projet d'ouverture de la voie de service Papineau et d'aménagement de la butte Papineau <i>Assemblée d'information</i>

Veillez noter que les audiences et les assemblées publiques sont suspendues en juillet, elles reprendront en août.

Maurice Brunet  
greffier de la Ville

# HÔTEL DE VILLE

## Assemblée du Conseil 20 juin

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Budget de la Société du Palais de la civilisation et restauration du Palais de la civilisation
- Convention avec Y.M.C.A. pour l'Opération Tandem des districts policiers 24, 25 et 32
- Entente de principe avec Téléglobe Canada Inc. relative au projet de construction d'un Centre International de Communication et de Transmission sur les terrains de l'adacport
- Implantation d'un programme d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 22 août 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars).

**Renseignements:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil

Date	Endroit	Commission	Thème
<b>Mercredi 22 juin 19 h</b>	Hôtel de ville	Développement culturel	Étude du rapport sur le tourisme culturel <i>Séance publique de travail</i>
<b>Lundi 29 août 19 h</b>	Hôtel de ville	Comité du Conseil	Énoncé de politique en matière de consultation publique <i>Audience publique</i>

Cette assemblée se poursuivra les 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre, même endroit, même heure.

### Échéance - Dépôt des mémoires et inscription des intervenants

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des audiences publiques sur le projet d'énoncé de politique en matière de consultation publique, qui auront lieu les 29, 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre 1988, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 16 h 30, le 24 août 1988, à la Division des commissions et comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau 001, Montréal, H2Y 1C6.

## Autre assemblée publique

Date	Endroit	Thème
<b>Mardi 21 juin 19 h 30</b>	Sous-sol du Centre communautaire Saint-Isaac-Jogues 1331, rue Chabanel Est	Projet d'ouverture de la voie de service Papineau et d'aménagement de la butte Papineau. <i>Assemblée d'information</i>

Veillez noter que les audiences et les assemblées publiques sont suspendues en juillet; elles reprendront en août.

Maurice Brunet  
greffier de la Ville

# CITY HALL

## City Council Meeting June 20

Among the topics to be discussed at the above meeting which will start at 7 PM:

- Budget of Société du Palais de la civilisation and restoration of Palais de la civilisation
- Agreement with the Y.M.C.A. on Operation Tandem in police districts 24, 25 and 32
- Agreement in principle with Teleglobe Canada Inc. concerning the construction of an International Communication and Transmission Center on the stolport site
- Implementation of an equal opportunity program for cultural communities

If agenda items are not disposed of at that first sitting, the meeting will continue on the following day, at 2 PM, unless notice is given to the contrary.

The next meeting will be held on August 22, 1988.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Métro station).

**Information:  
872-3770**



Ville de Montréal

## Public Meetings of the Standing Committees of City Council

Date	Place	Committee	Theme
<b>Wednesday June 22</b> 7 PM	City Hall	Cultural Development	Study of the report on cultural tourism <i>Public work session</i>
<b>Monday August 29</b> 7 PM	City Hall	Council Committee	Statement of policy on public hearings <i>Public hearings</i>

This meeting will continue on August 30 and 31 and September 6 and 7, same time, same place.

### Deadline - Filing of briefs and registration of speakers

Persons or associations who wish to submit written or oral comments on the statement of policy on public hearings, at the meetings that will be held August 29, 30 and 31 and September 6 and 7, 1988, must register or file their briefs before 4:30 PM, August 24, 1988, at the Division des commissions et comités du Conseil, 275 Notre-Dame St. East, Room 001, Montréal, H2Y 1C6.

## Other Public Meeting

Date	Place	Theme
<b>Tuesday June 21</b> 7:30 PM	Saint-Isaac-Jogues Community Center Basement 1331 Chabanel St. East	Project for the opening of the Papineau service road and develop- ment of the Papineau embankment slope <i>Information meeting</i>

Please note that public hearings and meetings are suspended in July and will resume in August.

Maurice Brunet  
City Clerk

### **MONTREALAIS, A VOS DEVOIRS!**

■ L'administration Doré s'est juré d'occuper les loisirs des Montréalais de façon sérieuse. Elle les convie donc, chaque semaine, à une série de travaux et de consultations où bien des gens parlent en leur nom, où se prennent parfois des décisions qui les concernent. Et les absents ont toujours tort, comme cer-

tains l'ont appris à leurs dépens, après les consultations sur l'aménagement des parcs.

A titre d'exemple, voici ce qui aurait dû occuper vos journées ou vos soirées au cours de la semaine dernière:

■ **lundi**: début des audiences de consultation sur le tourisme par la Commission du développement économique du conseil;

■ **assemblée d'information** sur l'établissement d'une politique en matière de consultation publique;

■ **consultation publique** sur l'énoncé d'orientations pour

l'aménagement de l'arrondissement centre;

■ **mardi**: suite des audiences publiques sur les éléments d'une politique de développement touristique pour Montréal;

■ **suite et fin des consultations** publiques sur l'arrondissement centre;

■ **séance publique de travail** de la commission du développement communautaire: adoption du rapport sur la fluoration de l'eau;

■ **mercredi**: assemblée publique d'information sur l'agrandissement du Terminal Cast;

■ **séance publique de travail** de la commission de l'Aménagement, de l'habitation et des travaux publics: adoption des rapports sur la définition des arrondissements, et sur le plan d'action de l'Office municipal d'habitation;

■ **jeudi**: assemblée publique de travail de la commission administration et finances: adoption du rapport sur le projet de politique anti-apartheid de Montréal;

■ **suite des audiences** publiques sur une politique touristique;

■ **consultation publique** sur le changement de zonage de la rue Saint-Denis.

Et ça recommence lundi prochain, avec l'assemblée du conseil en soirée, l'étude du rapport sur le tourisme culturel, mardi, etc.

## Quelle opposition?

**L**a crise qui déchire présentement le Parti civique de Montréal pose de nouveau l'épineuse question de la démocratie municipale. L'administration Doré n'a pratiquement pas d'opposition à l'hôtel de ville. Au point que le conseiller municipal Nick Auf Der Maur, bien qu'indépendant, est davantage écouté, parce que plus articulé, que l'unique représentant du Parti civique au conseil, le conseiller Germain Prigent, lequel menace d'ailleurs d'abandonner son parti.

Aux beaux jours de l'administration du maire Jean Drapeau, il s'en trouvait plusieurs pour lui reprocher de diriger la ville comme sa possession personnelle. « Monsieur le maire », fort d'un pouvoir quasi absolu, a réussi à imposer ses volontés pendant un quart de siècle. Grâce à son prestige personnel, il aura réussi à faire fléchir même des premiers ministres fédéraux et provinciaux.

Quant au Parti civique, il n'était, dans les faits, qu'une création fantôme, ne comptant pas de membres autres que le maire et les différents candidats du parti. Ceux-ci, d'ailleurs, devaient recevoir l'aval de M. Drapeau s'ils voulaient affronter l'électorat en son nom.

M. Drapeau était aimé et son autocratie, pendant longtemps, n'a semblé préoccuper que les journalistes et quelques démocrates. Bon an, mal an, le Parti civique était toujours réélu avec de fortes majorités et l'opposition à l'hôtel de ville, bien souvent, réduite à un état fantomatique, du moins jusqu'à l'arrivée de M. Jean Doré sur la scène municipale.

M. Drapeau parti, le Rassemblement des citoyens de Montréal a renversé la vapeur, mais les Montréalais sont tombés dans le même défaut : confier le pouvoir à un seul homme.

Bien sûr, M. Doré n'a pas instauré la dictature à l'hôtel de ville de Montréal. Bien sûr également, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) n'est pas un groupuscule. Au contraire, avec 15 000 membres aux dernières nouvelles, il s'agit d'un mouvement politique municipal des plus dynamiques. C'est deux fois et même, par moments, trois fois plus de membres qu'une importante formation politique fédérale et provinciale, le Nouveau Parti démocratique (NPD), n'en compte dans tout le Québec.

Par ailleurs, l'administration Doré a mis sur pied une politique de consultation tout à son honneur. Il n'en demeure pas moins que lorsqu'un parti municipal est si bien structuré et que l'opposition au conseil est si faible, il y a danger que l'administration ne soit soumise à des pressions trop fortes venant des structures internes du parti. On a vu, aux dernières assises du RCM, que ce danger est bien réel.

Les Montréalais, depuis les beaux jours de Camillien Houde, ont toujours aimé voter pour un maire charismatique. Bien souvent, ils ne connaissent pas leur conseiller municipal et donnent leur vote au candidat qui a l'aval de celui qu'ils appuient à la mairie.

Dans un tel contexte, il est peu probable que l'on puisse trouver un moyen pratique de permettre un meilleur éventail des diverses tendances au sein du conseil municipal. Il appartiendra donc encore aux médias et aux divers groupes intermédiaires représentatifs de s'assurer que la mairie est véritablement à l'écoute de toute la population et non d'une seule tendance.

**Pierre VENNAT**

# 80% des chauffeurs sont « raisonnables »

**Établir des limites de vitesse qui permettent un débit rapide de la circulation sans augmenter les risques pour la sécurité publique, voilà le défi que s'est donné la ville de Montréal, il y a deux ans, en augmentant la vitesse permise sur quelques grandes artères urbaines.**

**Michel Rousseau**

Plusieurs raisons expliquent l'imposition de limites de vitesse en ville. La première a évidemment trait à la sécurité routière. Les autres découlent de ce qu'on pourrait appeler un consensus social.

Pour l'aspect sécurité, on tient compte de plusieurs facteurs, dont l'environnement, l'achalandage routier et la distance de freinage.

En général, la limite de vitesse est de 50 km, en ville. Toutefois, les municipalités jouissent d'une certaine marge de

manoeuvre, dans les limites prescrites par la Régie de l'assurance-automobile du Québec.

Une fois le principe de sécurité établi, on tient aussi compte des habitudes des conducteurs pour fixer certaines limites de vitesse.

En ville, comme sur les autoroutes, on utilise souvent la règle du «85 percentile» pour établir les limites de vitesse.

À Montréal, on a observé la circulation sur certaines rues et on a déterminé la vitesse de 85% des conducteurs pour fixer la limite.

Cette méthode, dit-on, prend pour acquis

que 85% des conducteurs sont raisonnables et qu'une minorité de 15% ne le sont pas toujours.

Ainsi, des portions de la rue Christophe-Columb et des boulevards de l'Acadie et Pie-IX ont vu leur limite de vitesse passer de 50 à 60 km

Sur une partie de la rue Notre-Dame, à l'est du tunnel Ville-Marie et sur la rue Papineau, au nord de la Métropolitaine, on a augmenté la limite de 50 à 70 km

Les experts de la ville de Montréal ont tenu compte de l'aspect physique des lieux (rues larges et bien dégagées,

prolongement naturel d'autoroute, etc) et de l'habitude des conducteurs.

«Sur la rue Papineau, par exemple, on s'est rendu compte que la grande majorité des con-

ducteurs roulaient à 70 km

au lieu de 50. Celui qui respectait la limite devenait alors une source de danger, en provoquant une série de dépassements», a indiqué Jean-

Robert Falardeau, de la ville de Montréal.

«En augmentant les limites de vitesse sur certains rues, on a simplement légalisé une situation qui existait depuis longtemps», a ajouté M.

Falardeau.

Deux ans après ces changements, on n'a pas enregistré de hausse de vitesse chez les automobilistes. Ceux qui dépassaient la limite de 50 en roulant à 70 km, roulent toujours à 70 km, semble-t-il.

De plus, on n'a pas enregistré d'augmentations significatives du nombre d'accidents sur ces portions de rue.

Cependant, on a ramené la limite de vitesse de 70 à 50 km

sur le boulevard de La Vérendrye, en raison des accrochages trop fréquents à l'intersection Jolicoeur.

À la ville de Montréal, on affirme suivre la situation de près et on est prêt à intervenir en cas de nécessité, comme ce fut le cas sur le boulevard de La Vérendrye.

## MOTOCYCLISTES

**QUÉBEC (PC) — Le ministre québécois des Transports, Marc-Yvan Côté, a nommé le député de Rousseau, Robert Therrien, pour présider un comité qui analysera les doléances des motocyclistes.**

Le titulaire des Transports au sein du cabinet Bourassa a également annoncé son intention de procéder à la nomination d'un motocycliste au sein du conseil d'administration de la Régie de l'assurance-automobile du Québec.

Lors d'une brève rencontre

avec la presse vendredi, le ministre Côté a expliqué que le député de Rousseau est lui-même un motocycliste.

Le comité entendra des représentants des motocyclistes, des vendeurs de cette catégorie de véhicules et de la Régie de l'assurance-automobile du Québec.

Mais il n'est pas question, a dit le ministre, de revenir sur la décision qui a fait grimper, cette année, de 40 pour cent les primes d'immatriculation des motocyclistes.

.....

# Johnny Clegg : le Zoulou blanc citoyen du monde

Rejoint en Afrique du Sud, au beau milieu de la tournée européenne et américaine, Johnny Clegg, le « Jonathan » de la chanson de Renaud, raconte ses visions du monde.

Bafoué souvent, adulé aussi, Johnny Clegg met toute l'importance sur la musique et la façon dont ses musiciens et lui peuvent la transmettre au monde entier, entre la Suisse, la Hollande, l'Argentine et le Brésil.

Né en Angleterre, Johnny Clegg, enfant adoptif de la Rhodésie et, plus tard, de cette Afrique du Sud de l'apartheid, est l'enfant du monde. Sa vision ne souffre plus des restrictions et les frontières.

devient de plus en plus une même planète.

Avec son passeport anglais, ses chansons zoulou, les musiciens sud-africains de Savuka qui l'accompagnent partout dans les tournées Johnny Clegg est le musicien le plus cosmopolite de la terre. Il y a une grande puissance dans un groupe comme celui-là, dit-il. Ensemble, nous avons suffisamment d'idées pour amener tous les gens à vivre en harmonie...

Pourtant, à Londres, il a quelques semaines, Clegg et ses musiciens n'ont pu participer au grand spectacle dédié au prisonnier sud-africain Nelson Mandela. En raison d'un problème invoqué par les syndicats des musiciens britanniques, ils se sont vu interdire l'accès de la scène. C'est une situation folle, philosophe Clegg. Il y avait une interdiction à recevoir les musiciens africains.

Pourtant, Joan Baez



Johnny Clegg : citoyen du monde.

ne s'est pas gênée pour interpréter, lors de son récent concert au Zénith, à Paris, la chanson *Azambanga* consacrée à Mandela. Johnny Clegg est nécessairement politique, mais il s'en défend aussi. « Cinq ou six de mes chansons le sont sans équivoque. Ailleurs, je privilégie les émotions et les sentiments. »

Les chansons parlent. Johnny Clegg, citoyen du monde, prêche à sa façon. Sans hargne, il affirme aussi avant que son groupe se rende aux E.-U., invité en première partie de Stevie Winwood. « L'attitude des Canadiens est plus ouverte que celle des Américains, qui croient que tout commence et finit chez eux. »

Savuka et Johnny Clegg n'attendent rien. Notre seul but est de performer, de nous donner au maximum. Nous ne guettons pas la réponse du public. C'est ce que nous avons à donner qui est important. »

Clegg a appris une façon de vivre chez les Zoulous. Avec eux, pendant cinq ans, il a saisi l'euphorie de la danse.

Les spectateurs ne peuvent pas voir la forme, la puissance intérieure du danseur. Peu importe, dit-il, c'est l'énergie qui se dégage de tout ça qui importe. »

En tournée pour les six prochains mois, il considère que son retour en Afrique du Sud est aussi important que l'assiduité du malade à sa drogue. « Pour moi, c'est peut-être plus facile malgré tout. Je parle anglais, tandis que mes musiciens ne peuvent se débrouiller au niveau linguistique car dans leur pays, ils ne parlent que zoulou. Il est difficile de tenir tout ce monde ensemble. »



manon  
guilbert

## Eddie Daniels, la nouvelle coqueluche

Eddie Daniels, la nouvelle coqueluche des E.-U., vient, au Festival international de jazz de Montréal, démontrer que la tradition se poursuit.

Digne descendant de Charlie Parker, Eddie Daniels a tenu à former un groupe digne des belles années du jazz « puriste ». Entre le jazz traditionnel, le jazz moderne et l'improvisation, il tente, avec succès, de se faire une place dans une discipline de moins en moins reconnue par les médias américains.

Avec un pianiste, un bassiste, un batteur, il a formé un groupe correspondant à la musique de ses idoles. « En jazz, dit-il, il n'y a plus aucun groupe qui ait un clarinetiste, un saxophoniste comme soliste. Mon approche est celle du *modern jazz*. Je mêle facilement le classique et l'improvisation. Il y a longtemps que je vis en musique. Pour moi, l'amalgame est facile à faire. »

Eddie Daniels, né de parents juifs et perfectionnistes, a établi très jeune qu'il lui fallait être le meilleur. Et c'est dans la continuité de Charlie Parker, de Bill Evans, de Chick Corea que Daniels évolue.

Avec son quartet, Daniels continue une œuvre. Pas celle de James Brown, dira-t-il en rigolant. Eddie Daniels perçoit son rôle sérieusement. Pourtant, il refuse les cloisonnements et continue le travail de ses prédécesseurs.

Déjà à 9 ans, ses parents l'ont poussé à la perfection technique. Dans ce domaine, Eddie Daniels a trouvé sa voie et resume dans son œuvre une génération. Plusieurs styles de musique se retrouvent chez lui.

*Tribute to Bird*, un de ses albums, fondé sur la musique de Charlie Parker, l'a promu au rang des « révélations » du jazz. Eddie Daniels, amoureux de la musique avant tout, considère que c'est la plus complétement exhaustif. « Les spectateurs en jugeront », dit-il, humble et flatte.

## Le défi de Louis Lortie : jouer «Rhapsody in Blue»

« Pour moi, le défi est de jouer *Rhapsody in Blue* comme un vrai musicien de jazz. »

Le soir du 7 juillet à la Place des Arts, le pianiste québécois est le soliste invité par l'Orchestre symphonique de Montréal pour un concert Gershwin.

« Le jazz, souligne-t-il, n'est pas aussi loin du classique. Cette musique de Gershwin datant du début du siècle s'inspire des deux disciplines, classique et jazz. La rythmique en est différente. Le classique est plus prévisible. »

L'OSM enregistre, le matin du 7 juillet à l'église de Saint-Eustache, un disque consacré à la musique de Gershwin. Le projet mûrissant depuis quelque temps, le

Festival international de jazz en a eu vent et a manifesté son intention d'inscrire le concert au programme.

« Par le biais du Festival, je toucherai un autre public. Grâce à ce répertoire, je découvre des choses. Ça brise les barrières. Gershwin, est-ce du jazz, est-ce du classique ? Ce n'est pas aussi facile à définir. »

Engagé cet été dans différents festivals, Louis Lortie sort

un peu du cadre guindé des concerts. « Le genre de public qu'on y trouve en est un qui participe. Ça me change. »

Interprète, il s'intéresse au jazz, curieux de comprendre ce qui se passe au niveau de la création. « J'aime écouter les voix du jazz. Même si je n'ai pas beaucoup de disponibilité, j'irai entendre Bobby McFerrin et Carmen McRae. »

« Je sens ce qui se passe dans l'écriture de Gershwin. Si ce n'avait pas été le cas, je n'aurais pas accepté de l'interpréter. Mais le défi est de jouer comme un pianiste de jazz. »



Photo d'ARCHIVES  
Louis Lortie interprétera *Rhapsody in Blue*, de George Gershwin.

supplément  
DU SAMEDI

Journal  
montreal

Directeur adjoint  
Gilles Crevier

Journalistes

Suzanne Gauthier  
Manon Guilbert  
Pierre Leroux  
Carmen Montessuit  
Franco Nuvolo  
Louise Blanchard

Chroniqueur  
Jean-Paul Sylvain

Maquettiste  
Michel Landry

# City Hall hasn't heard from public on public hearings

By PAUL LEDUC  
Special to The Gazette

**M**ore than two months after 500 invitations were sent out, City Hall still hasn't received a single brief for special committee hearings on its controversial public consultations policy.

Officials are not worried yet. The deadline is Aug. 24 and summer holidays have undoubtedly delayed some responses. Two weeks have been set aside to hear the submissions starting Aug. 29.

A reminder will be mailed out early in August to those already invited from lists of public bodies, associations, university specialists and those who have shown sustained interest in the city's previous consultations.

When he outlined the administration's policy last May, executive committee vice-chairman Robert Perrault explained that it aimed to institutionalize public consultations by writing them into the city charter through an act of the legis-

CITY  
BEAT



lature this fall. The policy would apply next Jan. 1.

Perrault said the administration believed the procedures would simplify the current process, which many people find confusing. Consultation is a cornerstone of the constitution of the Montreal Citizens' Movement and Perrault says the new policy will narrow the gap between the elected and the electors.

It's clear there is a desperate need for simplification. Earlier this year, at a convention of the Chamber of Commerce, Jean de Grandpré, then president of Bell Canada Enterprises, blamed Mayor Jean Doré for bringing in a system of "consultation after consultation producing delay after de-

lay, while Ontario and the U.S. develop."

Civic Party leader Claude Dupras accused the administration of suffering from "consultationitis" and of using consultations as a smokescreen to delay decisions. Independent councillor Nick auf der Maur also accused the administration of wasting time with its seemingly endless consultation procedure.

But Doré insists consultations are here to stay. They became part of the MCM's election platform in reaction to the almost total lack of formal consultations under the previous city administration and the MCM intends to live up to its promise to give the people a voice in government, he says.

Auf der Maur will have the opportunity to say his piece and perhaps influence official policy as one of the 11 councillors named to the special committee that will hold public hearings about public hearings. It is headed by Rosemount councillor Michel Lemay, a psychologist and former manage-

ment consultant, and its members were picked from council's five standing committees.

They have their work cut out for them. The Perrault policy statement hardly seems to simplify anything except to spell out which panels should hear what kind of issue. It adds at least two more kinds of consultative bodies, plus special committees and, in the fine print, an advisory committee to guide the executive committee on which issues to assign for consultation.

The policy also foresees creation of a new Montreal Consultations Bureau, the compiling of lists of outside specialists to be hired for committee work and a mechanism to encourage city departments to request public hearings and to stimulate the hearings as well.

Starting next year, annual department budget requests must include an agenda explaining when and with which non-municipal bodies the department plans to meet during the year to attain common goals.

The most important bodies pro-

posed under the new policy are neighborhood council committees. These 13 bodies will be composed entirely of councillors, from all 58 districts, and they will meet every month to act as "sounding boards," which the policy describes as different from consultations.

The neighborhood committees are a step toward the eventual creation of the district councils dear to the heart of the MCM and will cost taxpayers \$1.4 million annually to start. They will invite local residents to express their views on specific subjects, picked by the executive committee. They will deal with such things as zoning by-laws, general and special city planning developments, closing of back alleys and streets, changing of street names, certain permits, demolitions and parking rules.

This will require the presence of one or two high-level civil servants from various divisions of a number of the 12 city departments once each month in each of the 13 neighborhood council committees. If Perrault's plan is adopted, it could

mean as many as 150 meetings annually of the neighborhood councils, with all the preparatory work, and particularly the follow-up work, that this implies.

The new consultations bureau will organize all other consultations at the executive committee's request (acting on the advice of still another new advisory committee) or at the request of the various departments, possibly with their own advisory subcommittees.

And then there are the permanent committees dealing with such subjects as making Mount Royal a heritage park and developing a plan for the downtown core, all of which will be running their own consultation programs.

Perrault's policy statement admitted that the administration has as yet been unable to reach a decision about another major form of consultation: referendums. "But we're working on it," the report insists.

• Paul Leduc retired recently after 25 years' work in the city government.



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 22 août 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 29 août • 19 h • Hôtel de ville

Comité: Comité du Conseil

Thème: Énoncé de politique en matière de consultation publique

Audiences publiques

Au besoin, les audiences se poursuivront les 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre, même endroit, même heure.

# HÔTEL DE VILLE

## ÉCHÉANCE - DÉPÔT DES MÉMOIRES ET INSCRIPTION DES INTERVENANTS

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des audiences publiques sur le projet d'énoncé de politique en matière de consultation publique, qui auront lieu les 29, 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre 1988, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 16 h 30, le 24 août 1988, à la Division des commissions et comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau 001, Montréal, H2Y 1C6.

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 22 AOÛT

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Travaux d'aménagement aux parcs suivants:  
Père-Marquette nord    Auguste-Picard/Élie  
Des Tilleuls            Beauregard/Perras  
Du Carmel                Jean-Leduc/Forsyth  
Saint-Stanislas          Marcellin-Wilson
- Nomination de membres au conseil d'administration de la Corporation des habitations Jeanne-Mance.
- Acquisition de souffleuses-chargeuses.
- Reconstruction du pavage et construction d'un mall sur la rue Sherbrooke, de la 32e Avenue à la 40e Avenue.
- Réfection des murs de soutènement du Château Dufresne.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 22 septembre 1988.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 29 août • 19 h • Hôtel de ville  
Comité: Comité du Conseil sur la consultation publique.  
Thème: Énoncé de politique en matière de consultation publique.  
Audiences publiques.

Au besoin, les audiences se poursuivront les 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre, même endroit, même heure.

# HÔTEL DE VILLE

Jeudi 8 septembre • 19 h • Hôtel de ville

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics

Thème: Adoption du rapport sur le zonage de la rue Saint-Denis.  
Assemblée régulière.

Lundi 12 septembre • 9 h 30 • Hôtel de ville

Commission: Administration et finances

Thème: Adoption du rapport sur le fichier des fournisseurs de services professionnels - Adoption du rapport sur l'examen du rapport du vérificateur.

Assemblée publique de travail.

## ÉCHÉANCE - DÉPÔT DES MÉMOIRES ET INSCRIPTION DES INTERVENANTS

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des audiences publiques sur le projet d'énoncé de politique en matière de consultation publique, qui auront lieu les 29, 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre 1988, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 16 h 30, le 24 août 1988, à la Division des commissions et comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau 001, Montréal, H2Y 1C6. Renseignements: 872-3770

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 22 AOÛT

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Travaux d'aménagement aux parcs suivants:  
Père-Marquette nord    Auguste-Picard/Élie  
Des Tilleuls            Beauregard/Perras  
Du Carmel                Jean-Leduc/Forsyth  
Saint-Stanislas         Marcellin-Wilson
- Nomination de membres au conseil d'administration de la Corporation des habitations Jeanne-Mance.
- Acquisition de souffleuses-chargeuses.
- Reconstruction du pavage et construction d'un mail sur la rue Sherbrooke, de la 32e Avenue à la 40e Avenue.
- Réfection des murs de soutènement du Château Dufresne.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 22 septembre 1988.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 29 août • 19 h • Hôtel de ville  
Comité: Comité du Conseil sur la consultation publique.  
Thème: Énoncé de politique en matière de consultation publique.  
*Audiences publiques.*

Au besoin, les audiences se poursuivront les 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre, même endroit, même heure.

Jeudi 8 septembre • 19 h • Hôtel de ville  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Adoption du rapport sur le zonage de la rue Saint-Denis.  
*Assemblée régulière.*

Lundi 12 septembre • 9 h 30 • Hôtel de ville  
Commission: Administration et finances  
Thème: Adoption du rapport sur le fichier des fournisseurs de services professionnels - Adoption du rapport sur l'examen du rapport du vérificateur.  
*Assemblée publique de travail.*

## ÉCHÉANCE - DÉPÔT DES MÉMOIRES ET INSCRIPTION DES INTERVENANTS

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des audiences publiques sur le projet d'énoncé de politique en matière de consultation publique, qui auront lieu les 29, 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre 1988, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 16 h 30, le 24 août 1988, à la Division des commissions et comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau 001, Montréal, H2Y 1C6. Renseignements: 872-3770

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
*greffier de la Ville*



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 22 AOÛT

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 heures:

- Travaux d'aménagement aux parcs suivants:  
Père-Marquette nord    Auguste-Picard/Élie  
Des Tilleuls            Beauregard/Perras  
Du Carmel                Jean-Leduc/Forsyth  
Saint-Stanislas         Marcellin-Wilson
- Nomination de membres au conseil d'administration de la Corporation des habitations Jeanne-Mance.
- Acquisition de souffleuses-chargeuses.
- Reconstruction du pavage et construction d'un mail sur la rue Sherbrooke, de la 32<sup>e</sup> Avenue à la 40<sup>e</sup> Avenue.
- Réfection des murs de soutènement du Château Dufresne.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 22 septembre 1988.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 29 août • 19 h • Hôtel de ville  
Comité: Comité du Conseil sur la consultation publique.  
Thème: Énoncé de politique en matière de consultation publique.  
*Audiences publiques.*

Au besoin, les audiences se poursuivront les 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre, même endroit, même heure.

# HÔTEL DE VILLE

Jeudi 8 septembre • 19 h • Hôtel de ville  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Adoption du rapport sur le zonage de la rue Saint-Denis.  
*Assemblée régulière.*

Lundi 12 septembre • 9 h 30 • Hôtel de ville  
Commission: Administration et finances  
Thème: Adoption du rapport sur le fichier des fournisseurs de services professionnels - Adoption du rapport sur l'examen du rapport du vérificateur.  
*Assemblée publique de travail.*

## ÉCHÉANCE - DÉPÔT DES MÉMOIRES ET INSCRIPTION DES INTERVENANTS

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des audiences publiques sur le projet d'énoncé de politique en matière de consultation publique, qui auront lieu les 29, 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre 1988, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 16 h 30, le 24 août 1988, à la Division des commissions et comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau 001, Montréal, H2Y 1C6. Renseignements: 872-3770

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (Station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
*greffier de la Ville*

## Déplorant l'absence de consultation, Ledoux songe à quitter le RCM

MARIANE FAVREAU

■ Devant la tournure des événements concernant le projet de maison de transition pour ex-détenus à Pointe-aux-Trembles, et surtout devant l'absence de consultation publique qui a marqué le dossier, le conseiller municipal du district, Georges Ledoux, songe à quitter le RCM.



Georges Ledoux

Membre du parti depuis 1982, le conseiller Ledoux ne prise pas du tout que le RCM dise une chose avant les élections et fasse autrement pendant son mandat. Ce qui se produit avec la consultation des citoyens qui est au cœur de sa remise en question, a-t-il confié à *La Presse*.

M. Ledoux n'admet pas que l'administration du RCM ne tienne pas d'assemblées d'information sur une telle maison, ni de consultations publiques. Pour lui, c'est un virage à 180 degrés par rapport aux principes mis de l'avant par le parti.

Les dirigeants de l'administration montréalaise refusent de soumettre à la consultation publique l'octroi des permis nécessaires à l'implantation de projets à caractère social ou religieux impliquant des groupes minoritaires (femmes battues, foyers de groupes, maisons de transition pour diverses clientèles, etc.).

« Cette exclusion est faite pour tenir compte de la difficulté de concilier, pour ces objets, les intérêts collectifs et les intérêts individuels ou minoritaires », lit-on dans la politique-cadre de consultation. En somme, on procède ainsi pour que ces projets ne soient pas à la merci de préjugés d'une majorité. Mais cette façon de faire

risque plutôt de braquer les citoyens que de faire évoluer les mentalités, croit le conseiller Ledoux.

Et il s'inquiète de l'avenir. « Pendant les élections, on n'avait pas de politique-cadre de consultation. On disait aux citoyens qu'on allait les consulter sur tout ce qui touche leur qualité de vie. C'est ça le message qu'on a passé », rappelle-t-il.

« Maintenant, au milieu d'un mandat, on vient de sortir une politique-cadre où l'on retire un certain nombre de sujets du processus de consultation. Cela ne répond pas à ce qu'on a vendu. »

Il estime que l'administration ne semble pas réfléchir aux conséquences, et paraît traiter les dossiers à la pièce.

S'il réévalue son appartenance au RCM, M. Ledoux est conscient des répercussions importantes que sa décision pourrait avoir. Aussi, se donne-t-il un bon moment de réflexion. Il veut notamment profiter de la « retraite fermée » des conseillers du RCM, au début de septembre, pour partager ses réflexions avec ses collègues. Il veut également consulter ses électeurs.

M. Ledoux trouve encourageant qu'une douzaine de conseillers municipaux (dont 11 du RCM) aient été sensibilisés à ses façons de voir. « C'est donc que nos arguments n'étaient pas dénués de tout sens. »

Il espère aussi avoir sensibilisé le comité exécutif de la ville au fait que le rôle des conseillers est important et qu'on doit en tenir compte.

Sa collègue Ghislaine Boisvert, conseillère du district de la Rousselière, également très déçue, se résigne et ne remet pas en cause son appartenance au RCM. « Nous avons un avantage au parti, c'est qu'on accepte la dissidence, on permet une certaine indépendance. »

« Je suis là pour représenter les électeurs qui avaient un point précis à faire valoir ». Des citoyens de Pointe-aux-Trembles qui s'étaient rendus nombreux à l'hôtel de ville, en deux autobus loués, en sont repartis avec l'impression de ne pas avoir été entendus, indique-t-elle.

Mme Boisvert souhaite qu'on établisse des critères pour tenir compte de l'effort total d'un quartier en termes de maisons « sociales » avant d'en implanter une autre.

Cela lui paraît urgent dans ce quartier de Pointe-aux-Trembles où plusieurs maisons sont achetées dans le but d'y installer de telles oeuvres.

## Consultation critics sounding off

by Julien Feldman  
Montreal Daily News

THE city executive committee is coming under increasing public fire from city councillors for its handling of the question of public consultation.

Criticism comes only a week before public hearings on a formal policy begin next Thursday.

City councillor George Ledoux said the city executive committee seems to be heading the MCM down a different road on consul-

tation than was promised in the 1986 election campaign.

Ledoux said he's thinking of quitting the party.

The Pointe-aux-Trembles councillor said he's upset with the executive committee, after public consultation on a halfway house planned for his district was refused despite constant requests by east end councillors and local residents.

"Quitting is not something that I would be happy about, but consultation was the main plank of

the MCM during the 1986 election campaign," Ledoux said.

The councillor, a party member since 1982, said the halfway house, the outcome of the ongoing Overdale battle and a brewing fight over using a portion of Ahuntsic Park for commercial development are crucial tests for the party.

Ledoux said before making a final decision he'll discuss the situation with other councillors and his constituents.

## La question de la consultation est débattue au conseil municipal

■ Faut-il réduire le champ des sujets proposés à la consultation publique? Faut-il donner au comité conseil d'arrondissement plus de pouvoirs, dont celui de décider des questions à discuter? La consultation publique que Montréal envisage doit-elle être confiée à d'autres qu'aux élus municipaux?

Ce sont quelques-unes des questions qui ont été soulevées hier soir, à la première séance de consultation sur la politique cadre de l'administration municipale sur la consultation.

Un spécialiste de consultations publiques au plan fédéral comme M. René Parenteau, de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, s'inquiète de l'absence de préoccupation de «neutralité de la consultation» dans l'énoncé municipal. Il s'inquiète aussi de l'absence d'engagement des autorités à tenir compte des résultats de la consultation et soulève la question des conflits qui ne manqueront pas de naître par la suite. Il suggère qu'on réduise le champ de la consultation et qu'on aide financièrement les groupes et individus à participer aux consultations.

Les comités conseil d'arrondissement lui paraissent être «une caricature de ce qu'on attendait

et seront en pratique, croit-il, des réunions d'information du public. Ils seraient utiles à condition d'être un lieu d'exercice du pouvoir plus important». Ce que croit aussi le Collectif en aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve.

M. Michel Famelart souhaite pour sa part qu'on distingue deux structures, l'une consultative, l'autre décisionnelle. Que ce ne soit pas les conseillers municipaux qui mettent de l'avant un projet de l'administration, consultent la population là-dessus et décident ensuite d'y donner suite ou non. «Les élus ont autre chose à faire que de tenir des consultations publiques alors que des experts peuvent très bien le faire.»

## City should call referendums on big issues: MCM

The city should use referendums to increase consultation with Montrealers on important municipal issues, the Montreal Citizens' Movement said yesterday in a brief on how the city's administration can best consult Montrealers.

The MCM brief says the right to public consultation should be enshrined in the city's charter, and one way to ensure greater consultation is by using referendums.

The MCM brief, representing the views of rank-and-file party members not elected to public office, was one of seven tabled last night before a committee of city council set up to recommend a policy on public consultation.

The committee, which began hearings last week, will study some 45 briefs before completing hearings tomorrow at city hall.

But the committee will again ad-

mit the public next week when it draws up its report, to be tabled at a city council meeting this month.

After that, the report will be sent to the city's executive committee to be studied before the city decides whether to use it as the basis for a policy on public consultation.

The MCM, which won 55 of 58 seats at Montreal city council in a landslide election victory nearly two years ago, campaigned heavily in

1986 on the need to run a more open city administration with greater public consultation.

The MCM brief tabled yesterday said that aside from formulating a policy for use of referendums, Montreal should clarify the role of the standing committees of council.

The MCM also said it supports creation of neighborhood councils as one way of getting citizens more involved in city administration.

# Pas de nouveaux commerces rue St-Denis, recommande une commission

YVES BOISVERT

■ Malgré les protestations de nombreux propriétaires, la commission de l'aménagement de la ville de Montréal recommandera finalement au comité exécutif de modifier le règlement de zonage de la rue Saint-Denis, entre les rues Laurier et Cremazie, de façon à empêcher l'établissement de nouveaux espaces commerciaux.

La commission, qui se réunissait hier, a toutefois recommandé que le nouveau règlement de zonage soit plus souple que celui que proposait initialement le comité exécutif, de façon à reconnaître de véritables «droits acquis» aux commerçants déjà établis sur la rue Saint-Denis.

Le projet initial recommandait que seuls les commerces situés aux intersections conservent tous leurs droits. Les autres, soit environ 40 p. cent des commerces, auraient pu poursuivre leurs activités, mais n'auraient pu transmettre ce droit à d'éventuels acquéreurs, qui auraient alors dû retourner à une vocation résidentielle.

Des audiences publiques ont été tenues au cours desquelles de nombreux propriétaires se sont plaints d'une telle modification. Un comité de citoyen a été formé pour s'opposer au projet.

Finalement, hier, la commission a décidé de limer les dents du projet qu'on trouvait trop pointues. D'après ce projet, tous les commerces actuellement en fonction conserveraient l'ensemble de leurs droits acquis, avec cette nuance importante toutefois: dans le cas des commerces qui ne sont pas à une intersection, le droit serait transmissible à la condition que le nouveau commerce soit compatible avec une «liste fermée à être produite» de types de commerces qui «s'harmoniseraient... avec l'habitation».

Seul le conseiller Nick Auf der Maur, vice-président de la commission, s'est opposé au nouveau projet. Signalons que les 11 autres commissaires étaient tous des conseillers RCM.

«Je ne vois absolument aucune menace de développement commercial sur Saint-Denis et je me demande bien ce qui a pu donner l'idée d'une telle modification», a déclaré à *La Presse* M. Auf der Maur.

Le conseiller d'opposition a qualifié le projet de discriminatoire, parce qu'il limite les choix des citoyens de ce secteur. «Je ne vois pas pourquoi les gens de la rue Saint-Denis auraient moins d'options que moi, qui reste dans le centre-ville dans un secteur résidentiel. C'est beaucoup trop draconien», a-t-il dit. Il a cepen-



Nick Auf der Maur PHOTO LA PRESSE

dant ajouté qu'il serait prêt à appuyer un règlement de zonage qui interdirait l'ouverture de bars et de restaurants en dehors des intersections, pour ne pas que le secteur sud, très développé, ne s'étire vers le nord.

Le président du comité de citoyens s'opposant à la modification, M. Yves Montplaisir, n'était pas non plus satisfait du nouveau projet. «La ville a fait baisser le prix de nos maisons de 20 à 25 p.

cent depuis l'annonce de ce projet!, s'est-il indigné. C'est complètement farfelu! Nous réclamons un référendum et nous sommes absolument certains que nous avons la population derrière nous.»

Ceux qui s'opposent au projet n'ont pas manqué de souligner que la Ville semble s'accorder ce qu'elle leur refuse. En effet, un projet de construction de 230 espaces à bureaux a été mis de l'avant par la ville. Ce projet, «les Ateliers municipaux», dont la ville est le promoteur, serait mis sur pied angle Rosemont et... Saint-Denis.

Mais pour M. André Lavallée, président de la commission, il ne s'agit que d'une question de planification du développement. «Si tant de propriétaires s'opposent, c'est qu'ils prévoient un développement commercial dans le secteur. Nous croyons que tous les commerces ne doivent pas être concentrés dans le même secteur à Montréal», a-t-il déclaré à *La Presse*.

Côté planification, toutefois, les opposants n'ont pas manqué de souligner que la commission recommandait aussi dans son rapport qu'à l'avenir, les modifications de règlements de zonage soient faits dans des cadres précis et après études d'impacts, ce qui n'a pas été fait dans le cas présent...

# HÔTEL DE VILLE



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 12 septembre • 9 h 30 • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances.  
Thème: Adoption du rapport sur le fichier des fournisseurs de services professionnels - Adoption du rapport sur l'examen du rapport du vérificateur.  
*Assemblée publique de travail.*

Jeudi 15 septembre • 9 h et 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Comité: Comité du Conseil sur la consultation publique.  
Thème: Énoncé de politique en matière de consultation publique.  
*Séance publique de délibération.*

Vendredi 16 septembre • 10 h 30 et 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Comité: Comité du Conseil sur la consultation publique.  
Thème: Énoncé de politique en matière de consultation publique.  
*Séance publique de délibération.*

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est  
(Station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Monday, September 12 • 9:30 AM • City Hall  
Council Room

**Committee:** Administration and Finance.

**Theme:** Adoption of report on the master file of professional services suppliers - Adoption of report on the study of the vérificateur's report.

*Public work session.*

Thursday, September 15 • 9 AM and 2 PM • City Hall  
Council Room

**Committee:** Council Committee on public consultation.

**Theme:** Policy statement on public consultation.

*Public debate.*

# CITY HALL

Friday, September 16 • 10:30 AM and 2 PM • City Hall  
Council Room

**Committee:** Council Committee on public consultation

**Theme:** Policy statement on public consultation.

*Public debate.*

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East  
(Champs-de-Mars Métro station).

Information: 872-3770

Maurice Brunet  
City Clerk



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 12 septembre • 9 h 30 • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances.

Thème: Adoption du rapport sur le fichier des fournisseurs de services professionnels - Adoption du rapport sur l'examen du rapport du vérificateur.

Assemblée publique de travail.

Jeudi 15 septembre • 9 h et 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Comité: Comité du Conseil sur la consultation publique.

Thème: Énoncé de politique en matière de consultation publique.

Séance publique de délibération.

# HÔTEL DE VILLE

Vendredi 16 septembre • 10 h 30 et 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Comité: Comité du Conseil sur la consultation publique.

Thème: Énoncé de politique en matière de consultation publique.

Séance publique de délibération.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est  
(Station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 12 septembre • 9 h 30 • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances.  
Thème: Adoption du rapport sur le fichier des fournisseurs de services professionnels - Adoption du rapport sur l'examen du rapport du vérificateur.  
*Assemblée publique de travail.*

Judi 15 septembre • 9 h et 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Comité: Comité du Conseil sur la consultation publique.  
Thème: Énoncé de politique en matière de consultation publique.  
*Séance publique de délibération.*

# HÔTEL DE VILLE

Vendredi 16 septembre • 10 h 30 et 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Comité: Comité du Conseil sur la consultation publique.  
Thème: Énoncé de politique en matière de consultation publique.  
*Séance publique de délibération.*

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est  
(Station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
*greffier de la Ville*



Ville de Montréal

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL 22 SEPTEMBRE

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 h :

- Programme triennal d'immobilisations
- Modifications à la Charte de la Ville
- Nomination d'un nouveau greffier
- Construction de deux casernes de pompiers (à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles)
- Construction d'une piscine à Rivière-des-Prairies
- Réfection des courts de tennis du parc Lafontaine
- Achat de camions-tasseurs

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 27 octobre 1988.

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 19 septembre • 19 h 30 • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Adoption du rapport sur le fichier des fournisseurs de services professionnels - Adoption du rapport sur l'examen du rapport du vérificateur.  
*Assemblée publique de travail\**

(\* Reprise de l'assemblée du 12 septembre, 9 h 30, qui a été annulée.

Mercredi 21 septembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Comité: Comité du Conseil sur la consultation publique  
Thème: Énoncé de politique en matière de consultation publique.  
*Séance publique de délibération.*  
Adoption du rapport du Comité.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est  
(Station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING SEPTEMBER 22

Among the topics to be discussed at the above meeting which will start at 7 PM:

- Three-year capital expenditure program
- Amendments to the Charter of the City
- Appointment of a new city clerk
- Construction of two fire stations (in Rivière-des-Prairies and Pointe-aux-Trembles)
- Construction of a swimming pool in Rivière-des-Prairies
- Repairs to Lafontaine Park tennis courts
- Purchase of compactor-trucks

If agenda items are not disposed of at this first sitting, the meeting will continue on the following day, at 2 PM, unless notice is given to the contrary.

The next meeting will be held on October 27, 1988.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Monday, September 19 • 7:30 PM • City Hall  
Council Room

Committee: Administration and Finance

Theme: Adoption of report on the master file of professional services suppliers - Adoption of report on the study of the vérificateur's report.

*Public work session\**

(\* Meeting replacing that of September 12, 9:30 AM, which was postponed.

Wednesday, September 21 • 7 PM • City Hall  
Council Room

Committee: Council Committee on public consultation

Theme: Policy statement on public consultation.

*Public debate*

Adoption of the Committee's report.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champs-de-Mars Métro station).

Information: 872-3770

Maurice Brunet  
City Clerk



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 22 SEPTEMBRE

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 h :

- Programme triennal d'immobilisations
- Modifications à la Charte de la Ville
- Nomination d'un nouveau greffier
- Construction de deux casernes de pompiers (à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles)
- Construction d'une piscine à Rivière-des-Prairies
- Réfection des courts de tennis du parc Lafontaine
- Achat de camions-tasseurs

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 27 octobre 1988.

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 19 septembre • 19 h 30 • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

**Commission:** Administration et finances  
**Thème:** Adoption du rapport sur le fichier des fournisseurs de services professionnels - Adoption du rapport sur l'examen du rapport du vérificateur  
*Assemblée publique de travail\**

(\* Reprise de l'assemblée du 12 septembre, 9 h 30, qui a été annulée.

Mercredi 21 septembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

**Comité:** Comité du Conseil sur la consultation publique  
**Thème:** Énoncé de politique en matière de consultation publique  
*Séance publique de délibération.*  
Adoption du rapport du Comité

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est  
(Station de métro Champ-de-Mars)

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
greffier de la Ville

# New projects defy spirit of proposals in downtown plan

By JOSHUA WOLFE  
Special to The Gazette

(This is the second of two articles discussing major new construction projects that are being reviewed by city council.)

Similar to the Marathon Realty project north of Windsor Station discussed last week, Prodevco and Lavalin have unveiled plans to build a 45-storey office tower. Instead of the daringly complex building with projecting roof, antenna and cantilevered elements of the Marathon project, the Lavalin building is a more conventional skyscraper, reminiscent of the pre-1950 era, with a base and a shaft capped by a pyramid tapering to two "needles."

Some people have compared it to the Empire State Building but its copper roof and other details make "a new and improved version of Maison des Coopérants" a more apt description. It will be built behind Mary Queen of the World Cathedral and the use of copper is a nod to the architecture of that church, whose dome is covered in the metal.

It is important to evaluate such buildings not only on the merits of their architecture, but also on their effect on the city.

## Four weeks to speak up

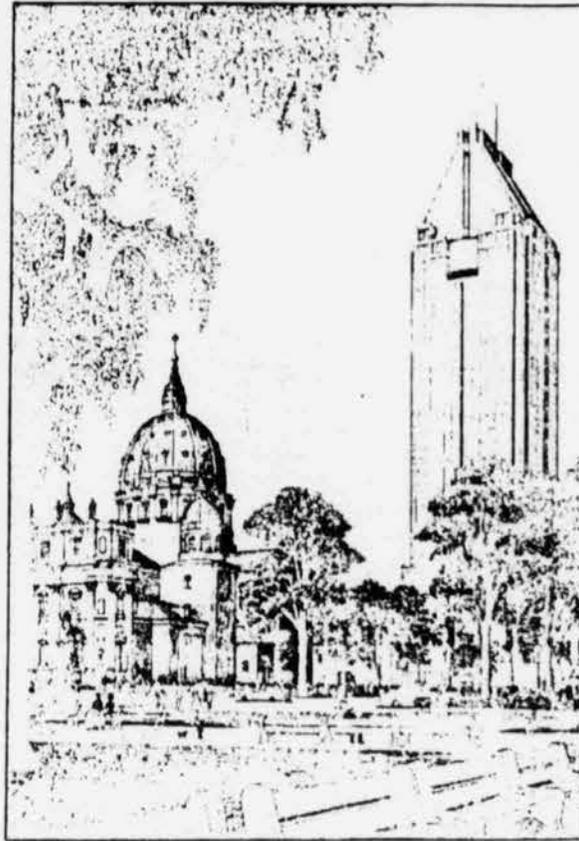
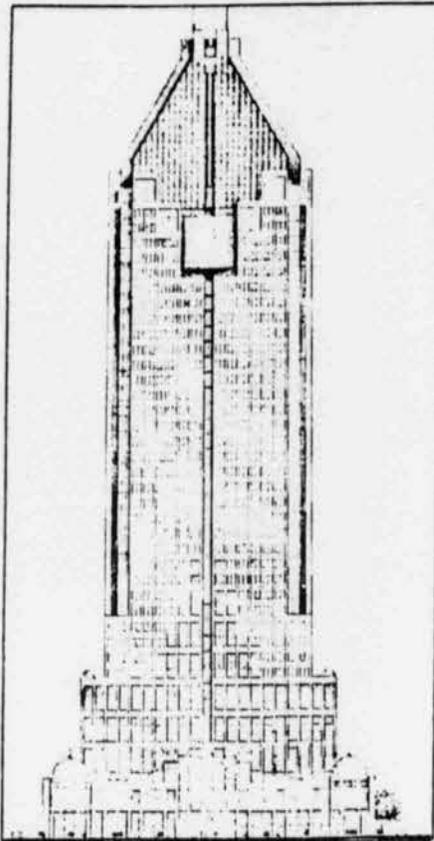
Were this virtually any other city in North America or western Europe, concerned citizens and public interest groups would be given a number of months to examine the details of the projects. The developers would present information to indicate how their building stacked up against the agreed-upon goals and guidelines of the downtown plan.

But this is Montreal. Both designs are slated to receive final approval at the end of September. Montrealers had only four weeks to evaluate these buildings and to convince city council to make changes if they are necessary.

Almost two years after the election of the MCM — halfway through the mandate of the government which ended the Drapeau era — the administration has not put into effect two key components of the planning of downtown: a master plan and a design-approval process that includes public input.

This is not to say that the administration has ignored these key tools, just that they are slow in implementing them. This spring a "Planning Statement for the Central Area" (the first stage of a master plan for downtown) was unveiled and extensive public hearings held. The planning department document sets out specific guidelines and objectives to evaluate major construction projects such as Marathon's and that of Prodevco-Lavalin.

Unfortunately, the planning department does not seem to have followed the suggestions of its own document when evaluating



The proposed Prodevco-Lavalin tower, from ground level (left) and seen from Dominion Square.

these projects.

While other cities permit construction of buildings of such height, they undertake a negotiation process: developers can only construct very large buildings if they provide additional amenities deemed useful in the master plan. Examples include day-care centres, moderate-income housing, green space, etc.

## Ignore downtown plan

In Montreal, it seems that developers will continue to be able to build on the scale of Place Ville Marie as a matter of course.

The Lavalin project's selling points are a public skating rink, winter garden and improved access to the Métro system. Nevertheless, it and the Marathon office tower ignore the provision of the preliminary master plan for the central city recommending that La Gauchetière St. be enhanced as a lively street. The Marathon

project is set back and its tallest part is to the south (along La Gauchetière) and to the west (near Drummond St.) Thus it will be 45 storeys tall in the area where the preliminary plan's permissive option permits only eight storeys. The Lavalin project is to rise 45 storeys on a site for which the permissive option is only 30 floors. Compared to the so-called restrictive option, the two projects are even more objectionable.

Neither of these buildings will provide animation at the ground floor along La Gauchetière as the master plan document proposes.

In addition, the city's executive committee published a document on public consultation. Unfortunately, this policy is only at the proposal stage; it may be many months before it is put into practice.

When that finally happens, will major real estate project approval then follow the procedure in other cities, giving Mont-

realers an opportunity to comment on the appearance of their downtown?

Unfortunately it does not seem so. In fact, while the proposed policy mentions statutory requirements for projects requiring a *plan d'ensemble* to be presented at a public meeting, it excludes projects in the downtown core. (The *plan d'ensemble* is the process by which the city allows suspension of zoning rules, and is usually implemented on major projects.)

## Major flaws

After the public meeting, the executive committee retains the power to decide whether to hold public hearings. And of course, the executive committee is not required to follow any of the recommendations which come out of a public hearing.

A number of briefs submitted at the hearing on public consultation recommended that downtown could benefit from the public-consultation process as do the

other parts of the city. However, even if the administration takes this advice, there are still major flaws in the system proposed.

The city government does not seem to have examined the important issues of how to prepare and disseminate information, lowering the likelihood of many people becoming aware of the proposal details.

For example, instead of posting these on the site of a potential construction project, as is the case in Vancouver and Ottawa, city hall proposes to limit public announcement to advertising in the neighborhood weeklies in the same manner as it now does in the daily newspapers.

Many people do not bother to scan their community newspapers. Public posting on site has been proven to be an effective and inexpensive way of notifying those interested that a project is in the works.

Presently, citizens can consult planning department studies, but they must know whom to contact and how to get copies. Why not make these documents available automatically in the city's Accès Montréal offices?

## Against tall buildings

In addition, the city's consultation document does not indicate what, if any, studies will be carried out or made available to the public. With no requirements as to what must be evaluated, the public has no assurance that all the important questions will be answered.

While the downtown plan is only at the preliminary stage, the committee designing it will soon make public its recommendations. Many participants were not against high-density development per se, but were against very tall buildings. If a building is half a metre shorter than the mountain (the case of the Prodevco-Lavalin tower), it will be tall enough to overwhelm Mount Royal for passersby. Most Montrealers seem opposed to such an idea.

Of course, the most important question is, "What kind of a city do we want?" The current administration seems content to maintain height and density of buildings which were standard during the boom days of the 1960s. If the construction projects currently in the negotiation stage with the planning department are exempted from the guidelines of the plan, we can look forward to the construction in the downtown of dozens of new buildings which will fail to respect even the permissive version of the proposed downtown plan.

If this is the case, then there does not seem to be any reason for the administration to develop a plan. Should city council approve these two most recent projects, it will broadcast an important message to Montrealers and the development industry.

Joshua Wolfe is executive director of Heritage Montreal.

## Deux tours menacent la « dimension » humaine de Montréal et la « grandeur » du mont Royal

MARIANE FAVREAU

■ L'organisme *Sauvons Montréal* a de sérieuses réserves sur la construction de deux nouvelles tours de 45 étages dans le centre-ville de Montréal, et sur la façon dont cela se fait avec la « nouvelle » administration RCM.

« Veut-on que Montréal ressemble au quartier de la Défense, à Paris, ou au Lower Manhattan de New York? On avait plutôt compris qu'il fallait garder Montréal à l'échelle humaine », déclare M. Richard Léger, membre de l'organisme.

Il s'agit ici des projets, près du square Dorchester (Dominion), proposés par Marathon, boulevard René-Lévesque, et Lavalin, rue Lagauchetière. La ville s'apprête à les entériner à la prochaine assemblée du conseil municipal, demain.

Sauvons Montréal demande que la deuxième lecture soit reportée à une autre séance du conseil pour laisser aux gens le temps de mieux s'informer et d'en peser les conséquences. Tout en trou-

vant par ailleurs les deux projets « superbes », M. Léger s'élève contre la multiplication de projets semblables qui passent à toute vapeur avant l'adoption du plan d'urbanisme du centre-ville.

De son côté, le président de Sauvons Montréal, M. Dino Bumbaru, voudrait plus de cohérence à l'hôtel de ville. « On demande aux gens de donner leur avis sur ce qu'ils veulent comme centre-ville de Montréal. Et en parallèle, on négocie divers projets. A quoi ça rime tout cela? »

M. Bumbaru voudrait que les conseillers municipaux prennent leurs responsabilités et que la population ne se retrouve pas dans la même situation qu'avant 1986. Il n'y a pas de consultation sur ces projets qui bloqueront la vue sur la montagne: le projet Lavalin aurait 50 cm de moins que la hauteur du mont Royal. Pourtant, signale M. Bumbaru, l'un des principes directeurs du plan du centre-ville, c'est le rôle dominant du mont Royal.

M. Léger rappelle que l'administration municipale a laissé de côté son règlement intérimaire

(qui gèle le développement en hauteur). Elle permet ces tours en vertu du règlement qui était en vigueur depuis les années 60 et qui permettait un coefficient d'occupation du sol beaucoup plus élevé que maintenant.

« Le problème de fond, estime M. Léger, c'est qu'il n'y a aucune vision de la ville qui se dégagerait des orientations de l'administration RCM. Ces tours vont à l'encontre des énoncés qui parlent d'une ville à échelle humaine. »

Il ne voit aucun changement par rapport à l'ère Drapeau. « Les gens peuvent consulter plans et maquettes (sur rendez-vous), mais ils ne peuvent même pas laisser leur nom pour s'y opposer. »

« On arrive difficilement à sortir du coup par coup », conclut M. Bumbaru. Et le président de Sauvons Montréal constate que des projets comme ceux-là passent au conseil à peu près aussi vite que l'achat d'une souffleuse. « Ce serait un geste cohérent que de s'en tenir aux énoncés de principe du document d'orientation de l'aménagement du centre-ville. »

# Consultation bidon du RCM

## La rue St-Denis

LA COMMISSION permanente de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics proposera au Conseil municipal le 26 septembre que la rue St-Denis, entre Laurier et Crémazie, devienne une rue sans vocation, puisqu'on recommandera que la rue soit commerciale avec restrictions aux différents coins de rue et résidentielle entre ça, c'est-à-dire ni résidentielle ni commerciale.

Cette décision a été prise malgré les recommandations de la grande majorité des intervenants aux consultations publiques et malgré qu'aucune étude sérieuse vienne appuyer la subjective impression d'urgence appréhendée, qu'une dégradation féroce de la vie résidentielle existe sur la rue St-Denis, et sans études d'impacts économiques et sociaux de ce changement de zonage.

Les commissaires, à l'exception du conseiller Nick Auf des Maur, n'ont pas tenu compte que le nombre de logements a augmenté, que les commerces ont diminué et la vocation de bureaux professionnels s'est manifestée dans les dernières an-

nées, sans porter ombrage à la Plaza St-Hubert.

On a ignoré que la circulation de 35,000 voitures par jour va continuer sinon augmenter, que le bruit à 75-80-85 décibels va continuer aux heures de pointe pendant 3 à 5 heures par jour, que les logements sont difficiles à louer sur St-Denis et que les familles ne les occupent pas à cause du danger de la circulation pour les enfants; ce qui à mon avis est difficilement conciliable avec une rue résidentielle. On a aussi ignoré que les augmentations sauvages de l'évaluation et partant des taxes poussent le coût des logements à être très élevés surtout s'il n'est pas partagé par un bureau ou un commerce.

Les commissaires, toujours à l'exception de M. Auf der Maur, n'ont pas tenu compte qu'un consensus s'était fait pour que bars, clubs, restaurants, arcades, salles de pool, ou commerces pornographiques soient exclus de la rue St-Denis, tout en proposant une vocation de bureaux professionnels et le respect de l'aspect architectural de la rue.

Les commissaires font d'autres recommandations en ce qui regarde la circulation, les plans d'urbanisme, la

création d'emplois, le métro, etc. Ces autres recommandations « en fait » annuleraient la recommandation principale.

Après cette réunion du 8 septembre, j'étais convaincu que comme citoyen, j'ai été plus frustré d'avoir une consultation bidon qui ne tient pas compte de l'importance des suggestions ou recommandations des citoyens que pas de consultations du tout.

Je n'ai pas compris la logique des commissaires, si logique il y a, mais s'il y a logique qu'on prenne les moyens et par le même règlement de zonage de faire vraiment une rue résidentielle de la rue St-Denis en diminuant d'une façon draconienne la circulation et le bruit.

Et bien alors, que le Conseil soit d'accord avec M. Auf des Maur : pas de changement de zonage parce qu'il n'y a pas d'urgence ou s'il y a changement qu'on interdise la venue de nouveaux bars, restaurants, arcades, salons de massage en spécifiant la vocation commerciale à usage de « bureaux professionnels ».

— J.C. RATTÉ

Montréal, le 18 septembre.



La rue St-Denis

PHOTO RÉJEAN MILLOUPE

# La création de conseils de quartier est un objectif à conserver

MARIANE FAVREAU

■ Le comité de conseillers qui a tenu des audiences publiques sur la politique cadre de consultation, ne veut pas qu'on perde de vue l'objectif de mettre sur pied des conseils de quartier.

Aussi, tout en endossant avec quelques variantes le projet de l'administration, recommande-t-il de préparer tant la population que les conseillers à cette décentralisation politique de certains pouvoirs municipaux.

Et cela, en développant «des pratiques de participation dans les quartiers et des pratiques de fonctionnement chez les élus qui préparent la mise en place future des conseils de quartier».

C'est le comité-conseil d'arrondissement (CCA), actuellement prévu comme structure d'information et de consultation, qui deviendrait «ce lieu d'apprentissage et d'appropriation progressive de pratiques de participation».

De plus, le comité de conseillers, présidé par Michel Lemay, recommande qu'à l'ordre du jour des réunions mensuelles des CCA, préparé par le comité exécutif de la ville, on ajoute une période de questions des citoyens et un rapport du suivi des dossiers et recommandations antérieures.

Il recommande que le CCA de l'arrondissement centre soit formé non seulement des conseillers municipaux des districts qui le forment, comme les autres CCA, mais en plus de conseillers membres de certaines commissions du conseil. Ce à quoi s'objecte le conseiller de Saint-Jacques, M. Raymond Blain.

Les permissions spéciales d'occupation à des fins sociales (maisons de transition, et autres) seraient toujours exclus des consultations.

Les commissions du conseil auraient l'initiative de consulter sur un projet de règlement ou de simplement l'étudier en public. Le Bureau de consultation de Montréal se verrait référer les questions sur lesquelles l'exécutif souhaite qu'il consulte. Enfin, le comité recommande à

l'administration de faire connaître ses orientations quant à la tenue de référendums sur des questions locales.

Le conseiller du Parti civique Nick Auf der Maur, inscrit sa dissonance et s'en explique, ainsi que Pierre-Yves Melançon et Pierre Bastien, du RCM.

«La formule fait appel à un système inutilement complexe de comités-conseil, de conseillers bureaucratiques, de technocrates

et de consultants non élus, venant de l'extérieur», estime M. Auf der Maur. Celui-ci voudrait plutôt revigorer le rôle des conseillers, les faire participer plus activement à la prise de décision.

«On semble avoir perdu de vue que les valeurs occidentales de démocratie reposent sur l'élection de personnes en vue de prise de décision, et non sur des discussions sans fin avec des groupes supposément populaires.» Sceptique quant à l'utilité des CCA, il

estime que si on les forme, il faudrait le faire sur une base expérimentale.

MM. Melançon et Bastien rappellent que la consultation est un moyen et non une fin, et, qu'ici, l'administration met la charrue avant les boeufs. Ils reprochent à l'énoncé de politique de «se situer en dehors de toute perspective politique globale».

Ainsi, «en refusant d'aborder le cœur du sujet, à savoir la réforme de nos institutions dans l'opti-

que d'une plus grande démocratisation et décentralisation, l'administration se satisfait des pantouffles de ses prédécesseurs: la centralisation politique dans les mains des membres du comité exécutif».

Les deux conseillers suggèrent de modifier la charte de Montréal à cet effet et de «doter Montréal de moyens pour réaliser ces objectifs, entre autre par une véritable politique d'information (transparence)», écrivent-ils.

# Give citizens a voice: Report

by Pierre Goad  
Montreal Daily News

A COUNCIL committee wants city hall to consult Montrealers on most municipal decisions, except if there is a chance they will contest cherished policies of the ruling Montreal Citizen's Movement.

The committee charged with reviewing the city's draft policy on public consultation, released last June, tabled its own report at city council last night.

While approving the general principles of the draft policy, a majority of the committee members urged the city to go further.

But they stopped short of pushing the administration to consult neighborhood resi-

## 'But don't take advice on hot topics'

dents about new halfway houses, rehabilitation centres and other "social" projects because "some citizens would say 'we agree but put them somewhere else,'" committee chairman Michel Lemay told reporters before tabling the report.

"The MCM administration has certain social objectives which it considers must be achieved," Lemay said.

Putting halfway houses and other social projects in residential neighborhoods is an important "collective" goal which should not be put at risk. A "prejudiced" minority in every neighborhood will always be against such projects, Lemay said.

The consultation system is expected to be in place by January 1, 1989.

The draft city policy also said cultural, educational, hospital, religious and social projects should be excluded from the consultation process.

Two councillors on the committee, Pierre Bastien and Pierre-Yves Melançon, submitted a minority report proposing a beefed-up consultation system.

"We would make everything subject to consultation," Bastien said.

Civic Party councillor and committee member Nick Auf der Maur said: "There appears to be a notion that the public wants

to be subjected to massive and ongoing consultation on every detail of public administration."

"This appears to me to be both a shirking of our responsibilities as elected councillors, and a peculiar indulgence of what we may call the romantic left."

Under the draft consultation policy 8-14 neighborhood advisory committees would be created — with the emphasis on their advisory role. Neighborhood committees would seek residents' opinions and make recommendations, but would have no power.

The draft policy would also formalize consultation used by permanent council committees studying city decisions affecting all of Montreal rather than single neighborhoods.

# City council urged to expand consultation process

By LEWIS HARRIS  
of The Gazette

The city should consult citizens on everything but the location of halfway houses for prisoners and loan bylaws, Michel Lemay, chairman of a committee studying a public consultation policy, said yesterday.

The exceptions to the general rule on consultation are among several recommendations in a report tabled last night at a council meeting by city councillor Lemay.

The report, the product of two months of hearings and dozens of briefs before 12 city councillors, now goes to the city's executive committee for a final decision on a public consultation policy.

Three of the committee's 11 voting members disagreed with the report and filed minority reports.

The report supports the formation of about a dozen local committees called area advisory committees, made up of city councillors representing a region of the city.

The committees, which would have powers to make recommendations only, would hold public meetings to study all items of a city council agenda before the issues went to council.

However, the committees would be forbidden from discussing loan bylaws — because such questions are so complex — and halfway houses, Lemay said.

Halfway houses are out, Lemay said, because of the "anywhere but in my backyard syndrome" that accompanies debate on the location of such houses.

Lemay was referring to heated exchanges in city council last month

over a decision to approve a halfway house for non-violent prisoners in the city's east-end Pointe aux Trembles district.

Several Pointe aux Trembles citizens used the public question period to argue that there already are too many special homes in their part of the city. However, many said they had nothing against halfway houses in particular.

Council approved the halfway house, scheduled to open in about six months at 11931 Notre Dame St. E., in a 41-11 vote which saw 10 councillors of the Montreal Citizens' Movement vote against their own administration.

"We're giving primacy to the interests of the collectivity," Lemay said in explaining the committee's recommendation to forbid discussion of halfway houses.

Lemay added that the move was necessary because a certain percentage of the population is "prejudiced" against those in need of special help by society in general.

However, citizens could still voice their opposition to halfway houses at city council meetings.

While area committees would be made up of local councillors, an exception would be made for the committee representing downtown Montreal.

Five councillors who sit on standing committees which study and approve massive, downtown development projects also would sit on that committee to better protect the city's interests, Lemay said.

City councillor Raymond Blain, whose own municipal district is situated in the eastern part of downtown Montreal, registered his opposition

to that recommendation.

The report generally supports the city's stated goals of increasing public consultation by use of referendums and holding special public consultations on thorny issues.

But MCM councillors Pierre Bastien and Pierre-Yves Melançon said in a minority report they want "real change" in the way the city is run.

"By refusing to go to the heart of the question of de democratization at city hall," the two said, "the administration is satisfied with merely following in the footsteps of its predecessors: it centralizes power in the hands of the executive committee."

And Nick Auf der Maur, opposition leader at city hall, said in a separate minority report that creation of area committees could be a mistake because it will lead to "interminable debate" with self-appointed groups.

# Rapport favorable à la politique de consultation publique de Montréal

Isabelle Paré

LE COMITÉ chargé de faire rapport sur l'énoncé de politique de la ville de Montréal en matière de consultation publique estime que le mandat des comités-conseil locaux doit être élargi pour permettre aux citoyens de se prononcer sur la création de parcs ou de sites naturels.

Créé en mai dernier, le comité ad hoc présidé par M. Lemay, a remis hier ses recommandations au conseil municipal dans un rapport qui donne son appui à presque toutes les propositions contenues dans l'énoncé de la ville.

Il approuve d'abord la création, au niveau local, de comités-conseil d'arrondissement (C.C.A.), puis du Bureau de consultation de Montréal, qui tous deux compléteront le rôle déjà rempli par les commissions permanentes du Conseil.

Ces C.C.A. auront à donner des avis et des recommandations au comité exécutif sur des règlements à portée locale.

Même si plusieurs intervenants jugeaient les mandats donnés aux C.C.A. trop limités, le comité main-

tient que le but de cet instrument de consultation à l'échelle des grands quartiers n'est pas de décentraliser les pouvoirs municipaux.

Le comité est toutefois d'avis que le mandat des C.C.A. doit être élargi pour inclure la possibilité d'entendre des citoyens sur des questions comme la construction d'un site naturel ou d'un parc. La ville limitait les objets d'études de ces comités aux modifications aux règlements de zonage, aux plans d'urbanisme, à la fermeture de rues, au transfert et à l'occupation du domaine public, aux démolitions et aux autorisations de stationnement.

Comme le suggérait la ville, ces C.C.A. devront être composés d'élus locaux, sauf l'arrondissement Centre qui devrait inclure cinq membres des commissions permanentes en raison des enjeux de portée montréalaise qu'il pourrait avoir étudiés, estime le comité.

Par ailleurs, ce dernier recommande que le rôle et le mandat des commissions permanentes soient bonifiés, en permettant la participation éventuelle du public dans l'établissement des grandes orientations du budget.



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 27 octobre 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 17 octobre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Carte des arrondissements de la Ville de Montréal: problématique d'ensemble.  
*Assemblée d'information*

Jeudi 20 octobre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Comité: Développement économique  
Thème: Adoption du rapport sur le tourisme.  
*Séance publique de travail*

Mardi 1er novembre • 19 h • Centre Monkland  
4410, av. West Hill

Comité: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée de consultation (\*)*

# HÔTEL DE VILLE

Jeudi 3 novembre • 19 h • Auditorium du Jardin botanique  
4101, rue Sherbrooke Est

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée de consultation (\*)*

Lundi 7 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée de consultation (\*)*

## (\*) ÉCHÉANCE – DÉPÔT DES MÉMOIRES ET INSCRIPTION DES INTERVENANTS

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des assemblées publiques de consultation sur l'Office municipal d'habitation: relations avec les locataires, qui auront lieu les 1er, 3 et 7 novembre prochains, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 16 h 30, le 25 octobre 1988, à la Division des Commissions et Comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau S-001.  
Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 27 octobre 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 17 octobre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Carte des arrondissements de la Ville de Montréal: problématique d'ensemble.  
*Assemblée d'information*

Jeudi 20 octobre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Comité: Développement économique  
Thème: Adoption du rapport sur le tourisme.  
*Séance publique de travail*

Mardi 1<sup>er</sup> novembre • 19 h • Centre Monkland  
4410, av. West Hill

Comité: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée de consultation (\*)*

# HÔTEL DE VILLE

Jeudi 3 novembre • 19 h • Auditorium du Jardin botanique  
4101, rue Sherbrooke Est

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée de consultation (\*)*

Lundi 7 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée de consultation (\*)*

## (\*) ÉCHÉANCE - DÉPÔT DES MÉMOIRES ET INSCRIPTION DES INTERVENANTS

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des assemblées publiques de consultation sur l'Office municipal d'habitation: relations avec les locataires, qui auront lieu les 1<sup>er</sup>, 3 et 7 novembre prochains, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 16 h 30, le 25 octobre 1988, à la Division des Commissions et Comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau S-001.  
Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 27 octobre 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 17 octobre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Carte des arrondissements de la Ville de Montréal: problématique d'ensemble.  
*Assemblée d'information*

Jeudi 20 octobre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Comité: Développement économique  
Thème: Adoption du rapport sur le tourisme.  
*Séance publique de travail*

Mardi 1er novembre • 19 h • Centre Monkland  
4410, av. West Hill

Comité: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée de consultation (\*)*

# HÔTEL DE VILLE

Jeudi 3 novembre • 19 h • Auditorium du Jardin botanique  
4101, rue Sherbrooke Est

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée de consultation (\*)*

Lundi 7 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée de consultation (\*)*

## (\*) ÉCHÉANCE – DÉPÔT DES MÉMOIRES ET INSCRIPTION DES INTERVENANTS

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des assemblées publiques de consultation sur l'Office municipal d'habitation: relations avec les locataires, qui auront lieu les 1er, 3 et 7 novembre prochains, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 16 h 30, le 25 octobre 1988, à la Division des Commissions et Comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau S-001.  
Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
*greffier de la Ville*



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING

The next council meeting will be held on October 27, 1988.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Métro station).

Information: 872-3770

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Monday, October 17 • 7 pm • City Hall  
Council Room

Committee: Administration and Finance  
Theme: Map of city areas: overall problematic.  
Information meeting

Thursday, October 20 • 2 pm • City Hall  
Council Room

Committee: Economic Development  
Theme: Adoption of tourism report.  
Public work session

Tuesday, November 1 • 7 pm • Monkland Center  
4410 West Hill Ave.

Committee: Planning, Housing and Public works  
Theme: Office municipal d'habitation: tenant relations.  
Consultation meeting (\*)

Thursday, November 3 • 7 pm • Botanical Garden Auditorium  
4101 Sherbrooke St. East

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Office municipal d'habitation: tenant relations.  
Consultation meeting (\*)

Monday, November 7 • 7 pm • City Hall  
Council Room

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Office municipal d'habitation: tenant relations.  
Consulting meeting (\*)

## (\*) DEADLINE - FILING OF BRIEFS AND REGISTRATION OF SPEAKERS

Persons or associations who wish to submit written or oral comments on the Office municipal d'habitation: tenant relations, at the meetings that will be held November 1, 3 and 7, must register or file their briefs before 4:30 pm, October 25, 1988, at the Division des Commissions et Comités du Conseil, 275 Notre-Dame St. East, Room S-001.  
Information: 872-3770

Maurice Brunet  
City Clerk



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 27 octobre 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 h:

- Plans d'ensemble:
  - boul. de Maisonneuve et City Councilors;
  - rue Notre-Dame - entre la 55e et la 57e Avenue (P.A.T.);
  - 5e étage du projet Cosmar, 2075 à 2121, rue Crescent.
- Citation comme monument historique de l'immeuble situé au 4100, de Lorimer
- Location de l'immeuble au 4221, rue Ontario Est, pour fins de bureaux de conseillers municipaux
- Acquisition de micro-ordinateurs et de terminaux (741,479 \$)
- 15 contrats pour transport de neige (2,694,536,39 \$)

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, 28 octobre, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 28 novembre 1988.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 1er novembre • 18 h • Centre Monkland  
4410, rue Westhill

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
Assemblée de consultation (\*)

Mercredi 2 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Orientations: développement du vélo  
Assemblée publique de travail

Jeudi 3 novembre • 19 h • Auditorium - Jardin botanique  
4101, rue Sherbrooke Est

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires  
Assemblée de consultation (\*)

Lundi 7 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
Assemblée de consultation (\*)

## (\*) ÉCHÉANCE - DÉPÔT DES MÉMOIRES ET INSCRIPTION DES INTERVENANTS

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des assemblées publiques de consultation sur l'Office municipal d'habitation: relations avec les locataires, qui auront lieu les 1er, 3 et 7 novembre prochain, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 18 h 30, le 25 octobre 1988, à la Division des commissions et comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau S-001.

Il y aura une assemblée spéciale du Conseil de la CUM sur le budget le mardi 15 novembre, à 17 heures.

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
greffier de la Ville

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 22 OCTOBRE 1988



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 27 octobre 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 h:

- Plans d'ensemble:
  - boul. de Maisonneuve et City Councilors;
  - rue Notre-Dame - entre la 55<sup>e</sup> et la 57<sup>e</sup> Avenue (P.A.T.);
  - 5<sup>e</sup> étage du projet Cosmair, 2075 à 2121, rue Crescent.
- Citation comme monument historique de l'immeuble situé au 4100, de Lorimier
- Location de l'édifice situé au 4221, rue Ontario Est, pour fins de bureaux de conseillers municipaux
- Acquisition de micro-ordinateurs et de terminaux (741,479 \$)
- 15 contrats pour transport de neige (2,594,538.39 \$)

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, 28 octobre, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 28 novembre 1988.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 1<sup>er</sup> novembre • 19 h • Centre Monkland  
4410, rue Westhill

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
Assemblée de consultation (\*)

Mercredi 2 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Orientations: développement du vélo  
Assemblée publique de travail

Jeudi 3 novembre • 19 h • Auditorium - Jardin botanique  
4101, rue Sherbrooke Est

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires  
Assemblée de consultation (\*)

Lundi 7 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
Assemblée de consultation (\*)

## (\*) ÉCHÉANCE - DÉPÔT DES MÉMOIRES ET INSCRIPTION DES INTERVENANTS

Les personnes ou les associations qui désirent soumettre des commentaires écrits ou de vive voix lors des assemblées publiques de consultation sur l'Office municipal d'habitation: relations avec les locataires, qui auront lieu les 1<sup>er</sup>, 3 et 7 novembre prochain, doivent s'inscrire ou déposer leur mémoire avant 16 h 30, le 25 octobre 1988, à la Division des commissions et comités du Conseil, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau S-001.

Il y aura une assemblée spéciale du Conseil de la CUM sur le budget le mardi 15 novembre, à 17 heures.

Renseignements: 872-3770

Maurice Brunet  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING

The council meeting will be held on October 27, 1988.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East  
(Champ-de-Mars Métro station).

Information: 872-3770

Among the topics to be discussed at the above meeting which will start at 7 PM:

- **General plans:**
  - De Maisonneuve Blvd. and City Councillors;
  - Notre-Dame St. - between 55th and 57th aves. (P.A.T.)
  - Cosmair project, 5th floor, 2075 - 2121 Crescent St.
- Historic monument status for building at 4100 de Lorimier St.
- Lease of building at 4221 Ontario St. E. to house city councillors' offices
- Acquisition of computers and terminals (\$741,479)
- 15 contracts to transport snow (\$2,594,538.39)

If agenda items are not disposed of at this first sitting, the meeting will continue on the following day, October 28, at 2 PM, unless notice is given to the contrary.

The next meeting will be held on November 28, 1988.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

**Tuesday, November 1 • 7 pm • Monkland Centre**  
4410 Westhill Ave.

**Committee:** Planning, Housing and Public Works  
**Themes:** Municipal housing bureau; tenant relations.  
*Consultation meeting (\* )*

**Wednesday, November 2 • 7 pm • City Hall**  
Council Room

**Committee:** Community Development  
**Theme:** Orientations in development of cycling  
*Public work session*

**Thursday, November 3 • 7 pm • Botanical Garden Auditorium**  
4101 Sherbrooke St. East

**Committee:** Planning, Housing and Public Works  
**Theme:** Municipal housing bureau  
*Consultation meeting (\* )*

**Monday, November 7 • 7 pm • City Hall**  
Council Chamber

**Committee:** Planning, Housing and Public Works  
**Theme:** Municipal housing bureau  
*Consultation meeting (\* )*

## (\* ) DEADLINE - FILING OF BRIEFS AND REGISTRATION OF SPEAKERS

Persons or associations wishing to submit written or oral comments on the Municipal housing bureau: tenant relations meetings to be held November 1, 3 and 7 must register or file their briefs before 4:30 pm, October 25, 1988, at the Division des Commissions et Comités du Conseil, 275 Notre-Dame St. East, Room S-001.

There will be a special sitting of the MUC Council to discuss the budget on Tuesday, November 15 at 5PM.

Information: 872-3770

Maurice Brunet  
City Clerk

# Îles Sainte-Hélène et Notre-Dame: la Ville consulte les Montréalais

GEORGES LAMON

■ Les Montréalais seront consultés au cours des prochaines semaines sur l'aménagement et le développement des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, par l'entremise d'un appel public d'idées. La Ville de Montréal consacrera \$957 150 au cours des deux prochaines années à l'élaboration de cette démarche en vue de la préparation d'un plan directeur des deux îles. Le budget initial du projet de consultation pour 88 est de \$276 500.

Par ce processus de consultation, pour le moins nouveau, la ville entend ainsi répondre à une promesse du RCM qui s'était engagé à aménager un parc-plage à l'île Notre-Dame dès son premier mandat.

Cette invitation à soumettre des idées, vise entre autres la recherche de suggestions pour le développement des îles et les solutions aux problèmes. Suivront une série de tables rondes (d'octobre à décembre) et un forum (en mars 89). Ces diverses formes de consultations devraient aboutir à des scénarios possibles de développement qui seront résumés dans un document sur le passé, le présent et l'avenir des îles. Le plan directeur final sera soumis à la ville en décembre 89. Tout cela pour arriver, en fin de compte, à rendre ces lieux plus accessibles aux Montréalais, tant physiquement que psychologiquement.

Dans son plan, la Ville estime que plusieurs décisions devront être prises à court terme pour l'ensemble des îles, entre autres: le réaménagement du Palais de la

civilisation, l'intégration du parc-plage aux autres aménagements, la relocalisation éventuelle de l'Aquarium et surtout l'accès aux îles qui fait grand défaut. Dans ce dernier cas, on entrevoit différentes possibilités pour améliorer les liens entre le Vieux-Port et les îles: navette maritime, minibus spéciaux, autobus de la STCUM et monorail.

En conclusion, le programme de travail estime que les îles, malgré leur énorme potentiel touristique, sont actuellement sous-utilisées. Pour parvenir à leur réaménagement et leur mise en valeur, le programme évalue des investissements publics et privés à des centaines de millions de dollars.

# L'industrie touristique montréalaise manque de PUNCH

L'industrie touristique de Montréal, qui stagne depuis quelques années, souffre de sérieuses carences tant au niveau des services à offrir aux visiteurs qu'à celui de sa promotion internationale.

Jean-Guy Martin

C'est ce qui ressort d'un rapport de la Commission permanente du Développement économique de la Ville de Montréal rendu public hier par son président, le conseiller Abe Limonchik et par la vice-présidente, la conseillère Diane Martin.

Après avoir consulté une trentaine d'intervenants du milieu, la commission en conclut que Montréal ne semble guère reconnaître l'importance du tourisme pour son économie.

Ainsi, on a noté des lacunes aux chapitres de la signalisation, de l'information touristique, de la mise en valeur des sites et des bâtiments, de l'existence de guides écrits et d'activités découvertes.

Au plan des relations avec l'extérieur, Montréal accuse une faiblesse sérieuse: au sujet des déficiences de sa promotion internationale, il est apparu que les problèmes promotionnels qui affligent Montréal prennent leur source dans l'absence de concertation entre les grands intervenants touristiques.

Pour parer à ces maux, la Commission appuie la création d'une structure unique de concertation. Parmi les dossiers qu'elle lui propose, la Commission lui recommande notamment la production d'éléments promotionnels internationaux, dont l'utilisation des ambassades et des consulats canadiens.

## Le 350<sup>e</sup>

Selon M. Limonchik, la Commission pense aussi en fonction du 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal en 1992.

«Nos recommandations, dit-il, prennent un caractère d'urgence. Il ne reste que peu de temps pour organiser et promouvoir cet événement et nous croyons que cette date pourrait catalyser le développement touristique, économique et culturel de Montréal autour de projets communs.»

Selon lui, tout devrait être mis en marche à court terme et prêt pour 1991 alors que se tiendra dans notre ville le congrès de l'Association canadienne des agents de voyage (ACTA), où seront présents les diffuseurs et organisateurs susceptibles de faire connaître Montréal au reste du monde.



Photo Alfred LANCTOT

Mme Diane Martin, vice-présidente de la Commission du Développement économique et M. Abe Limonchik, président.

## Axes à développer

Afin non seulement d'augmenter le nombre de touristes, mais aussi de prolonger leur séjour, la Commission suggère de mettre l'accent sur quelques axes de développement dont le tandem Jardin botanique/Parc olympique auquel les touristes pourraient consacrer une journée entière.

En outre, il serait bon de mettre en valeur les aspects fluviaux de la ville qui mettraient en évidence les secteurs du Vieux-Port, du Vieux-Montréal et des Îles ainsi que son caractère nordique.

Montréal stagne au plan touristique, même si, d'après les données compilées par la CIDEM-tourisme, on note en septembre 1988 une augmentation de 3% des visiteurs américains et de 16% à 20% des touristes européens, soit 60,000 de plus qu'à la période correspondante de 1987.

Avec ces résultats, Montréal ne fait que maintenir sa part de 5% de l'économie touristique canadienne. Alors que Montréal accueille 6 millions de touristes, Toronto en reçoit 10 millions. Cette dernière va chercher 52% de touristes d'origine internationale et Montréal 25% seulement.

DEMISSION DU CONSEILLER PIERRE-YVES MELANCON

Une des raisons invoquées est la consultation

VOIR: BIOGRAPHIES - MELANCON, Pierre-Yves



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 28 novembre 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

**Mercredi 16 novembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

**Commission:** Aménagement, habitation et travaux publics  
**Thème:** Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée publique de délibération.*

**Mercredi 23 novembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

**Commission:** Développement économique  
**Thème:** Adoption du rapport sur les espaces industriels.  
*Séance publique de travail.*

**Mercredi 23 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

**Commission:** Développement culturel  
**Thème:** Réseau des bibliothèques municipales.  
*Assemblée publique de travail.*

**Jeudi 24 novembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

**Commission:** Aménagement, habitation et travaux publics  
**Thème:** Office municipal d'habitation: adoption du rapport.  
*Séance publique de travail.*

**Mercredi 30 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

**Commission:** Administration et finances  
**Thème:** Étude du budget - Orientations budgétaires, fiscales et financières de la Ville.  
*Assemblée publique.*

**Jeudi 1er décembre • 9 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

**Commission:** Développement culturel  
**Thème:** Étude du budget - Palais de la civilisation - CIDE (Commission d'initiative et de développement culturels).  
*Assemblée publique.*

**Jeudi 1er décembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

**Commission:** Développement communautaire  
**Thème:** Étude du budget - Service de prévention des incendies.  
*Assemblée publique.*

**Jeudi 1er décembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

**Commission:** Aménagement, habitation et travaux publics  
**Thème:** Étude du budget  
*Assemblée publique.*

**Vendredi 2 décembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

**Commission:** Administration et finances  
**Thème:** Étude du budget - Service du secrétariat général - Service de la planification et de la concertation.  
*Assemblée publique.*

## AVIS PUBLIC RENCONTRES D'INFORMATION

Les personnes et les associations intéressées sont invitées à participer à deux rencontres d'information sur des projets de construction et d'occupation approuvés en première lecture à la séance du Conseil du 27 octobre 1988, en vertu de l'article 612a de la Charte de la Ville.

### POINTE-AUX-TREMBLES

**Mercredi 16 novembre • 19 h à 22 h • Centre communautaire  
Sainte-Maria Goretti,  
15912, rue Notre-Dame  
Est**

**Projet:** - Édifice résidentiel, situé au sud de la rue Notre-Dame, entre la 55e et la 57e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.

### ARRONDISSEMENT CENTRE

**Jeudi 17 novembre • 17 h à 21 h 30 • Service de l'habitation et  
du développement urbain  
266, rue Saint-Jacques,  
bureau 101.**

**Projets:** - Édifice à bureaux, situé dans le quadrilatère formé par les rues Aylmer, Mayor, City Councillors et le boulevard de Maisonneuve.  
- Un complexe résidentiel et commercial situé à l'angle sud-ouest du boulevard de Maisonneuve et de la rue Guy.

Les professionnels du Service de l'habitation et du développement urbain seront présents à ces deux rencontres pour fournir les explications et les renseignements nécessaires aux citoyens intéressés.

Les personnes qui désirent consulter les documents relatifs à ces projets, peuvent s'adresser au Service de l'habitation et du développement urbain, 266, rue Saint-Jacques, bureau 101, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30.

Celles qui désirent transmettre à l'administration municipale leurs commentaires sur ces projets, pourront le faire en écrivant au greffier de la Ville, avant le 24 novembre 1988, à l'adresse suivante: 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal, H2Y 1C6.  
Renseignements: 872-4523

Léon Laberge  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 28 novembre 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

**Mercredi 16 novembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée publique de délibération.*

**Mercredi 23 novembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Développement économique  
Thème: Adoption du rapport sur les espaces industriels.  
*Séance publique de travail.*

**Mercredi 23 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Développement culturel  
Thème: Réseau des bibliothèques municipales.  
*Assemblée publique de travail.*

**Jeudi 24 novembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: adoption du rapport.  
*Séance publique de travail.*

**Mercredi 30 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Administration et finances  
Thème: Étude du budget - Orientations budgétaires, fiscales et financières de la Ville.  
*Assemblée publique.*

**Jeudi 1er décembre • 9 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Développement culturel  
Thème: Étude du budget - Palais de la civilisation - CIDEC (Commission d'initiative et de développement culturels).  
*Assemblée publique.*

**Jeudi 1er décembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du budget - Service de prévention des incendies.  
*Assemblée publique.*

**Jeudi 1er décembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget  
*Assemblée publique.*

**Vendredi 2 décembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Administration et finances  
Thème: Étude du budget - Service du secrétariat général - Service de la planification et de la concertation.  
*Assemblée publique.*

## AVIS PUBLIC RENCONTRES D'INFORMATION

Les personnes et les associations intéressées sont invitées à participer à deux rencontres d'information sur des projets de construction et d'occupation approuvés en première lecture à la séance du Conseil du 27 octobre 1988, en vertu de l'article 612a de la Charte de la Ville.

### POINTE-AUX-TREMBLES

**Mercredi 16 novembre • 19 h à 22 h • Centre communautaire  
Sainte-Maria Goretti,  
15912, rue Notre-Dame  
Est**

Projet: - Édifice résidentiel, situé au sud de la rue Notre-Dame, entre la 55e et la 57e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.

### ARRONDISSEMENT CENTRE

**Jeudi 17 novembre • 17 h à 21 h 30 • Service de l'habitation et  
du développement urbain  
266, rue Saint-Jacques,  
bureau 101.**

Projets: - Édifice à bureaux, situé dans le quadrilatère formé par les rues Aymer, Mayor, City Councillors et le boulevard de Maisonneuve.  
- Un complexe résidentiel et commercial situé à l'angle sud-ouest du boulevard de Maisonneuve et de la rue Guy.

Les professionnels du Service de l'habitation et du développement urbain seront présents à ces deux rencontres pour fournir les explications et les renseignements nécessaires aux citoyens intéressés.

Les personnes qui désirent consulter les documents relatifs à ces projets, peuvent s'adresser au Service de l'habitation et du développement urbain, 266, rue Saint-Jacques, bureau 101, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30.

Celles qui désirent transmettre à l'administration municipale leurs commentaires sur ces projets, pourront le faire en écrivant au greffier de la Ville, avant le 24 novembre 1988, à l'adresse suivante: 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal, H2Y 1C6.  
Renseignements: 872-4523

Léon Laberge  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HOTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 28 novembre 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

**Mercredi 16 novembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée publique de délibération.*

**Mercredi 23 novembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Développement économique  
Thème: Adoption du rapport sur les espaces industriels.  
*Séance publique de travail.*

**Mercredi 23 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Développement culturel  
Thème: Réseau des bibliothèques municipales.  
*Assemblée publique de travail.*

**Jeudi 24 novembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: adoption du rapport.  
*Séance publique de travail.*

**Mercredi 30 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Administration et finances  
Thème: Étude du budget - Orientations budgétaires, fiscales et financières de la Ville.  
*Assemblée publique.*

**Jeudi 1er décembre • 9 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Développement culturel  
Thème: Étude du budget - Palais de la civilisation - CIDE (Commission d'initiative et de développement culturels).  
*Assemblée publique.*

**Jeudi 1er décembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du budget - Service de prévention des incendies.  
*Assemblée publique.*

**Jeudi 1er décembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget  
*Assemblée publique.*

**Vendredi 2 décembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil**

Commission: Administration et finances  
Thème: Étude du budget - Service du secrétariat général - Service de la planification et de la concertation.  
*Assemblée publique.*

## AVIS PUBLIC RENCONTRES D'INFORMATION

Les personnes et les associations intéressées sont invitées à participer à deux rencontres d'information sur des projets de construction et d'occupation approuvés en première lecture à la séance du Conseil du 27 octobre 1988, en vertu de l'article 612a de la Charte de la Ville.

### POINTE-AUX-TREMBLES

**Mercredi 16 novembre • 19 h à 22 h • Centre communautaire  
Sainte-Marie Goretti,  
15912, rue Notre-Dame  
Est**

Projet: - Édifice résidentiel, situé au sud de la rue Notre-Dame, entre la 55e et la 57e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.

### ARRONDISSEMENT CENTRE

**Jeudi 17 novembre • 17 h à 21 h 30 • Service de l'habitation et  
du développement urbain  
266, rue Saint-Jacques,  
bureau 101.**

Projets: - Édifice à bureaux, situé dans le quadrilatère formé par les rues Aymer, Mayor, City Councillors et le boulevard de Maisonneuve.  
- Un complexe résidentiel et commercial situé à l'angle sud-ouest du boulevard de Maisonneuve et de la rue Guy.

Les professionnels du Service de l'habitation et du développement urbain seront présents à ces deux rencontres pour fournir les explications et les renseignements nécessaires aux citoyens intéressés.

Les personnes qui désirent consulter les documents relatifs à ces projets, peuvent s'adresser au Service de l'habitation et du développement urbain, 266, rue Saint-Jacques, bureau 101, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30.

Celles qui désirent transmettre à l'administration municipale leurs commentaires sur ces projets, pourront le faire en écrivant au greffier de la Ville, avant le 24 novembre 1988, à l'adresse suivante: 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal, H2Y 1C6.  
Renseignements: 872-4523

Léon Laberge  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

### CITY COUNCIL MEETING

The next council meeting will be held on November 28, 1988.  
Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Métro station).  
Information: 872-3770

### PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Wednesday, November 16 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Office municipal d'habitation: tenant relations.  
*Public debate.*

Wednesday, November 23 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Economic Development  
Theme: Adoption of report on industrial areas.  
*Public work session.*

Wednesday, November 23 • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Cultural Development  
Theme: Network of city libraries.  
*Public work session.*

Thursday, November 24 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Office municipal d'habitation: adoption of report.  
*Public work session.*

Wednesday, November 30 • 9 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Budget study - Budgetary, fiscal and financial orientations of the Ville.  
*Public meeting.*

Thursday, December 1 • 9 am • City Hall, Council Room  
Committee: Cultural Development  
Theme: Budget study - Palais de la civilisation - CIDE (Commission d'initiative et de développement culturels).  
*Public meeting.*

Thursday, December 1 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Community Development  
Theme: Budget study - Service de prévention des incendies.  
*Public meeting.*

Thursday, December 1 • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Budget study  
*Public meeting.*

Friday, December 2 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Budget study - Service du secrétariat général - Service de la planification et de la concertation.  
*Public meeting.*

# CITY HALL

### PUBLIC NOTICE INFORMATION MEETINGS

Interested persons and organizations are invited to take part in two information meetings on construction and occupancy projects, given first reading at the council meeting of October 27, 1988, in accordance with Article 612A of the Charter of the City.

#### POINTE-AUX-TREMBLES

Tuesday, November 15 • 7 pm to 10 pm • Centre communautaire Sainte-Maria Goretti, 15912 Notre-Dame Street East

Project: - A residential building, located on the south side of Notre-Dame Street, between 55th Avenue and 57th Avenue in Pointe-aux-Trembles.

#### ARRONDISSEMENT CENTRE

Thursday, November 17 • 5 pm to 9:30 pm • Service de l'habitation et du développement urbain, 266 Saint-Jacques Street, Room 101

Projects: - An office building located on the city block bounded by Aylmer, Mayor and City Councillors streets and by de Maisonneuve Boulevard.  
- A residential-commercial complex located at the south west corner of de Maisonneuve Boulevard and Guy Street.

Professional staff of the Service de l'habitation et du développement urbain will be in attendance at both meetings to offer information and explanations to interested persons.

Documents pertaining to these projects are available for consultation at the Service de l'habitation et du développement urbain, 266 Saint-Jacques Street, Room 101, Monday through Friday, from 8:30 am to 4:30 pm.

Persons wishing to submit comments to the municipal administration may do so by writing to the City Clerk before November 24, 1988 at the following address: 275 Notre-Dame Street East, Room 15, Montréal, H2Y 1C6.  
For information: 872-4523

Léon Laberge  
City Clerk

## Why tourists aren't coming

"Montreal the paradoxical," our city's tourism industry proclaimed in a memorably uninspired bit of advertising in foreign magazines several years ago. But there was unintended truth in that slogan.

Though our bicultural city is unquestionably one of the most original, pleasant and safe cities in North America, there is paradoxical lack of *bona fide* attractions for tourists. Little wonder every year Montreal draws fewer than half as many foreign tourists as visit Toronto.

For years solutions have been pondered but little done. Now a city council committee, headed by Abe Limonchik, has produced a report filled with useful insights. And its ideas are cheap. There is not a word about Drapeau-style extravaganzas like a tower on Mount Royal.

What Montreal should do, the report implies, is build on its existing strengths and qualities. One is ambiance. Others include the history, the St. Lawrence River, jazz and movie festivals, winter, and an array of religious architecture that goes well beyond churches. Be yourself, the report seems to be saying, don't be phony.

One idea is to make it easier for tourists to visit a series of sights in Old Montreal, say, or downtown. Signs linking one

sight to another could spur walking tours (Boston's Freedom Trail could be an inspiration here). More plaques on buildings would help — interesting plaques, not the kind that put a reader to sleep.

A ferry between the Old Port and the islands could bring ambiance to the river.

Organizing events of particular interest to people who visit the city for sports events, the Oratory or for the jazz or film festivals could keep them here longer.

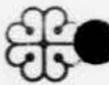
The report has few ideas on sports-related activities, or on how to exploit winter or provide more draws for youngsters. But here's an idea making the rounds that combines all these.

For millions of North Americans, Montreal means hockey and the Canadiens. Yet aside from the Forum there's little for tourists.

How about a Canadiens' hall of fame?

Maybe it could be part of a new arena that could also serve as a prestigious site for key amateur hockey games and figure-skating exhibitions. Even in summer, visitors could get a sense of having some vicarious "ice time." Perhaps the Canadiens could even practise there sometimes.

Over to you, Mayor Doré.



## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 28 NOVEMBRE

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 h :

- Rapport du Comité exécutif et adoption d'un projet de règlement modifiant le zonage de la rue Saint-Denis (nord) - 1re étude.
- Contrat à Associés en Technologies Alternatives, ATA Ltée, (1 825 000 \$).
- Achat de camions élévateurs à nacelle, de hache-branches et de benches à copeaux (1 768 685 \$).
- Subventions ou appuis financiers à :
  - Centre interculturel Monchanin - 5 000 \$;
  - Bibliothèque polonaise - 14 200 \$;
  - ADISQ - 25 000 \$;
  - Conseil québécois du théâtre - 25 000 \$;
  - Gestion de billets Dupont et Dupond inc. - 50 000 \$;
  - Association des galeries d'art contemporain de Montréal - 40 000 \$;
  - Association des éditeurs périodiques culturels - 50 000 \$;
  - Corporation les arts et la ville, phase 3 - 10 000 \$.
- Citations comme monuments historiques des bâtiments situés du 4105 au 4127, rue Saint-Denis.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 5 décembre 1988.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 28 novembre • 9 h 30 • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Problématique d'ensemble de la carte des arrondissements de la Ville de Montréal - Adoption du rapport.  
Assemblée publique.

Mercredi 30 novembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Étude du budget - Présentation des orientations budgétaires, fiscales et financières de la Ville par le Secrétariat général.  
Assemblée publique.

Jeudi 1er décembre • 9 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement culturel  
Thème: Étude du budget - CIDEK (Commission d'initiative et de développement culturels).  
Assemblée publique.

Jeudi 1er décembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du budget - Service de prévention des incendies.  
Assemblée publique.

Jeudi 1er décembre • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - Service des travaux publics.  
Assemblée publique.

Vendredi 2 décembre • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Étude du budget - Service du secrétariat-général - Service de la planification et de la concertation.  
Assemblée publique.

Lundi 5 décembre • 9 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - Commission des services électriques - Société d'habitation et de développement de Montréal - SOTAN.  
Assemblée publique.

Mardi 6 décembre • 9 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Étude du budget - Service de l'approvisionnement et des immeubles - Service des finances - Bureau du greffier.  
Assemblée publique.

Mardi 6 décembre • 14 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement économique  
Thème: Étude du budget - SODIM - CIDEM-Tourisme.  
Assemblée publique.

Mardi 6 décembre • 19 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du budget - Service des loisirs et du développement communautaire.  
Assemblée publique.

Mercredi 7 décembre • 9 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement économique  
Thème: Étude du budget - CIDEM (suite).  
Assemblée publique.

Mercredi 7 décembre • 19 h 30

• Hôtel de ville  
Hall d'honneur

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - SIMPA - Corporation des habitations Jeanne-Mance - Office municipal d'habitation de Montréal.  
Assemblée publique.

Jeudi 8 décembre • 9 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du budget - Service des loisirs et du développement communautaire (suite) - AMARC.  
Assemblée publique.

Jeudi 8 décembre • 14 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Étude du budget - Bureau du vérificateur - Service des affaires corporatives.  
Assemblée publique.

Jeudi 8 décembre • 19 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement culturel  
Thème: Étude du budget - Palais de la civilisation - Service des loisirs et du développement communautaire (Bibliothèques, Maisons de la Culture, Sciences et horticulture, Activités socio-culturelles).  
Assemblée publique.

Vendredi 9 décembre • 9 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - Service de l'habitation et du développement urbain.  
Assemblée publique.

Vendredi 9 décembre • 14 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - Service de l'habitation et du développement urbain (budget de confection des plans d'urbanisme).  
Assemblée publique.

Mercredi 14 décembre • 19 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Politique relative au SIDA.  
Assemblée publique de travail.

Léon Laberge  
greffier de la Ville



## CITY COUNCIL MEETING NOVEMBER 28

Among the topics to be discussed at the above meeting which will start at 7 pm:

- Report of the Executive Committee and adoption of a draft by-law amending the zoning of Saint-Denis Street (north) - 1st study.
- Contract to Associés en Technologies Alternatives, ATA Ltée. (\$ 1,825,000).
- Purchase of cherry pickers, branch shredders and wood chip collectors (\$ 1,768,685).
- Subsidies or financial support to:
  - Centre interculturel Monchanin - \$ 5,000;
  - Polish Library - \$ 14,200;
  - ADISQ - \$ 25,000;
  - Conseil québécois du théâtre - \$ 25,000;
  - Gestion de billets Dupont et Dupond Inc. - \$ 50,000;
  - Association des galeries d'art contemporain de Montréal - \$ 40,000;
  - Association des éditeurs périodiques culturels - \$ 50,000;
  - Corporation les arts et la ville, Phase 3 - \$ 10,000.
- Citations as historical monuments of the buildings bearing numbers 4105 to 4127 Saint-Denis Street.

If agenda items are not disposed of at this first sitting, the meeting will continue on the following day, at 2 pm, unless notice is given to the contrary.

The next meeting will be held on December 5, 1988.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Métro station).

Information: 872-3770

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Monday, November 28 • 9:30 am • City Hall, Council Room  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Map of all city of Montréal districts - Adoption of report.  
*Public meeting.*

Wednesday, November 30 • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Budget study - Presentation of budgetary, fiscal and financial orientations of the Ville by the Secrétariat général.  
*Public meeting.*

Thursday, December 1 • 9 am • City Hall, Council Room  
Committee: Cultural Development  
Theme: Budget study - CIDEC (Commission d'initiative et de développement culturels).  
*Public meeting.*

Thursday, December 1 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Community Development  
Theme: Budget study - Service de prévention des incendies.  
*Public meeting.*

Thursday, December 1 • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Budget study - Service des travaux publics.  
*Public meeting.*

Friday, December 2 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Budget study - Service du secrétariat général - Service de la planification et de la concertation.  
*Public meeting.*

Monday, December 5 • 9 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Budget study - Commission des services électriques Société d'habitation et de développement de Montréal - SOTAN.  
*Public meeting.*

Tuesday, December 6 • 9 am • City Hall, Council Room  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Budget study - Service de l'approvisionnement et des immeubles - Service des finances - Bureau du greffier.  
*Public meeting.*

Tuesday, December 6 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Economic Development  
Theme: Budget study - SODIM - CIDEM-Tourisme.  
*Public meeting.*

Tuesday, December 6 • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Community Development  
Theme: Budget study - Service des loisirs et du développement communautaire.  
*Public meeting.*

Wednesday, December 7 • 9 am • City Hall, Council Room  
Committee: Economic Development  
Theme: Budget study - CIDEM (contd).  
*Public meeting.*

Wednesday, December 7 • 7:30 pm • City Hall, Hall of Honour  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Budget study - SIMPA - Corporation des habitations Jeanne-Mance - Office municipal d'habitation de Montréal.  
*Public meeting.*

Thursday, December 8 • 9 am • City Hall, Council Room  
Committee: Community Development  
Theme: Budget study - Service des loisirs et du développement communautaire (contd) - AMARC.  
*Public meeting.*

Thursday, December 8 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Budget study - Bureau du vérificateur - Service des affaires corporatives.  
*Public meeting.*

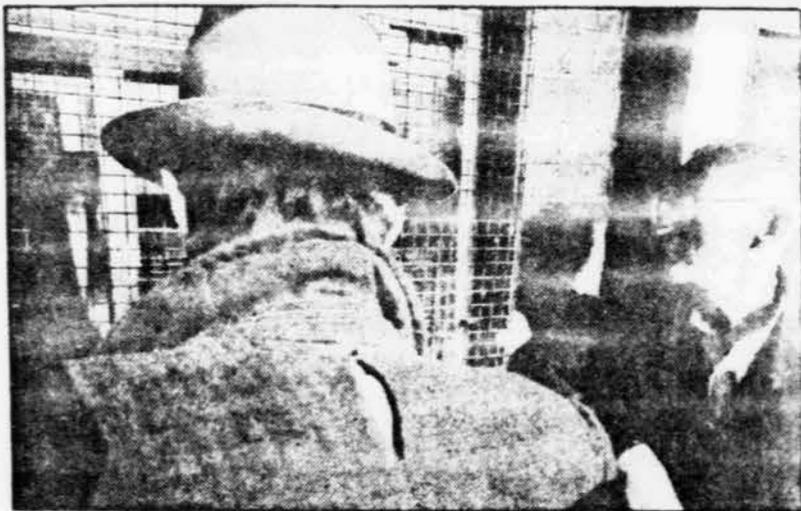
Thursday, December 8 • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Cultural development  
Theme: Budget study - Palais de la civilisation - Service des loisirs et du développement communautaire (Bibliothèques, Maisons de la Culture, Sciences et horticulture, Activités socio-culturelles).  
*Public meeting.*

Friday, December 9 • 9 am • City Hall, Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Budget study - Service de l'habitation et du développement urbain.  
*Public meeting.*

Friday, December 9 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Budget study - Service de l'habitation et du développement urbain (Budget to draft urban plans).  
*Public meeting.*

Wednesday, December 14 • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Community Development  
Theme: AIDS Policy.  
*Public work session.*

Léon Laberge  
City Clerk



Ne les juge-t-on pas trop facilement!

## Les itinérants de Montréal

Monsieur Gérard LeBlanc,  
La Presse

J'ai lu avec intérêt votre chronique sur le centre «*Dernier Recours*».

Exprimant un jugement trop souvent exact au sujet des itinérants, le docteur Cartier, que vous citez, avoue: «*Ils ne veulent pas de boss, pas de travail trop régulier, ... ils veulent des certificats d'aide sociale.*»

De tels certificats, en effet, leur permettent d'être oisifs si d'aventure ils peuvent en obtenir. C'est ainsi qu'ils sont accusés de se vautrer dans la paresse et l'escroquerie, aux dépens des honnêtes payeurs de taxes que nous sommes.

Hélas! ce jugement si répandu au sujet des assistés sociaux en général est trop sommaire. Au surplus, ce verdict n'a aucun effet sur le nombre d'itinérants, qui devient alarmant.

S'il existait une chose nommée «*plein emploi*», si un toxicomane, si un aveugle, si un paraplégique, si même un client de «*Dernier Recours*», au lieu d'être un assisté social était un travailleur utile, oui, si un travail utile socialement, sinon financièrement, assurait la survie obligatoire de ces gens — ramasser des feuilles mortes, promener un enfant, dialoguer avec un vieillard, être compagnon d'un travailleur, réduire les heures de travail d'un autre, élever ses enfants — alors nous n'aurions plus d'assistés-chômeurs et d'assistés sociaux, mais seulement des gens respectés et utiles, des gens d'autant plus heureux qu'ils n'auraient pas le choix d'être oisifs, des gens qui mériteraient salaire minimum et considération sociale. Seule condition: que le travail redevienne ce droit et ce devoir qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, au lieu d'être l'apanage des uns et le prétexte au mépris des autres.

Telle est la solution que je revendique — le partage du travail entre tous et la disparition de tous ces expédients: dons de charité, aide conditionnelle, boubou-macoutisme, campagnes de dénigrement, campagnes de prévention-suicide, etc. Qu'on rende l'oisiveté impraticable au lieu de culpabiliser le monde. S'il existe des oisifs, il en existe autant chez des millionnaires que chez les laissés-pour-compte de «*Dernier Recours*».

pour traiter les plus pauvres comme des bêtes, en espérant «*allumer en eux le désir*» de se comporter en êtres humains. (...)

Qui va enfin poser des questions sensées face à la misère et aux situations extrêmes auxquelles elle conduit?

Qui est capable de dire ce que pense les plus pauvres eux-mêmes?

Qui sait que le jeune de 27 ans présent au «*Dernier Recours*» et interrogé à l'émission *Le Point* le 8 novembre, a été placé à l'âge de 6 ans et qu'entre 6 ans et 18 ans, il a connu vingt-cinq placements en familles d'accueil... une moyenne de deux familles par an? Pourtant, apeuré par les caméras, il s'est conformé à l'image que l'opinion publique a de lui et il a dit: «*Je suis alcoolique*», et pire, «*j'avais tout pour réussir*». Après l'émission, il disait très lucidement à un animateur: «*Devant la caméra, je n'ai rien pu dire*». Mais, personne ne l'a su.

Le plus grave pour les pauvres est que tout le monde peut dire n'importe quoi sur eux, sur leur vie, sans jamais se donner des vrais moyens de les consulter.

Les plus démunis que nous connaissons — et les animateurs du «*Dernier Recours*» en sont la preuve — nous ont appris à ne jamais désespérer d'un être humain.

Merci d'être allé vous-même passer une partie de la nuit rue Sanguet.

Bernadette ROBERT  
Didier ROBERT  
Montréal

## **Pas raison d'être fier!**

Aux élus provinciaux  
et municipaux

■ Radio-Canada a présenté à son émission «Le Point» un reportage sur «Dernier Recours», organisme qui s'occupe d'itinérant(e)s à Montréal. (...)

Comme cette population est généralement impuissante à s'exprimer, j'aimerais demander en son nom si la Ville de Montréal et le gouvernement provincial ont l'intention de faire quelque chose à ce sujet? Ne me dites surtout pas qu'ils ont reçu 25000,00\$ du gouvernement provincial; aujourd'hui, ce montant ne suffit même pas à acheter une maison unifamiliale. Et ne me dites pas que la Ville de Montréal paye le loyer de «Dernier Recours»! Dites-nous plutôt, à nous, la population qui vous a élus, si vous êtes fiers de cette situation que vivent nos pauvres à Montréal.

Au moment d'écrire cette lettre, une amie m'a téléphoné pour me dire qu'elle venait d'avertir la police du port de Montréal qu'un homme venait de sauter du pont Jacques-Cartier. Le policier lui a simplement répondu que c'était malheureux, parce qu'il était le quatrième cette semaine...

Si c'était l'un des vôtres, si c'était votre fils...



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 5 DÉCEMBRE

Cette assemblée spéciale, qui débutera à 19 h, sera prioritairement consacrée à l'étude du budget de la Ville pour l'exercice financier 1989.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 13 décembre 1988, à 14 h.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Lundi 5 décembre • 9 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - Commission des services électriques - Société d'habitation et de développement de Montréal - SOTAN.  
Assemblée publique.

Mardi 6 décembre • 9 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Étude du budget - Service de l'approvisionnement et des immeubles - Service des finances - Bureau du greffier.  
Assemblée publique.

Mardi 6 décembre • 14 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement économique  
Thème: Étude du budget - SODIM - CIDEM-Tourisme.  
Assemblée publique.

Mardi 6 décembre • 19 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du budget - Service des loisirs et du développement communautaire.  
Assemblée publique.

Mercredi 7 décembre • 9 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement économique  
Thème: Étude du budget - CIDEM (suite).  
Assemblée publique.

Mercredi 7 décembre • 19 h 30 • Hôtel de ville  
Hall d'honneur

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - SIMPA - Corporation des habitations Jeanne-Mance - Office municipal d'habitation de Montréal.  
Assemblée publique.

Jeudi 8 décembre • 9 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du budget - Service des loisirs et du développement communautaire (suite) - AMARC.  
Assemblée publique.

Jeudi 8 décembre • 14 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Étude du budget - Bureau du vérificateur - Service des affaires corporatives.  
Assemblée publique.

Jeudi 8 décembre • 19 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement culturel  
Thème: Étude du budget - Palais de la civilisation - Service des loisirs et du développement communautaire (Bibliothèques, Maisons de la Culture, Sciences et horticulture, Activités socio-culturelles).  
Assemblée publique.

Vendredi 9 décembre • 9 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - Service de l'habitation et du développement urbain.  
Assemblée publique.

Vendredi 9 décembre • 14 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - Service de l'habitation et du développement urbain (budget de confection des plans d'urbanisme).  
Assemblée publique.

Mercredi 14 décembre • 19 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Politique relative au SIDA.  
Assemblée publique de travail.

Léon Laberge  
greffier de la Ville

Le Devoir, samedi 3 décembre 1988



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 5 DÉCEMBRE

Cette assemblée spéciale, qui débutera à 19 h, sera prioritairement consacrée à l'étude du budget de la Ville pour l'exercice financier 1989.

Si l'étude des articles à l'ordre du jour n'est pas terminée à la première séance, elle se poursuivra le lendemain, à 14 heures, à moins d'avis contraire.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 13 décembre 1988, à 14 h.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

**Lundi 5 décembre • 9 h** • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - Commission des services électriques - Société d'habitation et de développement de Montréal - SOTAN.  
Assemblée publique.

**Mardi 5 décembre • 9 h** • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Administration et finances  
Thème: Étude du budget - Service de l'approvisionnement et des immeubles - Service des finances - Bureau du greffier.  
Assemblée publique.

**Mardi 5 décembre • 14 h** • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Thème: Étude du budget - SODIM - CIDEM-Tourisme.  
Assemblée publique.

**Mardi 5 décembre • 19 h** • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du budget - Service des loisirs et du développement communautaire.  
Assemblée publique.

**Mercredi 7 décembre • 9 h** • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Thème: Étude du budget - CIDEM (suite).  
Assemblée publique.

**Mercredi 7 décembre • 19 h 30** • Hôtel de ville  
Hall d'honneur

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - SIMPA - Corporation des habitations Jeanne-Mance - Office municipal d'habitation de Montréal.  
Assemblée publique.

**Judi 8 décembre • 9 h** • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du budget - Service des loisirs et du développement communautaire (suite) - AMARC.  
Assemblée publique.

**Judi 8 décembre • 14 h** • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Étude du budget - Bureau du vérificateur - Service des affaires corporatives.  
Assemblée publique.

**Judi 8 décembre • 19 h** • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement culturel  
Thème: Étude du budget - Palais de la civilisation - Service des loisirs et du développement communautaire (Bibliothèques, Maisons de la Culture, Sciences et horticulture, Activités socio-culturelles).  
Assemblée publique.

**Vendredi 9 décembre • 9 h** • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - Service de l'habitation et du développement urbain.  
Assemblée publique.

**Vendredi 9 décembre • 14 h** • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Étude du budget - Service de l'habitation et du développement urbain (budget de confection des plans d'urbanisme).  
Assemblée publique.

**Mercredi 14 décembre • 19 h** • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Politique relative au SIDA.  
Assemblée publique de travail.

Léon Laberge  
greffier de la Ville

## Pour les itinérants

# Une mesure pour recevoir de l'aide sociale

Deux organismes communautaires ont proposé une mesure pour permettre aux 10,000 itinérants de Montréal de recevoir de l'aide sociale.

*Jean Maurice Duddin*

Les travailleurs bénévoles de Projet Genèse et de Native Friendship Center ont suggéré, hier, aux élus montréalais d'accepter que les groupes communautaires et les églises servent d'adresse domiciliaire pour les itinérants. Avec une adresse résidentielle, ces derniers pourraient recevoir un premier chèque de prestation pour ensuite se trouver un vrai domicile.

La loi actuelle exige pour être admissible de donner une adresse de résidence permanente.

• Le Centre amitié autochtone, dont le statut a été révoqué récemment, servait de premier lieu de résidence aux aborigènes arrivant du Grand Nord pour leur permettre de recevoir un premier chèque.

• Nous voulons savoir pourquoi le Centre a perdu ce droit et demander s'il est possible d'appliquer notre proposition pour permettre aux itinérants de se trouver un logement. Le Centre dernier recours, initiative de l'administration de Montréal, n'est pas la seule solution qui existe », a expliqué hier une porte-parole du Regroupement, M<sup>me</sup> Dominique.

À la Ville de Montréal, on nous a indiqué hier qu'il semble que cette mesure est inapplicable parce qu'elle est illégale.

## Ex-alcoolique à la défense des itinérants

Radio-Canada a présenté à son émission «Le Point» un reportage sur DERNIER RECOURS MONTRÉAL, organisme qui s'occupe d'itinérants(es) à Montréal.

Ce reportage dénonçait la pauvre condition des lieux de «Dernier Recours», situé sur la rue Sanguinet, au sud de la rue Ste-Catherine. Il dénonçait aussi l'état lamentable d'hommes et de femmes que la vie n'est pas choyés(es). Il dénonçait enfin le manque d'intervenants, de ressources, de logements, ceux et celles qui sont victimes de cette fameuse «DÉSINSTITUTIONALISATION», les problèmes de santé mentale, de drogues, de médicaments, d'alcoolisme, de M.T.S., et j'en passe...

Comme cette population est impuissante à s'exprimer, j'aimerais savoir si la Ville de Montréal et le gouvernement provincial ont l'intention de faire quelque chose à ce sujet? Ne me dites pas qu'ils ont reçu 25 000,00\$ du gouvernement provincial. Aujourd'hui, ce montant ne suffit même pas à acheter une maison unifamiliale... et ne me dites pas que la ville de Montréal paye le loyer de «Dernier Recours»!

Dites-nous plutôt, à nous — la population qui vous a élus — oui, dites-nous si vous êtes fiers et sans scrupule devant cette situation que vivent nos pauvres, à Montréal?

Au moment d'écrire cet article, une amie m'a téléphoné pour me dire qu'elle venait d'avertir la Police du Port de Montréal qu'un homme venait de sauter en bas du pont Jacques-Cartier. Le policier lui a répondu que c'était malheureux, car il est le quatrième cette semaine.

Si c'était l'un des vôtres, si c'était votre fils, seriez-vous toujours insensibles à ces cris? Est-ce leur façon de demander de l'aide?

Je fais donc appel à votre sens humanitaire et à ceux et celles qui ont la charge de faire respecter notre constitution. Si vous êtes incapables de faire quelque chose pour les démunis itinérants(es) vous n'êtes pas dignes d'occuper le poste que les citoyens(nes) vous ont confié.

Pierre D.  
ex-alcoolique et  
abstinent depuis plus de 23 ans...  
et sans prétention

(N.D.L.R.: Monsieur Pierre D., vous y allez un peu fort avec vos quatre suicidés qui auraient sauté en bas du pont Jacques-Cartier. Personne n'en a entendu parler. Votre agressivité a sûrement pris le contrôle de la raison.)

## Adresse pour sans-abri?

■ Des organismes qui accueillent le jour, des itinérants et sans-abri voudraient pouvoir leur servir d'adresse permanente. Ce qui permettrait à ces personnes sans domicile fixe de toucher de l'aide sociale.

C'est la demande que des dirigeants et usagers du Centre d'amitié autochtone (Native Friendship Center) ont faite au conseil municipal, lundi, de même que le projet Genèse. Le premier groupe a déjà pu rendre ce service à des autochtones de passage à Montréal, mais il n'en a plus le pouvoir. Pourquoi?

Selon Mme Léa Cousineau, membre du comité exécutif de la ville et responsable de ces questions, la loi exige que l'assisté social réside au Québec et ait une adresse pour y recevoir un cheque d'aide sociale.

Cependant, explique-t-elle, deux réfugiés (de nuit) peuvent ainsi servir de « domicile » aux itinérants, la Maison du Père et l'Armeé du salut. Pour que d'autres groupes puissent rendre le même service à la clientèle itinérante, ils devraient sans doute accepter de faire un minimum d'encadrement, croit-elle.

Mais c'est à Québec de décider, puisque l'application de la loi d'aide sociale relève du gouvernement. Aussi, est-ce la que les groupes doivent faire leurs propositions, indique Mme Cousineau.

Entre-temps, elle les invite à diriger vers les bureaux d'aide sociale de la ville les itinérants qui y ont droit et qui ne peuvent recevoir d'aide faute de domicile fixe. On fera l'impossible pour eux, assure-t-elle. Il arrive même que ces bureaux les aident à se trouver un logement pour pouvoir bénéficier de leur cheque.

## LA VILLE A TROUVÉ DES SOLUTIONS POUR LES ITINÉRANTS

«Nous avons trouvé des solutions pour chaque itinérant qui ne recevait pas d'aide sociale parce qu'il n'avait pas d'adresse permanente.»

*Jean Maurice Duddin*

Léa Cousineau, membre du comité exécutif et responsable des dossiers communautaires à la Ville de Montréal, a fait ce commentaire hier au *Journal* en réaction aux demandes de deux organismes communautaires, Projet Genèse et Native Friendship Center.

«Il y a un trou dans la loi actuelle. Rien n'a été prévu pour les itinérants. Nous cherchons une solution. Il faut évidemment éviter les fraudes et les abus mais pour chaque cas qui nous a été soumis, nous avons trouvé des solutions correctes. Nous utilisons souvent les adresses de refuge, comme la Maison du Père, pour les inscrire au programme d'aide sociale», a précisé M<sup>me</sup> Cousineau.

Elle a d'ailleurs mandaté les fonctionnaires concernés pour qu'ils vérifient quelle réalité vivent les groupes communautaires comme Projet Genèse et Native Friendship Center.

Ces groupes ont demandé à l'administration de leur permettre de fournir l'adresse des groupes communautaires et d'églises pour les itinérants afin qu'ils puissent recevoir de l'aide sociale.

La loi stipule que pour être admissible aux prestations du bien-être social, on doit fournir une adresse de résidence.

«C'est l'interprétation qu'en fait le gouvernement du Québec. Nous, on utilise les adresses de refuges pour admettre les itinérants.

«Ce que nous demandent ces groupes communautaires, c'est d'accepter comme adresse résidentielle des espaces à bureaux, ce qui n'est évidemment pas possible.»

M<sup>me</sup> Cousineau assure que les fonctionnaires sont actuellement à la recherche de solutions mais que, en attendant, chaque cas soumis à la Ville est réglé convenablement.

C'est la Ville de Montréal qui gère le programme de bien-être social du gouvernement du Québec sur son territoire. L'administration montréalaise ne peut toutefois interpréter les modalités du programme, elle doit se soumettre aux directives du gouvernement du Québec.

# Faute d'espaces industriels, Montréal perd des investissements

Isabelle Paré

La Ville de Montréal doit agir de toute urgence pour mettre fin à la pénurie d'espaces industriels qui freine le développement économique sur son territoire et provoque une saignée des industries manufacturières vers les régions.

Tel est le cri d'alarme lancé hier par la Commission permanente du développement économique de la Ville de Montréal dans un rapport faisant état de la rareté des terrains à vocation industrielle sur le territoire montréalais.

Le président de la Commission, M. Abe Limonchik, a affirmé que de nombreuses demandes d'entreprises ne pouvaient être comblées à l'heure actuelle, faute d'espaces industriels adéquats disponibles à Montréal.

« Dans l'Est de Montréal, le commissaire industriel affirme ne pouvoir répondre à 186 demandes d'entreprises intéressées à trouver un terrain. Aucun espace industriel n'est disponible dans ce secteur. Les parcs industriels de la Ville sont pleins », a pour sa part expliqué Mme Diane Martin, vice-présidente de la commission.

Depuis 1983, plus de 36 millions de pieds carrés de terrains ont été vendus à des fins industrielles et l'ont prévu rendre disponibles 25 millions de pieds carré supplémentaires au cours des prochaines années. Mais ce n'est pas suffisant, estime la Commission.

À vrai dire, ce n'est pas tant la rareté qu'un manque de terrains et de bâtiments utilisables conjugués à la vague de transformation de bâtiments industriels existants qui crée cette pénurie, a précisé Mme Martin.

La spéculation sur les terrains inutilisés fait aussi fuir les investisseurs potentiels ou limite les projets de développement de certaines entreprises, estime la commission.

Selon ce rapport, la valeur des espaces industriels à Montréal a grimpé de plus de 20 % en 1988 et de 25 % cette année, comparativement à 15 % et 14 % en banlieue. La valeur des terrains vacants s'est pour sa part appréciée de 53 % à Montréal cette année.

« Le problème, c'est que la pression économique favorise les fonctions davantage capables de faire face à la

spéculation que le secteur manufacturier. C'est pourquoi il y a tant de conversion », précise Mme Martin.

Si la commission lance ce cri d'alarme, c'est que cette pénurie menace directement les emplois de milliers de Montréalais, dont ceux de l'industrie de la fourrure (4,000) installée en plein centre-ville. Le secteur manufacturier emploie plus de 40,000 personnes dans la région montréalaise.

Chaque emploi du secteur manufacturier rapporte de \$ 900 à \$ 1,000 en recettes fiscales et génère de trois à quatre emplois dans les secteurs tertiaires, note M. Limonchik.

« Si les emplois du secteur manufacturier vont s'installer en région, certains emplois du secteur tertiaire vont suivre le mouvement », a fait remarquer Mme Martin.

Si le déplacement des industries s'effectuait au cours des années 70 vers la banlieue, on constate aujourd'hui que ce mouvement s'opère vers des villes situées dans un rayon de 100 km de Montréal, note le rapport.

Aussi, la commission recommande à la Ville de se doter rapidement d'un inventaire complet des terrains et bâtiments à vocation industrielle pour quantifier la perte du patrimoine dans ce secteur. Ce qui n'existe pas à l'heure actuelle et rend impossible d'évaluer exactement l'ampleur du phénomène.

La commission souhaite que la Ville produise un plan directeur pour la préservation de ces espaces avant l'adoption de son plan d'aménagement.

Le rapport recommande à la Ville de mettre sur pied une banque municipale de terrains industriels, bâtis ou non, et de stopper la conversion des immeubles industriels en espaces à bureaux par des règlements de zonage musclés. On suggère d'ailleurs de protéger l'industrie de la fourrure en édictant un zonage industriel exclusif à ces bâtiments.

Le rapport milite pour la préservation de la vocation industrielle du canal Lachine et recommande à la Ville d'y faciliter l'achat de certains bâtiments par la SODIM.

« Plusieurs villes comme New-York et Chicago ont conservé leur patrimoine industriel de cette façon, précise M. Limonchik. C'est le seul moyen pour Montréal de conserver la maîtrise du développement économique sur son territoire ».

# L'anarchie guette l'aménagement industriel à Montréal

RUDY LE COURS

**P**our une entreprise industrielle désireuse de s'implanter à Montréal, c'est l'anarchie qui règne quand vient le temps de se trouver un terrain.

Il devient donc de plus en plus urgent que l'administration municipale se dote d'un plan directeur pour ses espaces industriels.

Seulement voilà: la Ville ne dispose d'aucun répertoire complet des terrains et bâtiments industriels sur son territoire ni de banque des lots et immeubles disponibles, deux lacunes qu'il importe de combler dans les meilleurs délais, soit d'ici la fin de 1989.

C'est le constat fait par la Commission permanente du développement économique de Montréal dont le président Abe Limonchik et la vice-présidente Diane Martin rendaient public hier le rapport intitulé *Pour une politique des espaces industriels à Montréal*.

Ici et là, constatent-ils, il y a bien des terrains vacants. Ne nous y trompons pas, précisent-ils: pour l'Est de la ville seulement, les commissaires industriels affirment que 186 demandes d'expansion ou d'implantation sont en attente, faute de terrains disponibles.

Pire encore, l'existence de certains secteurs, comme la fourrure qui emploie 4 000 personnes, est sérieusement menacée à cause de la spéculation grandissante sur les immeubles du centre-ville qui abritent ces entreprises et dont les loyers grimpent presque à vue d'oeil.

Présentement, les parcs industriels sont fin pleins. La Ville en aménage de nouveaux comme celui de Sherbrooke-l'Assomption. Tant mieux mais c'est insuffisant, pensent les commissaires: il faut surtout que Montréal se dote d'une politique capable d'attirer, canaliser et conserver des entreprises industrielles.

À New York, par exemple, grâce aux *Industrial Centers*, on re-

groupe les entreprises par secteur: sur telle rue, le textile, sur telle autre l'édition, etc. Des immeubles et certains services leurs sont réservés.

À Chicago, on a adopté une réglementation musclée pour conserver le patrimoine industriel qui ne peut être transformé en immeubles résidentiels ou commerciaux.

À Boston, on a identifié les secteurs en croissance afin de prévoir un zonage et des achats d'immeubles et de terrains par la ville pour assurer leur développement.

Comme pour ces trois villes, Montréal dispose d'un parc d'immeubles anciens qui correspondent mal souvent aux besoins de certaines industries. Laisser le marché leur trouver une autre vocation entraînerait une augmentation des prix, moins d'emplois manufacturiers, moins d'entreprises manufacturières et industrielles et un affaiblissement de sa base économique.

La Commission note qu'à la différence des dernières années où le déménagement d'une entreprise industrielle se faisait dans la couronne de Montréal, elle se ferait de plus en plus dans des villes plus éloignées comme Bromont ou Granby. Pour la fourrure, ce serait Toronto.

Non seulement chaque emploi industriel engendre-t-il annuellement près de \$1 000 de recettes fiscales pour la Ville mais en plus, il contribue au maintien de trois à cinq emplois chacun dans le secteur tertiaire. Si l'entreprise déménage à Longueuil ou à Laval, il est plausible que les emplois tertiaires rattachés restent à Montréal, suppose Mme Martin. Si c'est à Granby, on peut en douter sérieusement.

La Commission pense que ces immeubles pourraient accueillir de nouvelles industries mieux adaptées à ces espaces et aménager pour les autres des terrains dans des zones spécifiques.



Ville de Montréal

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 13 DÉCEMBRE

Parmi les questions à l'ordre du jour de cette assemblée, qui débutera exceptionnellement à 14 heures, mentionnons les suivantes:

- Règlement créant le Comité conseil sur les arrondissements.
- Règlement créant le Bureau de consultation de Montréal.
- Règlement sur le paiement libératoire en diverses matières d'infractions, portant modification de certains règlements.
- Acquisition de 150 micro-ordinateurs.
- Changement du nom de la terrasse Sainte-Marie-Goretti (PAT).
- Changement du nom d'une partie de la rue Alice Nolin (Ahuntsic).
- Changement du nom de la rue de Niverville (RDP).
- Changement du nom de la 80e Avenue (entre Forsyth et Victoria).
- Achat d'arroseuses de rues (405.856 \$).
- Modifications à la Charte de la Ville.
- Réparation du plancher de la piscine Saint-Charles.
- Quartier chinois: zone touristique.
- Subventions à diverses bibliothèques privées.

# HÔTEL DE VILLE

L'assemblée suivante du Conseil aura lieu le 30 janvier 1989.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mercredi 14 décembre • 19 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Politique relative au SIDA.  
*Assemblée publique de travail.*

Judi 15 décembre • 9 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.  
*Assemblée publique de travail.*

Léon Laberge  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 13 DÉCEMBRE

Parmi les questions à l'ordre du jour de cette assemblée, qui débutera exceptionnellement à 14 heures, mentionnons les suivantes:

- Règlement créant le Comité conseil sur les arrondissements.
- Règlement créant le Bureau de consultation de Montréal.
- Règlement sur le paiement libératoire en diverses matières d'infractions, portant modification de certains règlements.
- Acquisition de 150 micro-ordinateurs.
- Changement du nom de la terrasse Sainte-Marie-Goretti (PAT).
- Changement du nom d'une partie de la rue Alice Nolin (Ahuntsic).
- Changement du nom de la rue de Niverville (RDP).
- Changement du nom de la 80e Avenue (entre Forsyth et Victoria).
- Achat d'arroseuses de rues (405,856 \$).
- Modifications à la Charte de la Ville.
- Réparation du plancher de la piscine Saint-Charles.
- Quartier chinois: zone touristique.
- Subventions à diverses bibliothèques privées.

L'assemblée suivante du Conseil aura lieu le 30 janvier 1989.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mercredi 14 décembre • 19 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire

Thème: Politique relative au SIDA.  
Assemblée publique de travail.

Jeudi 15 décembre • 9 h

• Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires.

Assemblée publique de travail.

Léon Laberge  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING DECEMBER 13

Among the topics to be discussed at this unusual afternoon meeting which will start at 2 pm:

- By-law creating the Council's committee on districts.
- By-law creating the Montréal consultation bureau.
- By-law on debt discharge payments in various infraction matters, amending certain by-laws.
- Acquisition of 150 micro-computers.
- Name change for terrasse Sainte-Maria-Goretti (PAT).
- Name change for Alice Nolin Street (Ahuntsic).
- Name change for Niverville Street (RDP).
- Name change for 80th Avenue (between Forsyth and Victoria).
- Purchase of water trucks for street cleaning (\$405,856).
- Amendments to the city charter.
- Corrective work on floor of Saint-Charles pool.
- Chinatown: tourist zone.
- Grants to various private libraries.

The next meeting will be held on January 30, 1989.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Métro station).

Information: 872-3770

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Wednesday, December 14 • 7 pm • City Hall  
Council Room

Committee: Community development  
Theme: AIDS policy.  
*Public work session.*

Thursday, December 15 • 9 am • City Hall  
Council Room

Committee: Planning, housing and public works  
Theme: Municipal housing bureau; tenant relations.  
*Public work session.*

Léon Laberge  
City Clerk

---

## CITY BRIEFS

---

### Melançon fired from city post

City councillor Pierre-Yves Melançon, who quit the Montreal Citizens' Movement in October to sit as an independent, has been fired as chairman of a standing committee on finance and administration.

"The guillotine has fallen," a disconsolate Melançon told reporters during a break in a meeting yesterday at which council formally approved Montreal's 1989 budget of \$1.572 billion.

Melançon said he was called early yesterday by a member of the city's executive committee and told that he was being replaced.

He refused to say who called him and said it's up to the city administration to explain the decision.

Melançon's dismissal is part of a small shuffle of administrative functions made necessary by the departure of Montreal Citizens' Movement councillor Benoit Tremblay. It is on the council agenda for today.

Tremblay quit council last month after winning Rosemount riding for the Conservatives in the Nov. 21 federal election.

Executive committee members John Gardiner and Robert Perreault refused to comment on the decision to dump Melançon. And Mayor Jean Doré, who also sits on the committee, was not at yesterday's meeting.

The decision to get rid of Melançon — now one of most effective critics of the MCM administration — is expected to stir controversy when it comes before council.

The decision will cost Melançon the \$10,000 paid committee chairman on top of their \$28,000 a year salaries as city councillors.

## Commission des finances de Montréal

# Melançon remplacé

Isabelle Paré

Le conseiller du district Mont-Royal, M. Pierre-Yves Melançon, qui a récemment rompu avec le RCM pour siéger comme indépendant, sera destitué de son poste de président de la commission de l'administration et des finances.

Une proposition en ce sens devrait être votée aujourd'hui au conseil municipal, au terme d'un ajout de dernière minute fait à l'ordre du jour. M. Melançon, dont le salaire passera de \$ 38,000 à \$ 28,000, a indiqué qu'un membre du comité exécutif l'avait joint hier matin au téléphone pour l'avertir qu'un nouveau président serait nommé à cette commission.

Visiblement choqué, M. Melançon a commenté ainsi hier soir la proposition du comité exécutif : « la guillotine tombe ! ». Dissident de longue date au sein du caucus RCM, M. Melançon est, depuis son départ des rangs du RCM, un critique acerbe des décisions du parti au pouvoir.

Le conseil procédera au remplacement de M. Melançon de même qu'à

plusieurs autres postes laissés vacants par le départ de M. Jocelyne Tremblay, élu député fédéral le 21 novembre dernier. Un règlement sur les commissions que le président d'une commission ne peut être relevé de ses fonctions que s'il démissionne. Toutefois, la Charte de la Ville, qui a primauté, prévoit que le conseil peut remplacer « quant bon lui semble », tout membre de ces commissions.

« Je crois que j'ai fait, et que la commission en général, a fait du bon travail. Certains dossiers commençaient à débloquer », a-t-il déploré.

Le seul représentant de l'opposition officielle à la Ville, le conseiller du Parti civique, M. Nick Auf Der Maur, s'est indigné de ce geste qui à son avis, a l'allure d'une « punition ».

« On va lui retirer \$ 10,000 de ses poches pour le donner à quelqu'un du parti. Pourtant les conseillers sont membres de commission à titre d'élu et non de représentant d'un parti. Un membre de l'opposition peut faire très bien son travail à titre de président d'une commission », estime M. Auf Der Maur.

# Melançon chassé de la présidence de la commission de l'administration

*L'opposition s'interroge sur la légalité de la destitution du conseiller qui a naguère quitté le caucus du RCM*

**MARIANE FAVREAU**

■ Le président de la commission de l'administration et des finances du conseil municipal de Montréal, M. Pierre-Yves Melançon, sera démis de cette fonction. Le caucus des élus du RCM en a été informé hier, peu après le conseiller lui-même.

Dans les coulisses du conseil municipal, hier soir, les discussions allaient bon train sur cette affaire. Le conseiller Melançon, qui siège à titre de conseiller indépendant après avoir quitté le caucus du RCM, s'est refusé à interpréter cette décision qui sera discutée au conseil, aujourd'hui.

Il convient toutefois qu'il n'avait aucunement l'intention de quitter ce poste « où l'on a fait un excellent travail et où j'étais prêt à continuer. La guillotine tombe, c'est tout. »

Des conseillers s'interrogent sur la légalité d'une telle destitution. Le règlement sur les commissions du conseil, adopté en janvier 1987, stipule que le président d'une commission le demeure jusqu'à la date d'expiration des quatre années écoulées depuis sa nomination, à moins qu'il n'en démissionne, n'accède au comité exécutif ou cesse d'être membre du conseil.

Par ailleurs, la charte de Montréal, dans un article adopté en juin 1987, semble-t-il, indique que le conseil (qui nomme les présidents et les membres des commissions) peut remplacer, quand bon lui semble, tout membre des commissions.

Au-delà de la légalité d'une telle destitution, les commentaires vont bon train. La présidence des commissions du conseil, auquel se rattache une rémunération supplémentaire de \$10 000, revient-elle d'office aux membres

du parti au pouvoir? Le conseiller du Parti civique, Nick Auf der Maur, rappelle qu'aux gouvernements supérieurs, il est de tradition de confier des présidences aux membres de l'opposition. Lui-même est d'ailleurs vice-président d'une commission du conseil.

Ce que certains n'hésitent pas à qualifier de « mesquinerie » à l'égard du conseiller Melançon, serait-elle sa punition pour avoir quitté le caucus RCM même s'il reste membre du RCM?

Toujours critique de l'administration, aussi bien celle du Parti civique jadis que de son propre parti maintenant, M. Melançon a repris hier certains reproches à l'égard du budget 1989 y voyant des contradictions.

Six autres conseillers, en majorité présidents ou vice-présidents de commissions, se sont portés à la défense de ce budget. Ils ont in-

sisté sur un aspect ou l'autre des changements déjà apportés dans leurs quartiers ou dans la ville pour contredire les critiques du conseiller Melançon.

Quant au président du comité exécutif, M. Michael Fainstat, il se félicite de ce budget. Comme l'ont fait, signale-t-il, la majorité des intervenants aux émissions de « lignes ouvertes » où il l'a présenté.

Par ailleurs, Mme Kathleen Verdon a signalé l'effort de la ville en faveur des sinistres d'Arménie: un local gratuit comme entrepôt, camions et chauffeurs à la disposition du comité de secours pour livrer les marchandises vers Mirabel, cueillette spécifique de déchets près de l'entrepôt, etc. Elle a également assuré le consul d'URSS de la sympathie des Montréalais qu'elle invite à se montrer généreux envers les sinistres.

## Le conseiller Melançon prend acte de sa destitution

MARIANE FAVREAU

■ Deux sorts bien différents frappent les président et vice-président de la commission administration et finances du conseil municipal de Montréal. Le président est tout simplement destitué, le vice-président, promu au comité exécutif de la CUM.

Le conseiller Pierre-Yves Melançon a pris acte, hier, de sa destitution de la présidence de cette commission. Aucun conseiller du RCM n'a voté contre la proposition du maire, mais certains se sont absentés du conseil à ce moment. Mais Marvin Rotrand a redit sa confiance au conseiller Melançon, toujours membre du RCM et supporté par l'exécutif local du parti.

Seul le conseiller du Parti civique Nick Auf der Maur s'est élevé contre la proposition. « Les commissions du conseil ne sont pas une extension du parti RCM, mais du conseil municipal lui-même, a-t-il plaidé. Il est odieux de punir un membre du conseil parce qu'il a démissionné du caucus RCM. »

Quant à M. Melançon, il estime qu'en créant les commissions, le conseil « voulait s'assurer de leur indépendance. Mais on pouvait s'attendre à la volonté de l'administration d'en 'contrôler' la présidence. »

Pour le maire Doré, cette mutation « est loin d'avoir la connotation qu'on veut lui donner. M. Melançon a choisi de siéger comme indépendant. Comme maire, je juge que la commission doit être présidée par un membre du parti de la majorité. »

En entrevue, John Gardiner, de l'exécutif, signale qu'un poste de vice-président de commission pour l'opposition, c'est suffisant (M. Auf der Maur l'occupe). Quant au règlement sur les commissions qui interdit de telles destitutions, M. Gardiner croit qu'on devrait le modifier par concordance avec la charte.

Désormais, c'est le conseiller Joseph Biello qui présidera cette commission, dont Jean Durivage sera vice-président. Sharon Leslie prend la présidence de la commission du développement communautaire et Micheline Daigle en sera vice-présidente.

Quant à M. Michel Lemay, qui était vice-président de la commission de M. Melançon, il sera membre du comité exécutif de la CUM, en remplacement de M. Benoit Tremblay (élu député), et président de la commission des Finances, de l'évaluation et du développement économique de la CUM. Saulie Zadjel siégera à cette commission et Diane Barbeau à celle du transport.

Enfin, Denis Beauchamp devient conseiller associé au vice-président du comité exécutif, Robert Perreault. Ce poste était aussi occupé par l'ex-conseiller Benoit Tremblay.

# Melançon axed from city finance commission

by Julien Feldman  
Montreal Daily News

THE CITY executive committee officially lowered the boom on independent councillor Pierre-Yves Melançon yesterday.

Melançon was dumped from the presidency of council's Administration and Finance Commission and replaced by councillor Joseph Biello.

Executive committee member John Gardiner said Melançon brought the situation on himself with his decision to leave the MCM caucus.

"He was elected as a member of the administration, not as a member of the opposition," he said.

"He got that job as a member of the MCM caucus. When he quit the MCM caucus, it was a simple decision for us to offer it to another member of our caucus."

Melançon said his removal as head of the commission will further weaken the already meagre powers of the council's opposition.

He said he fears the executive committee is increasingly centralizing its power, reducing council to a "rubber stamp."

Snowdon councillor Marvin Rotrand was the only member of the MCM caucus to speak in

Melançon's defence.

"I have very mixed emotions about this," Rotrand told council.

"It gives the population a feeling of an air of intolerance in the administration."

In other shuffling, councillor Sharon Leslie was promoted to presidency of the community development commission and councillor Denis Beauchamps was named executive assistant to the executive committee's Robert Perreault.

# City council OKs facelift for Place des Arts, museum



**BENOIT TREMBLAY**  
Byelection called

By **LEWIS HARRIS**  
of *The Gazette*

Montreal city council has given preliminary approval for more than \$30 million worth of work to two landmarks.

A plan to give the main hall at Place des Arts an \$11.2-million facelift was approved without objection, as was a plan to add a six-storey extension to the McCord Museum of Canadian History on Sherbrooke St., opposite McGill University.

The McCord extension, behind the existing building at Sherbrooke and Victoria Sts., is being constructed with a \$20-million grant from the J. W. McConnell Family Foundation.

The extension will almost triple the museum's floor space. It will ex-

pand to 11,200 square metres from 3,960 square metres now.

Both projects must be approved by council again next month to be ratified but their passage is considered a formality.

The Place des Arts project calls for changes to Salle Wilfrid Pelletier, including modifications to the stage, orchestra pit and construction of new administrative offices and rehearsal halls along de Maisonneuve Blvd.

Work, which will be stopped during the city's annual summer jazz festival, is expected to be completed by the fall of 1990.

Work at the McCord Museum is expected to begin in summer and be completed before Montreal celebrates its 350th anniversary in 1992.

The projects were among several

items approved by council Tuesday before it adjourned until next month.

City officials announced that a by-election will be held April 9 to fill a vacancy created by the recent resignation of Montreal Citizens' Movement councillor Benoit Tremblay.

Tremblay won Rosemount riding for the Conservative party in last month's federal election.

He held the north-end Sault au Récollet seat on council.

Mayor Jean Doré also unveiled a series of changes to standing committees of city council and the Montreal Urban Community.

Councillor Joseph Biello takes over as chairman of the standing committee on finance and administration, while the vice-chairman will be Jean Durivage.

Biello replaces councillor Pierre-Yves Melançon, who was fired as committee chairman after leaving the MCM caucus to sit as an independent on council.

Councillor Sharon Leslie is the new chairman of the community development committee while Micheline Daigle becomes vice-chairman.

Councillor Michel Lemay replaces Tremblay as chairman of the Montreal Urban Community standing committee on evaluation, finances and economic development. Councillor Saul Zajdel has been named to sit on the same MUC committee.

And councillor Denis Beauchamp was named special assistant to councillor Robert Perreault, the executive committee member responsible for economic questions. The job had been held by Benoit Tremblay.



# **PUBLIC NOTICE**

---

## **INFORMATION MEETING**

Interested persons or associations are invited to participate in two information meetings on construction and occupancy projects (1st study) approved at the Council meeting of December 13, 1988, in accordance with Article 612a of the Charter of the City.

**Date:** **Wednesday, January 4, 1989, from 5 to 9 pm**  
**Thursday, January 5, 1989, from 5 to 9 pm**

**Place:** **Service de l'habitation et du développement urbain**  
**266 Saint-Jacques St., 3rd floor**  
**Montréal**

**Projects:**

- Expansion of McCord Museum, 690 Sherbrooke St. West, east of Victoria St.
- Office building, 3744 Jean-Brillant St., in Mount Royal Ward.
- Amendment to "Promenade Sainte-Catherine" project, on the south side of Sainte-Catherine St., west of Guy St.
- Commercial-residential complex, at the southeast corner of Perras and Rodolphe-Forget blvds., in Rivière-des-Prairies Ward.
- Office building, at the northwest corner of De Maisonneuve Blvd. and Drummond St.

Representatives from the Service de l'habitation et du développement urbain will be present at both meetings to provide explanations and information to interested citizens.

Persons who wish to consult documents relating to these projects, after January 5, 1989, may do so by making an appointment with Mrs. Francine Leblanc, at 872-5985.

Those who wish to forward their comments on these projects to the municipal administration may do so by writing to the City Clerk, before January 20, 1989, at the following address: 275 Notre-Dame St. East, Room 15, Montréal, H2Y 1C6.

**Information: 872-5985**



Ville de Montréal

## AVIS PUBLIC RENCONTRES D'INFORMATION

Les personnes et les associations intéressées sont invitées à participer à deux rencontres d'information sur des projets de construction et d'occupation approuvés en première lecture à la séance du Conseil du 13 décembre 1988, en vertu de l'article 612a de la Charte de la Ville.

**Date:** mercredi le 4 janvier 1989, de 17 heures à 21 heures  
jeudi le 5 janvier 1989, de 17 heures à 21 heures

**Lieu:** Service de l'habitation et du développement urbain  
266, rue St-Jacques, 3e étage  
Montréal

**Projets:**

- Agrandissement du musée McCord, situé au 690, rue Sherbrooke ouest, à l'est de la rue Victoria;
- Édifice à bureaux situé au 3744 de la rue Jean Brillant, dans le quartier de Mont-Royal;
- Modification du projet "Promenade Sainte-Catherine" situé du côté sud de la rue Sainte-Catherine à l'ouest de la rue Guy;
- Centre commercial-résidentiel situé à l'angle sud-est des boulevards Perras et Rodolphe-Forget, dans le quartier de Rivière-des-Prairies;
- Édifice à bureaux à l'angle nord-ouest du boulevard de Maisonneuve et de la rue Drummond;

Des représentants du Service de l'habitation et du développement urbain seront présents à ces deux rencontres pour fournir les explications et les renseignements nécessaires aux citoyens intéressés.

Les personnes qui désireront consulter les documents relatifs à ces projets, après le 5 janvier 1989, pourront le faire, sur rendez-vous, en téléphonant à Madame Francine Leblanc, au 872-5986.

Celles qui désirent transmettre à l'administration municipale leurs commentaires sur ces projets pourront le faire en écrivant au greffier de la Ville, avant le 20 janvier 1989, à l'adresse suivante: 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal, H2Y 1C6.

**Renseignements:** 872-5985

**Léon Laberge**  
Greffier

**Le 16 décembre 1988**  
Ville de Montréal

# CITY HALL



Ville de Montréal

## CITY COUNCIL MEETING

The next council meeting will be held on January 30, 1989.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Métro station).

Information: 872-3770

## PUBLIC MEETING - STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Wednesday, January 25 • 7 pm • City Hall Council Room

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Office municipal d'habitation: Relations with tenants.  
*Public work session - Debates.*

Léon Laberge  
City Clerk



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 30 janvier 1989.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est  
(station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mercredi 25 janvier • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Office municipal d'habitation: relations avec les  
locataires.

*Séance publique de travail - délibérations.*

Léon Laberge  
greffier de la Ville

# MCM to appoint their own to councils

THE Doré-Fainstat administration will appoint party loyalists to the key positions in the politically hot Centre and NDG-Snowdon districts, the *Daily News* has learned.

Appointment of the neighborhood bosses is on the current city council meeting agenda. That meeting resumes at city hall this afternoon.

The administration's nominees for chairman and vice-chairman of the nine councils, or district advisory committees, are shoo-ins for the elected posts because of the overwhelming MCM majority on council.

In NDG-Snowdon, respected veteran MCM councillor Abe Limonchik, a team player, is the administration's pick for chairman, sources said. Fiercely loyal councillor Sharon Leslie will be nominated vice-chairman.

Snowdon-NDG district committee meetings are expected to be exciting, because three of the four MCM rebels who quit the party caucus late last year are from the district.

Downtown, another strong loyalist will get the nod, sources said. André Lavallée, who represents a Rosemont neighborhood on council, will be nominated as chairman

of the Centre district committee.

The Centre district includes powerful executive committee member John Gardiner and Civic Party councillor Nick Auf der Maur.

Although the district committees have no real power, they will review zoning changes. Since downtown zoning is under almost constant revision, meetings there are expected to attract great interest.

Lavallée got the nod as Centre district chairman because he is both an administration loyalist and already chairman of the city planning commission, sources said.

— Pierre Goad and Julien Feldman

## Comités-conseil d'arrondissements

# Doré désigne les présidents

Isabelle Paré

LE MAIRE de Montréal, Jean Doré, a désigné hier les conseillers qui présideront les neuf comités-conseil d'arrondissements qui entreront en fonction au mois d'avril.

Le conseiller dans Bourbonnière, M. André Lavallée, président de la commission de l'Aménagement, présidera le conseil de l'arrondissement centre, seul comité de quartier où siègeront également cinq autres conseillers désignés.

Il s'agit du conseiller de St-Jacques, M. Raymond Blain, qui assumera la vice-présidence, des conseillers Nick Auf Der Maur (Peter McGill), Arnold Bennett (Notre-Dame-de-Grâce), John Gardner (Ville-Marie), Diane Martin (Louis-Hébert), et Nicole Caron-Gagnon (Émard).

Cette composition a été contestée par le leader du groupe parlementaire et conseiller dans Mont-Royal, Pierre-Yves Melançon, qui estime que sans sa présence sur ce CCA, 15 % de ces électeurs se trouvant dans cet arrondissement seront mal représentés. La majorité de ces électeurs étant dans un autre arrondissement, il ne pourra avoir droit de

vote sur ce comité-conseil, tel que le prévoit le règlement.

« Cela revient à faire de ces personnes des citoyens de second ordre », déplore-t-il.

De son côté, le conseiller indépendant dans Jean-Talon, Pierre Goyer, s'est indigné du cumul des fonctions que ces nominations entraîneront pour plusieurs conseillers. Il a déploré que ces nominations n'aient pas été précédées de consultations.

« Comment ses personnes pourront-elles adéquatement assumer ces tâches surtout dans un CCA aussi crucial que celui du centre », s'inquiète-t-il.

Par ailleurs, le maire a aussi annoncé que l'arrondissement de Ahuntsic sera présidé par le conseiller de L'Acadie, Gérard Legault, celui de Saint-Michel, par M. André Berthelet (Jarry), celui de Rosemont par M. Michel Lemay (Rosemont), celui de Mercier par M. Hervé Pilon (Préfontaine), celui de Montréal-Centre par Mme Thérèse Daviau (St-Jean-Baptiste), celui de Notre-Dame-de-Grâce par M. Ed Lamochik (Côte-des-Neiges), celui du Sud-Ouest par M. Jean Durivage (Saint-Paul), et celui du Bout-de-L'Île par M. Giovanni De Michele (Marc-Aurèle Fortin).

THE DAILY NEWS BRINGS YOU INSIDE CITY HALL

# Dear Jean: These guys are different

Montreal, Feb. 6, 1989  
Ambassador Jean Drapeau  
UNESCO  
Paris, France  
Dear Jean,

Just a little missive to keep you informed on what's been going down at city hall lately. I know you like to keep informed.

Well, in keeping with these changing times, the Doré-Fainstat administration has embarked on a campaign of *perestroika* and *glasnost* — Russian terms for "restructuring" and "openness," respectively.

You wouldn't recognize city hall these days, what with the renovation crews effecting \$17 million worth of interior *perestroika* there.

The halls are filled with plaster dust as the workmen energetically install new room dividers and toilets, fixing up the offices which will provide many city councillors with more spacious and comfortable workspace.

And right across the street, we can hear the pile drivers and construction machinery tearing away at the old parking lot on Notre Dame Street, just north of police headquarters, where they're building a new condominium complex with space for a city hall annex.

When I walked by the other day and saw a big hole there filled with water, I wondered if that was for a swimming pool.

I know you had imagination, Jean, but these guys are different. This new complex will have a health spa which will be connected to city hall by a tunnel.

I know you weren't into physical

fitness and all, but your successor Jean Doré loves to swim. Right now he has to travel all of five blocks to the federal Guy Favreau Complex for a dip. Soon, he'll just have to stroll through a tunnel.

As for *glasnost*, well there's a bit of a debate about the type we have here.

The other day, Soviet *glasnost* revealed that big honcho Mikhail Gorbachev gets paid 1,500 rubles a month. Under the official rate of exchange, that translates into about \$33,600 a year.

At the same time that information came out, there was a leak at city hall (*glasnost* works in funny ways) that indicated all us city councillors were going to get a 21 per cent, or \$5,000 annual raise.

## More than Gorb

That would mean every single one of our councillors would be paid more than Mikhail Gorbachev! Isn't that a riot?

Actually, most of the councillors are already paid more than Gorbachev even without the raise.

Remember when I was first elected to city council, back in 1974? In those days, we got paid \$5,000 a year for city council, plus \$2,500 for also being on the MUC council, for a grand total of \$7,500 a year.

You said (and I agreed), that we didn't need any more because with 58 city councillors, it was obvious the council job was only part time, just as it is in all other towns in Quebec. In most towns not even the mayor works full time.

True, other big North American



NICK  
AUF DER MAUR

cities have full-time councillors. But their councils are much smaller than ours, which at 58 members — plus the mayor — is the biggest city council on the continent. Toronto, Boston, and Los Angeles, all with bigger populations than Montreal, have less than 20 people on council.

Only Chicago, with 50 councillors, has anything near as big as Montreal. But they serve a population of more than four million, compared to one million for Montreal proper.

But then again you have to consider the nature of Chicago politics, which haven't changed much since Al Capone's days.

Here in Montreal, only the mayor and the six city councillors who serve on the executive committee are supposed to be considered full time. They got extra pay for sitting on various committees, which gave them a full-time salary (even though most of them continued running their own businesses on the side).

Well, the MCM didn't agree, and they lobbied the Parti Québécois government to increase our pay scales.

And they did, with a complicated formula that today pays us each a basic minimum of \$28,902 a year. (Part of it is tax free, so really its more like \$32,000 a year.)

## New jobs

Even so, only a few of the city councillors make the minimum. That's because the MCM administration has created such a proliferation of new committees and new council jobs (i.e. councillors who are council assistants to executive committee members) which add on about \$10,000 a year. In all, about 40 of the 58 get extras above the minimum \$29,000.

In addition, we've just created a whole new pile of jobs connected with the new comités d'arrondissements, which will probably mean everybody gets to get extra pay.

Now, on top of that, the administration has this report that says because councillors have so much more to do these days, they should get hefty salary increases.

Michael Fainstat argues that at least 40 of the councillors work full time. OK, but that's their business.

A whole lot of the MCM councillors never, ever had jobs that paid as much as they're getting now. Why should the taxpayers pay more?

Sure they may go to a lot of meetings, but as the saying goes, work expands to fill time allotted to it. And a lot of the meetings are

make-work projects, designed to give them something to do.

But the price of democracy doesn't end there.

In addition to pay, councillors benefit from research funds, which were also created when the MCM lobbied the PQ government.

There's about a half million dollars there, with the MCM picking about \$250,000 of it. (That's based on the number of seats held.)

In addition, the administration convinced the Liberal government that the parties themselves should get subsidies. So, starting last year, the MCM picks up a further \$170,000, while your old Civic Party gets \$58,000 (based on the percentage of votes won in the last election).

This is apart from the money candidates and parties collect from the city in election expenditures, which can bring in another half-a-million or more.

Then we have city councillors who are getting new offices in their districts. That must cost another half million or more.

Of course, this doesn't count all the party faithful who have picked up the multitude of political and communications personnel posts, or patronage jobs.

Well, as you can see, your successors are pretty well ensconced in power. While the cat's away, the mice will play.

Hope this doesn't give you what the French like to call *mal de foie*.

Yours in opposition,  
Nick

### **Audiences sur la politique d'habitation**

LA COMMISSION de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics tiendra des audiences publiques sur l'énoncé de politique d'habitation de la Ville, du 4 au 20 avril. Toutes les personnes ou organismes désirant y faire une présentation devront s'inscrire avant le 23 mars au Bureau des commissions et comités du conseil. Par ailleurs, la Ville tiendra quatre soirées d'information sur cet énoncé, le 28 février et les 1er, 8 et 9 mars. Les deux premières séances traiteront des objectifs généraux de la politique et celles des 8 et 9 mars porteront sur les mesures d'accès à la propriété, la conversion en copropriété, le logement social et l'aide aux sans-abri. La commission doit faire rapport au conseil à la fin juin.

**Isabelle Paré**



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 6 mars 1989.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 21 février • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thèmes: Office municipal d'habitation: relations avec les locataires - adoption du rapport. Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 - adoption du rapport. Rapport femmes-Ville - adoption du rapport. *Assemblée publique.*

Mercredi 22 février • 13 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement culturel  
Thème: Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 - adoption du rapport. *Assemblée publique.*

Jeudi 23 février • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement économique  
Thème: Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 - adoption du rapport. *Assemblée publique.*

Lundi 27 février • 10 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 - adoption du rapport. *Assemblée publique.*

Lundi 27 février • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thèmes: Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 - adoption du rapport. Recyclage et récupération des déchets - mise à jour. *Assemblée publique.*

Mardi 28 février • 19 h • Hôtel de ville  
Hall d'honneur

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée d'information.*

Cette assemblée se poursuivra les 1er, 8 et 9 mars, même heure, même endroit.

Léon Laberge  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING

The next Council meeting will be held on March 6, 1989.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Métro station).

Information: 872-3770

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Tuesday, February 21 • 7 pm • City Hall  
Council Room

**Committee:** Planning, Housing and Public Works  
**Themes:** Office municipal d'habitation: tenant relations - adoption of report. 1988 Annual Report and 1989 Work Plan - adoption of report. Women/City report - adoption of report. *Public meeting.*

Wednesday, February 22 • 1 pm • City Hall  
Council Room

**Committee:** Cultural Development  
**Theme:** 1988 Annual Report and 1989 Work Plan - adoption of report. *Public meeting.*

Thursday, February 23 • 2 pm • City Hall  
Council Room

**Committee:** Economic Development  
**Theme:** 1988 Annual Report and 1989 Work Plan - adoption of report. *Public meeting.*

Monday, February 27 • 10 am • City Hall  
Council Room

**Committee:** Administration and Finance  
**Theme:** 1988 Annual Report and 1989 Work Plan - adoption of report. *Public meeting.*

Monday, February 27 • 7 pm • City Hall  
Council Room

**Committee:** Community Development  
**Themes:** 1988 Annual Report and 1989 Work Plan - adoption of report. Garbage recycling and recuperation - update. *Public meeting.*

Tuesday, February 28 • 7 pm • City Hall  
Hall of Honour

**Committee:** Planning, Housing and Public Works  
**Theme:** Housing policy. *Information meeting.*

This meeting will continue on March 1, 8 and 9, same time, same place.

Léon Laberge  
City Clerk



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 6 mars 1989.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES – COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 21 février • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thèmes: Office municipal d'habitation; relations avec les locataires – adoption du rapport. Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 – adoption du rapport. Rapport femmes-Ville – adoption du rapport. *Assemblée publique.*

Mercredi 22 février • 13 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement culturel  
Thème: Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 – adoption du rapport. *Assemblée publique.*

Judi 23 février • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement économique  
Thème: Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 – adoption du rapport. *Assemblée publique.*

Lundi 27 février • 10 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 – adoption du rapport. *Assemblée publique.*

Lundi 27 février • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thèmes: Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 – adoption du rapport. Recyclage et récupération des déchets – mise à jour. *Assemblée publique.*

Mardi 28 février • 19 h • Hôtel de ville  
Hall d'honneur

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée d'information.*

Cette assemblée se poursuivra les 1er, 8 et 9 mars, même heure, même endroit.

Léon Laberge  
greffier de la Ville



# Ville de Montréal

## AVIS PUBLIC RENCONTRE D'INFORMATION

Les personnes et les associations intéressées sont invitées à participer à une rencontre d'information sur des projets de construction et d'occupation de bâtiments soumis pour lecture et première étude à l'assemblée du conseil du 30 janvier 1989.

**Date:** le jeudi 23 février 1989, de 17 heures à 21 heures

**Lieu:** Service de l'habitation et du développement urbain  
266, rue St-Jacques, 3e étage Montréal

### Projets:

- Agrandissement d'un bâtiment résidentiel situé au 1700, rue docteur Penfield
- Agrandissement d'un bâtiment industriel situé à l'angle sud-ouest du boulevard Armand-Bombardier et de l'avenue Blaise-Pascal
- Construction d'un édifice à bureaux et restauration d'un bâtiment sur un emplacement situé à l'angle sud-ouest de la rue Notre-Dame et du boulevard Saint-Laurent
- Construction de Musée d'art contemporain à l'angle nord-est de la rue Sainte-Catherine et de la rue Jeanne-Mance
- Modification d'un projet de complexe multifonctionnel situé à l'angle sud-ouest des rues Sainte-Catherine et du Fort
- Modification d'un projet d'hôtel situé du côté nord de la rue Saint-Jacques, entre la rue Saint-François-Xavier et la rue Saint-Jean
- Modification d'un bâtiment situé sur la rue Rose-de-Lima, entre l'avenue Lionel-Groulx et la rue Delisle, pour fins de résidence d'étudiants
- Construction d'un bâtiment résidentiel situé à l'angle sud-est des rues Bourgeois et Wellington
- Construction de quatre bâtiments résidentiels situés au sud de la rue Notre-Dame, entre la 55e et 57e Avenues, dans le quartier Pointe-aux-Trembles

Des représentants du Service de l'habitation et du développement urbain seront présents pour fournir les explications et les renseignements nécessaires aux personnes intéressées.

Les personnes qui désirent consulter les documents relatifs à ces projets, après le 23 février 1989, pourront le faire, sur rendez-vous, en téléphonant à madame Francine Leblanc, au 872-5985.

Celles qui désirent transmettre à l'administration municipale leurs commentaires sur ces projets peuvent le faire en écrivant au greffier de la Ville, avant le 1er mars 1989, à l'adresse suivante: 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal, H2Y 1C6

**Renseignements: 872-5985**

Les personnes et les associations intéressées sont invitées à participer à une rencontre d'information sur un projet de construction et d'occupation d'un centre commercial-résidentiel situé à l'angle sud-est des boulevard Perras et Rodolphe-Forget, dans le quartier de Rivière-des-Prairies; soumis pour lecture et première étude à l'assemblée du Conseil du 13 décembre 1988.

### Date:

Le lundi 20 février 1989 à 19h30

### Lieu:

École Notre-Dame-de-Fatima annexe  
11720, boulevard Rivière-des-Prairies  
Montréal

Des représentants du Service de l'habitation et du développement urbain seront présents pour fournir les explications et les renseignements nécessaires aux personnes intéressées.

**Renseignements: 872-4523**

Léon Laberge

Greffier

Ville de Montréal

Le 15 février 1989



## AVIS PUBLIC RENCONTRES D'INFORMATION

Les personnes et les associations intéressées sont invitées à participer à une rencontre d'information sur un projet de construction et d'occupation d'un Centre commercial-résidentiel situé à l'angle sud-est des boulevards Perras et Rodolphe-Forget, dans le quartier de Rivière-des-Prairies; soumis pour lecture et première étude à l'assemblée du Conseil du 13 décembre 1988.

**Date:** lundi le 20 février 1989 à 19:30 heures

**Lieu:** École Notre-Dame-de-Fatima annexe  
11 720 boulevard Rivière-des-Prairies  
Montréal

Des représentants du Service de l'habitation et du développement urbain seront présents pour fournir les explications et les renseignements nécessaires aux personnes intéressées.

Renseignements: 872-4523

**Léon Laberge  
Greffier**

**Le 15 février 1989  
Ville de Montréal**

Les personnes et les associations intéressées sont invitées à participer à une rencontre d'information sur des projets de construction et d'occupation de bâtiments soumis pour lecture et première étude à l'assemblée du Conseil du 30 janvier 1989.

**Date:** Jeudi le 23 février 1989, de 17 heures à 21 heures

**Lieu:** Service de l'habitation et du développement urbain  
266 rue St-Jacques, 3e étage  
Montréal

**Projets:**

- Agrandissement d'un bâtiment résidentiel situé au 1700 rue docteur Penfield;
- Agrandissement d'un bâtiment industriel situé à l'angle sud-ouest du boulevard Armand-Bombardier et de l'avenue Blaise-Pascal;
- Construction d'un édifice à bureaux et restauration d'un bâtiment sur un emplacement situé à l'angle sud-ouest de la rue Notre-Dame et du boulevard Saint-Laurent;
- Construction du Musée d'art contemporain à l'angle nord-est de la rue Sainte-Catherine et de la rue Jeanne-Mance;
- Modification d'un projet de complexe multifonctionnel situé à l'angle sud-ouest des rues Sainte-Catherine et du Fort;
- Modification d'un projet d'hôtel situé du côté nord de la rue Saint-Jacques, entre la rue Saint-François-Xavier et la rue Saint-Jean;
- Modification d'un bâtiment situé sur la rue Rose-de-Lima, entre l'avenue Lionel-Groulx et la rue Delisle, pour fins de résidence d'étudiants;
- Construction d'un bâtiment résidentiel situé à l'angle sud-est des rues Bourgeois et Wellington;
- Construction de quatre bâtiments résidentiels situés au sud de la rue Notre-Dame, entre la 55e et 57e avenue, dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

Des représentants du Service de l'habitation et du développement urbain seront présents pour fournir les explications et les renseignements nécessaires aux personnes intéressées.

Les personnes qui désirent consulter les documents relatifs à ces projets, après le 23 février 1989, pourront le faire, su rendez-vous, en téléphonant à Madame Francine Leblanc, au 872-5985.

Celles qui désirent transmettre à l'administration municipale leurs commentaires sur ces projets peuvent le faire en écrivant au greffier de la Ville, avant le 1er mars 1989, à l'adresse suivante: 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6.

Renseignements: 872-5985

**Léon Laberge  
Greffier**

**Le 15 février 1989  
Ville de Montréal**



Ville de Montréal

### **PUBLIC NOTICE INFORMATION MEETING**

All interested persons and associations are invited to attend an information meeting on a project providing for the construction and occupancy of a commercial/residential centre located at the southeast corner of Perras and Rodolphe-Forget boulevards, in Rivière-des-Prairies Ward.

That project was submitted and given first reading at the meeting of the Conseil held on December 13, 1988.

**DATE:** Monday, February 20, 1989, at 7:30 p.m.

**LOCATION:** École Notre-Dame-de-Fatima Annex  
11 720 Rivière-des-Prairies Boulevard  
Montréal

Representatives from the Service de l'habitation et du développement urbain will be present in order to provide any additional information that may be required.

Information: 872-4523

Léon Laberge  
Greffier  
Ville de Montréal

February 15, 1989



Ville de Montréal

### **PUBLIC NOTICE INFORMATION MEETING**

All interested persons and associations are invited to attend an information meeting on projects providing for the construction and occupancy of buildings, submitted and given first reading at the meeting of the Conseil held on January 30, 1989.

**DATE:** Thursday, February 23, 1989, from 5 to 9 p.m.

**LOCATION:** Service de l'habitation et  
du développement urbain  
266 St-Jacques Street  
3rd floor  
Montréal

#### **PROJECTS**

- Extension of a residential building located at 1700 Docteur Penfield Street;
- Extension of an industrial building located at the southwest corner of Armand-Bombardier Boulevard and Blaise-Pascal Avenue;
- Construction of an office building and restoration of a building on a site located at the southwest corner of Notre-Dame Street and Saint-Laurent Boulevard;
- Construction of the Musée d'art contemporain at the northeast corner of Sainte-Catherine and Jeanne-Mance streets;
- Modification of a multifunctional complex project located at the southwest corner of Sainte-Catherine and Fort streets;
- Modification of a hotel project located on the north side of Saint-Jacques Street, between Saint-François-Xavier and Saint-Jean streets;
- Alteration of a building located on Rose-de-Lima Street, between Lionel-Groulx Avenue and Delisle Street, for student residence purposes;
- Construction of a residential building located at the southeast corner of Bourgeois and Wellington streets;
- Construction of four residential buildings located south of Notre-Dame Street, between 55th and 57th avenues, in Pointe-aux-Trembles Ward.

Representatives from the Service de l'habitation et du développement urbain will be present in order to provide any additional information that may be required.

All persons who would like to consult the documents relating to those projects, after February 23, 1989, should schedule an appointment with Mrs. Francine Leblanc at 872-5985.

All comments regarding those projects should be submitted in writing before March 1, 1989, to the Greffier de la Ville at the following address: 275 Notre-Dame Street East, Office 15, Montréal, Québec H2Y 1C6.

Information: 872-5985

Léon Laberge  
Greffier  
Ville de Montréal

February 15, 1989



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 6 mars 1989.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

Renseignements: 872-3770

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 21 février • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thèmes: Office municipal d'habitation; relations avec les locataires - adoption du rapport. Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 - adoption du rapport. Rapport femmes-Ville - adoption du rapport. *Assemblée publique.*

Mercredi 22 février • 13 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement culturel  
Thème: Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 - adoption du rapport. *Assemblée publique.*

Jeudi 23 février • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement économique  
Thème: Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 - adoption du rapport. *Assemblée publique.*

Lundi 27 février • 10 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 - adoption du rapport. *Assemblée publique.*

Lundi 27 février • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thèmes: Rapport d'activité 1988 et plan de travail 1989 - adoption du rapport. Recyclage et récupération des déchets - mise à jour. *Assemblée publique.*

Mardi 28 février • 19 h • Hôtel de ville  
Hall d'honneur

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée d'information.*

Cette assemblée se poursuivra les 1er, 8 et 9 mars, même heure, même endroit.

Léon Laberge  
greffier de la Ville

# City hall committee members snub their dissident MCM colleagues

By LEWIS HARRIS  
of The Gazette

Two dissident Montreal city councillors were given the cold shoulder yesterday when they asked their colleagues for permission to sit on a council committee.

Councillors Pierre Goyer and Sam Boskey asked to sit on council's economic development committee.

The committee met at city hall yesterday to discuss its agenda for the rest of the year.

Boskey and Goyer were among four councillors who quit the Montreal Citizens' Movement caucus late last year to protest what they said was "a growing climate of intolerance within the MCM."

But the four have retained their party membership.

Members of the economic development committee said they would delay any decision on allowing the two dissidents to join until the precise status of all the dissidents is determined at a special MCM membership meeting next month.

Goyer and Boskey could have been allowed to join the committee as non-voting members, had a majority of the panel's members voted to al-

low them to do so. No vote was taken yesterday.

It was the second such snub in as many days for the dissident councillors.

On Wednesday, a council committee on cultural development denied a similar request — this time with a vote — from councillor Pierre-Yves Melançon. Councillor Marvin Rotrand, the fourth dissident, has not

made such a request in person.

All 58 Montreal city councillors, aside from the seven who sit on the city's executive committee, are named to serve on one of five standing committees of council.

But under terms of a bylaw that elicited some controversy when it was passed last month, councillors cannot sit on a second committee — even as non-voting members — un-

less a majority of members of that committee agree.

The four dissident councillors have said they can improve the quality of opposition at city hall if they are permitted to sit on more than one committee.

Melançon, who was present when the decision was made yesterday, said in an interview he was disappointed.

### **Des rebelles du RCM refusés en commission**

**LES CONSEILLERS** démissionnaires du caucus du RCM se sont vus refusés l'accès à titre d'observateurs, sans droit de vote, à différentes commissions permanentes du conseil. Cette semaine, la Commission du développement culturel a voté contre la participation du leader du groupe parlementaire, Pierre-Yves Melançon, à une séance régulière, se prévalant d'un nouveau règlement qui autorise la participation à titre d'observateur d'un élu, à condition que 60 % des membres y consentent. Hier, c'était au tour de la Commission du développement économique de s'opposer à la présence des conseillers Pierre Goyer et Sam Boskey. Le président de la commission, M. Abe Limonchik, a justifié sa décision en disant qu'une demande réclamant le statut de membre de plein droit a déjà été présentée au maire et doit être tranchée au prochain conseil. « Même si le conseil doit statuer en mars, qu'est-ce qui empêche les commissions de nous accueillir entretemps à titre d'observateurs ? », s'indigne M. Melançon.



B  
Gérard LeBlanc

## Le Club Jodoin

■ I aura fallu deux ans pour que la bombe éclate au RCM. J'ai donc perdu mon pari, après avoir longtemps cru l'avoir gagné.

Durant la campagne électorale de 1986, mes collègues anglophones de Radio-Canada, avec qui je participais à des émissions de radio ou de télé, me jurèrent que la scission éclaterait dès la prise du pouvoir par le RCM.

On me faisait valoir que les socialistes-communistes et les écologistes-pacifistes n'arriveraient jamais à s'entendre avec les affairistes-réalistes de Jean Doré. Le fossé était devenu trop profond. On me fournissait même une liste de noms des mutins: Boskey, Rotrand, Sévigny, Bastien, Goyer, Melançon, Lavallée, Georgoulis...

Et je répondais que le pouvoir calmerait les moeurs de la contestation et forcerait les gens à se serrer les coudes devant les attaques de l'extérieur, que l'esprit de corps prendrait le dessus sur les divergences idéologiques. Bref, que la tradition politique allait prévaloir: ce sont les partis d'opposition qui s'entre-déchirent; l'exercice et la conservation du pouvoir laissent peu de place aux luttes intestines sur la place publique.

C'est bien ce qui semblait se passer jusqu'à ce que Pierre-Yves Melançon démissionne le 28 octobre, pour être suivi, le 24 décembre par Sam Boskey, Pierre Goyer et Marvin Rotrand.

La Bande des quatre venait de prendre la relève du Club Jodoin.

Vous n'avez jamais entendu parler du Club Jodoin? Ne vous en faites pas, car des permanents du RCM ne le connaissaient pas non plus, quand je leur en ai parlé la semaine dernière.

Je venais alors de recevoir copie d'une invitation à la rencontre du mardi 18 octobre, au 3 728 avenue du Parc. Le Club Jodoin tire son nom de William Jodoin, le premier syndicaliste élu au conseil municipal (1910), comme le rappelle la lettre d'invitation. On y définit aussi le Club Jodoin comme un «courant progressiste à l'intérieur du RCM».

D'après les témoignages recueillis auprès de certains participants, ce club réunissait certains conseillers (Bastien, Sévigny et quelques autres, outre la bande des quatre) et des militants (on envoyait une centaine d'invitations et une trentaine de personnes participaient aux réunions, semble-t-il), se voulant les gardiens du programme du RCM.

On s'y inquiétait de la concentration du pouvoir dans les mains du comité exécutif et du manque de prise des conseillers sur les grandes décisions. On s'y inquiétait aussi de voir l'administration Doré-Fainstat gérer la ville comme toute autre administration, sans provoquer les profonds changements politiques et sociaux promis par le parti. Bref, on s'y rappelait que le RCM avait été fondé pour transformer l'administration municipale et non seulement pour prendre la place du Parti civique.

Ces mêmes critiques se retrouvent dans les lettres de démission des quatre conseillers dissidents. Ayant déjà l'habitude de voter contre leur parti, ils ont fait un pas de plus, en disant qu'ils ne siégeaient plus au caucus du RCM.

À première vue, on a la nette impression que la Bande des quatre veut continuer à critiquer l'administration plutôt que d'exercer le pouvoir. Leur attitude nous rappelle les mouvements de dissidence similaires dans d'autres jeunes partis politiques, notamment l'aile Waffle du NPD et les orthodoxes du PQ. Un cas classique de mouvement qui hésite à devenir un parti de pouvoir.

Ce qui étonne le plus dans toute cette affaire, c'est la réaction du RCM. Dans un premier temps, le maire se réjouit d'avoir ses ennemis en face plutôt que derrière lui et le président du parti, Jacques Desmarais, décrète que les démissionnaires ne font plus partie du RCM.

La base ne l'entendait cependant pas ainsi. Les associations de district se rangent derrière leur conseiller et exigent leur maintien au sein du parti. Craignant une épidémie, les autorités font marche arrière, en remettant la décision finale au prochain congrès du parti.

Ce qui fait que la Bande des quatre était de retour au bercail, mercredi dernier, lors du Conseil général spécial, convoqué pour faire le bilan de l'administration Doré-Fainstat.

Tout était assez spécial à cette séance d'auto-critique du RCM. Dans une polyvalente, comme à la belle époque, on y a, pendant quatre longues heures, fait un sévère bilan de l'administration Doré-Fainstat. C'est en effet inusité, en ces temps de gestion tranquille des affaires publiques, de voir un parti au pouvoir crucifier publiquement ses propres leaders.

On y a fourni aux adversaires la liste des mots clés de la prochaine campagne électorale: absence du maire au déluge de juillet, Overdale, démolition de l'hôtel Queen's...

Dans ce contexte, la présence de la Bande des quatre ne détonnait aucunement. Après tout, elle y retrouvait plusieurs habitués du Club Jodoin, où l'on avait déjà fait l'exercice de passer au crible l'administration Doré-Fainstat.

Cet exercice avait l'avantage de démontrer à l'évidence que les portes du RCM demeuraient grandes ouvertes à la critique et à la remise en question.

La rencontre de la polyvalente Dupuy permettait toutefois de comprendre le malaise du RCM, devant la fracassante démission de la Bande des quatre. Ce n'est pas que les démissionnaires soient perçus comme des conseillers modèles. Au contraire, leurs critiques et leurs comportements enragent la grande majorité des conseillers, qui doivent eux payer le prix de la solidarité ministérielle et de l'apprentissage du pouvoir.

Non, ce qui embarrasse les gens, c'est que la Bande des quatre se bat sur un terrain familier au RCM, celui de la critique étoffée et dévastatrice. Comme le disait un maire beauceron, devant la commission sur la fiscalité municipale, les gens du RCM sont des premiers de classe.

Premiers de classe oui, pour critiquer et démontrer les carences d'un régime ou d'un projet, grâce à une expertise studieusement acquise depuis 1974. Mais, petits nouveaux hésitants et incertains, dans l'art de lancer et de mener à bien des projets, dans l'art du possible qu'est la politique.

C'est la raison profonde du malaise provoqué par la démission de la Bande des quatre, qui reste, elle, sur le terrain de l'expertise du RCM — la réaction aux projets des autres — tandis que l'administration apprend péniblement une nouvelle expertise — l'action et les réactions qu'elle provoque chez les autres!

La Bande des quatre a raison de réclamer des actions audacieuses, en conformité avec les grandes lignes du programme du RCM. Elle serait cependant encore plus impuissante et plus décevante que l'administration Doré-Fainstat, si jamais elle avait l'occasion de passer à l'action.

## Développements domiciliaires

# Ils devront posséder des commerces de service et d'utilité

Les nouveaux développements domiciliaires de Montréal devront incorporer des commerces de services, tels que des garderies, des dépanneurs, des nettoyeurs ou encore des guichets bancaires.

Jean Maurice Duddin

C'est ce qui ressort d'un rapport qui sera déposé lundi prochain au conseil municipal de Montréal par la Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics.

Le président de la Commission, le conseiller municipal André Lavallée, a cité en exemple

certaines projets de développements récents, comme ceux de la Petite Bourgogne, des Usines Angus et du Domaine Saint-Sulpice, où l'on note ces manques.

«Ce sont ces petits commerces de services qui rendent la vie quotidienne plus agréable et plus facile», explique M. Lavallée.

Aussi, les familles monoparentales, surtout composées de femmes, et les personnes âgées sont souvent condamnées à beaucoup marcher pour pouvoir acheter ne serait-ce qu'un petit pot de café, un pain ou un litre de lait.

«La crainte d'une agression le soir ou le mauvais temps les oblige souvent à rester chez elles. La revitalisation des rues commerciales c'est important, mais les petits commerces de services dans les quartiers le sont aussi», explique le conseiller du district Bourbonnière.

Si ce rapport fait suite aux demandes du collectif «Femmes et villes», les solutions proposées pourront bénéficier à tous les citoyens.

Car, explique M. Lavallée, ce sont surtout les femmes qui font état de ces carences aux développeurs et aux urbanistes.

Par exemple, dit-il, les femmes sont confron-

tées aux barrières architecturales qui entravent la circulation des personnes dans leurs déplacements avec des enfants, l'exemple classique étant les tourniquets et les escaliers dans le métro.

Il ajoute que ce sont aussi les femmes qui dénoncent ou évitent des lieux qui sont perçus comme propices aux agressions. Les stationnements, les terrains vagues, les galeries et corridors souterrains incluant ceux du métro sont autant d'endroits souvent évités par les femmes et les personnes âgées.

### Douze recommandations

Pour pallier à ces problèmes, la Commission propose à la Ville douze recommandations.

On veut entre autres que la Ville établisse immédiatement un relevé des lieux jugés dangereux et qu'un échéancier des mesures correctrices réalisables à court terme, soit établi, budgets à l'appui.

Pour prévenir la création de nouveaux lieux à problèmes, la Commission demande que cette problématique fasse l'objet d'un examen systématique lors de la conception de tout plan d'urbanisme.

Les commissaires ont aussi proposé l'élaboration d'une grille d'analyse et de design applicable à tous les projets étudiés par le Service de l'habitation et du développement urbain.

## Planners of city neighborhoods ignore women's needs: report

Urban planners should take the needs of women into account in future planning decisions affecting Montreal and its neighborhoods, says a report of the city of Montreal's planning commission.

Nighttime safety for the growing number of women who live alone should be a prime consideration for urban planners, said councillors André Lavalée and Diane Barbeau, who wrote the 23-page report to be presented to council Monday night.

As a first step, the city was urged to draw up an inventory of the most dangerous spots for women in the Métro, city parks and streets so that improvements can be made.

Better lighting is the most obvious way to improve public safety, Lavalée said at a news conference.

Lavalée said areas most feared by women downtown are an exit from the Place des Arts Métro station, the tunnel from city hall to the Champ de Mars Métro station, and Viger Park with its shadowy concrete forms.

Security should also be prime consideration when planning new housing developments.

Lavalée was critical of housing developments such as Little Burgundy and the former Angus Shops, where no attempt was made to integrate stores and day-care facilities.

Planners must avoid building "residential ghettos," the report said. The needs of women pushing baby strollers should also be taken into account when designing Métro station turnstiles and bus doors.

# Une grande ville «asexuée» peut être mal adaptée aux besoins des femmes

Isabelle Paré

MONTREAL est « asexuée » et l'aménagement urbain répond souvent mal aux besoins des femmes et des enfants, estime la Commission de l'Aménagement de la Ville. Elle propose donc à l'administration de « re-

voir la ville au féminin » dans l'élaboration de ses plans d'urbanisme.

Dans un rapport intitulé *Femmes et ville*, rendu public hier par le président de la Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics, M. André Lavallée, une douzaine de recommandations sont proposées pour rendre la vie plus facile aux Montréalaises.

La Commission s'est particulièrement attardée à la situation des femmes face à la sécurité, à la qualité de vie, à l'accès aux services et à divers autres aspects du quotidien.

« Nombre de lieux sont perçus comme propices aux agressions : les stationnements, les terrains vacants, les galeries et corridors souterrains, incluant ceux du métro, et les es-

paces morts, dont le nouveau Parc Viger et le tunnel du métro Place-des-Arts/Kimberley », a cité en exemple M. Lavallée.

Aussi, la Commission recommande-t-elle que la Ville dresse sans plus tarder un relevé des lieux dangereux à Montréal et des correctifs qui doivent être apportés. Par ailleurs, un comité de la STCUM étudie présentement la question de la sécurité dans le métro, a fait savoir de son côté, Mme Diane Barbeau, conseillère dans Hochelaga et co-auteur du rapport.

Mais les propositions de la Commission de l'aménagement vont plus loin. Selon M. Lavallée, le design urbain et les plans d'urbanisme sont souvent truffés d'obstacles qui rendent difficile l'accès au métro aux mères et à leurs enfants, dont les tourniquets du métro ne sont que l'exemple classique.

Nombre de développements récents, dont les quartiers Saint-Sulpice, Petite Bourgogne et Angus sont des exemples d'aménagements qui ne prévoient pas les services courants, non seulement aux femmes, mais à tous citoyens, soutient-il.

L'implantation de haltes-gardiennes, d'espaces verts sécuritaires et de ruelles sûres devraient donc être considérée lors de l'aménagement des quartiers.

# Repenser la ville au féminin en la rendant plus sûre et accessible

MARIANE FAVREAU

■ Repenser la ville au féminin? C'est l'exercice que propose la Commission de l'aménagement dans un mémoire qui sera remis lundi au conseil municipal de Montréal.

Son président, M. André Lavallée, accompagné de la conseillère Diane Barbeau, relevait hier des lacunes touchant la sécurité dans la ville et les commodités de la vie courante. Dans certains cas, on peut remédier à peu de frais. D'autres demandent une planification.

« L'urbanisme et l'aménagement restent encore remarquablement asexués à Montréal, ville peu préoccupée par le quotidien des femmes. Et l'oubli des femmes est aussi celui des enfants dans la mesure où l'organisation

familiale incombe à la femme », observe M. Lavallée.

Les lieux propices aux agressions, comme les stationnements mal éclairés, les couloirs souterrains comme celui qui relie la station de métro Champ-de-Mars à l'hôtel de ville, les espaces déserts comme le parc Viger, sont trop nombreux dans la cité.

Cela sans parler des barrières architecturales, comme les tourniquets et les escaliers mécaniques du métro, qui compliquent le passage aux mères avec enfants et landaus.

Et que dire des nouveaux secteurs résidentiels comme les quartiers Saint-Sulpice, Angus ou Georges-Vanier, où des établissements commerciaux essentiels tel qu'épicerie, banque et nettoyeur brillent par leur absence?

Evidemment, même si la publi-

cation du rapport précède de peu la Journée internationale des femmes, les inconvénients recensés n'affectent évidemment pas que les citoyennes et leur correction améliorerait la vie de tout le monde, dit M. Lavallée. « Mais l'aménagement a toujours négligé certains aspects de la vie, et ce sont toujours les femmes qui les ont signalés ».

Par exemple, Mme Barbeau rappelle qu'en subventionnant la démolition des remises de fond de cour, la Ville n'a pas exigé de substituer comme solution aux problèmes d'entreposage que rencontrent les locataires, pas plus que l'aménagement des cours.

Dans son rapport, la Commission recommande que la Ville fasse un relevé détaillé des scènes les plus fréquentes d'agression, ainsi que des autres lieux jugés dangereux par les usagères. Qu'on identifie les facteurs contribuant à l'état indésirable et qu'on les corrige à court terme.

M. Lavallée souhaite surtout que la préoccupation de sécurité soit présente dans tout projet ultérieur d'aménagement ou d'urbanisme.

Selon lui, le service de l'Habitation et du développement urbain devrait élaborer une liste des critères à satisfaire dans les plans tant pour la sécurité que pour la

commodité des citoyens en général, mais des femmes et des enfants en particulier.

L'étude devrait envisager l'implantation de haltes-garderies ou

de garderies, des commerces courants, la proximité des transports en commun, l'accès aux espaces verts, la protection des piétons vis-à-vis les véhicules, ainsi que

l'aménagement sécuritaire des cours et ruelles.

D'autres recommandations concernent la STCUM et l'accès aux transports en commun.



# Ville de Montréal

## AVIS PUBLIC

### Règlement sur le traitement des membres du Conseil.

Avis est donné, conformément aux articles 8 et 9 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L. Q. 1988, c. 30), de ce qui suit:

1. Lors de l'assemblée régulière du Conseil de la Ville de Montréal qui se tiendra le jeudi 30 mars 1989 à 19h00 à l'Hôtel de Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, sera soumis par adoption un règlement sur le traitement des membres du Conseil.
2. La rémunération actuelle des membres du Conseil et l'allocation de dépenses qui s'ajoute, le tout sur une base annuelle (sauf indication contraire), sont présentées au tableau ci-dessous:

Fonctions	Rémunération de base	Rémunération additionnelle	Rémunération totale	Allocation de dépenses	Traitement total
Maire	62 648\$	—	62 648\$	9 215\$	71 863\$
Conseiller(ère)	15 970\$	—	15 970\$	7 984\$	23 954\$
Président(e) du Comité exécutif	14 739\$	47 909\$	62 648\$	9 215\$	71 863\$
Vice-président(e) du Comité exécutif	14 739\$	35 931\$	50 670\$	9 215\$	59 885\$
Membre du Comité exécutif	14 739\$	23 954\$	38 693\$	9 215\$	47 908\$
Président(e) de l'assemblée du Conseil et du Syndic	14 739\$	10 600\$	25 339\$	9 215\$	34 554\$
Président(e) d'une commission permanente	14 739\$	10 000\$	24 739\$	9 215\$	33 954\$
Conseiller(ère) associé(e)	14 739\$	10 000\$	24 739\$	9 215\$	33 954\$
Vice-président(e) d'une commission permanente	14 739\$	10 000\$	24 739\$	9 215\$	33 954\$
Maire suppléant	15 970\$	400\$ (par trimestre)	16 370\$	8 784\$	25 154\$

3. La rémunération proposée au projet de règlement et l'allocation de dépenses qui s'y ajoute, le tout sur une base annuelle, sont présentées au tableau ci-dessous:

Fonctions	Rémunération de base	Rémunération additionnelle	Rémunération totale	Allocation de dépenses	Traitement total
Maire	55 485\$	15 995\$	71 480\$	9 215\$	80 695\$
Conseiller(ère)	18 495\$	—	18 495\$	9 215\$	27 710\$
Président(e) du Comité exécutif	18 495\$	45 000\$	63 495\$	9 215\$	72 710\$
Vice-président(e) du Comité exécutif	18 495\$	40 000\$	58 495\$	9 215\$	67 710\$
Membre du Comité exécutif	18 495\$	35 000\$	53 495\$	9 215\$	62 710\$
Président(e) de l'assemblée du Conseil	18 495\$	12 000\$	30 495\$	9 215\$	39 710\$
Président(e) d'une commission permanente	18 495\$	12 000\$	30 495\$	9 215\$	39 710\$
Conseiller(ère) associé(e)	18 495\$	12 000\$	30 495\$	9 215\$	39 710\$
Vice-président(e) d'une commission permanente	18 495\$	12 000\$	30 495\$	9 215\$	39 710\$
Maire suppléant	18 495\$	1 000\$ (par trimestre)	19 495\$	9 215\$	28 710\$

NOTE: L'allocation de dépenses est indexée de 4% pour l'année 1989 conformément à l'avis ministériel prévu par la Loi 4. À compter du 1er janvier 1990, la rémunération proposée sera indexée à la hausse, le cas échéant, pour chaque exercice financier de la Ville, conformément à l'article 5 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

5. Le projet de règlement prévoit qu'une allocation de transition est versée à la personne qui cesse d'occuper le poste de maire après l'avoir occupé pendant au moins les 24 mois qui précèdent la fin de ce mandat, conformément à l'article 31 de la Loi précitée.

6. Le règlement qui sera adopté par la Ville en application de la Loi précitée aura, conformément à la Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal (L. Q. 1988, c. 87) un effet rétroactif au 1er juillet 1988.

Hôtel de Ville  
Montréal, le 7 mars 1989

Léon Laberge  
Greffier de la Ville.

# montréal

## VILLE DE MONTRÉAL AVIS PUBLIC

Règlement sur le traitement des membres du Conseil.

Avis est donné, conformément aux articles 8 et 9 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.Q. 1988, c. 30), de ce qui suit:

1. Lors de l'assemblée régulière du Conseil de la Ville de Montréal qui se tiendra jeudi, le **30 mars 1989 à 19 h**, à l'hôtel de Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, sera soumis pour adoption un règlement sur le traitement des membres du Conseil.
2. La rémunération actuelle des membres du Conseil et l'allocation de dépenses qui s'y ajoute, le tout sur une base annuelle (sauf indication contraire), sont présentées au tableau ci-dessous:

Fonctions	Rémunération de base	Rémunération additionnelle	Rémunération totale	Allocation de dépenses	Traitement total
Maire	62 648 \$	—	62 648 \$	9 215 \$	71 863 \$
Conseiller(ère)	15 970 \$	—	15 970 \$	7 984 \$	23 954 \$
Président(e) du Comité exécutif	14 739 \$	47 909 \$	62 648 \$	9 215 \$	71 863 \$
Vice-président(e) du Comité exécutif	14 739 \$	35 931 \$	50 670 \$	9 215 \$	59 885 \$
Membre du Comité exécutif	14 739 \$	23 954 \$	38 693 \$	9 215 \$	47 908 \$
Président(e) de l'assemblée du Conseil et du Syndic	14 739 \$	10 600 \$	25 339 \$	9 215 \$	34 554 \$
Président(e) d'une commission permanente	14 739 \$	10 000 \$	24 739 \$	9 215 \$	33 954 \$
Conseiller(ère) associé(e)	14 739 \$	10 000 \$	24 739 \$	9 215 \$	33 954 \$
Vice-président(e) d'une commission permanente	14 739 \$	10 000 \$	24 739 \$	9 215 \$	33 954 \$
Maire suppléant	15 970 \$	400 \$ (par trimestre)	16 370 \$	8 784 \$	25 154 \$

3. La rémunération proposée au projet de règlement et l'allocation de dépenses qui s'y ajoute, le tout sur une base annuelle, sont présentées au tableau ci-dessous:

Fonctions	Rémunération de base	Rémunération additionnelle	Rémunération totale	Allocation de dépenses	Traitement total
Maire	55 485 \$	15 995 \$	71 480 \$	9 215 \$	80 695 \$
Conseiller(ère)	18 495 \$	—	18 495 \$	9 215 \$	27 710 \$
Président(e) du Comité exécutif	18 495 \$	45 000 \$	63 495 \$	9 215 \$	72 710 \$
Vice-président(e) du Comité exécutif	18 495 \$	40 000 \$	58 495 \$	9 215 \$	67 710 \$
Membre du Comité exécutif	18 495 \$	35 000 \$	53 495 \$	9 215 \$	62 710 \$
Président(e) de l'assemblée du Conseil	18 495 \$	12 000 \$	30 495 \$	9 215 \$	39 710 \$
Président(e) d'une commission permanente	18 495 \$	12 000 \$	30 495 \$	9 215 \$	39 710 \$
Conseiller(ère) associé(e)	18 495 \$	12 000 \$	30 495 \$	9 215 \$	39 710 \$
Vice-président(e) d'une commission permanente	18 495 \$	12 000 \$	30 495 \$	9 215 \$	39 710 \$
Maire suppléant	18 495 \$	1 000 \$ (par trimestre)	19 495 \$	9 215 \$	28 710 \$

**NOTE:** L'allocation de dépenses est indexée de 4% pour l'année 1989 conformément à l'avis ministériel prévu par la Loi.

4. À compter du 1er janvier 1990, la rémunération proposée sera indexée à la hausse, le cas échéant, pour chaque exercice financier de la Ville, conformément à l'article 5 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.
5. Le projet de règlement prévoit qu'une allocation de transition est versée à la personne qui cesse d'occuper le poste de maire après l'avoir occupé pendant au moins les 24 mois qui précèdent la fin de ce mandat, conformément à l'article 31 de la loi précitée.
6. Le règlement qui sera adopté par la Ville en application de la Loi précitée aura, conformément à la Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal (L.Q. 1988, c.87) un effet rétroactif au 1er juillet 1988.

Hôtel de Ville  
Montréal, le 7 mars 1989

Léon Laberge  
Greffier de la Ville

## Melançon porte sa cause devant le tribunal

**GERMAIN TARDIF**

■ Pierre-Yves Melançon, conseiller du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) devenu indépendant, a présenté, en Cour supérieure, un requête demandant à celle-ci de le réintégrer dans sa fonction de président de la Commission de l'administration et des finances de la Ville de Montréal.

Pour ce faire, il demande au tribunal d'annuler une résolution adoptée par le Conseil municipal, le 13 décembre dernier, l'excluant de cette commission pour le remplacer par le conseiller Joseph Biello.

Dans sa requête, M. Melançon allègue que le geste du Conseil est illégal et il explique pourquoi. Le 26 janvier 1987, la Ville, conformément à l'article 180 de sa charte, qui donne au Conseil le pouvoir de créer des commissions, adoptait le règlement 7261 sur les commissions permanentes qui créait, entre autres, la Commission de l'administration et des finances.

Le 16 février 1987, M. Melançon en était nommé le président.

Or, le règlement 7261 stipule que le président ou le vice-président le demeure jusqu'à:

- la date d'expiration des quatre années écoulées depuis sa nomination;
- la date à laquelle il cesse d'être membre du Conseil, si cela survient avant l'expiration de ces quatre années;
- la date à laquelle un avis écrit de sa démission comme membre, vice-président ou président de la commission, signé par lui, est reçu par le greffier de la Ville;
- la date à laquelle il devient membre du Comité exécutif de la Ville.

## City councillor sues

Montreal councillor Pierre-Yves Melançon has gone to court in an effort to regain his seat as chairman of city council's finance committee.

Melançon, who left the Montreal Citizens' Movement caucus to sit as an independent last fall, was fired as chairman by the Doré administration Feb. 13.

In a document filed in Quebec Superior Court yesterday, Melançon contends his ouster is illegal.

Under the city's charter, he said, heads of standing committees are appointed for four years.

A charter amendment, adopted in June 1987, allows council to replace members of its standing committees but Melançon notes he was installed as chairman four months before adoption of the new rule.

# GUERRE À FINIR ENTRE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Entre les conseillers municipaux de la ville de Montréal, Joseph Biello et Pierre-Yves Melançon, c'est une guerre à finir qui s'est engagée et qui trouvera son dénouement le 17 mars prochain devant la Cour supérieure.

*Claude Decotret*

Devant cette instance judiciaire, le conseiller Melançon a en effet déposé, hier, une requête en *quo warranto* dans laquelle il lui demande de déclarer que Joseph Biello occupe illégalement et sans droit sa charge de président de la commission de l'administration et des finances du Conseil municipal de Montréal depuis le 13 décembre 1988.

## Le seul

Le conseiller Melançon fait valoir dans sa requête qu'il est le seul habilité à occuper la charge de président de cette commission. Il ajoute qu'il a en été destitué sans aucun motif valable.

Il fait aussi valoir que la Ville de Montréal a agi illégalement, sans droit et sans juridiction en adoptant la résolution 88-05452, qui ratifiait cette destitution.

Pierre-Yves Melançon rappelle que le 14 décembre 1988, il a écrit au président du Conseil, M. André Berthelet, pour lui demander de justifier en droit la légalité de ce geste.

Il lui fut répondu que les «avis juridiques» justifiaient sa destitution, et que plus particulièrement cette destitution était faite en vertu de l'article 179A de la charte de la Ville de Montréal.

Par la suite, les procureurs du requérant ont mis en demeure le maire Doré de réintégrer le requérant à titre de président de la commission.

Le requérant ajoute que le président du Conseil et le maire Jean Doré ont refusé ou négligé de donner suite à sa requête.

Il explique qu'il a été nommé président de la commission il y a moins de quatre ans, et qu'il est toujours membre du Conseil municipal.

Pierre-Yves Melançon prie donc la Cour supérieure de déclarer nuls les articles 1 et 2 de la résolution 88-05452 du Conseil municipal de Montréal, parce qu'il est dans l'intérêt public que soit ordonnée l'exécution provisoire du jugement à intervenir, vu l'urgence de la situation et pour empêcher que ne lui soit causé un préjudice irréparable.

Il rappelle finalement qu'il a toujours rempli légalement, avec honnêteté et diligence toutes les obligations inhérentes à sa charge de président de la Commission permanente de l'administration et des finances depuis sa nomination.

Pierre-Yves Melançon avait été élu conseiller municipal de la ville de Montréal lors des dernières élections générales. Il rappelle que la durée du mandat d'un membre d'une commission est de quatre ans.

# Un conseiller municipal s'adresse à la justice pour réintégrer une présidence de commission

**Michel C. Auger**

LE CONSEILLER municipal Pierre-Yves Melançon s'est adressé à la Cour supérieure, hier, pour tenter d'être réintégré dans ses fonctions de président de la Commission de l'administration et des finances qui lui avaient été retirées peu après sa démission du caucus du RCM.

Dans une action en *quo warranto*, M. Melançon soutient que la Ville a agi de façon illégale en faisant adopter par le conseil municipal de décembre dernier une résolution nommant le conseiller Joseph Biello comme membre et président de la Commission des finances.

Selon M. Melançon, le règlement créant les commissions du conseil municipal prévoyait que le président d'une commission était nommé pour quatre ans ou jusqu'à sa démission et que rien ne prévoyait une procédure de destitution du président.

Ce règlement était fondé sur l'article 180 de la Charte de la Ville qui n'a pas été abrogé quand la Ville a fait adopter — en juin 1987, alors qu'il avait été nommé président de sa commission en février 1987 — un nouvel article à sa Charte prévoyant que le conseil peut remplacer tout membre d'une commission.

M. Melançon soutient donc qu'ayant été nommé président de la Commission en vertu du premier article de la Charte, il n'est pas soumis au nouveau régime juridique adopté en 1987.

En conséquence, comme il a été nommé président de sa commission il y a moins de quatre ans et n'a jamais démissionné, il est le seul à pouvoir occuper légalement la charge de président de la Commission de l'administration et des finances.

La cause doit être entendue le 17 mars prochain, à moins que les procureurs de la Ville ne demandent de la reporter à une date ultérieure.

## Les maisons à plus faible évaluation étaient isolées à la MIUF



MARIANE FAVREAU

Un contribuable signale une hausse de 75 p. cent de sa «taxe de bureau» qui passe de \$57 à \$100, et qui n'a rien à voir avec le permis nécessaire pour exercer ses fonctions.

Cette hausse ne serait rien si ce contribuable n'était par ailleurs obligé de régler une taxe d'affaires de \$4 900 pour l'année.

Il constate qu'en fait, la «taxe de bureau» n'est ni plus ni moins qu'une surtaxe. Est-ce normal?

Par ailleurs, le président de la CUM, M. Michel Hamelin, a déjà répondu aux plaintes de citoyens de la rue Bossuet, dont on indiquait, la semaine dernière, qu'ils s'estimaient surevalués par rapport aux autres propriétés du secteur.

C'est que dix des maisons qui leur servent de référence avaient été isolées à la MIUF, cas par excellence de baisse de valeur d'une maison, indiquait M. Hamelin. La mousse a été retirée dans quatre cas, et l'évaluation foncière reflète cet état de chose.

Par contre, dans deux cas signalés par les propriétaires de la rue Bossuet, l'évaluation était inférieure aux normes et les corrections ont été faites ou sont en voie de l'être.

M. Hamelin reconnaît toutefois, dans sa lettre aux proprios, que la valeur de leurs maisons a augmenté plus vite que la moyenne de leurs voisins.

### \$200 000 POUR LA POLLUTION DANS LE VIEUX-PORT

Le nettoyage des matières polluantes qui sont apparues à la surface des eaux, dans un bassin du Vieux-Port, l'été dernier, aura coûté au moins \$200 000 à la ville.

Le comité exécutif a récemment autorisé le directeur des finances à payer \$193 000 à Sani-Mobile et \$6 500 à Sani-Van, sommes représentant leurs honoraires pour l'enlèvement des matières flottantes.

Par ailleurs, le comité exécutif a fait encore appel à des communicateurs de l'extérieur. Il a donné son aval à la réalisation d'un plan de communication en colla-



Les jardinets d'écoliers existent depuis plus de 50 ans. Cette année encore, de nombreux jeunes pourront s'y initier à la culture maraîchère, et participer à toutes sortes d'activités connexes.



### Deux kilomètres de belle glace

On peut encore patiner sur les deux kilomètres de belle glace du bassin olympique. C'est la plus longue saison de patinage de l'histoire, à l'île Notre-Dame.

boration avec la firme Cossette Communication Marketing.

Ce plan portera sur la politique de consultation publique de la ville, et ne doit pas dépasser un budget de \$200 000.

Autre contrat: la ville paie une somme de \$300 000 à la Société canadienne de protection des animaux (SPCA) pour le ramassage et la mise en fourrière des animaux dans le territoire de la ville.

Par contre, c'est la firme Lomex qui est chargée de récupérer les restes des animaux morts. Elle a reçu \$48 000 à cette fin pour la période prenant fin le 31 mars.

#### OPERATION POIS ET CAROTTES

■ La ville de Montréal offre à tous les jeunes de 10 à 16 ans la possibilité de cultiver un petit potager tout en s'amusant.

Des le mois d'avril, on leur apprend comment réussir les semis et repiquages. Quand il fera beau et chaud, les jeunes prépareront et ensemeront leur jardin.

Puis ils l'entreprendront et continueront d'apprendre en participant à des excursions, ils seront initiés à la connaissance des plantes, des insectes et des oiseaux. Et quand viendra le temps des récoltes, ils se régaleront de légumes frais cueillis dans leur potager.

L'opération pois et carottes, c'est l'inscription aux jardinets d'écoliers. Elle est en cours et a lieu au Jardin botanique de Montréal (information: 872-1429).

Les jardinets communautaires pour les jeunes sont situés au Jardin botanique, au parc Angrignon, et au domaine Saint-Sulpice (près du centre Claude-Robillard).

Il en coûte deux dollars pour l'été. Une petite somme additionnelle peut être requise pour des activités optionnelles.

#### LES MÉANDRES DE LA DÉMOCRATIE

■ Dans quel arrondissement suis-je? Quand le comité-conseil de mon arrondissement tient-il sa réunion? Quel intérêt cette «affaire-là» peut-elle avoir pour moi?

Autant de questions que bien des citoyens posent ces temps-ci, à mesure que la ville annonce la tenue des premières réunions

des comités-conseils d'arrondissement.

Voici donc un petit guide pour s'y retrouver dans les méandres de la démocratie municipale.

D'abord, trouver son arrondissement, une nouvelle entité qui regroupe plusieurs districts électoraux. On téléphone à son conseiller municipal ou à son bureau Accès Montréal. Les pages bleues du bottin téléphonique, sous la rubrique «municipalités», à la mention Montréal, indiquent les bureaux Accès Montréal.

Normalement, ce bureau peut vous dire dans quel arrondissement vous vivez, quand et où votre comité-conseil d'arrondissement tient sa réunion.

Mais qu'est-ce qu'un comité-conseil d'arrondissement, plus familièrement appelé c.c.a. par les initiés? C'est une nouvelle création qui regroupe les conseillers municipaux des huit ou neuf districts électoraux formant l'arrondissement.

Le c.c.a. tient des réunions mensuelles pour examiner, entre autres, diverses questions (constructions, zonage, parcs, etc.) qui concernent l'arrondissement. Les premières réunions se tiennent à partir du 20 mars.

Quel est l'intérêt de passer la une soirée? On verra bien à l'usage. Mais en principe, on peut y apprendre quels sont les projets pour le quartier, et peut-être donner son opinion. Le citoyen peut aussi soulever des questions qui lui tiennent à coeur, exposer des problèmes, faire des suggestions. En se rappelant que le c.c.a. ne décide rien.

#### CANDIDATS, ATTENTION!

■ Un candidat aux dernières élections municipales de Montréal, en novembre 1986, a appris à ses dépens que la loi, c'est la loi.

M. Steven Faherty, candidat à un poste de conseiller, a illégalement acquitté une dépense électorale en payant lui-même pour des services téléphoniques utilisés aux fins de sa campagne.

Or, seul l'agent officiel du candidat peut autoriser des dépenses électorales, selon la loi.

Le candidat défait a donc été condamné récemment à une amende de \$100. C'est le directeur général des élections du Québec qui avait déposé la plainte.

# Pas de levée du huis clos aux réunions du comité exécutif de Montréal

MARIANE FAVREAU

■ Le conseil municipal de Montréal a refusé hier, par un vote de 46 à sept, d'envisager même la possibilité que les réunions du comité exécutif de la Ville se tiennent en public.

C'est ce que proposait le conseiller Marvin Rotrand, indiquant que la levée du huis clos aux réunions du comité exécutif reflète tout à fait l'esprit du RCM. Il demandait que le conseil fasse part au comité exécutif de son désir de voir les réunions du comité exécutif devenir publiques, et que l'exécutif présente un projet à cet effet le mois prochain.

Appuyé par les autres membres dissidents du caucus RCM, il assure que la raison d'être du RCM est « d'assurer la plus grande transparence possible à l'administration municipale tout en facilitant la participation du public ». Et d'ajouter que « ce que décide le comité exécutif est d'intérêt public ».

Il rappelle également que plusieurs grandes villes, comme Toronto, Edmonton, Calgary et Vancouver, tiennent leurs réunions du comité exécutif en public. Plus près de Montréal, la ville de Laval procède également ainsi.

« Rien ne justifie la confidentialité générale

des réunions du comité exécutif », insistent MM Rotrand et Melançon. Donnant plusieurs exemples de décisions qui incombent au comité exécutif de la ville (modifier le découpage des lots, retenir des services professionnels, décider des voyages des élus, approuver des contrats et des appels d'offres) M. Melançon se demande pourquoi cela ne pourrait pas se faire ouvertement.

M. John Gardiner, membre du comité exécutif, a répliqué, au nom de l'administration, que les pouvoirs du comité sont définis dans la charte. Ils visent avant tout à donner des directives aux services municipaux ou à présenter des projets au conseil municipal pour adoption.

« Nous étudions les questions importantes au conseil et dans les commissions, assure-t-il. Le comité exécutif a un rôle pivot entre les services et le conseil: on ne peut laisser les fonctionnaires faire des recommandations directes au conseil. »

De plus, il y a, selon lui, des sujets sur lesquels il serait inopportun de commencer la réflexion en public: changements de zonage, réserves foncières, taux de taxe. Et il ne voit pas l'avantage d'avoir deux sortes de réunions du comité exécutif, les unes publiques, les autres privées.

Le conseiller Melançon, chef parlementaire de la « bande des quatre » qui ont quitté le RCM, convient que certains sujets doivent se traiter à huis clos compte tenu des repercussions (réserves foncières, négociations avec le personnel).

« Mais pourquoi ce qui sort du comité exécutif ne peut-il pas être bonifié, demande-t-il. Il s'y prend aussi des décisions éminemment politiques. Le public et les élus ont le droit de savoir ce qui s'y discute et les mandats qui se donnent. »

À titre d'exemple, il rappelle le rapport d'une commission du conseil qui recommandait 13 arrondissements à Montréal. L'exécutif en a créé neuf, sans discussion au conseil.

Deux autres propositions de ce groupe politique ont été défaites par la majorité RCM du conseil. L'une proposait de donner plus de poids aux commissions du conseil, l'autre de préparer un document touchant le processus de démocratisation, de décentralisation et de déconcentration du pouvoir.

Une motion des mêmes conseillers, tirée directement du programme du RCM, demande la création d'un poste de défenseur du citoyen. Elle a été remise à la prochaine réunion du conseil.



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING

The next Council Meeting will be held March 30, 1989, at 7 pm. Among the topics to be discussed at the above meeting, the Chairman of the Meeting has identified the adoption of a by-law concerning the remuneration of elected representatives as the major item on the agenda.

The subsequent meeting will be held April 10, 1989.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

**Tuesday, March 28 • 9:30 am • City Hall  
Council Room**

**Committee:** Community Development  
**Theme:** Adoption of report on the recreational policy statement.  
*Public work session.*

**Tuesday, March 28 • 7 pm • City Hall  
Council Room**

**Committee:** Economic Development  
**Theme:** Free trade. *Public work session.*

If necessary, this meeting will continue on March 30, 2 pm, at the same place.

**Tuesday, April 4 • 2 pm • City Hall  
Council Room**

**Committee:** Planning, Housing and Public Works.  
*Statutory meeting.*

**Tuesday, April 4 • 2 pm • 155 Notre-Dame Street East  
Room 202**

**Committee:** Administration and Finance  
**Theme:** Update on the affirmative action program for cultural communities. *Public information meeting.*

**Tuesday, April 4 • 7 pm • City Hall  
Council Room**

**Committee:** Planning, Housing and Public Works.  
**Theme:** Housing policy. *Public consultation meeting.*

**Thursday, April 6 • 7 pm • City Hall  
Council Room**

**Committee:** Planning, Housing and Public Works.  
**Theme:** Housing policy. *Public consultation meeting.*

**Friday, April 7 • 2 pm • City Hall  
Council Room**

**Committee:** Administration and Finance  
**Theme:** Update on the affirmative action program for cultural communities. *Public work session.*

**Thursday, April 13 • 7 pm • City Hall  
Council Room**

**Committee:** Planning, Housing and Public Works  
**Theme:** Housing policy. *Public consultation meeting.*

**Notes:** (1) The deadline to register for public hearings on the housing policy is March 23.  
(2) The first public consultation meeting on the housing policy will take place April 4.

**Information:** 872-3770

## FIRST REGULAR MEETINGS OF THE DISTRICT ADVISORY COMMITTEES

**Ahuntsic /Cartierville:** Monday, March 20, 7 pm  
Claude Robillard Center  
1000 Émile-Journault Avenue

**Villeray /Saint-Michel:** Tuesday, March 21, 7 pm  
Jean-Paul II Pavillon  
7920 Saint-Laurent Boulevard

**Rosemont/ Petite Patrie:** Monday, March 20, 7 pm  
419 Rosemont Boulevard

**Merclier/  
Hochelage-Maisonneuve:** Tuesday, March 21, 7 pm  
Pierre-Charbonneau Center  
3000 Viau Street

**Plateau Mont-Royal/  
Centre-Sud:** Monday, March 20, 7 pm  
Fraternité des policiers de la C.U.M.  
480 Gifford Street

**Centre:** Wednesday, March 22, 7 pm  
City Hall, Council Room  
275 Notre-Dame Street East

**Côte-des-Neiges/  
Notre-Dame-de-Grâce:** Monday, March 20, 7 pm  
Robert Campbell Memorial Church  
2225 Regent Avenue

**Sud-Ouest:** Tuesday, March 21, 7 pm  
Gadbois Complex  
5485 Côte-Saint-Paul Road

**Bout-de-l'île:** Tuesday, March 21, 7 pm  
Buffet Ciociaro  
8600 Maurice-Duplessis Boulevard

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame Street East (Champ-de Mars Métro station).

Léon Laberge  
City Clerk



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 30 mars 1989, à 19 h. Le Président de l'assemblée souligne comme point important à l'ordre du jour l'adoption d'un règlement traitant de la rémunération des élus.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 10 avril 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 28 mars • 9 h 30 • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Adoption du rapport sur l'énoncé d'orientation en matière de loisirs. *Assemblée publique de travail.*

Mardi 28 mars • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Thème: Libre-échange. *Assemblée publique de travail.*

Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 30 mars, à 14 h, au même endroit.

Mardi 4 avril • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics.  
*Assemblée statutaire.*

Mardi 4 avril • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est  
Salle 202  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le point sur le programme d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles. *Assemblée publique d'information.*

Mardi 4 avril • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics.  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Jeudi 6 avril • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics.  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Vendredi 7 avril • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le point sur le programme d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles: adoption du rapport.  
*Assemblée publique de travail.*

Jeudi 13 avril • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation.  
*Assemblée publique de consultation.*

Notes: (1) Le 23 mars est la date limite pour s'inscrire afin de participer aux audiences publiques sur la politique d'habitation.  
(2) Le 4 avril aura lieu la première soirée de consultation publique sur la politique d'habitation.

Renseignements: 872-3770

## PREMIÈRES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Ahuntsic - Cartierville: Lundi 20 mars, 19 h  
Centre Claude-Robillard  
1000, av. Émile-Journault

Villiersy - Saint-Michel: Mardi 21 mars, 19 h  
Pavillon Jean-Paul II  
7920, boul. Saint-Laurent

Rosemont - Petite Patrie: Lundi 20 mars, 19 h  
419, boul. Rosemont

Merrier - Hochelago-Maisonneuve: Mardi 21 mars, 19 h  
Centre Pierre-Charbonneau  
3000, rue Vlau

Plateau Mont-Royal - Centre-Sud: Lundi 20 mars, 19 h  
Fraternité des policiers de la C.U.M.  
480, rue Gilford

Centre: Mercredi 22 mars, 19 h  
Hôtel de Ville  
Salle du Conseil  
275, rue Notre-Dame Est

Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce: Lundi 20 mars, 19 h  
Église Robert Campbell  
Memorial  
2225, rue Régent

Sud-Ouest: Mardi 21 mars, 19 h  
Complexe Gadbois  
5485, ch. de Côte-Saint-Paul

Bout-de-l'Île: Mardi 21 mars, 19 h  
Buffet Cioclaro  
8600, boul. Maurice-Duplessis

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de Mars).

Léon Laberge  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING

The next Council Meeting will be held March 30, 1989, at 7 pm. Among the topics to be discussed at the above meeting, the Chairman of the Meeting has identified the adoption of a by-law concerning the remuneration of elected representatives as the major item on the agenda.

The subsequent meeting will be held April 10, 1989.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Tuesday, March 28 • 9:30 am • City Hall  
Council Room  
Committee: Community Development  
Theme: Adoption of report on the recreational policy statement.  
*Public work session.*

Tuesday, March 28 • 7 pm • City Hall  
Council Room  
Committee: Economic Development  
Theme: Free trade. *Public work session.*

If necessary, this meeting will continue on March 30, 2 pm, at the same place.

Tuesday, April 4 • 2 pm • City Hall  
Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works.  
*Statutory meeting.*

Tuesday, April 4 • 2 pm • 155 Notre-Dame Street East  
Room 202  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Update on the affirmative action program for cultural communities. *Public information meeting.*

Tuesday, April 4 • 7 pm • City Hall  
Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works.  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Thursday, April 6 • 7 pm • City Hall  
Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works.  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Friday, April 7 • 2 pm • City Hall  
Council Room  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Update on the affirmative action program for cultural communities. *Public work session.*

Thursday, April 13 • 7 pm • City Hall  
Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Notes: (1) The deadline to register for public hearings on the housing policy is March 23.  
(2) The first public consultation meeting on the housing policy will take place April 4.

Information: 872-3770

## FIRST REGULAR MEETINGS OF THE DISTRICT ADVISORY COMMITTEES

Ahuntsic /Cartierville: Monday, March 20, 7 pm  
Claude Robillard Center  
1000 Émile-Journault Avenue

Villeray /Saint-Michel: Tuesday, March 21, 7 pm  
Jean-Paul II Pavillon  
7920 Saint-Laurent Boulevard

Rosemont/ Petite Patrie: Monday, March 20, 7 pm  
419 Rosemont Boulevard

Mercier/ Hochelage-Maisonneuve: Tuesday, March 21, 7 pm  
Pierre-Charbonneau Center  
3000 Viau Street

Plateau Mont-Royal/ Centre-Sud: Monday, March 20, 7 pm  
Fraternité des policiers de la C.U.M.  
480 Gifford Street

Centre: Wednesday, March 22, 7 pm  
City Hall, Council Room  
275 Notre-Dame Street East

Côte-des-Neiges/ Notre-Dame-de-Grâce: Monday, March 20, 7 pm  
Robert Campbell Memorial Church  
2225 Regent Avenue

Sud-Ouest: Tuesday, March 21, 7 pm  
Gadbois Complex  
5485 Côte-Saint-Paul Road

Bout-de-l'Île: Tuesday, March 21, 7 pm  
Buffet Cioclaro  
8600 Maurice-Duplessis Boulevard

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame Street East (Champ-de Mars Métro station).

Léon Laberge  
City Clerk



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 30 mars 1989, à 19 h. Le Président de l'assemblée souligne comme point important à l'ordre du jour l'adoption d'un règlement traitant de la rémunération des élus.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 10 avril 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 28 mars • 9 h 30 • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement communautaire  
Thème: Adoption du rapport sur l'énoncé d'orientation en matière de loisirs. *Assemblée publique de travail.*

Mardi 28 mars • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Développement économique  
Thème: Libre-échange. *Assemblée publique de travail.*

Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 30 mars, à 14 h, au même endroit.

Mardi 4 avril • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics.  
*Assemblée statutaire.*

Mardi 4 avril • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est  
Salle 202

Commission: Administration et finances  
Thème: Le point sur le programme d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles. *Assemblée publique d'information.*

Mardi 4 avril • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics.  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Jeudi 6 avril • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics.  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Vendredi 7 avril • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Administration et finances  
Thème: Le point sur le programme d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles: adoption du rapport.  
*Assemblée publique de travail.*

Jeudi 13 avril • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil

Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation.  
*Assemblée publique de consultation.*

Notes: (1) Le 23 mars est la date limite pour s'inscrire afin de participer aux audiences publiques sur la politique d'habitation.  
(2) Le 4 avril aura lieu la première soirée de consultation publique sur la politique d'habitation.

Renseignements: 872-3770

## PREMIÈRES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Ahuntsic - Cartierville: Lundi 20 mars, 19 h  
Centre Claude-Robillard  
1000, av. Émile-Journault

Villeray - Saint-Michel: Mardi 21 mars, 19 h  
Pavillon Jean-Paul II  
7920, boul. Saint-Laurent

Rosemont - Petite Patrie: Lundi 20 mars, 19 h  
419, boul. Rosemont

Merrier - Hochelage-Maisonneuve: Mardi 21 mars, 19 h  
Centre Pierre-Charbonneau  
3000, rue Viau

Plateau Mont-Royal - Centre-Sud: Lundi 20 mars, 19 h  
Fraternité des policiers de la C.U.M.  
480, rue Gilford

Centre: Mercredi 22 mars, 19 h  
Hôtel de Ville,  
Salle du Conseil  
275, rue Notre-Dame Est

Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce: Lundi 20 mars, 19 h  
Église Robert Campbell  
Memorial  
2225, rue Régent

Sud-Ouest: Mardi 21 mars, 19 h  
Complexe Gadbois  
5485, ch. de Côte-Saint-Paul

Bout-de-l'Île: Mardi 21 mars, 19 h  
Buffet Ciociaro  
8600, boul. Maurice-Duplessis

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de Mars).

Léon Laberge  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 30 mars 1989, à 19 h. Le Président de l'assemblée souligne comme point important à l'ordre du jour l'adoption d'un règlement traitant de la rémunération des élus.

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 10 avril 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 28 mars • 9 h 30 • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Adoption du rapport sur l'énoncé d'orientation en matière de loisirs. *Assemblée publique de travail.*

Mardi 28 mars • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Thème: Libre-échange. *Assemblée publique de travail.*

Si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 30 mars, à 14 h, au même endroit.

Mardi 4 avril • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics.  
*Assemblée statutaire.*

Mardi 4 avril • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est  
Salle 202  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le point sur le programme d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles. *Assemblée publique d'information.*

Mardi 4 avril • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics.  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Jeudi 6 avril • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics.  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Vendredi 7 avril • 14 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le point sur le programme d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles: adoption du rapport.  
*Assemblée publique de travail.*

Jeudi 13 avril • 19 h • Hôtel de ville  
Salle du Conseil  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation.  
*Assemblée publique de consultation.*

Notes: (1) Le 23 mars est la date limite pour s'inscrire afin de participer aux audiences publiques sur la politique d'habitation.  
(2) Le 4 avril aura lieu la première soirée de consultation publique sur la politique d'habitation.

Renseignements: 872-3770

## PREMIÈRES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Ahuntsic - Cartierville: Lundi 20 mars, 19 h  
Centre Claude-Robillard  
1000, av. Émile-Journault

Villeray - Saint-Michel: Mardi 21 mars, 19 h  
Pavillon Jean-Paul II  
7920, boul. Saint-Laurent

Rosemont - Petite Patrie: Lundi 20 mars, 19 h  
419, boul. Rosemont

Merrier - Hochelag-Maisonnette: Mardi 21 mars, 19 h  
Centre Pierre-Charbonneau  
3000, rue Viau

Plateau Mont-Royal - Centre-Sud: Lundi 20 mars, 19 h  
Fraternité des policiers de la C.U.M.  
480, rue Gilford

Centre: Mercredi 22 mars, 19 h  
Hôtel de Ville,  
Salle du Conseil  
275, rue Notre-Dame Est

Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce: Lundi 20 mars, 19 h  
Église Robert Campbell  
Memorial  
2225, rue Régent

Sud-Ouest: Mardi 21 mars, 19 h  
Complexe Gadbois  
5485, ch. de Côte-Saint-Paul

Bout-de-l'île: Mardi 21 mars, 19 h  
Buffet Cioclaro  
8600, boul. Maurice-Duplessis

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de Mars).

Léon Laberge  
greffier de la Ville

# Housing panel swamped as public hearings begin

By LEWIS HARRIS  
of The Gazette

A committee studying a new housing policy for Montreal could find itself holding "marathon hearings" because of the number of groups that want to be heard, city councillor Arnold Bennett said yesterday.

Bennett, a member of the city's standing committee on planning, housing and public works, said in an interview that "the sheer volume of briefs is going to make it difficult to have discussions with the various groups in proper depth."

City officials said yesterday a total of 97 groups or individuals have asked to appear before the commit-

tee. For now, 10 minutes has been allotted for each appearance.

"The briefs are very representative of the many groups interested in housing in the city and we're going to have plenty of work ahead of us studying them," said committee chairman André Lavallée.

Hearings before the committee began last night at Montreal city hall with eight groups and two private citizens scheduled to appear.

Hearings are expected to be held at least three days a week for the next three weeks, with 10 groups scheduled for each session.

The committee will hold a number of public, working sessions to decide which recommendations to retain

for its final report.

The report is to be tabled at city council in June. The city's executive committee then will have 60 days to produce a final version.

The city set up the hearings after tabling 40 proposals in February.

The proposals, which could cost the city an estimated \$150 million over the next five years, included such things as property tax breaks for first-time buyers of homes worth \$95,000 or less and a limited lifting of the ban on conversion of apartments to condominiums.

Bennett predicted the proposed policy would undergo "substantial modification" following the committee hearings.

Last night, the Centre de services sociaux du Montréal métropolitain was the first group to be heard. The social affairs agency urged the city to increase the number of low-cost units for low-income earners.

The group also urged the city to control speculation on property and said the city should maintain its ban on conversion to condominiums.

The Golden Age Association, representing 6,000 pensioners in the Snowdon area, also opposed lifting the ban on condo conversion.

The group said that lifting the ban could deplete the stock of rental apartments and could lead to "harassment" of anyone refusing to go along with a conversion project.

The preservation group Heritage Montreal said in a brief some of the city's proposals were "unrealistic," including the proposed tax breaks for first-time purchasers of homes of no more than \$95,000 and condominiums of no more than \$75,000.

The group said the \$95,000 ceiling is too low since there are few houses available in the city at that price.

The group also urged the city to consider design and other esthetic considerations in its housing policy.

Hearings continue tomorrow night.

The city's proposed housing policy is aimed at stopping the drift by Montrealers toward Montreal Urban Community suburbs by making it ea-

sier to live in Montreal.

City officials have said they hope the property tax abatement plan — which allows those who qualify to phase in full property tax payments over five years — will make it possible for as many as 5,000 Montrealers a year to become property owners.

The city also wants 40,000 units of low-cost housing built between now and the year 2000.

And the policy also would permit conversion of apartments to condominiums should at least 60 per cent of the tenants living in a building so desire. The number of conversions would be limited to around 3,600 a year — one per cent of the city's housing stock.

## En matière d'habitation, Montréal devrait protéger les plus faibles

**MARIANE FAVREAU**

■ La ville de Montréal s'est fait dire hier de protéger davantage les plus faibles dans sa politique d'habitation: les gens âgés, les familles démunies, les cas sociaux.

Et d'y aller mollo avec la levée partielle du moratoire qu'elle propose sur la conversion de logements en condominiums. Des groupes de personnes âgées insistent sur l'effet dévastateur que pourrait avoir cette conversion sur leur santé mentale et émotionnelle. Ils craignent le harcèlement devant leur refus d'acheter leur logement quand leurs voisins le voudraient.

Ces propos ont été tenus aux premières audiences de la commission de l'aménagement sur le projet «Habiter Mont-

real» qui doit entendre quelque 95 personnes et groupes ces jours-ci.

De son côté, le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain, dans un mémoire étoffé, fait plusieurs dizaines de recommandations pour améliorer le projet de politique municipale d'habitation.

Il préconise de donner la priorité au logement social et de limiter l'aide à l'accession à la propriété. Le centre souhaite que cette aide s'applique de préférence aux revenus modestes, soit de moins de \$40 000.

Les logements familiaux à prix abordables sont une autre de ses priorités. Le CSSMM souhaite des mesures plus précises pour satisfaire les besoins des ménages et contrer l'exode vers la banlieue.



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 10 avril, à 19 h.

Parmi les points à l'ordre du jour, le Greffier de la Ville souligne les suivants:

- Règlement sur la citation comme monument historique de la maison Arthur-Dubuc (club Canadien), site au 434-438, rue Sherbrooke Est;
- Règlement sur la citation comme monument historique de la maison L'Archevêque, située au 1643-1647, rue de la Visitation;
- Versement par la Ville de contributions financières aux organismes suivants: Conseil de l'aéroport International de Montréal (125 000 \$), Théâtres unis enfance jeunesse (6 000 \$) et Production 89 (20 000 \$);
- Approbation des prévisions budgétaires de la société Montréal, les fêtes de 1992 et versement d'une contribution de 1 250 000\$;
- Adoption du projet de règlement sur les districts électoraux.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 15 mai 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Jeudi 13 avril • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Samedi 15 avril • 9 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Samedi 15 avril • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics.  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Lundi 17 avril • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement culturel  
Thème: le réseau des bibliothèques municipales. *Assemblée publique de consultation.*

Lundi 17 avril • 19 h • Auditorium du Jardin botanique, 4101, rue Sherbrooke Est  
Commission: Développement communautaire  
Thème: plan de gestion des jardins communautaires. *Assemblée publique de consultation.*

Mardi 18 avril • 14 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Mardi 18 avril • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Jeudi 20 avril • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Jeudi 20 avril • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

Jeudi 20 avril • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement culturel  
Thème: le réseau des bibliothèques municipales. *Assemblée publique de consultation.*

Mardi 25 avril • 9 h 30 • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement culturel  
Thème: dépôt du rapport concernant les aspects culturels d'une politique touristique. *Assemblée publique de travail.*

**Politique d'habitation:**  
Les assemblées publiques de délibérations de la Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics portant sur la politique d'habitation auront lieu au 155, rue Notre-Dame Est, salle 202, aux dates suivantes: le jeudi 18 mai, à 14 h et à 19 h; le mardi 23 mai, à 14 h et à 19 h; le jeudi 25 mai, à 14 h et à 19 h; le samedi 27 mai, à 9 h et à 14 h; le mardi 30 mai, à 14 h; le mardi 13 juin à 19 h.

## ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées régulières des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il apparaît ci-dessous.

Amontsac - Cartierville:	Lundi 24 avril, 19 h Centre d'Acadie 2005, rue Victor-Doré
Villeray - Saint-Michel:	Mardi 25 avril, 19 h Service des loisirs et du développement communautaire 7400, boul. Saint-Michel
Rosemont - Petite Patrie:	Lundi 24 avril, 19 h Comité Vie de quartier 5095, 9e Avenue, Rosemont
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve:	Mardi 25 avril, 19 h Maison de la Culture Mercier 8105, rue Hochelaga
Plateau-Mont-Royal - Centre-Sud:	Lundi 24 avril, 19 h Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet
Centre:	Mercredi 26 avril, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:	Lundi 24 avril, 19 h Maison de la Culture de Côte-des-Neiges 5290, chemin de Côte-des-Neiges
Sud-Ouest:	Mardi 25 avril, 19 h Ago d'or Saint-Charles 2333, rue Mullins
Bout-de-l'île:	Mardi 25 avril, 19 h Centre Roussin 12125, rue Notre-Dame Est
	Le 8 avril 1989
	Léon Laberge greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 10 avril, à 19 h.

Parmi les points à l'ordre du jour, le Greffier de la Ville souligne les suivants:

- Règlement sur la citation comme monument historique de la maison Arthur-Dubuc (club Canadien), sise au 434-438, rue Sherbrooke Est;
- Règlement sur la citation comme monument historique de la maison L'Archevêque, située au 1543-1547, rue de la Visitation;
- Versement par la Ville de contributions financières aux organismes suivants: Conseil de l'aéroport international de Montréal (125 000 \$); Théâtres une enfance jeunesse (6 000 \$); et Production 89 (20 000 \$);
- Approbation des prévisions budgétaires de la société Montréal, les fêtes de 1992 et versement d'une contribution de 1 250 000 \$;
- Adoption du projet de règlement sur les districts électoraux.

L'Hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 15 mai 1989.

## ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

- ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL**
- Jeudi 13 avril • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*
- Samedi 15 avril • 9 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*
- Samedi 15 avril • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*
- Lundi 17 avril • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement culturel  
Thème: le réseau des bibliothèques municipales. *Assemblée publique de consultation.*
- Lundi 17 avril • 19 h • Auditorium du Jardin botanique, 4101, rue Sherbrooke Est**  
Commission: Développement communautaire  
Thème: plan de gestion des jardins communautaires. *Assemblée publique de consultation.*
- Mardi 18 avril • 14 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*
- Mardi 18 avril • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*
- Jeudi 20 avril • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*
- Jeudi 20 avril • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

**Jeudi 20 avril • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement culturel  
Thème: le réseau des bibliothèques municipales. *Assemblée publique de consultation.*

**Mardi 25 avril • 9 h 30 • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement culturel  
Thème: dépôt du rapport concernant les aspects culturels d'une politique touristique. *Assemblée publique de travail.*

**Politique d'habitation:**  
Les assemblées publiques de délibérations de la Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics portant sur la politique d'habitation auront lieu au 155, rue Notre-Dame Est, salle 202, aux dates suivantes: le jeudi 18 mai, à 14 h et à 19 h; le mardi 23 mai, à 14 h et à 19 h; le jeudi 25 mai, à 14 h et à 19 h; le samedi 27 mai, à 9 h et à 14 h; le mardi 30 mai, à 14 h; le mardi 13 juin à 19 h.

## AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées régulières des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous:

- Ahuntsic - Cartierville:** Lundi 24 avril, 19 h  
Centre d'Acadie  
2005, rue Victor-Doré
- Villeray - Saint-Michel:** Mardi 25 avril, 19 h  
Service des loisirs et du développement communautaire  
7400, boul. Saint-Michel
- Rosemont - Petite Patrie:** Lundi 24 avril, 19 h  
Comité Vie de quartier  
5095, 9e Avenue, Rosemont
- Merclier - Hochelaga-Maisonneuve:** Mardi 25 avril, 19 h  
Maison de la Culture Merclier  
8105, rue Hochelaga
- Plateau-Mont-Royal - Centre-Sud:** Lundi 24 avril, 19 h  
Centre Saint-Pierre-Apôtre  
1212, rue Panet
- Centre:** Mercredi 26 avril, 19 h  
Salle du Conseil  
Hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est
- Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:** Lundi 24 avril, 19 h  
Maison de la Culture de Côte-des-Neiges  
5290, chemin de Côte-des-Neiges
- Sud-Ouest:** Mardi 25 avril, 19 h  
Âge d'or Saint-Charles  
2333, rue Mullins
- Bout-de-l'île:** Mardi 25 avril, 19 h  
Centre Roussin  
12125, rue Notre-Dame Est
- Le 8 avril 1989**  
Léon Laberge  
Greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING

Montréal City Council will hold its next meeting Monday, April 10, 1989, at 7:00 pm.

Among the topics to be discussed at the above meeting, the City Clerk has identified the following as major items on the agenda:

- By-law on the designation as historical monument of the Arthur Dubuc House (Canadian Club), at 434-38 Sherbrooke Street East.
- By-law on the designation as historical monument of the L'Archevêque House at 1643-1647 Visitation Street.
- Payment by the City of financial contributions to the following agencies: Montréal International Airport Council (\$ 125,000), Théâtres unis enfance jeunesse (\$ 6,000) and Production 89 (\$ 20,000).
- Approval of budget estimates of the "Montréal, les fêtes de 1992" corporation and payment of a contribution of \$ 1,250,000.
- Adoption of the draft by-law entitled "By-law concerning the electoral districts".

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Métro station).

The subsequent meeting will be held on May 15, 1989.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Thursday, April 13 • 7 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Saturday, April 15 • 9 am • 155 Notre-Dame Street East, Room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Saturday, April 15 • 2 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Monday, April 17 • 7 pm • City Hall, Council Room

Committee: Cultural Development  
Theme: Municipal library network. *Public consultation meeting.*

Monday, April 17 • 7 pm • Botanical Garden Auditorium  
4101 Sherbrooke Street East

Committee: Community Development  
Theme: Community garden management plan. *Public consultation meeting.*

Tuesday, April 18 • 2 pm • City Hall, Council Room

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Tuesday, April 18 • 7 pm • City Hall, Council Room

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Thursday, April 20 • 2 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Thursday, April 20 • 7 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Thursday, April 20 • 7 pm • City Hall, Council Room

Committee: Cultural Development  
Theme: Municipal library network. *Public consultation meeting.*

Tuesday, April 25 • 9:30 am • City Hall, Council Room

Committee: Cultural Development  
Theme: Tabling of report on the cultural aspects of a tourism policy. *Public work session.*

### Housing Policy:

The Planning, Housing and Public Works Committee will hold more public hearings on the housing policy, at 155 Notre-Dame Street East, Room 202, on the following dates: Thursday, May 18, at 2 and 7 pm; Tuesday, May 23, at 2 and 7 pm; Thursday, May 25, at 2 and 7 pm; Saturday, May 27, at 9 am and 2 pm; Tuesday, May 30, at 2 pm and Tuesday, June 13, at 7 pm.

## REGULAR MEETINGS OF THE DISTRICT ADVISORY COMMITTEES

PUBLIC NOTICE is hereby given that the District Advisory Committees will hold their next regular meetings on the dates and at the times and places indicated below:

Ahuntsic / Cartierville	Monday, April 24, 7 pm Acadie Centre 2005 Victor-Doré Street
Villeray / Saint-Michel	Tuesday, April 25, 7 pm Service des loisirs et du développement communautaire 7400 Saint-Michel Blvd.
Rosemont / Petite Patrie	Monday, April 24, 7 pm Comité Vie de quartier 5095 - 9th Avenue, Rosemont
Mercier / Hochelaga-Maisonneuve	Tuesday, April 25, 7 pm Mercier House of Culture 8105 Hochelaga Street
Plateau-Mont-Royal / Centre-Sud	Monday, April 24, 7 pm Saint-Pierre-Apôtre Centre 1212 Panet Street
Centre	Wednesday, April 26, 7 pm Council Room City Hall 275 Notre-Dame Street East
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Monday, April 24, 7 pm Côte-des-Neiges House of Culture 5290 Côte-des-Neiges Road
Sud-Ouest	Tuesday, April 25, 7 pm Saint-Charles Golden Age 2333 Mullins Street
Bout-de-l'île	Tuesday, April 25, 7 pm Roussin Centre 12125 Notre-Dame Street East
	April 8, 1989 Léon Laberge City Clerk



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 10 avril, à 19 h.

Parmi les points à l'ordre du jour, le Greffier de la Ville souligne les suivants:

- Règlement sur la citation comme monument historique de la maison Arthur-Dubuc (club Canadien), sise au 434-438, rue Sherbrooke Est;
- Règlement sur la citation comme monument historique de la maison L'Archevêque, située au 1643-1647, rue de la Visitation.
- Versement par la Ville de contributions financières aux organismes suivants: Conseil de l'aéroport International de Montréal (125 000 \$), Théâtres unis enfance jeunesse (6 000 \$) et Production 89 (20 000 \$).
- Approbation des prévisions budgétaires de la société Montréal, les fêtes de 1992 et versement d'une contribution de 1 250 000\$.
- Adoption du projet de règlement sur les districts électoraux.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre Dame Est (station de métro Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 15 mai 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

**Jeudi 13 avril • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

**Samedi 15 avril • 9 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

**Samedi 15 avril • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

**Lundi 17 avril • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement culturel  
Thème: le réseau des bibliothèques municipales. *Assemblée publique de consultation.*

**Lundi 17 avril • 19 h • Auditorium du Jardin botanique, 4101, rue Sherbrooke Est**  
Commission: Développement communautaire  
Thème: plan de gestion des jardins communautaires. *Assemblée publique de consultation.*

**Mardi 18 avril • 14 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

**Mardi 18 avril • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

**Jeudi 20 avril • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

**Jeudi 20 avril • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

**Jeudi 20 avril • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement culturel  
Thème: le réseau des bibliothèques municipales. *Assemblée publique de consultation.*

**Mardi 25 avril • 9 h 30 • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement culturel  
Thème: dépôt du rapport concernant les aspects culturels d'une politique touristique. *Assemblée publique de travail.*

**Politique d'habitation:**  
Les assemblées publiques de délibérations de la Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics portant sur la politique d'habitation auront lieu au 155, rue Notre-Dame Est, salle 202, aux dates suivantes: le jeudi 18 mai, à 14 h et à 19 h; le mardi 23 mai, à 14 h et à 19 h; le jeudi 25 mai, à 14 h et à 19 h; le samedi 27 mai, à 9 h et à 14 h; le mardi 30 mai, à 14 h; le mardi 13 juin à 19 h.

## ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées régulières des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous:

Ahuntsic - Cartierville:	Lundi 24 avril, 19 h Centre d'Acadie 2005, rue Victor-Doré
Villeray - Saint-Michel:	Mardi 25 avril, 19 h Service des loisirs et du développement communautaire 7400, boul. Saint-Michel
Rosemont - Petite Patrie:	Lundi 24 avril, 19 h Comité Vie de quartier 5095, 9e Avenue, Rosemont
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve:	Mardi 25 avril, 19 h Maison de la Culture Mercier 8105, rue Hochelaga
Plateau-Mont-Royal - Centre-Sud:	Lundi 24 avril, 19 h Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet
Centre:	Mercredi 26 avril, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:	Lundi 24 avril, 19 h Maison de la Culture de Côte-des-Neiges 5290, chemin de Côte-des-Neiges
Sud-Ouest:	Mardi 25 avril, 19 h Âge d'or Saint-Charles 2333, rue Mullins
Bout-de-l'Île:	Mardi 25 avril, 19 h Centre Roussin 12125, rue Notre-Dame Est
	Le 8 avril 1989
	Léon Laberge greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING

Montréal City Council will hold its next meeting Monday, April 10, 1989, at 7:00 pm.

Among the topics to be discussed at the above meeting, the City Clerk has identified the following as major items on the agenda:

- By-law on the designation as historical monument of the Arthur Dubuc House (Canadian Club), at 434-38 Sherbrooke Street East.
- By-law on the designation as historical monument of the L'Archevêque House at 1643-1647 Visitation Street.
- Payment by the City of financial contributions to the following agencies: Montréal International Airport Council (\$ 125,000), Théâtres unis enfance jeunesse (\$ 6,000) and Production 89 (\$ 20,000).
- Approval of budget estimates of the "Montréal, les fêtes de 1992" corporation and payment of a contribution of \$ 1,250,000.
- Adoption of the draft by-law entitled "By-law concerning the electoral districts".

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Métro station).

The subsequent meeting will be held on May 15, 1989.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Thursday, April 13 • 7 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Saturday, April 15 • 9 am • 155 Notre-Dame Street East, Room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Saturday, April 15 • 2 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Monday, April 17 • 7 pm • City Hall, Council Room

Committee: Cultural Development  
Theme: Municipal library network. *Public consultation meeting.*

Monday, April 17 • 7 pm • Botanical Garden Auditorium

4101 Sherbrooke Street East  
Committee: Community Development  
Theme: Community garden management plan. *Public consultation meeting.*

Tuesday, April 18 • 2 pm • City Hall, Council Room

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Tuesday, April 18 • 7 pm • City Hall, Council Room

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Thursday, April 20 • 2 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Thursday, April 20 • 7 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Thursday, April 20 • 7 pm • City Hall, Council Room

Committee: Cultural Development  
Theme: Municipal library network. *Public consultation meeting.*

Tuesday, April 25 • 9:30 am • City Hall, Council Room

Committee: Cultural Development  
Theme: Tabling of report on the cultural aspects of a tourism policy. *Public work session.*

### Housing Policy:

The Planning, Housing and Public Works Committee will hold more public hearings on the housing policy, at 155 Notre-Dame Street East, Room 202, on the following dates: Thursday, May 18, at 2 and 7 pm; Tuesday, May 23, at 2 and 7 pm; Thursday, May 25, at 2 and 7 pm; Saturday, May 27, at 9 am and 2 pm; Tuesday, May 30, at 2 pm and Tuesday, June 13, at 7 pm.

## REGULAR MEETINGS OF THE DISTRICT ADVISORY COMMITTEES

PUBLIC NOTICE is hereby given that the District Advisory Committees will hold their next regular meetings on the dates and at the times and places indicated below:

Ahuntsic / Cartierville	Monday, April 24, 7 pm Acadie Centre 2005 Victor-Doré Street
Villeray / Saint-Michel	Tuesday, April 25, 7 pm Service des loisirs et du développement communautaire 7400 Saint-Michel Blvd.
Rosemont / Petite Patrie	Monday, April 24, 7 pm Comité Vie de quartier 5095 - 9th Avenue, Rosemont
Mercier / Hochelaga-Maisonneuve	Tuesday, April 25, 7 pm Mercier House of Culture 8105 Hochelaga Street
Plateau-Mont-Royal / Centre-Sud	Monday, April 24, 7 pm Saint-Pierre-Apôtre Centre 1212 Panet Street
Centre	Wednesday, April 26, 7 pm Council Room City Hall 275 Notre-Dame Street East
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Monday, April 24, 7 pm Côte-des-Neiges House of Culture 5290 Côte-des-Neiges Road
Sud-Ouest	Tuesday, April 25, 7 pm Saint-Charles Golden Age 2333 Mullins Street
Bout-de-l'île	Tuesday, April 25, 7 pm Roussin Centre 12125 Notre-Dame Street East
	April 8, 1989
	Léon Laberge City Clerk



PHOTO: LA PRESSE

Des règles claires et une application souple pour les promoteurs immobiliers du centre-ville, ou des règles sévères sans possibilité d'y déroger?

## Des choix s'imposent pour le centre-ville

MARIANE FAVREAU

**D**ans les mois qui viennent, plusieurs débats importants se feront sur le centre-ville, indiquait cette semaine le président de la commission d'aménagement, M. André Lavallée.

Les plus importants concernent l'adoption d'un nouveau zonage et des procédures d'approbation des grands projets de construction, à la suite des discussions publiques sur l'aménagement du centre-ville.

Le conseiller Lavallée va déposer demain au conseil un rapport sur ces questions, donnant des exemples de la façon dont procèdent d'autres villes nord-américaines dans leur centre-ville.

Et la commission retiendra des hypothèses sur lesquelles on devrait dégager un consensus, estime M. Lavallée, avant de discuter du zonage du centre-ville.

■ Doit-on établir un zonage très normatif qui reflète fidèlement les objectifs du plan d'urbanisme et ne tolère que peu ou pas de dérogation? C'est l'option retenue par le rapport Saumier à la suite des consultations;

■ Doit-on traiter plus ou moins systématiquement tous les grands projets par la procédure du plan d'ensemble (étude à la pièce), ce qui ouvre la porte à toutes formes de dérogation?

■ Doit-on établir un système de dérogations contrôlées, avec une réglementation souple et un coût déterminé à l'avance pour certaines dérogations? Le service de l'habitation et du développement urbain souhaite un système offrant la possibilité de déroger aux règlements.

Entre-temps, la commission veut aussi s'assurer que les projets adoptés par le conseil ne contrediront pas les orientations préliminaires d'aménagement et les consensus établis lors des consultations publiques.

Aussi, recommande-t-elle que l'administration raffermisse le règlement de zonage intermédiaire du centre-ville et délimite de façon plus précise les critères d'évaluation des grands projets.

### L'ÉLEPHANT BLANC

■ Après le Parti Rhinocéros au fédéral, le parti Éléphant blanc, à Montréal? Ce « parti humoristique et satirique » qui, selon la rumeur, serait en gestation depuis quelque temps, montrera le bout de sa trompe au cours de la semaine.

Ses promoteurs croient que l'Éléphant blanc « sera de taille à combler le grand vide politique » actuel à Montréal et qu'il fera le poids comme parti d'opposition.

« Cette belle, heureuse et nécessaire folie, sérieusement montée sur pattes », comme ils disent, s'autofinancera par la présentation de conférences-spectacles humoristiques et satiriques traitant principalement de la chose municipale.

Peut-être, en effet, y a-t-il de quoi rire de l'absence d'opposition au conseil municipal. Mais il serait aussi souhaitable que les partis sérieux (?) y réfléchissent sérieusement, à 18 mois des prochaines élections municipales.

### UN RÉPIT POUR FONTENEAU?

■ À cheval entre deux règles de procédure, les résidents du secteur Fonteneau, près de la station Honoré-Beaugrand, supplient l'équipe Doré de surseoir à l'adoption du changement de zonage qui doit être ratifiée, en seconde lecture, au conseil demain.

C'est la demande qu'ils ont faite à leur comité conseil d'arrondissement, il y a 15 jours. Faut de bien connaître les procédures, ils l'ont fait à la période des questions, ce qui est pratiquement sans conséquence, ont-ils réalisé plus tard.

Ils auraient dû déposer une requête écrite le vendredi précédant la réunion, ce qui aurait forcé une discussion et une décision de leurs élus locaux. (Une leçon à retenir.)

■ Ils sont revenus à la charge, cette semaine, à une assemblée publique de la commission d'aménagement que les questions de zonage intéressent. Le président leur a rappelé que c'est maintenant au conseil à décider. S'ils réussissent à obtenir un délai du conseil municipal, les résidents du secteur Fonteneau croient pouvoir profiter des nouvelles procédures que la ville s'impose dans les changements de zonage: sujet apporte obliga-

toirement au comité conseil d'arrondissement, rapport des services, écoute des opinions des résidents directement concernés, recommandation des élus à la lumière de ces opinions, etc.

Sinon, leur opposition à 98 p. cent ne peut empêcher l'administration de changer le zonage pour ériger des maisons d'appartements de trois étages et demi dans ce secteur de résidences unifamiliales. Et d'ajouter ainsi 147 logements dans un cul-de-sac qui débouche uniquement sur Fonteneau. Ou'en pense le service de prévention des incendies?

Le comité de citoyens a offert lundi, en guise de compromis, que les maisons d'appartements des coopératives soient construites au centre du terrain mais soient bordées par des duplex et des résidences unifamiliales. Ce qui ferait une transition plus harmonieuse avec les bâtiments déjà existants.

L'ennui, dans ce dossier, c'est que les autres blocs de logements prévus par la ville sont des HLM. Déduction facile de certains promoteurs du projet de la ville: être contre les blocs de logements, dans ce cas, c'est forcément être contre les HLM. Et des HLM, on n'y touche pas; comme ce sont des mesures sociales, c'est tabou!

Pourtant, c'est contre les immeubles prévus que les résidents du secteur en ont, non pas contre les personnes qui y habitent, répètent-ils.

### VOYAGE PAYÉ PAR L'ACDI

■ Le séjour d'une quinzaine de jours en Afrique du conseiller Denis Beauchamp, accompagné d'un fonctionnaire et d'une autre personne, en février dernier, ne coûte rien à la ville.

M. Beauchamp, qui est conseiller associé au vice-président du comité exécutif, Robert Perreault, assure que les frais de \$20 000 mentionnés dans cette chronique, sont entièrement remboursés par l'ACDI.

Le conseiller participait à une rencontre à Abidjan dans le cadre du programme Afrique 2 000, un programme de l'ACDI géré par l'Union canadienne des municipalités, explique-t-il.

Dans ce cadre, Montréal a signé un accord de coopération avec la ville d'Abidjan, comme neuf autres villes canadiennes le font avec des villes africaines.

# L'administration Doré verse dans la consultation « semi-privée »

AGNÈS GRUDA

■ En court-circuitant le processus de consultations publiques sur une question de changement de zonage, l'administration Doré met en cause le rôle que pourront jouer à l'avenir les nouveaux comités conseils d'arrondissement,

estime le conseiller du RCM Marcel Sévigny.

Lors de sa première réunion tenue il y a trois semaines, le comité conseil d'arrondissement du Sud-Ouest avait exigé la tenue d'une consultation publique sur un projet de transformation d'un édifice industriel en une résidence pour étudiants.

L'université McGill a acquis l'immeuble de six étages, situé près de la station de métro Lionel-Groulx, en novembre 1988. L'édifice, en grande partie désaffecté, abrite deux petites entreprises employant au total une quinzaine d'employés. L'université propose d'y installer des résidences qui pourront accueillir 400

étudiants.

Ce projet, qui nécessite un changement de zonage, a déjà été adopté en première lecture par le conseil municipal. Mais le 21 mars dernier, le comité conseil d'arrondissement a décidé de demander à la Ville de surseoir au processus d'adoption pour que la population du Sud-Ouest, quartier qui selon M. Sévigny souffre d'une pénurie d'immeubles industriels, puisse être consultée sur la question.

Montréal a théoriquement accepté la demande, mais a décidé de tenir une consultation accélérée, prévoyant des rencontres privées avec des « intervenants du milieu » et une séance publique finale prévue pour le 2 mai.

« C'est une façon de contourner la décision du comité conseil, par la voie d'une consultation semi-privée », déplore le conseiller de Pointe-Saint-Charles, selon qui cette façon de procéder s'apparente à ce qui se faisait sous le règne du Parti civique.

« Il s'agit de la première demande de consultation publique issue d'un comité conseil d'arrondissement, et déjà ils dérogent aux règles de l'art », a fait valoir M. Sévigny, qui a tenu à manifester son insatisfaction lors d'une séance du conseil municipal, hier après-midi.

Les comités conseils d'arrondissement (CCA), ces instances qui regroupent des conseillers de plusieurs districts et où les citoyens peuvent formuler des requêtes ou poser des questions sur l'administration municipale, ont tenu leurs premières assemblées publiques le mois dernier.

En réponse à ces critiques, le vice-président du comité exécutif, M. Robert Perreault, a fait valoir que Montréal vit actuellement une « phase transitoire » et que de tels problèmes ne devraient plus se produire lorsque les CCA seront bien implantés.

« Le projet de changement de zonage avait été présenté en première lecture avant que les comités conseils ne commencent à fonctionner. Nous avons dû accélérer le processus de consultations publiques pour des raisons de délais, afin de permettre à l'université McGill de rencontrer ses échéanciers. »

Un autre projet de changement de zonage, concernant cette fois la construction d'un immeuble à l'intersection des rues Docteur

Penfield et Redpath, a suscité hier le même débat.

Ici aussi le comité conseil de l'arrondissement Centre a demandé la tenue d'une consultation publique. L'administration a préféré offrir plutôt une séance d'information.

« C'est du tripotage de CCA, les gens vont finir par se demander à quoi ça peut bien servir », a lancé le conseiller dissident du RCM Pierre-Yves Melançon.

# Le Vieux-Montréal veut obtenir le statut officiel de «zone touristique»



MARIANE FAVREAU

**S**i le Vieux-Montréal n'est pas une zone touristique, on peut bien se demander ce qui le serait, à Montréal. Mais on peut fort bien recevoir des milliers de touristes sans avoir le statut particulier que donne la désignation de «zone touristique».

Et c'est ce statut que veulent obtenir les marchands des alentours de la Place Jacques-Cartier, avec les privilèges qui en découlent, notamment la possibilité d'ouvrir leurs portes le soir et le dimanche. Jusqu'ici, seul le Quartier chinois bénéficie de ces avantages de zone touristique.

Les commerçants du Vieux-Montréal, eux, se font régulièrement coller des amendes parce

qu'ils ouvrent leurs portes le soir ou le dimanche. Ils ont présenté une pétition à l'administration municipale pour qu'elle fasse à Québec la requête qui s'impose.

C'est le ministre qui décrète les zones touristiques, sur recommandation de la municipalité, indique le porte-parole des commerçants. Plusieurs municipalités ont ce privilège pour leur zone touristique, dont Magog, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, etc.

## DÉPOUILLEMENT JUDICIAIRE?

■ C'est demain que le juge Paul Mailloux siègera pour enquête et audition sur la demande de dépouillement judiciaire des votes de l'élection partielle dans Sault-au-Récollet, dimanche dernier.

Serge Sauvageau, du Parti civique, a remporté la victoire avec une marge de 25 votes sur son plus proche adversaire, Alain André, du Parti municipal de Montréal.

L'avocat de ce dernier a déposé à la cour, jeudi, une demande de dépouillement judiciaire. C'est le juge Paul Mailloux qui est saisi de la requête.

Joint au téléphone, le juge a expliqué brièvement que le demandeur doit démontrer la nécessité d'un nouveau dépouillement de scrutin. Ce n'est qu'une fois satisfait qu'il y a matière à recomptage, que le juge l'accorderait.

Ce n'est qu'après cette étape, que le candidat peut être déclaré officiellement élu par le président des élections. Si la victoire de M. Sauvageau est ainsi confirmée, le nouvel élu prêterait son serment d'office avant de pouvoir siéger à la prochaine assemblée du conseil.

## UN PETIT JARDIN?

■ Vous vous intéressez aux jardins communautaires? Vous aimeriez bien cultiver un petit lopin de terre en pleine ville? La commission permanente du dé-

veloppement communautaire tiendra des séances de consultation demain, à 19h, à l'auditorium du jardin botanique.

Qui a accès à ces jardins? Y a-t-il lieu de changer les méthodes d'attribution des jardins? Telles sont quelques-unes des questions qui seront abordées.

On essaiera également de déterminer s'il est possible de viser la permanence des jardins, de plus en plus souvent obligés de changer d'emplacement pour céder la place à la construction.

Il y a environ 6 500 jardins communautaires, indique l'hôtel de ville, et toutes les associations locales et gestionnaires de jardins ont été conviés aux audiences.

« Nous étudions le dossier pour voir s'il y a lieu d'atteindre un objectif de permanence, et de mettre sur papier des règles basées sur la démocratie de participation », indique Mme Sharon Leslie, présidente de la commission.

## L'HISTOIRE VEUT ÊTRE AU RENDEZ-VOUS

■ La Fédération des sociétés d'histoire du Québec s'inquiète du peu de place occupée par l'histoire dans les préoccupations de la Corporation Montréal 1992, mise sur pied par la ville pour être le maître d'œuvre des célébrations du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal.

Selon la FSHQ, une dizaine d'organismes culturels et religieux de la région de Montréal déplorent le manque d'enthousiasme et l'indifférence manifestés par la corporation pour les projets et suggestions qu'ils ont présentés.

Ainsi, la Société genealogique canadienne française souhaite présenter des capsules d'information sur les grandes familles des premiers colons. Et des communautés religieuses envisagent des projets visant à mettre en relief leur rôle depuis les origines de Ville-Marie.

La FSHQ et les organismes concernés ont peine à croire

que Montréal ne tienne pas compte de la dimension historique de la commémoration du 350<sup>e</sup> anniversaire, en refusant ainsi de valoriser le souvenir des premières familles venues fonder Montréal.

Son porte-parole, M. Louis Cabral, indique que les organismes proposeront de nouvelles initiatives à caractère essentiellement historique. Il en sera d'ailleurs question au congrès de la FSHQ au début de mai.

## LE ZOO AU PARC ANGRIGNON

■ La ville prévoit réaménager le parc Angrignon pour y accueillir en permanence les animaux qui passaient autrefois l'été au Jardin des merveilles du parc Lafontaine.

Il en coûtera \$330 000 pour construire une petite ferme incluant une maisonnette, une bergerie, une étable, des abris pour les oiseaux aquatiques et les cerfs de Virginie.

On prévoit aussi la construction d'un bassin extérieur pour les otaries et l'aménagement de sentiers piétonniers pour relier les installations.

Si tout va bien, les travaux devraient être terminés en juillet prochain. Le projet prévoit également la mise sur pied d'activités éducatives et scientifiques pour les enfants, et des activités familiales animées par des moniteurs.

Parallèlement, on réaménagera le parc Lafontaine, après avoir mené une consultation pour savoir ce qui remplacera le Jardin des merveilles. Mais l'été prochain, des cygnes, des canards, et autres types d'oiseaux aquatiques s'ébattront dans les étangs.

## PAS DE SALLES DE JEUX ELECTRONIQUES

■ La Sidac Place Sainte-Catherine demande à la ville d'interdire les salles de jeux électroniques dans son territoire, entre les rue Viau et Bourbonnière.

Une pétition est remise ces jours-ci aux autorités municipales, comprenant également les noms de parents d'une école voisine. La Sidac compte 177 marchands et professionnels.

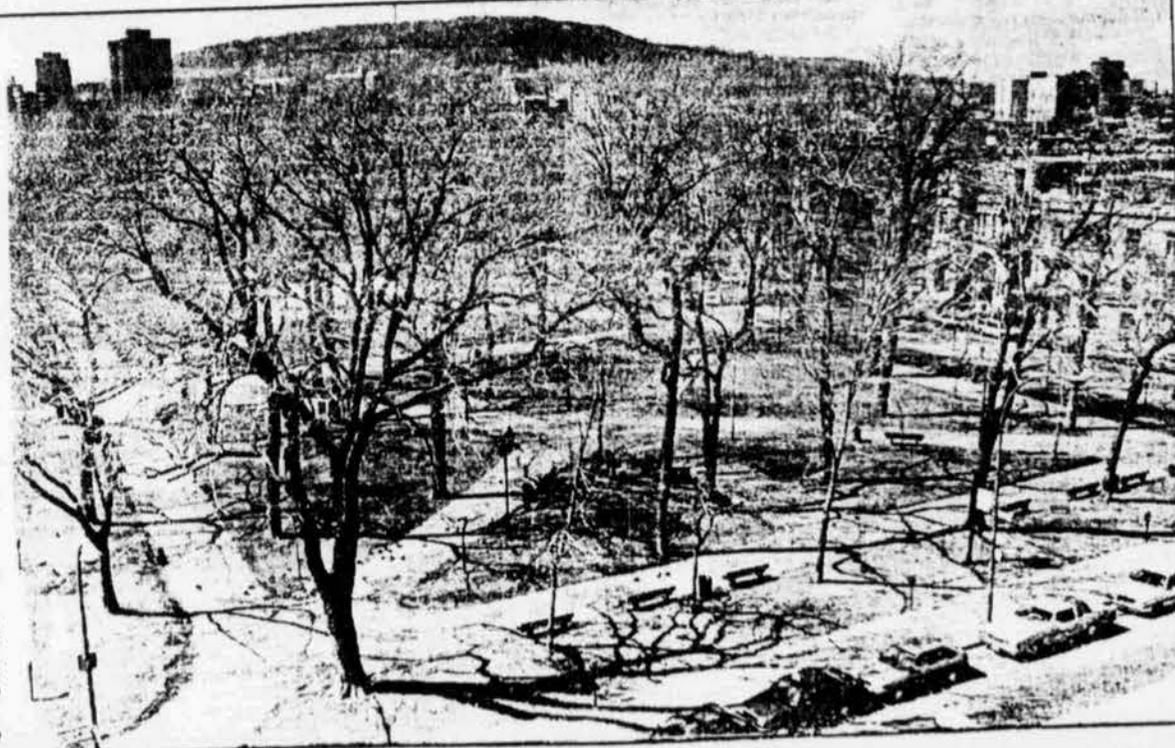
Les marchands craignent que la venue de telles salles de jeux nuise à la qualité de vie du secteur et fassent fuir des commerçants qu'on cherche à attirer.

Si cette dérogation aux règlements de la ville était accordée, elle constituerait un précédent.

## Un parking sous le Carré Saint-Louis

La ville de Montréal envisage les grands moyens pour régler le problème chronique de stationnement aux alentours du Carré Saint-Louis, problème causé par la popularité des restaurants de l'avenue Prince-Arthur et l'attraction de la rue Saint-Denis. Le comité exécutif envisage une solution déjà populaire à Québec, pour régler le problème une fois pour toutes: la construction d'un stationnement sous le vieux square Saint-Louis. Le comité exécutif a récemment demandé à la firme A. Janin de mener une étude de faisabilité de ce projet (un contrat de \$29 500).

PHOTO JEAN COUPLÉ, LA PRESSE





Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETINGS

Montréal City Council will hold its next meeting Monday, May 15, 1989, at 7 PM.

Montréal city hall is located at 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Métro station).

The following meeting will be held on June 19, 1989.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Thursday, April 27 • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Tuesday, May 2 • 7:30 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Community Development  
Theme: Adoption of report on the community garden management plan. *Public work session.*

Tuesday, May 2 • 2 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Park network and district urban plans (Centre district, Mount-Royal Park, Notre-Dame and Sainte-Hélène islands). *Mandatory meeting.*

Tuesday, May 2 • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Economic Development  
Theme: Local economy. *Public work session.*

Thursday, May 4 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Study of auditor's report. *Public work session.*

Monday, 8 May • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Cultural Development  
Theme: Municipal library network. *Public consultation meeting.*

Tuesday, May 9 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Economic Development  
*Statutory meeting.*

Thursday, May 18 • 2 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, May 18 • 7 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

## REGULAR MEETINGS OF THE DISTRICT ADVISORY COMMITTEES

**PUBLIC NOTICE** is hereby given that the District Advisory Committees will hold their next regular meetings on the dates and at the times and places indicated below:

<b>Ahuntsic / Cartierville</b>	Monday, April 24, 7 pm Acadie Centre 2005 Victor-Doré Street
<b>Villeray / Saint-Michel</b>	Tuesday, April 25, 7 pm Service des loisirs et du développement communautaire 7400 Saint-Michel Blvd. (Saint-Michel Métro station)
<b>Rosemont / Petite Patrie</b>	Monday, April 24, 7 pm Comité Vie de quartier 5095 - 9th Avenue, Rosemont
<b>Mercier / Hochelaga-Maisonneuve</b>	Tuesday, April 25, 7 pm Mercier House of Culture 8105 Hochelaga Street (Honoré-Beaugrand Métro station)
<b>Plateau-Mont-Royal / Centre-Sud</b>	Monday, April 24, 7 pm Saint-Pierre-Apôtre Centre 1212 Panet Street (Beaudry Métro station)
<b>Centre</b>	Wednesday, April 26, 7 pm Council Room City Hall 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Métro station)
<b>Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce</b>	Monday, April 24, 7 pm Côte-des-Neiges House of Culture 5290 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges Métro station)
<b>Sud-Ouest</b>	Tuesday, April 25, 7 pm Saint-Charles Golden Age 2333 Mullins Street
<b>Bout-de-l'île</b>	Tuesday, April 25, 7 pm Roussin Centre 12125 Notre-Dame Street East
April 22, 1989	Léon Laberge City Clerk



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 15 mai 1989, à 19 h.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 19 juin 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

**Jeudi 27 avril • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

**Mardi 2 mai • 9 h 30 • Hôtel de Ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement communautaire  
Thème: adoption du rapport concernant le plan de gestion des jardins communautaires. *Assemblée publique de travail.*

**Mardi 2 mai • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: réseau vert et plans d'urbanisme d'arrondissements (arrondissements Centre, parc du Mont-Royal, les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène). *Assemblée statutaire.*

**Mardi 2 mai • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement économique  
Thème: économie locale. *Assemblée publique de travail.*

**Jeudi 4 mai • 14 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Administration et finances  
Thème: étude du rapport du vérificateur. *Assemblée publique de travail.*

**Lundi 8 mai • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement culturel  
Thème: le réseau des bibliothèques municipales. *Assemblée publique de consultation.*

**Mardi 9 mai • 14 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement économique  
*Assemblée statutaire.*

**Jeudi 18 mai • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

**Jeudi 18 mai • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

## ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présent, donné à l'effet que les prochaines assemblées régulières des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous:

Ahuntsic - Cartierville:	Lundi 24 avril, 19 h Centre d'Acadie 2005, rue Victor-Doré
Villeray - Saint-Michel:	Mardi 25 avril, 19 h Service des loisirs et du développement communautaire 7400, boul. Saint-Michel (métro : Saint-Michel)
Rosemont - Petite Patrie:	Lundi 24 avril, 19 h Comité Vie de quartier 5095, 9e Avenue, Rosemont
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve:	Mardi 25 avril, 19 h Maison de la Culture Mercier 8105, rue Hochelaga (métro : Honoré-Beaugrand)
Plateau-Mont-Royal - Centre-Sud:	Lundi 24 avril, 19 h Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet (métro : Beaudry)
Centre:	Mercredi 26 avril, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars)
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:	Lundi 24 avril, 19 h Maison de la Culture de Côte-des-Neiges 5290, chemin de Côte-des-Neiges (métro : Côte-des-Neiges)
Sud-Ouest:	Mardi 25 avril, 19 h Âge d'or Saint-Charles 2333, rue Mullins
Bout-de-l'Île:	Mardi 25 avril, 19 h Centre Roussin 12125, rue Notre-Dame Est
Le 22 avril 1989	Léon Laberge greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 15 mai 1989, à 19 h.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 19 juin 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

**Jeudi 27 avril • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

**Mardi 2 mai • 9 h 30 • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement communautaire  
Thème: adoption du rapport concernant le plan de gestion des jardins communautaires. *Assemblée publique de travail.*

**Mardi 2 mai • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics.  
Thème: réseau vert et plans d'urbanisme d'arrondissements (arrondissements Centre, parc du Mont-Royal, les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène). *Assemblée statutaire.*

**Mardi 2 mai • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement économique  
Thème: économie locale. *Assemblée publique de travail.*

**Jeudi 4 mai • 14 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Administration et finances  
Thème: étude du rapport du vérificateur. *Assemblée publique de travail.*

**Lundi 8 mai • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement culturel  
Thème: le réseau des bibliothèques municipales. *Assemblée publique de consultation.*

**Mardi 9 mai • 14 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement économique  
*Assemblée statutaire.*

**Jeudi 18 mai • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

**Jeudi 18 mai • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

## ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées régulières des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous:

<b>Ahuntsic - Cartierville:</b>	Lundi 24 avril, 19 h Centre d'Acadie 2005, rue Victor-Doré
<b>Villeray - Saint-Michel:</b>	Mardi 25 avril, 19 h Service des loisirs et du développement communautaire 7400, boul. Saint-Michel (métro : Saint-Michel)
<b>Rosemont - Petite Patrie:</b>	Lundi 24 avril, 19 h Comité Vie de quartier 5095, 9e Avenue, Rosemont
<b>Mercier - Hochelaga-Maisonneuve:</b>	Mardi 25 avril, 19 h Maison de la Culture Mercier 8105, rue Hochelaga (métro : Honoré-Beaugrand)
<b>Plateau-Mont-Royal - Centre-Sud:</b>	Lundi 24 avril, 19 h Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet (métro : Beaudry)
<b>Centre:</b>	Mercredi 26 avril, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars)
<b>Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:</b>	Lundi 24 avril, 19 h Maison de la Culture de Côte-des-Neiges 5290, chemin de Côte-des-Neiges (métro : Côte-des-Neiges)
<b>Sud-Ouest:</b>	Mardi 25 avril, 19 h Âge d'or Saint-Charles 2333, rue Mullins
<b>Bout-de-l'île:</b>	Mardi 25 avril, 19 h Centre Roussin 12125, rue Notre-Dame Est
<b>Le 22 avril 1989</b>	Léon Laberge greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 15 mai 1989, à 19 h.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente du Conseil aura lieu le 19 juin 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

**Jeudi 27 avril • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de consultation.*

**Mardi 2 mai • 9 h 30 • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement communautaire  
Thème: adoption du rapport concernant le plan de gestion des jardins communautaires. *Assemblée publique de travail.*

**Mardi 2 mai • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: réseau vert et plans d'urbanisme d'arrondissements (arrondissements Centre, parc du Mont-Royal, les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène). *Assemblée statutaire.*

**Mardi 2 mai • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement économique  
Thème: économie locale. *Assemblée publique de travail.*

**Jeudi 4 mai • 14 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Administration et finances  
Thème: étude du rapport du vérificateur. *Assemblée publique de travail.*

**Lundi 8 mai • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement culturel  
Thème: le réseau des bibliothèques municipales. *Assemblée publique de consultation.*

**Mardi 9 mai • 14 h • Hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement économique  
*Assemblée statutaire.*

**Jeudi 18 mai • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

**Jeudi 18 mai • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

## ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées régulières des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous:

<b>Ahuntsic - Cartierville:</b>	Lundi 24 avril, 19 h Centre d'Acadie 2005, rue Victor-Doré
<b>Villieray - Saint-Michel:</b>	Mardi 25 avril, 19 h Service des loisirs et du développement communautaire 7400, boul. Saint-Michel (métro : Saint-Michel)
<b>Rosemont - Petite Patrie:</b>	Lundi 24 avril, 19 h Comité Vie de quartier 5095, 9e Avenue, Rosemont
<b>Mercier - Hochelaga-Maisonneuve:</b>	Mardi 25 avril, 19 h Maison de la Culture Mercier 8105, rue Hochelaga (métro : Honoré-Beaugrand)
<b>Plateau-Mont-Royal - Centre-Sud:</b>	Lundi 24 avril, 19 h Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet (métro : Beaudry)
<b>Centre:</b>	Mercredi 26 avril, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars)
<b>Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:</b>	Lundi 24 avril, 19 h Maison de la Culture de Côte-des-Neiges 5290, chemin de Côte-des-Neiges (métro : Côte-des-Neiges)
<b>Sud-Ouest:</b>	Mardi 25 avril, 19 h Âge d'or Saint-Charles 2333, rue Mullins
<b>Bout-de-l'île:</b>	Mardi 25 avril, 19 h Centre Roussin 12125, rue Notre-Dame Est
<b>Le 22 avril 1989</b>	Léon Laberge greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETINGS

Montréal City Council will hold its next meeting Monday, May 15, 1989, at 7 PM.

Montréal city hall is located at 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Métro station).

The following meeting will be held on June 19, 1989

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Thursday, April 27 • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public consultation meeting.*

Tuesday, May 2 • 7:30 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Community Development  
Theme: Adoption of report on the community garden management plan. *Public work session.*

Tuesday, May 2 • 2 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Park network and district urban plans (Centre district, Mount-Royal Park, Notre-Dame and Sainte-Hélène islands)  
*Mandatory meeting.*

Tuesday, May 2 • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Economic Development  
Theme: Local economy. *Public work session.*

Thursday, May 4 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Study of auditor's report. *Public work session.*

Monday, 8 May • 7 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Cultural Development  
Theme: Municipal library network. *Public consultation meeting.*

Tuesday, May 9 • 2 pm • City Hall, Council Room  
Committee: Economic Development  
*Statutory meeting.*

Thursday, May 18 • 2 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, May 18 • 7 pm • 155 Notre-Dame Street East, Room 202  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

## REGULAR MEETINGS OF THE DISTRICT ADVISORY COMMITTEES

**PUBLIC NOTICE** is hereby given that the District Advisory Committees will hold their next regular meetings on the dates and at the times and places indicated below:

Ahuntsic / Cartierville	Monday, April 24, 7 pm Acadie Centre 2005 Victor-Doré Street
Villeray / Saint-Michel	Tuesday, April 25, 7 pm Service des loisirs et du développement communautaire 7400 Saint-Michel Blvd. (Saint-Michel Métro station)
Rosemont / Petite Patrie	Monday, April 24, 7 pm Comité Vie de quartier 5095 - 9th Avenue, Rosemont
Mercier / Hochelaga-Maisonneuve	Tuesday, April 25, 7 pm Mercier House of Culture 8105 Hochelaga Street (Honoré-Beaugrand Métro station)
Plateau-Mont-Royal / Centre-Sud	Monday, April 24, 7 pm Saint-Pierre-Apôtre Centre 1212 Panet Street (Beaudry Métro station)
Centre	Wednesday, April 26, 7 pm Council Room City Hall 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Métro station)
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Monday, April 24, 7 pm Côte-des-Neiges House of Culture 5290 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges Métro station)
Sud-Ouest	Tuesday, April 25, 7 pm Saint-Charles Golden Age 2333 Mullins Street
Bout-de-l'île	Tuesday, April 25, 7 pm Roussin Centre 12125 Notre-Dame Street East
April 22, 1989	Leon Laberge City Clerk

### **La Cour confirme la destitution de Melançon**

(I.P.) Le juge André Forget de la Cour supérieure a statué que la Ville de Montréal avait le pouvoir de destituer le leader du groupe des conseillers indépendants, Pierre-Yves Melançon, de son poste de président de la commission de l'administration et des finances. Quelque mois après sa démission du caucus du RCM, le conseiller de Mont-Royal s'était vu remplacer à la tête de cette commission permanente de la Ville de Montréal. Au début mars, M. Melançon avait fait appel à la cour pour être réintégré dans ses fonctions, invoquant que la Ville avait agi de façon illégale en votant sa destitution avant le terme de quatre ans prévu au règlement municipal. Le juge a cependant donné raison à la ville, affirmant qu'un règlement ne peut limiter les pouvoirs dévolus à la Ville dans sa propre charte constitutive, qui elle donne au conseil le pouvoir de nommer, donc de destituer, des membres d'une commission.

Le Devoir, mercredi 26 avril 1989

100-100-100  
100-100-100  
100-100-100  
100-100-100  
100-100-100

## La Cour déboute le conseiller Pierre Yves Melançon, ex-président d'une commission

MARIANE FAVREAU

■ Le conseiller municipal Pierre Yves Melançon, qui contestait en cour sa destitution de la présidence d'une commission du conseil, n'a pas eu gain de cause.

Le conseil municipal de Montréal avait le pouvoir de lui retirer la présidence de la commission de l'administration et des finances, a statué le juge Andre Forget, de la Cour supérieure, la semaine dernière.

Sur une proposition du comité exécutif de la ville, le conseil municipal de Montréal avait retiré la présidence de la commission à M. Melançon peu après qu'il eut quitté le caucus des élus RCM.

Le conseiller avait porté sa cause en cour, faisant valoir que le règlement créant les commissions du conseil précisait que les membres en étaient nommés pour quatre ans. Ce règlement s'appuyait sur un article de la charte visant à réglementer les commissions et comités du conseil.

Quelques mois après la création de sa commission et sa nomination à la présidence, l'administration a fait abroger la charte de la ville (sa loi constitutive), y ajoutant un article qui précisait les pouvoirs du conseil face aux commissions.

Il y est dit, notamment, que le conseil peut remplacer comme bon lui semble tout membre des commissions.

Or, M. Melançon faisait valoir que ce nouvel article ne peut avoir d'effets rétroactifs, et qu'il avait été nommé président de la commission pour quatre ans.

De son côté, l'avocat de la ville a plaidé que le pouvoir de destituer appartient à celui qui nomme, et que le conseil ne pouvait y renoncer même s'il n'était pas écrit en toutes lettres dans le premier règlement.

Analysant les arguments, le juge estime que le conseil municipal avait manifestement l'intention de nommer le président pour un terme déterminé. Mais il ne pouvait renoncer à son pouvoir de destitution.

De plus, le juge opine que l'amendement à la charte, plus récent que l'ancien règlement, régit les commissions. Cette loi est ainsi venue rendre inapplicables certaines dispositions du règlement. En conséquence, le conseil pouvait destituer le président.

Il perdait ainsi une rémunération additionnelle de \$10 000, passée depuis à \$12 000 par an. Depuis, M. Melançon siège comme membre de la même commission.

## Councillor to stay fired

Councillor Pierre-Yves Melançon has lost a court bid to be reinstated as chairman of Montreal council's finance committee.

Quebec Superior Court Justice André Forget ruled that Mayor Jean Doré's administration had the right to fire Melançon as chairman Feb. 13.



**MELANCON**

Melançon, who left the Montreal Citizens' Movement caucus to sit as an independent last fall, had argued that the firing was illegal because the city's charter stipulates that the heads of standing committees are appointed for four years. A charter amendment, adopted in 1987, allows council to replace members of its standing committees but Melançon said he had been installed as chairman four months earlier.

However, Forget ruled that the new rule applied.

# Montréal: le budget Wilson porte un dur coup à l'habitation

AGNÈS GRUDA

■ Le budget Wilson aura des conséquences dramatiques sur l'habitation à Montréal, prévoit le président de la Commission d'aménagement de la Ville, M. André Lavallée.

Selon M. Lavallée, le dernier budget fédéral annulera tous les efforts que le gouvernement du Québec et l'administration montréalaise déploient pour favoriser l'accession à la propriété.

Ottawa porte aussi un dur coup aux programmes de rénovation domiciliaire et marque un recul dans le domaine du logement social, affirme M. Lavallée.

Le conseiller du district Bourbonnière porte ce jugement après une première évaluation du budget Wilson. Il a demandé aux experts de l'hôtel de ville d'évaluer plus précisément les retombées du budget, dans la perspective de la politique d'habitation projetée par la ville.

Cette politique a fait l'objet d'audiences publiques qui se sont terminées mardi dernier.

Selon André Lavallée, les effets négatifs du budget se feront durement sentir avec l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe fédérale de neuf p. cent, qui s'appliquera sur la vente de maisons neuves à compter du 1er janvier 1991.

D'ici là, la hausse de la taxe de vente fédérale et de la taxe spéciale sur les matériaux de construction, ainsi que l'abandon de la contribution d'Ottawa au programme d'assurance-chômage, se traduiront en fin de compte par une hausse du prix des maisons, croit le conseiller. Et la perspective de la future taxe sur les produits et services risque de créer



André Lavallée

un effet spéculatif sur le marché immobilier.

Selon M. Lavallée, la hausse du prix des maisons sera suffisante pour annuler les effets conjugués du programme d'aide à la mise de fonds, mis en oeuvre par Québec

il y a un an, et le crédit d'impôt foncier projeté par Montréal.

D'autre part, ajoute le conseiller, en abandonnant l'un des deux volets du programme PAREL d'aide à la rénovation, Ottawa se retire à toutes fins utiles de l'aide à la restauration au Québec, tout en privilégiant les autres provinces.

Le programme PAREL s'adressait jusqu'à maintenant à deux clientèles: les «propriétaires-résidents» et les «propriétaires-bailleurs». Au Québec, 95 p. cent des subventions d'aide à la restauration étaient attribuées dans le cadre de ce deuxième volet. Or, le budget Wilson abolit l'aide aux propriétaires non résidents. «Les provinces plus jeunes, où il y a moins de vieux triplex et plus de bungalows, souffriront moins de cette décision que le Québec», dit le conseiller Lavallée.

«À Montréal, les demandes pour ce programme étaient déjà deux fois supérieures au budget dont nous disposions. Avec cette nouvelle mesure, nous ne pourrions plus en accepter.»

Cette mesure aura aussi des répercussions sur le logement social, puisque 80 p. cent des coopératives d'habitation créées dans des immeubles existants au Québec font appel au programme PAREL. M. Lavallée déplore également les réductions dans la construction de HLM neufs, qui feront perdre au Québec quelque 700 logements en 1990.



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 15 MAI

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 h, le Président de l'assemblée a identifié les suivants:

- Octroi de contrats pour réfection de trottoirs, bordures et pavages et conduits souterrains pour éclairage (5 559 276,75 \$).
- Fourniture et installation de systèmes d'éclairage et de signalisation (feux orange) (2 079 108,55 \$).
- Divers travaux: à l'hôtel de ville (2 597 100 \$); dans les parcs (2 489 868,89 \$); boulevard Saint-Michel (1 021 425 \$).
- Achat de l'édifice situé au 1301, rue Sherbrooke Est (ancienne école normale Jacques-Cartier), appartenant à l'Université du Québec à Montréal (18 millions de dollars).
- Coordination du projet parc-plage de l'Île Notre-Dame et préparation des documents relatifs à l'aménagement et au génie du site.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente aura lieu le 19 juin 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Jeu. 18 mai • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeu. 25 mai • 13 h 30 • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Adoption du rapport relatif à l'énoncé d'orientations sur les loisirs. *Assemblée publique.*

Renseignements: 872-3770

## COMITÉ CONSULTATIF SUR LA MISE EN VALEUR DU SITE MIRON

Mardi 16 mai • 19 h • Sous-sol de l'église Saint-Bernardin-de-Sienne, 7979, 8e Avenue

*Assemblée d'information.*

Renseignements: Bureau ACCÈS MONTRÉAL de Saint-Michel, 872-6375

## ASSEMBLÉES ORDINAIRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées ordinaires des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous:

Ahuntsic - Cartierville:	Lundi 29 mai, 19 h Centre Claude-Robillard 1000, avenue Émile-Journault
Villeray - Saint-Michel:	Mardi 30 mai, 19 h Pavillon Jean-Paul II 7920, boul. Saint-Laurent
Rosemont - Petite-Patrie:	Lundi 29 mai, 19 h Église Saint-Arsène 1025, rue Bélanger Est
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve:	Mardi 30 mai, 19 h Centre Pierre-Charbonneau 3000, rue Viau (métro : Viau)
Plateau-Mont-Royal - Centre Sud:	Lundi 29 mai, 19 h Fraternité des policiers 480, rue Gilford (métro : Laurier)
Centre:	Mercredi 31 mai, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars)
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:	Lundi 29 mai, 19 h Centre Monkland 4480, avenue West Hill
Sud-Ouest:	Mardi 30 mai, 19 h Maison de la Culture Marie-Uguay 6052, boul. Monk (métro : Monk)
Bout-de-l'Île:	Mardi 30 mai, 19 h Buffet Cioclaro 8600, boul. Maurice-Duplessis
Le 13 mai 1989	Léon Laberge greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING MAY 15

Among the topics to be discussed at the above meeting which will begin at 7 PM, the Chairman of the meeting has identified the following as major items on the agenda:

- Awarding of contracts for repair of sidewalks, curbs, pavement and underground lighting conduits (\$ 5,559,276.75)
- Supply and installation of lighting and signalling systems (orange lights) (\$ 2,079,108.55)
- Various works: at City Hall (\$ 2,597,100); in various parks (\$ 2,489,868.89); on Saint-Michel Blvd. (\$ 1,021,425)
- Purchase of the building located at 1301 Sherbrooke St. East (former école normale Jacques-Cartier), property of Université du Québec à Montréal (\$ 18 million)
- Coordination of the Notre-Dame Island beach-park project and preparation of documents concerning development and engineering works on the site.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Métro station).

The next meeting will be held on June 19, 1989.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Thursday, May 18 • 7 PM • 155 Notre-Dame St. East,  
Room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, May 25 • 1:30 PM • City Hall, Council Room  
Committee: Community Development  
Theme: Adoption of report concerning the Policy Statement on Recreation. *Public meeting.*

## CONSULTATING COMMITTEE ON THE DEVELOPMENT OF THE MIRON SITE

Tuesday, May 16 • 7 PM • St. Bernardin de Sienne Church  
Basement, 7979 8th Avenue

*Information meeting.*

Information: Saint-Michel ACCÈS MONTRÉAL Office, 872-6375

## REGULAR MEETINGS OF THE DISTRICT ADVISORY COMMITTEES

PUBLIC NOTICE is hereby given that the District Advisory Committees will hold their next regular meetings on the dates and at the times and places indicated below:

- Ahuntsic / Cartierville: Monday, May 29, 7 PM  
Claude Robillard Centre  
1000 Émile-Journault Ave.
- Villeray / Saint-Michel: Tuesday, May 30, 7 PM  
Jean Paul II Pavilion  
7920 Saint-Laurent Blvd.
- Rosemont / Petite-Patrie: Monday, May 29, 7 PM  
Saint-Arsène Church  
1025 Bélanger St. East
- Mercier /  
Hochelega-Maisonneuve: Tuesday, May 30, 7 PM  
Pierre Charbonneau Centre  
3000 Viau St.  
(Viau Métro station)
- Plateau-Mont-Royal /  
Centre-Sud: Monday, May 29, 7 PM  
Fraternité des policiers  
480 Gifford St.  
(Laurier Métro station)
- Centre: Wednesday, May 31, 7 PM  
City Hall, Council Room  
275 Notre-Dame St. East  
(Champ-de-Mars Métro station)
- Côte-des-Neiges /  
Notre-Dame-de-Grâce: Monday, May 29, 7 PM  
Monkland Centre  
4480 West Hill Ave.
- Sud-Ouest: Tuesday, May 30, 7 PM  
Marie Uguay House of Culture  
6052 Monk Blvd.  
(Monk Métro station)
- Bout-de-l'Île: Tuesday, May 30, 7 PM  
Cioclaro Buffet  
8500 Maurice-Duplessis Blvd.
- May 13, 1989 Léon Laberge  
City Clerk



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 15 MAI

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 h, le Président de l'assemblée a identifié les suivants:

- Octroi de contrats pour réfection de trottoirs, bordures et pavages et conduits souterrains pour éclairage (5 559 276,75 \$).
- Fourniture et installation de systèmes d'éclairage et de signalisation (feux orange) (2 079 108,55 \$).
- Divers travaux: à l'hôtel de ville (2 597 100 \$); dans les parcs (2 489 868,89 \$); boulevard Saint-Michel (1 021 425 \$).
- Achat de l'édifice situé au 1301, rue Sherbrooke Est (ancienne école normale Jacques-Cartier), appartenant à l'Université du Québec à Montréal (18 millions de dollars).
- Coordination du projet parc-plage de l'île Notre-Dame et préparation des documents relatifs à l'aménagement et au génie du site.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente aura lieu le 19 juin 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES – COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Jeudi 18 mai • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 25 mai • 13 h 30 • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Adoption du rapport relatif à l'énoncé d'orientations sur les loisirs. *Assemblée publique.*

Renseignements: 872-3770

## COMITÉ CONSULTATIF SUR LA MISE EN VALEUR DU SITE MIRON

Mardi 16 mai • 19 h • Sous-sol de l'église Saint-Bernardin-de-Sienne, 7979, 8e Avenue

*Assemblée d'information.*

Renseignements: Bureau ACCÈS MONTRÉAL de Saint-Michel, 872-6375

## ASSEMBLÉES ORDINAIRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées ordinaires des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous:

Ahuntsic - Cartierville:	Lundi 29 mai, 19 h Centre Claude-Robillard 1000, avenue Émile-Journault
Villeray - Saint-Michel:	Mardi 30 mai, 19 h Pavillon Jean-Paul II 7920, boul. Saint-Laurent
Rosemont - Petite-Patrie:	Lundi 29 mai, 19 h Église Saint-Arsène 1025, rue Bélanger Est
Merrier - Hochelaga-Maisonneuve:	Mardi 30 mai, 19 h Centre Pierre-Charbonneau 3000, rue Viau (métro : Viau)
Plateau-Mont-Royal - Centre Sud:	Lundi 29 mai, 19 h Fraternité des policiers 480, rue Gifford (métro : Laurier)
Centre:	Mercredi 31 mai, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars)
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:	Lundi 29 mai, 19 h Centre Monkland 4480, avenue West Hill
Sud-Ouest:	Mardi 30 mai, 19 h Maison de la Culture Marie-Uguay 6052, boul. Monk (métro : Monk)
Bout-de-l'île:	Mardi 30 mai, 19 h Buffet Cloclaro 8600, boul. Maurice-Duplessis
Le 13 mai 1989	Léon Laberge greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 15 MAI

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 h, le Président de l'assemblée a identifié les suivants:

- Octroi de contrats pour réfection de trottoirs, bordures et pavages et conduits souterrains pour éclairage (5 559 276,75 \$).
- Fourniture et installation de systèmes d'éclairage et de signalisation (feux orange) (2 079 108,55 \$).
- Divers travaux: à l'hôtel de ville (2 597 100 \$); dans les parcs (2 489 868,89 \$); boulevard Saint-Michel (1 021 425 \$).
- Achat de l'édifice situé au 1301, rue Sherbrooke Est (ancienne école normale Jacques-Cartier), appartenant à l'Université du Québec à Montréal (18 millions de dollars).
- Coordination du projet parc-plage de l'île Notre-Dame et préparation des documents relatifs à l'aménagement et au génie du site.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente aura lieu le 19 juin 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES – COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Jeudi 18 mai • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 25 mai • 13 h 30 • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Adoption du rapport relatif à l'énoncé d'orientations sur les loisirs. *Assemblée publique.*

Renseignements: 872-3770

## COMITÉ CONSULTATIF SUR LA MISE EN VALEUR DU SITE MIRON

Mardi 16 mai • 19 h • Sous-sol de l'église Saint-Bernardin-de-Sienne, 7979, 8e Avenue

*Assemblée d'information.*

Renseignements: Bureau ACCÈS MONTRÉAL de Saint-Michel, 872-6375

## ASSEMBLÉES ORDINAIRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées ordinaires des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous:

Ahuntsic - Cartierville:	Lundi 29 mai, 19 h Centre Claude-Robillard 1000, avenue Émile-Journault
Villeray - Saint-Michel:	Mardi 30 mai, 19 h Pavillon Jean-Paul II 7920, boul. Saint-Laurent
Rosemont - Petite-Patrie:	Lundi 29 mai, 19 h Église Saint-Arsène 1025, rue Bélanger Est
Merrier - Hochelaga-Maisonneuve:	Mardi 30 mai, 19 h Centre Pierre-Charbonneau 3000, rue Viau (métro : Viau)
Plateau-Mont-Royal - Centre Sud:	Lundi 29 mai, 19 h Fraternité des policiers 480, rue Gilford (métro : Laurier)
Centre:	Mercredi 31 mai, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars)
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:	Lundi 29 mai, 19 h Centre Monkland 4480, avenue West Hill
Sud-Ouest:	Mardi 30 mai, 19 h Maison de la Culture Marie-Uguay 6052, boul. Monk (métro : Monk)
Bout-de-l'Île:	Mardi 30 mai, 19 h Buffet Cioclaro 8600, boul. Maurice-Duplessis
Le 13 mai 1989	Léon Laberge greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING MAY 15

Among the topics to be discussed at the above meeting which will begin at 7 PM, the Chairman of the meeting has identified the following as major items on the agenda:

- Awarding of contracts for repair of sidewalks, curbs, pavement and underground lighting conduits (\$ 5,559,276.75)
- Supply and installation of lighting and signalling systems (orange lights) (\$ 2,079,108.55)
- Various works: at City Hall (\$ 2,597,100); in various parks (\$ 2,489,868.89); on Saint-Michel Blvd. (\$ 1,021,425)
- Purchase of the building located at 1301 Sherbrooke St. East (former école normale Jacques-Cartier), property of Université du Québec à Montréal (\$ 18 million)
- Coordination of the Notre-Dame Island beach-park project and preparation of documents concerning development and engineering works on the site.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Métro station).

The next meeting will be held on June 19, 1989.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Thursday, May 18 • 7 PM • 155 Notre-Dame St. East,  
Room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, May 25 • 1:30 PM • City Hall, Council Room  
Committee: Community Development  
Theme: Adoption of report concerning the Policy Statement on Recreation. *Public meeting.*

## CONSULTATING COMMITTEE ON THE DEVELOPMENT OF THE MIRON SITE

Tuesday, May 16 • 7 PM • St. Bernardin de Sienne Church  
Basement, 7979 8th Avenue

*Information meeting.*

Information: Saint-Michel ACCÈS MONTRÉAL Office, 872-6375

## REGULAR MEETINGS OF THE DISTRICT ADVISORY COMMITTEES

PUBLIC NOTICE is hereby given that the District Advisory Committees will hold their next regular meetings on the dates and at the times and places indicated below:

- |   |  |
|---|--|
| Ahunsiac / Cartierville:                  | Monday, May 29, 7 PM<br>Claude Robillard Centre<br>1000 Émile-Journault Ave.                                   |
| Villeray / Saint-Michel:                  | Tuesday, May 30, 7 PM<br>Jean Paul II Pavillon<br>7920 Saint-Laurent Blvd.                                     |
| Rosemont / Petite-Patrie:                 | Monday, May 29, 7 PM<br>Saint-Arsène Church<br>1025 Bélanger St. East  |
| Mercier /<br>Hochelaga-Maisonneuve:       | Tuesday, May 30, 7 PM<br>Pierre Charbonneau Centre<br>3000 Viau St.<br>(Viau Métro station)                    |
| Plateau-Mont-Royal /<br>Centre-Sud:       | Monday, May 29, 7 PM<br>Fraternité des policiers<br>480 Gifford St.<br>(Laurier Métro station)                 |
| Centre:                                   | Wednesday, May 31, 7 PM<br>City Hall, Council Room<br>275 Notre-Dame St. East<br>(Champ-de-Mars Métro station) |
| Côte-des-Neiges /<br>Notre-Dame-de-Grâce: | Monday, May 29, 7 PM<br>Monkland Centre<br>4480 West Hill Ave.   |
| Sud-Ouest:                                | Tuesday, May 30, 7 PM<br>Marie Uguay House of Culture<br>6052 Monk Blvd.<br>(Monk Métro station)               |
| Bout-de-l'île:                            | Tuesday, May 30, 7 PM<br>Cioclaro Buffet<br>8600 Maurice-Duplessis Blvd.                                       |
| May 13, 1989                              | Léon Laberge<br>City Clerk   |

## Soirée d'information sur la mise en valeur de la carrière Miron

■ La soirée d'information précédant les consultations sur la mise en valeur de la carrière Miron, tiendra ce soir, au sous-sol de l'église Saint-Bernardin de Ste-Juste, angle Cremazie et 8e avenue, à partir de 19h.

Les citoyens intéressés au projet d'aménagement pourront obtenir l'information et les orientations préliminaires de la Ville. Le début des travaux n'est cependant pas envisagé avant 1992, une fois que la carrière aura fait le plein d'ordures.



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 19 juin 1989, à 19 h.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente aura lieu le 14 août 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 30 mai • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le point sur la politique d'intégration des communautés culturelles à la Ville de Montréal. *Assemblée publique de travail.*

Mardi 6 juin • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Administration et finances  
Thème: Adoption du rapport du vérificateur. *Assemblée publique.*

Mardi 6 juin • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: État d'avancement du dossier concernant le transport, le stationnement et la circulation. *Assemblée publique de travail.*

Mercredi 7 juin • 19 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
*Assemblée statutaire.*

Jéudi 8 juin • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
*Assemblée statutaire (si nécessaire).*

Jéudi 8 juin • 19 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du règlement sur la prévention des agressions au moyen de couteaux ou d'autres objets similaires. *Assemblée publique de travail.*

Vendredi 9 juin • 9 h 30 • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du règlement sur la prévention des agressions au moyen de couteaux ou d'autres objets similaires. *Assemblée publique de travail.*

Mardi 13 juin • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Mardi 13 juin • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jéudi 15 juin • 9 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le virage technologique et l'informatisation de l'administration montréalaise. *Assemblée publique de travail.*

Jéudi 15 juin • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le point sur la politique d'intégration des communautés culturelles à la Ville de Montréal: adoption du rapport. *Assemblée publique de travail.*

Jéudi 15 juin • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Vendredi 16 juin • 10 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement culturel  
Thème: Dépôt du rapport concernant les aspects culturels d'une politique touristique. *Assemblée publique.*

Renseignements: 872-3770

## CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA MISE EN VALEUR DU SITE MIRON

Audiences publiques:

Lundi 19 juin 1989 (et les jours suivants si nécessaire), à 19 h, au sous-sol de l'église Saint-Bernardin-de-Sienne, 7979, 8e Avenue.

Toute personne désirant s'inscrire ou déposer des mémoires écrits aux audiences publiques peut le faire avant le lundi 12 juin 1989, à 17 h, aux bureaux ACCÈS MONTRÉAL Saint-Michel, Villeray et Ahuntsic.

Renseignements: Bureau ACCÈS MONTRÉAL Saint-Michel, 872-6375

## ASSEMBLÉES ORDINAIRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées ordinaires des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous.

Ahuntsic - Cartierville:	Lundi 29 mai, 19 h Centre Claude-Robillard 1000, avenue Émile-Journault
Villeray - Saint-Michel:	Mardi 30 mai, 19 h Pavillon Jean-Paul II 7920, boul. Saint-Laurent
Rosemont - Petite-Patrie:	Lundi 29 mai, 19 h Église Saint-Arsène 1025, rue Bélanger Est
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve:	Mardi 30 mai, 19 h Centre Pierre-Charbonneau 3000, rue Viau (métro : Viau)
Plateau-Mont-Royal - Centre Sud:	Lundi 29 mai, 19 h Fraternité des policiers 480, rue Gifford (métro : Laurier)
Centre:	Mercredi 31 mai, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars)
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:	Lundi 29 mai, 19 h Centre Monkland 4480, avenue West Hill
Sud-Ouest:	Mardi 30 mai, 19 h Maison de la Culture Marie-Uguay 6052, boul. Monk (métro : Monk)
Bout-de-l'Île:	Mardi 30 mai, 19 h Buffet Ciociaro 8600, boul. Maurice-Duplessis
Le 27 mai 1989	Léon Laberge greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 19 juin 1989, à 19 h.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente aura lieu le 14 août 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 30 mai • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le point sur la politique d'intégration des communautés culturelles à la Ville de Montréal. *Assemblée publique de travail.*

Mardi 6 juin • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Administration et finances  
Thème: Adoption du rapport du vérificateur. *Assemblée publique.*

Mardi 6 juin • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: État d'avancement du dossier concernant le transport, le stationnement et la circulation. *Assemblée publique de travail.*

Mercredi 7 juin • 19 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
*Assemblée statutaire.*

Jeudi 8 juin • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
*Assemblée statutaire (si nécessaire).*

Jeudi 8 juin • 19 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du règlement sur la prévention des agressions au moyen de couteaux ou d'autres objets similaires.  
*Assemblée publique de travail.*

Vendredi 9 juin • 9 h 30 • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du règlement sur la prévention des agressions au moyen de couteaux ou d'autres objets similaires.  
*Assemblée publique de travail.*

Mardi 13 juin • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Mardi 13 juin • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 15 juin • 9 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le virage technologique et l'informatisation de l'administration montréalaise. *Assemblée publique de travail.*

Jeudi 15 juin • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le point sur la politique d'intégration des communautés culturelles à la Ville de Montréal: adoption du rapport.  
*Assemblée publique de travail.*

Jeudi 15 juin • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Vendredi 16 juin • 10 h • hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement culturel  
Thème: Dépôt du rapport concernant les aspects culturels d'une politique touristique. *Assemblée publique.*

Renseignements: 872-3770

## CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA MISE EN VALEUR DU SITE MIRON

Audiences publiques:

Lundi 19 juin 1989 (et les jours suivants si nécessaire), à 19 h, au sous-sol de l'église Saint-Bernardin-de-Sienne, 7979, 8e Avenue.

Toute personne désirant s'inscrire ou déposer des mémoires écrits aux audiences publiques peut le faire avant le lundi 12 juin 1989, à 17 h, aux bureaux ACCÈS MONTRÉAL Saint-Michel, Villieray et Ahuntsic.

Renseignements: Bureau ACCÈS MONTRÉAL Saint-Michel, 872-6375

## ASSEMBLÉES ORDINAIRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées ordinaires des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous:

Ahuntsic - Cartierville:	Lundi 29 mai, 19 h Centre Claude-Robillard 1000, avenue Émile-Journault
Villieray - Saint-Michel:	Mardi 30 mai, 19 h Pavillon Jean-Paul II 7920, boul. Saint-Laurent
Rosemont - Petite-Patrie:	Lundi 29 mai, 19 h Église Saint-Arsène 1025, rue Bélanger Est
Merclier - Hochelaga-Maisonneuve:	Mardi 30 mai, 19 h Centre Pierre-Charbonneau 3000, rue Viau (métro : Viau)
Plateau-Mont-Royal - Centre Sud:	Lundi 29 mai, 19 h Fraternité des policiers 480, rue Gilford (métro : Laurier)
Centre:	Mercredi 31 mai, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars)
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:	Lundi 29 mai, 19 h Centre Monkland 4480, avenue West Hill
Sud-Ouest:	Mardi 30 mai, 19 h Maison de la Culture Marie-Uguay 6052, boul. Monk (métro : Monk)
Bout-de-l'Île:	Mardi 30 mai, 19 h Buffet Ciociaro 8600, boul. Maurice-Duplessis
Le 27 mai 1989	Léon Laberge greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETINGS

Montréal City Council will hold its next meeting on June 19, 1989, at 7 PM.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Métro).

The following meeting will be held on August 14, 1989.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

**Tuesday, May 30 • 2 PM • City Hall, Council Room**  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Update on Montréal's affirmative action policy  
*Public work session.*

**Tuesday, June 6 • 2 PM • City Hall, Council Room**  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Adoption of the auditor's report. *Public meeting.*

**Tuesday, June 6 • 7 PM • 155 Notre-Dame St. East, Room 202**  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Progress report on the dossier concerning transport, parking and traffic. *Public work session.*

**Wednesday, June 7 • 7 PM • City Hall, Council Room**  
Committee: Economic Development  
*Statutory meeting.*

**Thursday, June 8 • 2 PM • City Hall, Council Room**  
Committee: Economic Development  
*Statutory meeting (if necessary).*

**Thursday, June 8 • 7 PM • City Hall, Council Room**  
Committee: Community Development  
Theme: Study of the by-law on a prevention of physical assault with knives or similar weapons. *Public work session.*

**Friday, June 9 • 9:30 AM • City Hall, Council Room**  
Committee: Community Development  
Theme: Study of the by-law on a prevention of physical assault with knives or similar weapons. *Public work session.*

**Tuesday, June 13 • 2 PM • 155 Notre-Dame St. East, Room 202**  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing Policy. *Public debate.*

**Tuesday, June 13 • 7 PM • 155 Notre-Dame St. East, Room 202**  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing Policy. *Public debate.*

**Thursday, June 15 • 9 AM • City Hall, Council Room**  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Technological advance and computerization of the Montréal administration. *Public work session.*

**Thursday, June 15 • 2 PM • City Hall, Council Room**  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Update on Montréal's affirmative action policy, adoption of report. *Public work session.*

**Thursday, June 15 • 2 PM • 155 Notre-Dame St. East, Room 202**  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing Policy. *Public debate.*

**Friday, June 16 • 10 AM • City Hall, Council Room**  
Committee: Cultural Development  
Theme: Tabling of report on the cultural aspects of a tourism policy. *Public meeting.*

Information: 872-3770

## CONSULTING COMMITTEE ON THE DEVELOPMENT OF THE MIRON SITE

Public hearings:

**Monday, June 19, 1989 (and following days, if necessary) • 7 PM • Saint-Bernardin-de-Sienne Church basement 7979 - 8th Avenue.**

Persons who wish to register or deposit briefs at the public hearings may do so before Monday, June 12, 1989, 5 PM, at the Saint-Michel, Villieray and Ahuntsic ACCÈS MONTRÉAL offices.

Information: Saint-Michel ACCÈS MONTRÉAL office 872-6375.

## REGULAR MEETINGS OF THE DISTRICT ADVISORY COMMITTEES

PUBLIC NOTICE is hereby given that the district advisory committees will hold their next regular meetings on the dates and at the times and places indicated below:

**Ahuntsic / Cartierville:** Monday, May 29, 7 PM  
Claude Robillard Centre  
1000 Émile-Journault Ave.

**Villieray / Saint-Michel:** Tuesday, May 30, 7 PM  
Jean Paul II Pavilion  
7920 Saint-Laurent Blvd.

**Rosemont / Petite-Patrie:** Monday, May 29, 7 PM  
Saint-Arsène Church  
1025 Bélanger St. East.

**Mercier / Hochelaga-Maisonneuve:** Tuesday, May 30, 7 PM  
Pierre Charbonneau Centre  
3000 Viau St.  
(Viau Métro station)

**Plateau-Mont-Royal / Centre-Sud:** Monday, May 29, 7 PM  
Fraternité des policiers  
480 Gifford St.  
(Laurier Métro station)

**Centre:** Wednesday, May 31, 7 PM  
City Hall, Council Room  
275 Notre-Dame St. East  
(Champ-de-Mars Métro station)

**Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce:** Monday, May 29, 7 PM  
Montland Centre  
4480 West Hill Ave.

**Sud-Ouest:** Tuesday, May 30, 7 PM  
Marie Uguay House of Culture  
6052 Monk Blvd.  
(Monk Métro station)

**Bout-de-l'île:** Tuesday, May 30, 7 PM  
Cioclaro Buffet  
8600 Maurice-Duplessis Blvd.

May 27, 1989

Léon Laberge  
City Clerk



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 19 juin 1989, à 19 h.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente aura lieu le 14 août 1989.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

**Mardi 30 mai • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le point sur la politique d'intégration des communautés culturelles à la Ville de Montréal. *Assemblée publique de travail.*

**Mardi 6 juin • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Administration et finances  
Thème: Adoption du rapport du vérificateur. *Assemblée publique.*

**Mardi 6 juin • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: État d'avancement du dossier concernant le transport, le stationnement et la circulation. *Assemblée publique de travail.*

**Mercredi 7 juin • 19 h • hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement économique  
*Assemblée statutaire.*

**Jéudi 8 juin • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement économique  
*Assemblée statutaire (si nécessaire).*

**Jéudi 8 juin • 19 h • hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du règlement sur la prévention des agressions au moyen de couteaux ou d'autres objets similaires. *Assemblée publique de travail.*

**Vendredi 9 juin • 9 h 30 • hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Étude du règlement sur la prévention des agressions au moyen de couteaux ou d'autres objets similaires. *Assemblée publique de travail.*

**Mardi 13 juin • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

**Mardi 13 juin • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

**Jéudi 15 juin • 9 h • hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le virage technologique et l'informatisation de l'administration montréalaise. *Assemblée publique de travail.*

**Jéudi 15 juin • 14 h • hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Administration et finances  
Thème: Le point sur la politique d'intégration des communautés culturelles à la Ville de Montréal. *adoption du rapport. Assemblée publique de travail.*

**Jéudi 15 juin • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202**  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

**Vendredi 16 juin • 10 h • hôtel de ville, salle du Conseil**  
Commission: Développement culturel  
Thème: Dépôt du rapport concernant les aspects culturels d'une politique touristique. *Assemblée publique.*

Renseignements: 872-3770

## CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA MISE EN VALEUR DU SITE MIRON

Audiences publiques:

**Lundi 19 juin 1989** (et les jours suivants si nécessaire) à 19 h au sous-sol de l'église Saint-Bernardin-de-Sienne, 7979, 8e Avenue.

Toute personne désirant s'inscrire ou déposer des mémoires écrits aux audiences publiques peut le faire avant le **lundi 12 juin 1989**, à 17 h, aux bureaux ACCÈS MONTRÉAL Saint-Michel, Villieray et Ahuntsic.

Renseignements: Bureau ACCÈS MONTRÉAL Saint-Michel, 872-6375

## ASSEMBLÉES ORDINAIRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées ordinaires des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous.

**Ahuntsic - Cartierville:** Lundi 29 mai, 19 h  
Centre Claude-Robillard  
1000, avenue Émile-Journault

**Villieray - Saint-Michel:** Mardi 30 mai, 19 h  
Pavillon Jean-Paul II  
7920, boul. Saint-Laurent

**Rosemont - Petite-Patrie:** Lundi 29 mai, 19 h  
Église Saint-Arsène  
1025, rue Bélanger Est

**Mercler - Hochelaga-Maisonneuve:** Mardi 30 mai, 19 h  
Centre Pierre-Charbonneau  
3000, rue Viau  
(métro : Viau)

**Plateau-Mont-Royal - Centre Sud:** Lundi 29 mai, 19 h  
Fraternité des policiers  
480, rue Gilford  
(métro : Laurier)

**Centre:** Mercredi 31 mai, 19 h  
Salle du Conseil  
Hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
(métro : Champ-de-Mars)

**Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:** Lundi 29 mai, 19 h  
Centre Monkland  
4480, avenue West Hill

**Sud-Ouest:** Mardi 30 mai, 19 h  
Maison de la Culture Marie-Uguay  
6052, boul. Monk  
(métro : Monk)

**Bout-de-l'île:** Mardi 30 mai, 19 h  
Buffet Cioclaro  
8600, boul. Maurice-Duplessis

**Le 27 mai 1989** Léon Laberge  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETINGS

Montréal City Council will hold its next meeting on June 19, 1989, at 7 PM.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame St. East (Champ-de-Mars Metro).

The following meeting will be held on August 14, 1989.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

**Tuesday, May 30 • 2 PM • City Hall, Council Room**  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Update on Montréal's affirmative action policy.  
*Public work session.*

**Tuesday, June 6 • 2 PM • City Hall, Council Room**  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Adoption of the auditor's report. *Public meeting.*

**Tuesday, June 6 • 7 PM • 155 Notre-Dame St. East, Room 202**  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Progress report on the dossier concerning transport, parking and traffic. *Public work session.*

**Wednesday, June 7 • 7 PM • City Hall, Council Room**  
Committee: Economic Development  
*Statutory meeting.*

**Thursday, June 8 • 2 PM • City Hall, Council Room**  
Committee: Economic Development  
*Statutory meeting (if necessary).*

**Thursday, June 8 • 7 PM • City Hall, Council Room**  
Committee: Community Development  
Theme: Study of the by-law on a prevention of physical assault with knives or similar weapons. *Public work session.*

**Friday, June 9 • 9:30 AM • City Hall, Council Room**  
Committee: Community Development  
Theme: Study of the by-law on a prevention of physical assault with knives or similar weapons. *Public work session.*

**Tuesday, June 13 • 2 PM • 155 Notre-Dame St. East, Room 202**  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing Policy. *Public debate.*

**Tuesday, June 13 • 7 PM • 155 Notre-Dame St. East, Room 202**  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing Policy. *Public debate.*

**Thursday, June 15 • 9 AM • City Hall, Council Room**  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Technological advance and computerization of the Montréal administration. *Public work session.*

**Thursday, June 15 • 2 PM • City Hall, Council Room**  
Committee: Administration and Finance  
Theme: Update on Montréal's affirmative action policy; adoption of report. *Public work session.*

**Thursday, June 15 • 2 PM • 155 Notre-Dame St. East, Room 202**  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing Policy. *Public debate.*

**Friday, June 16 • 10 AM • City Hall, Council Room**  
Committee: Cultural Development  
Theme: Tabling of report on the cultural aspects of a tourism policy. *Public meeting.*

Information: 872-3770

## CONSULTING COMMITTEE ON THE DEVELOPMENT OF THE MIRON SITE

Public hearings:

**Monday, June 19, 1989 (and following days, if necessary) • 7 PM • Saint-Bernardin-de-Sienne Church basement 7979 - 8th Avenue.**

Persons who wish to register or deposit briefs at the public hearings may do so before Monday, June 12, 1989, 5 PM, at the Saint-Michel, Villeray and Ahuntsic ACCÈS MONTREAL offices.

Information: Saint-Michel ACCÈS MONTREAL office: 872-6375

## REGULAR MEETINGS OF THE DISTRICT ADVISORY COMMITTEES

PUBLIC NOTICE is hereby given that the district advisory committees will hold their next regular meetings on the dates and at the times and places indicated below:

**Ahuntsic / Cartierville:** Monday, May 29, 7 PM  
Claude Robillard Centre  
1000 Émile-Journault Ave.

**Villeray / Saint-Michel:** Tuesday, May 30, 7 PM  
Jean Paul II Pavilion  
7920 Saint-Laurent Blvd.

**Rosemont / Petite-Patrie:** Monday, May 29, 7 PM  
Saint-Arsène Church  
1025 Bélangier St. East.

**Mercier / Hochelaga-Maisonneuve:** Tuesday, May 30, 7 PM  
Pierre Charbonneau Centre  
3000 Viau St.  
(Viau Metro station).

**Plateau-Mont-Royal / Centre-Sud:** Monday, May 29, 7 PM  
Fraternité des policiers  
480 Gifford St.  
(Laurier Metro station).

**Centre:** Wednesday, May 31, 7 PM  
City Hall, Council Room  
275 Notre-Dame St. East  
(Champ-de-Mars Metro station).

**Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce:** Monday, May 29, 7 PM  
Monkland Centre  
4480 West Hill Ave.

**Sud-Ouest:** Tuesday, May 30, 7 PM  
Marie Uguay House of Culture  
6052 Monk Blvd.  
(Monk Metro station).

**Bout-de-Mille:** Tuesday, May 31, 7 PM  
Ciociaro Buffet  
8600 Maurice-Dubessis Blvd.

May 27, 1989

Léon Laberge  
City Clerk

---

## **EN BREF...**

---

### **Parole aux citoyens sur les armes blanches**

Le règlement sur la prévention des agressions à l'arme blanche fera l'objet d'une étude publique demain soir à l'Hôtel de ville de Montréal. Le projet soumis par la Ville propose d'interdire à toute personne de se trouver sans excuse raisonnable dans un lieu public, une rue, un parc, une place publique, à pied ou dans un véhicule de transport public, avec un couteau, une épée, une machette ou tout autre objet similaire. Il prévoit des amendes de \$ 300 pour la première infraction, allant jusqu'à \$ 1.000 en cas de récidive.

# 'Secret' city affirmative action plan falls far short

By SAM BOSKEY

The Doré administration is starting to implement its affirmative action program for cultural communities some 32 months into its mandate. City Council has not been asked to vote on it and scheduled public hearings on the plan were cancelled.

The commission of Council which, at the end of May heard a presentation by Kathleen Verdon, member of the executive committee responsible for the plan, has not yet seen a comprehensive timetable, a budget, an indication of the number of employees that would be involved in carrying out the plan, or a communication strategy. Nor did it examine other experiences with similar programs in other jurisdictions.

In the absence of public hearings, the results of any private meetings between the administration and interested individuals or groups have not been made available to members of Council.

Since Montreal's ethnic population is approximately 30 per cent, those expecting the city to have a workforce of which 30 per cent will come from the cultural communities within a reasonable period of

## DIALOGUE

A column of opinion  
and commentary  
open to readers

● Sam Boskey is a Montreal City Councillor.

time (say 10 to 15 years) are in for a bad surprise: this is far from the city's goal.

The city's program involves dividing its workforce into hundreds of job categories. When vacancies occur in any of these categories, the potential workforce in the Montreal area capable of filling the vacancies in the particular category will be analyzed; if X per cent of the potential workers come from cultural communities, then X per cent of the vacancies will be reserved for members of cultural communities.

If there are not statistically-significant members of cultural communities capable of filling the job, the category will simply have no reserved positions in it, nor will there be any transfer of reserved positions to any other category.

The ultimate numerical objec-

tive of the program is the sum-total of the reserved vacancies in each of the individual categories. At this time, the city cannot say how many jobs will be reserved for the target population under the plan. By the end of 1989, a mere 12 of the hundreds of categories will be analyzed.

Furthermore, the turnover of city employees subject to this plan is low, the city is not creating any new jobs. The forecast for vacancies due to retirement for the next five years is about 450 jobs a year, that is, less than 5 per cent per year of the jobs subject to the plan.

If 100 per cent of hiring to fill these vacancies came from the cultural communities, it would take seven years to bring the proportion of municipal workers up to the proportion of cultural communities in Montreal's population; if only 50 per cent of replacement hiring came from cultural communities, it would take 14 years. At 10 per cent of the vacancies each year from the cultural communities, it would take 70 years!

The city has chosen to treat all cultural communities as a single entity although it is quite likely that the reserved positions will not be filled equitably from across the

spectrum of cultural communities. It is not hard to imagine, if the present is any guide to the future, that a large proportion of the reserved positions may be filled by Europeans and comparatively fewer by Africans, Asians or Latinos.

The division of the city's workforce into hundreds of small categories is troublesome since the larger the number of categories there are, the smaller the number of workers in each.

This reduces the chance that a statistically-significant number of workers from the cultural communities will be able to qualify for reserved positions within a particular category in a short period of time.

### No catch-up provision

The Human Rights Commission permits jobs with similar requirements, tasks, or working conditions to be considered as a single category, but the city has not chosen to classify its workforce in this way.

Most surprising is the lack of any catch-up provision in the city's plan. In many plans in force in Canada and the United States, there is temporary preference given to allow a critical mass of the target

population to be reached in a short period of time.

Thus, for example, if an objective of 15 per cent from cultural communities was established in a particular category, the city might hire, say, 40 per cent of its new employees in this category from the target group until an overall representation in the category reached 15 per cent.

The Quebec Human Rights Commission suggests that where there is a substantial difference between the objective and the current level of representation, a preference of up to 50 per cent of new hiring in a category would not be considered beyond the limits of the law while 100 per cent would be considered excessive.

The city's plan, to use the same example, would involve hiring only 15 per cent of the vacancies from the cultural communities. Proceeding at such a rate will never allow the cultural community members in a specific job category to reach the proportion in the outside labor market.

It should not be forgotten that the goal of the affirmative action program is, eventually, to have the city's workforce correspond to the labor force, by job category, in the

rest of the city, when we all know that the current state of the labor force is itself the product of much systemic discrimination and racism.

As a major employer, the city should take a strong leadership role and should be pressuring the Quebec government for changes in the law that would allow the city to bring the ethnic and racial composition of its workforce in line with that of Montreal's population.

### Fear of backlash

Instead, there has been an opinion expressed by members of the administration, that the speed of implementation of the program, even as it currently exists, is being restrained by a fear of backlash from the city's present employees.

The city should be reminding its current employees that they have no "acquired right" to an ethnically homogeneous work environment.

While the city has included some educational and intercultural programs designed to make the implementation of the affirmative action program easier, there should be no delay in implementation, or watering down of objectives because a policy change may be threatening to some

# L'autre ville de Montréal

*Une face cachée de la métropole, qui fait peur pour l'avenir*

**L**A COMMISSION du développement économique du conseil municipal de Montréal a fait faire une étude dont les résultats (récemment dévoilés dans LE DEVOIR) devraient inquiéter non seulement l'administration Doré-Fainstat, mais les gouvernements supérieurs. La métropole, certes, a toujours eu des zones grises. Mais c'est la première fois qu'un tel abîme s'y creuse. Comme on a pu parler de deux Québec dans une récente étude sociale, on doit désormais parler de deux Montréal.

Le phénomène s'est même accusé ces dernières années, alors que Montréal connaissait pourtant une croissance spectaculaire. Gouvernements et entreprises ont investi dans la région métropolitaine et réussi à y freiner les effets de la crise économique. Mais pendant qu'on multipliait les emplois, faisant ainsi baisser le taux de chômage de l'ensemble de la région, on laissait en arrière, dans un chômage grandissant, près de 40 % de la population et des quartiers de la ville même. La croissance aura profité à la banlieue davantage qu'à la métropole.

Entre-temps, à population équivalente et à chômage égal, les régions éloignées avaient droit à des subventions, à des prestations accrues, à des interventions spéciales des gouvernements, cependant que les quartiers pauvres de Montréal restaient abandonnés, perdus sous la statistique.

De plus, l'emploi étant souvent créé en banlieue, on l'aura par le fait même éloigné de cette main-d'oeuvre pauvre, qui n'a le plus souvent pas d'automobile pour aller gagner sa vie dans les villes avoisinantes. Et le pouvoir d'achat de ces chômeurs (et chômeuses) restant moindre, l'économie de leurs quartiers s'en trouve appauvrie.

Ce cercle vicieux typique, on l'a déjà connu ailleurs. Mais la tendance est particulièrement dévastatrice et dangereuse dans une ville comme Montréal. On a ajouté au déséquilibre démographique et politique qui joue sans cesse davantage au détriment de la plus grande ville du Québec.

(Cette structuration du territoire a peut-être même été appuyée sinon aggravée par le boom actuel du centre-ville, qui crée des emplois mais surtout pour banlieusards, ajoute à la circulation automobile, réduit l'importance du transport en commun, et contribue à la détérioration de la vie dans les quartiers anciens de Montréal.)

Le rapport souligne un dilemme majeur. Si on forme mieux cette main-d'oeuvre locale, elle va

devoir, pour travailler, quitter son quartier. Si on y crée des emplois qui attirent une main-d'oeuvre qualifiée, on développe alors une pression sur le prix de l'habitation, aggravant la pauvreté de la population locale. Sans renoncer à une amélioration générale de l'économie, Montréal est donc condamnée à inventer des stratégies inédites, quartier par quartier.

Cela n'ira pas de soi. Tout comme Ottawa a longtemps négligé le Québec et que la Vieille capitale ignore souvent les besoins de la métropole, de même Montréal risque d'élaborer des plans d'abord pour les milieux dynamiques et capables d'exprimer leurs exigences, oubliant les autres quartiers comme sous le régime précédent.

Les quartiers pauvres de Montréal doivent donc développer leur propre rapport de force vis-à-vis de l'hôtel de ville, comme Montréal doit le faire à l'égard des autres pouvoirs.

Certes, l'administration Doré-Fainstat ne va pas manquer de réclamer pour ses zones grises les mêmes avantages que dans les régions défavorisées du pays. A long terme, du reste, le sort des beaux quartiers de Montréal est lié à l'avenir des zones grises de la métropole. Mais dans une économie de marché, et dans un système politique dominé par les gens fortunés, ces zones doivent, à l'instar des régions périphériques, avoir leurs propres instruments de développement.

Quelques quartiers ont commencé de mettre sur pied des sociétés locales de développement économique et social. Ces organismes n'ont pas toujours eu l'appui qu'ils méritaient à l'hôtel de ville (ou dans les ministères). Dans son rapport au conseil, la Commission du développement économique propose que l'administration RCM mette le poids de la Ville du côté de ces quartiers. Cela sera plus utile, en effet, que des hors-d'oeuvre sur les armes nucléaires ou l'Afrique du Sud.

Autant dire que le RCM — ou n'importe quel autre mouvement municipal à Montréal — doit élargir sa vision des choses et ajouter à ses préoccupations, non plus seulement les affaires culturelles, par exemple, ou le commerce international, comme on l'a fait ces dernières années, mais la formation de la main-d'oeuvre, la réintégration sociale des jeunes, et l'accueil des immigrants. Un projet de ville, en somme, qui sache tableer aussi sur la renaissance des quartiers de Montréal.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

SELON UN RAPPORT

# ● Montréal a négligé d'attirer le tourisme par l'activité culturelle

Isabelle Paré

TROP SOUVENT, le milieu culturel fait figure de parent pauvre de la promotion touristique de Montréal. Outre le Festival de Jazz et d'autres méga-événements qui veillent à leur propre publicité, une foule d'organismes culturels sont oubliés de ceux qui vendent Montréal aux touristes d'ici et d'ailleurs.

C'est du moins ce que constate la Commission du développement culturel de la Ville de Montréal, qui, dans son rapport sur le développement touristique, recommande que le milieu culturel ait un représentant à l'Office des Congrès et du tourisme du Grand Montréal (OCTGM).

La présidente de la commission, la conseillère Martine Blanc, admet de but en blanc qu'« il n'y a pas de concertation entre le milieu culturel et le milieu touristique à Montréal ». Il n'y a toujours pas de rencontres entre le milieu culturel et les promoteurs touristiques, comme cela se fait couramment entre gens d'affaires et ceux de différents secteurs par le biais de l'OCTGM.

« Hormis de grands organismes comme le Musée des Beaux-Arts, le

Festival de Jazz ou Juste pour Rire qui ont des budgets suffisants pour mettre en branle seuls leurs campagnes de publicité hors-Montréal, les autres organismes ne peuvent souvent compter sur personne pour se faire connaître », déplore Martine Blanc.

Plus encore, le rapport de la Ville observe qu'il y a encore un an, lors d'une importante conférence nationale sur le tourisme, la culture et le multiculturalisme, tant les hôteliers, les agents de voyage et les responsables des politiques municipales ne parvenaient à s'entendre sur le lien à donner entre la culture et le tourisme.

Pourtant, l'apport du milieu culturel au secteur touristique, dont les revenus annuels s'élèvent à \$1 milliard, n'est plus à démontrer. Le Bureau de commerce de Montréal évaluait en 1985 à \$1,8 milliard le chiffre d'affaires des industries culturelles à Montréal et celui des industries connexes, à \$2 milliards. Le rapport Picard sur le développement de la région de Montréal a reconnu en l'industrie culturelle un des grands axes de développement de la métropole.

Bref, il faut que le milieu culturel soit inclus dans la promotion touristique de Montréal, affirme Martine Blanc. Aussi, la commission recommande-t-elle carrément que les milieux culturels soit dûment représentés au sein de l'OCTGM et qu'une place primordiale soit accordée à la culture dans la promotion touristique effectuée par l'Office.

Mais du côté de la Ville, beaucoup reste à faire. La commission recommande notamment au comité exécutif de « faire l'inventaire » des innombrables ressources culturelles à Montréal. Théâtres, cinémas, salles de spectacles, disquaires, libraires, parcs, lieux patrimoniaux, monuments historiques et même quartiers ethniques devraient être « recensés » et leur existence pris en compte dans l'élaboration de chacun des plans d'aménagement en préparation pour chacun des neuf arrondissements.

Le rapport note l'importance de sortir des circuits touristiques qui confinent les touristes aux sentiers battus. Promouvoir la culture au sens large, cela veut dire la mise en place d'un système de signalisation dans chacun des arrondissements, qui identifierait les équipements culturels du secteur.

« L'affichage culturel doit comprendre la culture alternative », affirme la présidente de la commission dont le rapport suggère une signalisation pour le réseau des murales, des théâtres « underground » et des galeries parallèles.

Outre les touristes venus d'ailleurs, le rapport constate que 59 % des visites effectuées à Montréal constituent des voyages d'agrément, dont une grande partie sont là pour visiter parents et amis. On a l'intention d'aller rejoindre cette clientèle trop souvent absente des sites touristiques.

Plus encore, la commission observe que les groupes ethniques ont un impact important sur le flux de touristes et suggère qu'un inventaire de leurs ressources culturelles soit intégré à celui des arrondissements pour éveiller le touriste qui dort en chaque parent-visiteur.

Puis, on souhaite enfin s'attaquer aux Montréalais eux-mêmes qui, dit-on, sont de piètres explorateurs de

leur propre ville. « Malgré la couverture faite par les médias, on se rend compte que les Montréalais connaissent peu leur territoire », affirme la conseillère du district Octave-Crémazie.

Aux grands maux les grands moyens, on propose carrément d'instituer une « Journée du tourisme culturel » comme on a créé il y a deux ans la « Journée internationale des Musées » pour aller chercher une clientèle d'ordinaire réfractaire aux oeuvres d'art. Des activités et des animateurs feraient découvrir aux Montréalais des aspects « nouveaux » de leur ville.

On suggère aussi d'élargir la gamme d'événements culturels couverts par la billetterie centrale de Infotouriste et même d'implanter la formule du « kiosque de dernière heure », qui a fait ses preuves à New-York, où l'on vend à rabais les billets invendus de différents événements culturels le jour même de la représentation.

Bref, les propositions ne manquent pas, assure Martine Blanc, dont le rapport n'obtiendra un écho du comité exécutif que dans plusieurs mois. Reste à voir comment l'OCTGM et les organismes culturels, jaloux de leur autonomie, recevront ces suggestions. La Ville, elle, a déjà sur ses tablettes une batterie complète de recommandations sur le développement d'une politique touristique que déposait en septembre dernier la commission du développement économique.



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 14 AOÛT 1989

Parmi les sujets à l'ordre du jour de cette assemblée qui débutera à 19 h, le Président d'assemblée souligne les suivants:

- Aménagement de la voie cyclable de l'axe Rache;
- Pavage de la piste cyclable nord-sud
- Nomination d'un maire suppléant.
- Nomination du directeur de la Cidenc;
- Vote de crédits pour la construction d'une école de voile au parc-plage de l'île Notre-Dame.
- Subventions à de nombreux organismes.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente aura lieu le 18 septembre

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 22 août • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. Assemblée publique de délibérations.

Mardi 22 août • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. Assemblée publique de délibérations.

Judi 24 août • 9 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. Assemblée publique de délibérations.

Judi 24 août • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. Assemblée publique de délibérations.

Judi 24 août • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Projet de règlement sur l'installation d'extincteurs automatiques à eau dans certains bâtiments. Assemblée publique.

Vendredi 25 août • 9 h • Hôtel de ville, salle du Conseil (si nécessaire)  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Projet de règlement sur l'installation d'extincteurs automatiques à eau dans certains bâtiments. Assemblée publique.

Mardi 5 septembre • 9 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202 (si nécessaire)  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. Assemblée publique de délibérations.

Mardi 5 septembre • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202 (si nécessaire)  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. Assemblée publique de délibérations.

Mardi 5 septembre • 14 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Thème: Biotechnologie et bio-industries. Assemblée publique.

Judi 7 septembre • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202 (si nécessaire)  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. Assemblée publique de délibérations.

Judi 7 septembre • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202 (si nécessaire)  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. Assemblée publique de délibérations.

Judi 7 septembre • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Thème: Biotechnologie et bio-industries. Assemblée publique.

## CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA MISE EN VALEUR DU SITE MIRON

Audiences publiques:

Les 29 et 30 août 1989, à 19 h, au sous-sol de l'église Sainte-Lucie, 8951, 12<sup>e</sup> Avenue.

Si nécessaire, le Comité consultatif siégera le 30 août, à compter de 13 h 30.

Inscription aux audiences: le 22 août (date finale)

Endroits: Bureau de consultation de Montréal  
300, rue Saint-Paul Est 872-7802

Bureau ACCÈS MONTRÉAL Saint-Michel  
7960, boul. Saint-Michel 872-8375

Bureau ACCÈS MONTRÉAL Ahuntsic  
545, rue Fleury Est 872-6742

Bureau ACCÈS MONTRÉAL Villieray  
7217, rue Saint-Denis 872-6381

Renseignements: Bureau de consultation de Montréal,  
Pierre Chevalier, 872-7802

## ASSEMBLÉES ORDINAIRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées ordinaires des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il apparaît ci-dessous.

Ahuntsic - Cartierville: Lundi 28 août, 19 h  
Centre de l'Acadie  
2005, rue Victor-Doré

Villieray - Saint-Michel: Mardi 29 août, 19 h  
Centre Saint-Mathieu  
7110, 8<sup>e</sup> Avenue

Rosemont - Petite-Patrie: Lundi 28 août, 19 h  
Comité Vie de Quartier  
5095, 9<sup>e</sup> Avenue

Mercier -  
Hochelaga-Maisonneuve: Mardi 29 août, 19 h  
Maison de la Culture Mercier  
8105, rue Hochelaga

Plateau-Mont-Royal -  
Centre Sud: Lundi 28 août, 19 h  
Centre Saint-Pierre-Apôtre  
1212, rue Panet, salle 200

Centre: Mercredi 30 août, 19 h  
Salle du Conseil  
Hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est

Côte-des-Neiges -  
Notre-Dame-de-Grâce: Lundi 28 août, 19 h  
Maison de la Culture  
Côte-des-Neiges  
5290, ch. de la Côte-des-Neiges

Sud-Ouest: Mardi 29 août, 19 h  
Âge d'or Saint-Charles  
2333, rue Mullins

Bout-de-l'île: Mardi 29 août, 19 h  
Centre Roussin  
12125, rue Notre-Dame Est

Le 12 août 1989

Léon Laberge  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING AUGUST 14, 1989

Among the topics to be discussed at the above meeting which will begin at 7 PM, the meeting Chairman has identified the following as major items on the agenda:

- Development of bicycle path along the Rachel axis.
- Paving of north-south bicycle path.
- Nomination of deputy mayor.
- Nomination of Director for CIDEM.
- Voting of funds for the construction of a sailing school at the beach-park on Ile Notre-Dame.
- Grants to numerous organizations.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Métro station).

The next meeting will be held on September 18.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Tuesday, August 22 • 2 PM • 155 Notre-Dame St. East, room 202  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Tuesday, August 22 • 7 PM • 155 Notre-Dame St. East, room 202  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, August 24 • 9 AM • 155 Notre-Dame St. East, room 202  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, August 24 • 2 PM • 155 Notre-Dame St. East, room 202  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, August 24 • 7 PM • City Hall, Council Chamber  
Committee: Community Development  
Theme: Draft by-law on installation of automatic fire extinguishers in certain buildings. *Public meeting.*

Friday, August 25 • 9 AM • City Hall, Council Chamber  
Committee: Community Development  
Theme: Draft by-law on installation of automatic fire extinguishers in certain buildings. *Public meeting.*

Tuesday, September 5 • 9 AM • 155 Notre-Dame St. East, room 202 (if necessary)  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Tuesday, September 5 • 2 PM • 155 Notre-Dame St. East, room 202 (if necessary)  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Tuesday, September 5 • 2 PM • City Hall, Council Chamber  
Committee: Economic Development  
Theme: Biotechnology and bio-industries. *Public meeting.*

Thursday, September 7 • 2 PM • 155 Notre-Dame St. East, room 202 (if necessary)  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, September 7 • 7 PM • 155 Notre-Dame St. East, room 202 (if necessary)  
Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, September 7 • 7 PM • City Hall, Council Chamber  
Commission: Economic Development  
Theme: Biotechnology and bio-industries. *Public meeting.*

## PUBLIC CONSULTATION ON DEVELOPMENT OF MIRON SITE

### Public hearings:

August 29 and 30, 1989 at 7 PM in the basement of Sainte-Lucie Church, 8951 12th Avenue.

If necessary, the Consultative Committee will sit on August 30 beginning at 1:30 PM.

Registration for hearings: August 22 (final date)

Addresses: Bureau de consultation de Montréal 300 St-Paul St. East	872-7802
ACCÈS MONTRÉAL Saint-Michel 7960 St-Michel Boulevard	872-6375
ACCÈS MONTRÉAL Ahuntsic 545 Fleury St. East	872-6742
ACCÈS MONTRÉAL Villieray 7217 St-Denis St.	872-6381

Information: Bureau de consultation de Montréal,  
Pierre Chevalier: 872-7802

## REGULAR MEETINGS OF THE DISTRICT ADVISORY COMMITTEES

PUBLIC NOTICE is hereby given that the District Advisory Committees will hold their next regular meetings on the dates and at the times and places indicated below:

Ahuntsic - Cartierville:	Monday, August 28, 7 PM Centre de l'Acadie 2005 Victor-Doré St.
Villieray - Saint-Michel:	Tuesday, August 29, 7 PM Centre Saint-Mathieu 7110 8th Avenue
Rosemont - Petite-Patrie:	Monday, August 28, 7 PM Comité Vie de Quartier 5095 9th Avenue
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve:	Tuesday, August 29, 7 PM Maison de la Culture Mercier 8105 Hochelaga St.
Plateau-Mont-Royal - Centre Sud:	Monday, August 28, 7 PM Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212 Panet St., room 200
Centre:	Wednesday, August 30, 7 PM Council Chamber City Hall 275 Notre-Dame St. East
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:	Monday, August 28, 7 PM Maison de la Culture Côte-des-Neiges 5290 Côte-des-Neiges Rd.
Sud-Ouest:	Tuesday, August 29, 7 PM Age d'or Saint-Charles 2333 Mullins St.
Bout-de-l'île:	Tuesday, August 29, 7 PM Centre Roussin 12125 Notre-Dame St. East
August 12, 1989	Léon Laberge City clerk



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 14 AOÛT 1989

Parmi les sujets à l'ordre du jour de cette assemblée qui débutera à 19 h, le Président d'assemblée souligne les suivants:

- Aménagement de la voie cyclable de l'axe Rachel.
- Pavage de la piste cyclable nord-sud.
- Nomination d'un maire suppléant.
- Nomination du directeur de la Cidam.
- Vote de crédits pour la construction d'une école de voile au parc-plateau de l'Île Notre-Dame.
- Subventions à de nombreux organismes.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro: Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente aura lieu le 18 septembre.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 22 août • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Mardi 22 août • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 24 août • 9 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 24 août • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 24 août • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Projet de règlement sur l'installation d'extincteurs automatiques à eau dans certains bâtiments. *Assemblée publique.*

Vendredi 25 août • 9 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
(si nécessaire)  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Projet de règlement sur l'installation d'extincteurs automatiques à eau dans certains bâtiments. *Assemblée publique.*

Mardi 5 septembre • 9 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
(si nécessaire)  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Mardi 5 septembre • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
(si nécessaire)  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Mardi 5 septembre • 14 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Thème: Biotecnologie et bio-industries. *Assemblée publique.*

Jeudi 7 septembre • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
(si nécessaire)  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 7 septembre • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
(si nécessaire)  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 7 septembre • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Thème: Biotecnologie et bio-industries. *Assemblée publique.*

## CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA MISE EN VALEUR DU SITE MIRON

Audiences publiques:

Les 29 et 30 août 1989, à 19 h, au sous-sol de l'église Sainte-Lucie, 8951, 12<sup>e</sup> Avenue.

Si nécessaire, le Comité consultatif siégera le 30 août, à compter de 13 h 30.

Inscription aux audiences: le 22 août (date finale)

Endroits: Bureau de consultation de Montréal  
300, rue Saint-Paul Est 872-7802

Bureau ACCÈS MONTRÉAL Saint-Michel  
7960, boul. Saint-Michel 872-6375

Bureau ACCÈS MONTRÉAL Ahuntsic  
545, rue Fleury Est 872-6742

Bureau ACCÈS MONTRÉAL Villeray  
7217, rue Saint-Denis 872-6381

Renseignements: Bureau de consultation de Montréal,  
Pierre Chevalier: 872-7802

## ASSEMBLÉES ORDINAIRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées ordinaires des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous:

Ahuntsic - Cartierville:	Lundi 28 août, 19 h Centre de l'Acadie 2005, rue Victor-Doré
Villeray - Saint-Michel:	Mardi 29 août, 19 h Centre Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> Avenue
Rosemont - Petite-Patrie:	Lundi 28 août, 19 h Comité Vie de Quartier 5095, 9 <sup>e</sup> Avenue
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve:	Mardi 29 août, 19 h Maison de la Culture Mercier 8105, rue Hochelaga
Plateau-Mont-Royal - Centre Sud:	Lundi 28 août, 19 h Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet, salle 200
Centre:	Mercredi 30 août, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:	Lundi 28 août, 19 h Maison de la Culture Côte-des-Neiges 5290, ch. de la Côte-des-Neiges
Sud-Ouest:	Mardi 29 août, 19 h Âge d'or Saint-Charles 2333, rue Mullins
Bout-de-l'Île:	Mardi 29 août, 19 h Centre Roussin 12125, rue Notre-Dame Est

Le 12 août 1989

Léon Laberge  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# HÔTEL DE VILLE

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL 14 AOÛT 1989

Parmi les sujets à l'ordre du jour de cette assemblée qui débutera à 19 h, le Président d'assemblée souligne les suivants:

- Aménagement de la voie cyclable de l'axe Rachel.
- Pavage de la piste cyclable nord-sud.
- Nomination d'un maire suppléant.
- Nomination du directeur de la Cidem.
- Vote de crédits pour la construction d'une école de voile au parc-plage de l'île Notre-Dame.
- Subventions à de nombreux organismes.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro: Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente aura lieu le 18 septembre.

## ASSEMBLÉES PUBLIQUES - COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Mardi 22 août • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Mardi 22 août • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 24 août • 9 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 24 août • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 24 août • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Projet de règlement sur l'installation d'extincteurs automatiques à eau dans certains bâtiments. *Assemblée publique.*

Vendredi 25 août • 9 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
(si nécessaire)  
Commission: Développement communautaire  
Thème: Projet de règlement sur l'installation d'extincteurs automatiques à eau dans certains bâtiments. *Assemblée publique.*

Mardi 5 septembre • 9 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
(si nécessaire)  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Mardi 5 septembre • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
(si nécessaire)  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Mardi 5 septembre • 14 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Thème: Biotechnologie et bio-industries. *Assemblée publique.*

Jeudi 7 septembre • 14 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
(si nécessaire)  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 7 septembre • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, salle 202  
(si nécessaire)  
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics  
Thème: Politique d'habitation. *Assemblée publique de délibérations.*

Jeudi 7 septembre • 19 h • Hôtel de ville, salle du Conseil  
Commission: Développement économique  
Thème: Biotechnologie et bio-industries. *Assemblée publique.*

## CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA MISE EN VALEUR DU SITE MIRON

Audiences publiques:

Les 29 et 30 août 1989, à 19 h, au sous-sol de l'église Sainte-Lucie, 8951, 12<sup>e</sup> Avenue.

Si nécessaire, le Comité consultatif siégera le 30 août, à compter de 13 h 30.

Inscription aux audiences: le 22 août (date finale)

Endroits:	Bureau de consultation de Montréal 300, rue Saint-Paul Est	872-7802
	Bureau ACCÈS MONTRÉAL Saint-Michel 7960, boul. Saint-Michel	872-6375
	Bureau ACCÈS MONTRÉAL Ahuntsic 545, rue Fleury Est	872-6742
	Bureau ACCÈS MONTRÉAL Villeray 7217, rue Saint-Denis	872-6381

Renseignements: Bureau de consultation de Montréal,  
Pierre Chevalier, 872-7802

## ASSEMBLÉES ORDINAIRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées ordinaires des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il appert ci-dessous.

Ahuntsic - Cartierville:	Lundi 28 août, 19 h Centre de l'Acadie 2005, rue Victor-Doré
Villeray - Saint-Michel:	Mardi 29 août, 19 h Centre Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> Avenue
Rosemont - Petite-Patrie:	Lundi 28 août, 19 h Comité Vie de Quartier 5095, 9 <sup>e</sup> Avenue
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve:	Mardi 29 août, 19 h Maison de la Culture Mercier 8105, rue Hochelaga
Plateau-Mont-Royal - Centre Sud:	Lundi 28 août, 19 h Centre Saint-Pierre-Apôtre 1212, rue Panet, salle 200
Centre:	Mercredi 30 août, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:	Lundi 28 août, 19 h Maison de la Culture Côte-des-Neiges 5290, ch. de la Côte-des-Neiges
Sud-Ouest:	Mardi 29 août, 19 h Ago d'or Saint-Charles 2333, rue Mullins
Bout-de-l'île:	Mardi 29 août, 19 h Centre Roussin 12125, rue Notre-Dame Est

Le 12 août 1989

Léon Laberge  
greffier de la Ville



Ville de Montréal

# CITY HALL

## CITY COUNCIL MEETING AUGUST 14, 1989

Among the topics to be discussed at the above meeting which will begin at 7 PM, the meeting Chairman has identified the following as major items on the agenda:

- Development of bicycle path along the Rachel axis.
- Paving of north-south bicycle path.
- Nomination of deputy mayor.
- Nomination of Director for CIDEM.
- Voting of funds for the construction of a sailing school at the beach-park on Ile Notre-Dame.
- Grants to numerous organizations.

Montréal City Hall is located at 275 Notre-Dame Street East (Champ-de-Mars Métro station).

The next meeting will be held on September 18.

## PUBLIC MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES OF CITY COUNCIL

Tuesday, August 22 • 2 PM • 155 Notre-Dame St. East, room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Tuesday, August 22 • 7 PM • 155 Notre-Dame St. East, room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, August 24 • 9 AM • 155 Notre-Dame St. East, room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, August 24 • 2 PM • 155 Notre-Dame St. East, room 202

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, August 24 • 7 PM • City Hall, Council Chamber

Committee: Community Development  
Theme: Draft by-law on installation of automatic fire extinguishers in certain buildings. *Public meeting.*

Friday, August 25 • 9 AM • City Hall, Council Chamber

Committee: Community Development  
Theme: Draft by-law on installation of automatic fire extinguishers in certain buildings. *Public meeting.*

Tuesday, September 5 • 9 AM • 155 Notre-Dame St. East, room 202 (if necessary)

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Tuesday, September 5 • 2 PM • 155 Notre-Dame St. East, room 202 (if necessary)

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Tuesday, September 5 • 2 PM • City Hall, Council Chamber

Committee: Economic Development  
Theme: Biotechnology and bio-industries. *Public meeting.*

Thursday, September 7 • 2 PM • 155 Notre-Dame St. East, room 202 (if necessary)

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, September 7 • 7 PM • 155 Notre-Dame St. East, room 202 (if necessary)

Committee: Planning, Housing and Public Works  
Theme: Housing policy. *Public debate.*

Thursday, September 7 • 7 PM • City Hall, Council Chamber  
Commission: Economic Development  
Thème: Biotechnology and bio-industries. *Public meeting.*

## PUBLIC CONSULTATION ON DEVELOPMENT OF MIRON SITE

Public hearings:

August 29 and 30, 1989 at 7 PM in the basement of Sainte-Lucie Church, 8951 12th Avenue.

If necessary, the Consultative Committee will sit on August 30 beginning at 1:30 PM.

Registration for hearings: August 22 (final date)

Addresses: Bureau de consultation de Montréal  
300 St-Paul St. East 872-7802

ACCÈS MONTRÉAL Saint-Michel  
7960 St-Michel Boulevard 872-6375

ACCÈS MONTRÉAL Ahuntsic  
545 Fleury St. East 872-6742

ACCÈS MONTRÉAL Villeray  
7217 St-Denis St. 872-6381

Information: Bureau de consultation de Montréal,  
Pierre Chevalier: 872-7802

## REGULAR MEETINGS OF THE DISTRICT ADVISORY COMMITTEES

PUBLIC NOTICE is hereby given that the District Advisory Committees will hold their next regular meetings on the dates and at the times and places indicated below:

Ahuntsic - Cartierville: Monday, August 28, 7 PM  
Centre de l'Acadie  
2005 Victor-Doré St.

Villeray - Saint-Michel: Tuesday, August 29, 7 PM  
Centre Saint-Mathieu  
7110 8th Avenue

Rosemont - Petite-Patrie: Monday, August 28, 7 PM  
Comité Vie de Quartier  
5095 9th Avenue

Mercier - Hochelaga-Maisonneuve: Tuesday, August 29, 7 PM  
Maison de la Culture Mercier  
8105 Hochelaga St.

Plateau-Mont-Royal - Centre Sud: Monday, August 28, 7 PM  
Centre Saint-Pierre-Apôtre  
1212 Panet St., room 200

Centre: Wednesday, August 30, 7 PM  
Council Chamber  
City Hall  
275 Notre-Dame St. East

Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce: Monday, August 28, 7 PM  
Maison de la Culture  
Côte-des-Neiges  
5290 Côte-des-Neiges Rd.

Sud-Ouest: Tuesday, August 29, 7 PM  
Age d'or Saint-Charles  
2333 Mullins St.

Bout-de-l'Île: Tuesday, August 29, 7 PM  
Centre Roussin  
12125 Notre-Dame St. East

August 12, 1989  
Léon Laberge  
City clerk